This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Travaux de l'Académie nationale de Reims

Académie nationale de Reims

Digitized by Google

Digitized by Google

AS
.162
.R363
v.95-96

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE

DE REIMS

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

QUATRE-VINGT-QUINZIÈME VOLUME

ANNÉE 1893-1894. — TOME Ier

DEUX VOLUMES SEMESTRIELS CHAQUE ANNÉE

PAR ABONNEMENT : 12 FRANCS

PRIX DE CE VOLUME : 8 FRANCS

REIMS

CHEZ F. MICHAUD, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

23, rue du Cadran-Saint-Pierre, 23

M DCCC XCV

Digitized by Google

NOTA

La responsabilité des opinions et assertions émises dans les ouvrages publiés par l'Académie appartient tout entière à leurs auteurs.

Digitized by Google

Dunning
Rifkoff
8-2730
22443

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

Séance publique du 19 juillet 1894 (1)

DISCOURS D'OUVERTURE

PRONONCÉ

Par M. V. DUCHATAUX, Président annuel.

MESDAMES,
MESSIEURS,

« Les morts passent vite », a dit un poète allemand. Mais ce n'est là qu'une légende, et l'on n'est peut-être pas tenu d'y ajouter foi. Il est cependant une chose qui passe vite. Je veux parler de la gloire, de la gloire de ceux-là mêmes qui, dans leur rapide existence, ont le plus occupé les contemporains de leur personne et de leurs œuvres. Qui se souvient aujourd'hui, par exemple,

(1) La Séance publique a été ouverte, comme d'habitude, à deux heures et demie, dans la grande salle du Palais, en présence d'une assistance d'élite. A raison du deuil national provoqué par la mort du Président Carnot, aucune musique ne s'est fait entendre à cette solennité. Aux côtés du Bureau, siégeaient MM. le Dr H. Henrot, maire de Reims ; le général de Colbert ; Caruel, chef du Génie ; Irroy, vice-consul d'Espagne ; le Consul des États-Unis ; Rivière, président de la Société d'Agriculture de la Marne, etc. Étaient présents, quarante Membres titulaires, honoraires ou correspondants de l'Académie. Le discours d'ouverture, le compte rendu et les rapports ont eu

Digitized by Google

de Charles Nodier, ce conteur charmant, au style sobre et discret, dont les récits ont enchanté notre jeunesse ? Bien peu parmi ceux qui m'écoutent ont entendu prononcer son nom, et les plus érudits ignorent peut-être le titre de ses ouvrages, que tous autrefois voulaient avoir lus. Cet écrivain, à la phrase si correcte et si châtiée, fit un jour une gageure. Il paria d'écrire, dans le style romantique de l'époque, un volume de quatre cents pages, où il n'y aurait que des mots, sans plan ni suite raisonnable, et qui cependant se lirait avec plaisir. Nous devons à cet étrange pari l'*Histoire du Roi de Bohême et de ses sept châteaux*. Le livre commence comme un conte de fée : il était une fois un roi de Bohème; et le narrateur se met en route, avec deux compagnons, pour visiter les résidences royales. Mais il est arrêté au premier pas par certaines objections, que suivent des réfutations. C'est alors un pêle-mêle de conversations, de discussions, de contradictions et d'altercations, le tout enchevêtré dans une confusion inextricable. On lit tout cela cependant, j'allais presque dire avec passion (car l'esprit ne perd jamais ses droits), et l'écrivain gagne son pari, car on arrive à la fin du volume, juste comme les voyageurs passent sous la herse du premier château.

Mais à quoi bon, me direz-vous, nous parler d'un livre oublié, et quel rapport trouvez-vous entre l'Histoire

lieu dans l'ordre du programme, et M. Henri Richardot, membre correspondant, auquel l'Académie décernait une médaille d'or, a bien voulu lire trois pièces de poésie : *La mort d'Abel*, *Lui dirai-je*, *Cupidon*, qui ont provoqué des applaudissements unanimes et les mieux mérités. Les applaudissements du public ont salué ensuite les lauréats du concours, et la Séance a été levée à quatre heures vingt minutes.

Digitized by Google

du roi de Bohême et la solennité qui nous rassemble? C'est que ce volume, où il n'y a que des mots, est un peu l'image des discours académiques. Il me revenait naturellement en mémoire comme je prenais la plume pour écrire celui-ci, et je regrettais amèrement de n'avoir pas l'esprit de Nodier pour remplacer l'absence des idées par la richesse et le miroitement du style. Je n'ai donc, Messieurs, d'autre ressource que de faire appel à votre indulgence. Vos bontés ordinaires me donnent lieu d'espérer qu'elle ne me fera pas défaut, et je m'efforcerai, d'ailleurs, d'en être moins indigne en rappelant ici brièvement les titres de noblesse de l'Académie, je veux dire les services qu'elle n'a cessé de rendre depuis plus d'un demi-siècle.

Nos premiers fondateurs, on l'a souvent rappelé, avaient pris pour devise : *Servare et augere,* conserver et accroître. *Conserver,* c'est à dire éditer, réimprimer, expliquer ce qui reste des écrits, des controverses, voire même des luttes et des passions de nos pères; rechercher et restituer les inscriptions qu'ils avaient laissées pour perpétuer leur mémoire; faire revivre les institutions où s'attachaient leur foi et leurs respects; reconstruire et restaurer par la pensée les monuments qui étaient l'ornement et l'orgueil de la cité; *accroître,* c'est à dire ajouter, par des recherches et, en quelque sorte, par des fouilles incessamment renouvelées, au trésor de notre histoire locale. Vous n'avez pas été, Messieurs, infidèles à votre devise. De nos vieilles annales, il n'est pas un coin que vous n'ayez exploré, et les travaux de l'Académie en sont aujourd'hui à leur 94ᵉ volume. J'irais certainement au delà de la vérité, si j'affirmais que je les ai tous lus. Non. Il en est que je me suis borné à feuilleter. Mais dans la plupart, j'ai

Digitized by Google

trouvé des recherches du plus haut intérêt. Vous avez le droit, Messieurs, d'être fiers de cette œuvre collective. Vos devanciers vous avaient largement ouvert la voie, et, sans défaillance, vous n'avez pas hésité à suivre leurs traces.

L'Académie, cependant, ne s'est pas toujours bornée à ces recherches érudites. Il lui est arrivé parfois de se mêler au monde des vivants et de rappeler à ceux-ci le devoir qu'ils ont d'honorer, par des signes publics, la mémoire de leurs ancêtres illustres. En ceci encore, elle restait fidèle à sa devise ; mais elle avait le tort de laisser oublier ensuite, et peut-être d'oublier elle-même, les services qu'elle avait rendus. Saviez-vous tous, Messieurs, que la ville de Reims doit à l'initiative de l'Académie sa statue de Colbert? Il en est ainsi cependant. Dans une ville de commerce et d'industrie, on avait presque oublié qu'un fils de marchand avait un jour quitté le comptoir paternel pour devenir, par son génie et son labeur opiniâtre, le plus grand ministre du plus grand règne de notre histoire. Et l'étranger qui, parcourant nos rues, y cherchait la statue de Colbert, s'étonnait à bon droit de ne rencontrer que la statue de Louis XV. Grâce à nos devanciers, cette lacune a été remplie. Dès 1852, l'Académie avait chargé une commission d'étudier les moyens d'y porter remède. Sur le Rapport de M. Louis Lucas, des résolutions étaient prises l'année suivante, on en poursuivait l'exécution avec énergie, et l'œuvre remarquable du sculpteur Guillaume venait, en 1860, consoler les Rémois d'un trop long oubli. Mais l'inauguration a eu lieu modestement, sans solennité et sans discours. La Municipalité d'alors s'est rappelée sans doute que, dans le cours de sa féconde carrière, le grand Ministre a moins parlé

Digitized by Google

qu'agi, et elle a cru mieux honorer sa mémoire en imitant son silence et en lui épargnant les pompes de l'éloquence officielle.

Vous vous êtes, Messieurs, piqués d'émulation, et vous n'avez pas voulu moins faire que nos aînés. Il est dans l'histoire de la vieille France un jour mémorable entre tous : le jour où Charles VII vint recevoir ici l'onction royale, où la bannière victorieuse de Jeanne d'Arc put se déployer fièrement dans le chœur de la Cathédrale de Reims. Ce n'était pas encore le triomphe final, mais c'en était déjà l'aurore et l'avant-coureur. De ce jour béni, il ne restait pas trace au milieu de nous. Et la vierge héroïque dont l'enthousiasme inspiré avait rendu à la France vaincue la confiance et l'espoir, n'avait pas sa statue aux lieux mêmes qu'elle avait immortalisés. Vous avez cru, Messieurs, qu'il était de l'honneur de Reims de réparer encore cet oubli. La première pensée (la justice m'oblige à le dire) en est venue à notre regretté collègue Leseur. Vous avez encore présent à la mémoire cet éloquent et lumineux Rapport qui, en 1886, a posé les bases du projet. On ne s'en est pas écarté depuis. Mais il fallait demander à des souscriptions volontaires plus de cent mille francs. Là était la grande difficulté, car l'économie traditionnelle de notre pays aime mieux glorifier les œuvres d'art que contribuer à leur exécution. On créa cependant un Comité mixte, dont nos excellents collègues, MM. Alph. Gosset et Douce, ont été les membres les plus actifs.

Ce qu'ils ont dépensé de diplomatie, d'énergie et de persévérance pour ouvrir les cœurs et les bourses, on ne le saura jamais. Ils ont réussi toutefois, et le Comité a pu traiter avec le plus illustre de nos statuaires. J'ai

Digitized by Google

nommé M. Paul Dubois. L'artiste était digne du sujet. Depuis longtemps déjà, il méditait une Jeanne d'Arc, mais une Jeanne d'Arc qui fît oublier toutes les autres, qui fût en quelque sorte, comme il le dit lui-même, la synthèse de l'héroïne. Avec un désintéressement absolu et une constance sans égale, il a pendant des années poursuivi son œuvre, la remaniant vingt fois, et en étudiant avec amour les moindres détails. Il a enfin réalisé son idéal. Ce sera le couronnement de sa carrière. L'an prochain, au sortir du Salon de sculpture, la Jeanne d'Arc de M. Paul Dubois prendra la route de la Marne, et Reims reconnaissante pourra se glorifier de posséder l'œuvre la plus parfaite du grand artiste.

Me sera-t-il permis, en terminant, de reproduire une fois encore en votre nom, Messieurs, un vœu que déjà l'on a émis bien souvent et sans succès, le vœu de voir enfin créer à Reims un musée lapidaire. Notre administration municipale, soucieuse du bon renom de la ville, a, dit-on, de grands projets. Elle voudrait construire un palais des Beaux-Arts, où les richesses des galeries de l'Hôtel de Ville trouveraient l'air, l'espace et la lumière qui leur manquent aujourd'hui. C'est une pensée féconde, à laquelle tout le monde applaudit, mais nous y applaudirons plus encore, si les débris de nos monuments historiques peuvent trouver au rez-de-chaussée du nouveau palais un abri suffisant et définitif. Notre vieux sol rémois recèle des trésors. De temps à autre, il en apparaît à la lumière. Mais comme on ne saurait où les mettre, on en détourne la vue et on leur permet d'aller enrichir des collections étrangères, où ils sont à jamais perdus pour nous.

Puisse cette situation regrettable avoir enfin un terme ! Les richesses lapidaires ne nous manquent pas

Digitized by Google

cependant. Mais où peut-on les rencontrer ? Dans un des corridors de l'Hôtel de Ville se trouve une pièce unique, d'un intérêt historique inappréciable : un dieu de la mythologie gauloise, qu'on chercherait vainement ailleurs. On l'a enfermé dans une armoire spéciale, où il repose sainement, mais où nul n'aurait l'idée de l'aller chercher. Un lot considérable a été confié aux soins de l'Académie. On y peut remarquer des moulins gallo-romains, des inscriptions intéressantes, des sculptures d'âges et de genres différents, et le célèbre tombeau de Jovin, dont les nombreux déménagements fourniraient matière à une odyssée. L'Académie n'ayant pas de local où déposer tant de choses, l'éminent cardinal Gousset, alors son président d'honneur, voulut bien mettre à sa disposition la crypte de la chapelle de l'Archevêché. Il s'agissait d'un dépôt provisoire qui, avec le temps, est presque devenu définitif. Nos richesses sont là assez accessibles et passablement installées. Elles seraient mieux toutefois dans un musée. Le public en jouirait plus commodément, et la crypte pourrait être rendue à sa destination religieuse. Un deuxième lot est enterré dans les catacombes de l'Hôtel de Ville. On y accède, au péril de sa vie, par un escalier raide et sombre. Arrivé au bas, on aperçoit de nombreuses pierres qui se profilent vaguement dans la pénombre, mais l'obscurité ne permet pas d'en apprécier la valeur. Un dernier lot enfin repose à Clairmarais. Là existent de vastes baraquements, construits autrefois pour des hôtes que nous n'avions pas appelés. Deux ou trois travées dérobées aux chevaux de la garnison y ont été affectées à l'emmagasinage des sculptures et des inscriptions que l'on suppose intéressantes, et elles y sont amoncelées au hasard, dans un désordre absolu. L'aspect général est celui

Digitized by Google

d'une carrière de moellons mal exploitée. Tel est, Messieurs, le tableau sincère et véridique de l'état actuel de nos richesses lapidaires. Puisse la sollicitude de notre Administration municipale leur fournir enfin un asile assuré! Il y aura lieu alors d'en apprécier la valeur relative, d'en opérer le classement, de les cataloguer, de leur restituer leur origine et leur place véritable. L'Académie, si l'on réclame son concours pour ce travail, tiendra à honneur de s'y dévouer, et en ceci elle restera encore fidèle à sa devise : *Servare et augere.*

Digitized by Google

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Pendant l'année 1893-1894

Lu à la Séance publique du 19 juillet 1894

Par M. H. JADART, Secrétaire général

Messieurs,

Vite à la besogne, telle est l'impérieuse consigne que chaque année le devoir de sa charge impose à votre Secrétaire général. En vain voudrait-il faire précéder son compte rendu de considérations bien senties, de mots heureux, de douceurs à votre adresse et à celle du public qui veut bien en ce jour s'associer à nos travaux : Marche, marche ! lui crie la sentinelle vigilante qui est pour nous plus que le règlement, et qui s'appelle la tradition, la vénérable coutume ; et le Secrétaire poursuit la tâche annuelle dans le sillon tracé d'avance ; il ne salue personne sur son chemin, si ce n'est les morts et les absents ; il ne distribue ni éloge ni blâme, et cependant, Messieurs, vous êtes condamnés à l'entendre parler de vous, uniquement parce que vous avez travaillé. L'année où cesserait votre labeur, cesserait la mission de votre annaliste et prendraient fin en même temps vos *Mémoires,* dont le 95e volume s'imprime en ce moment. *Dii talem avertite casum !* Mieux vaut un compte rendu que la mort.

Digitized by Google

SCIENCES

En vous présentant les recueils de la Société littéraire et philosophique de Manchester, M. Maldan s'est étonné de n'y rencontrer que des œuvres scientifiques, mais il sait les Anglais gens si pratiques qu'il a bien vite compris que les élucubrations en prose ou en vers ne valaient pas pour eux une observation physique. Par exemple, vous a-t-il dit, les savants de Manchester calculent la température variable entre les divers quartiers d'une grande ville industrielle par suite du dégagement des cheminées d'usine. Ces nuages noirs qui stationnent par endroits sur cette laborieuse cité diminuent l'action du soleil et entravent le rayonnement nocturne. Il en est de même à Reims, ajoutait M. Maldan, et la science n'a pu encore purifier l'espace quand les courants atmosphériques ne s'en chargent pas.

Passons au Mont-Blanc, dont le ciel est hors de l'atteinte de nos fumées, et où M. Janssen a établi un observatoire au mois de septembre 1893. Longue et surprenante entreprise dont vous a entretenu M. le Dr Bagneris, en vous en retraçant les phases successives semées de tant d'épreuves, mais couronnées du plus utile et du plus glorieux résultat. A peine installé, l'illustre savant français faisait une découverte au sujet de l'atmosphère du soleil, qui révèle une harmonie nouvelle dans la constitution de l'univers.

M. le Dr Luton vous adressait, de son côté, une étude sur *Les liquides organiques et le serum artificiel*, et M. le Dr Colleville sa notice sur une *Variété de myoclonie*. — C'est aussi un de nos confrères, M. le Dr Jolicœur, qui publiait récemment sa *Description des*

Digitized by Google

Ravageurs de la Vigne, magnifique volume illustré avec autant d'art que de vérité par M^lle^ Anna Bauler, pour faire suite au livre sur les *Ennemis des Vignes* (1). Vous ne pouvez considérer sans une profonde gratitude un ensemble de travaux déjà si méritoires au point de vue scientifique, et que leur auteur désire surtout voir tourner au profit du vignoble champenois en péril.

BELLES-LETTRES

La *Vie de Virgile*, ses œuvres avant l'Énéïde, *pro domo*, *les églogues*, etc., leurs relations entre elles et avec les événements contemporains, l'étude du texte en lui-même, son commentaire, voilà le but et l'étendue du travail de longue haleine dont M. Duchâtaux vous a donné communication en plusieurs séances. Notre confrère le publie en ce moment, il m'en voudrait de parler davantage de la primeur qu'il nous a réservée de son œuvre pendant toute la durée de sa présidence et de la lecture qu'il va en offrir à tous les lettrés.

L'Académie des Jeux floraux devrait bien adresser l'une de ses fleurs à M. Piéton : depuis trente ans, il fait pour elle plus qu'aucun lauréat en rendant compte ici de ses concours, en relevant de l'oubli ses héros, ses héroïnes, même sa légendaire Clémence Isaure ; il nous a lu cette année les pièces *l'Alouette*, *la Sainte*, *l'Audition colorée,* cette dernière envoyée par M. de Bigault de Cazanove, et il s'est surtout étendu en analysant l'éloge de M. Depeyre, ancien garde des sceaux.

(1) Publications éditées par la Librairie F. Michaud, *Reims, Imprimerie de l'Indépendant rémois*, 1890 et 1894, l'une in-12, la dernière grand in-4° de 236 pages avec 20 planches en couleur.

Digitized by Google

Les comptes rendus d'ouvrages offerts à l'Académie devraient être plus fréquents à vos séances : M. Ponsinet s'est chargé en conscience de vous faire connaître les mémoires de l'Académie de Mâcon, ville où il a résidé, dont il a retenu les souvenirs en tous genres, surtout ceux qui concernent Lamartine.

Notre nouveau confrère, M. Froussard, a payé sa bienvenue par un récit circonstancié de cette fête populaire, littéraire et religieuse que la solennité de Saint-Jean-Baptiste ramenait et ramène encore en partie dans la ville de Chaumont-en-Bassigny. C'était le *Grand Pardon* pour les âmes pieuses, et la *Diablerie* pour les yeux avides des milliers de spectateurs attirés par les scènes naïves ou terribles que l'on jouait sur des théâtres improvisés. Chacun prenait au moyen âge sa large part dans cette pompe et dans ces jeux qui provoquaient une émotion profonde et salutaire. Leur écho nous intéresse encore : on a réédité le *Mystère de saint Jean-Baptiste*.

Autre mystère, tout rémois celui-là, c'est le *Mystère de saint Remy*, dont la Bibliothèque de l'Arsenal possède un texte du xv^e^ siècle, copié pour la Bibliothèque de Reims. Votre Secrétaire général vous a sommairement parlé de ces scènes multiples et variées comprenant quinze mille vers et cent trente-six personnages. Écrit et joué vraisemblablement à Reims, il n'a pas d'intérêt historique, ni même de valeur littéraire, mais il garde une forte saveur de terroir pour la langue, les mœurs et les arts de la fin du moyen âge. C'est un commentaire vivant des fameuses tapisseries de la *Vie de saint Remi*, cette précieuse suite de dix pièces dont notre basilique patronale doit être la gardienne vigilante et soigneuse.

La poésie populaire nous a laissé d'autres œuvres

Digitized by Google

sur l'Apôtre des Francs, notamment des proses latines que l'on retrouve dans les manuscrits et les incunables de notre Bibliothèque municipale. Pourquoi ne pas les recueillir dans une pensée de pieuse commémoration pour fêter la date prochaine du 14e centenaire du baptême de Clovis? Elles plairaient dans leur simplicité légendaire et instruiraient les artistes.

Les arts se sont en effet constamment inspirés à Reims des faits de la vie de saint Remi : on en retrouverait des preuves multipliées. Récemment encore, un peintre originaire de Paris, fixé à Reims par sa profession, M. Thévenin, trouva le sujet d'un tableau dans cette scène touchante et grandiose de la jeune fille de Toulouse, publiquement délivrée du démon qui l'obsédait par la puissante intervention de l'Apôtre des Francs. Ce tableau de hautes proportions, d'où se détache, au milieu de nombreux assistants, le personnage principal avec une imposante majesté, a paru à son auteur une œuvre digne de vous être offerte à cause de son caractère historique local. Il vous a présenté sa toile, mû par le plus louable désintéressement, et vous rendant juges de sa destination. — Avant même d'apprécier cette question, vous avez tenu à remercier M. Thévenin et à exposer le tableau dans cette salle, sous les yeux d'un public favorable à toutes les conceptions élevées et empreintes des souvenirs de notre histoire (1).

(1) Toile d'environ 3m de hauteur sur 1m 90 de largeur, signée *V. Thévenin, 1892*, et portant au bas cette légende explicative : « ..... Il la trouva couchée, sans respiration et sans vie, et sa parole, qui avait eu la force de la délivrer des chaînes de Satan, eut aussi la force de la retirer des portes de la mort. » (Saint Remy, Bollandistes.)

Digitized by Google

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

L'expansion de la France se manifeste actuellement par la voix des conférenciers, non moins que par celle des orateurs politiques. On a entendu cette année à Reims parler de Madagascar et du Tonkin par des hommes compétents et spéciaux. L'Académie a suivi cette impulsion en ouvrant ses portes à un public d'élite qui se pressait dans la salle de ses séances, devenue trop étroite pour entendre parler du Canada par M. de Pérussis, sous-intendant militaire. Le vif intérêt qui se manifesta dans l'auditoire tenait à ce que l'orateur était un témoin véridique de ce qu'il racontait : il revenait de ces rivages où abordèrent nos aïeux, il avait foulé ce sol où ils luttèrent et s'établirent si fortement que le nom, la foi, la langue et les traditions de la France y sont à jamais implantés. Aussi, les mille détails de cette exploration plaisaient comme des souvenirs vivants d'une terre amie et féconde. Il n'est pas besoin d'écrire la conférence de M. de Pérussis, elle reste gravée dans tous les cœurs. La suite nous en est d'ailleurs promise pour la rentrée.

Nous avons reçu de M. Denizet, instituteur au Meix-Tiercelin, et notre correspondant, une étude sur *Christophe Colomb, ses compagnons et ses successeurs,* qui restera dans nos archives comme un souvenir du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique.

Moins lointain que le continent américain, il est un autre but qui attire à l'envi les études et le zèle de nos explorateurs et de nos pèlerins : c'est la Palestine. Suivant la voie tracée par MM. Victor Guérin et Melchior de Vogüé, M. l'abbé Nicole, membre correspondant,

Digitized by Google

s'attache à reproduire l'aspect et les plans de Jérusalem aux différentes époques de son histoire. Cette année, il a traité devant vous de la topographie de la ville sainte depuis sa destruction par Titus, et il en a retracé les enceintes successives et les monuments reconstruits, encore bouleversés et remaniés sous tant de dominations et de protectorats. En votant l'impression de ce mémoire, vous avez tenu, Messieurs, à faire publier à vos frais les trois plans qui l'accompagnent et en assurent la valeur scientifique.

Les excursions aux environs de Reims se développent en tous sens par la multiplication des chemins de fer. Hier, l'on nous ouvrait la voie vers Fère-en-Tardenois et la Ferté-Milon, et notre confrère M. Charles Givelet nous offrait avec un à-propos remarquable, la réédition de son ouvrage sur le Mont-Notre-Dame, guide éprouvé du touriste et de l'archéologue. De son côté, votre Secrétaire général vous décrivait le charme d'une excursion dans l'Argonne, cette pittoresque région, si rapprochée de notre ville par les deux lignes d'Apremont et de Verdun. Il vous parlait de Varennes et de ses souvenirs de 1791, de La Chalade et de ses inscriptions, de Clermont-en-Argonne et de la chapelle Sainte-Anne, enfin de Valmy et de la statue de Kellermann, qui ferme noblement la perspective des célèbres défilés (1).

Le passage à Reims du comte d'Avaux, se rendant comme plénipotentiaire de France au congrès de Munster en 1643, vous a été retracé par le même membre, d'après le journal écrit pendant le voyage par François Ogier, et récemment publié par M. Boppe. La visite du diplo-

(1) *Revue de Champagne et de Brie*, 1894.

Digitized by Google

mate à nos monuments, sa réception par les autorités, son séjour, son départ et son arrivée à Charleville, toutes ces circonstances relatées avec soin par l'auteur ajoutent une page à l'histoire rémoise du XVII^e^ siècle.

C'est plus qu'une page qu'apportera à l'histoire rémoise du moyen âge notre laborieux confrère M. Thirion, ce sera un volume, plusieurs volumes qu'elle lui devra. Après avoir étudié méthodiquement, et une à une toutes les pièces de nos archives communales, il refera l'œuvre de Varin sous une forme intelligible et nette, non moins pourvue d'érudition sur les institutions les plus intéressantes de la cité, l'échevinage et le conseil de ville. Nous avons entendu cette année deux lectures de lui, l'une sur la population de la paroisse Saint-Pierre en 1422, l'autre sur l'immigration des éléments ruraux au sein de la ville vers la fin du XV^e^ siècle. C'était déjà comme aujourd'hui, où tant d'immigrants affluent des villages des Ardennes et de l'Aisne : on se réfugiait à Reims pour y trouver la sécurité derrière ses remparts et l'immatriculation dans ses œuvres charitables. Seulement, à cette époque, le contingent rural se reformait après chaque période calamiteuse, et de nos jours les campagnes se vident sans qu'elles puissent suffisamment relever leur niveau. Qui nous reconstituera ces réserves séculaires de la vie nationale ?

M. Thirion vous a offert aussi le discours qu'il a prononcé l'an dernier à la Distribution des prix du Lycée — M. l'abbé Cerf n'est jamais en retard pour vous offrir également ses prémices. Vous avez reçu son étude sur *La pourpre romaine et les archevêques de Reims*, et vous l'avez entendu vous lire un nouveau chapitre sur les anciens usages rémois, la *Fête des fous*, la *Procession des Harengs*, la *Représentation pascale*, le

Digitized by Google

Bailla, et bien d'autres coutumes qui ont tant égayé et diverti nos aïeux.

L'ancienne Faculté de Droit de Reims ne nous a pas transmis d'archives et vous recueillez avec soin les pièces qui la concernent, comme par exemple le diplôme qu'elle décerna en 1629 à Denis Penart, de Mouzon, dont vous devez le texte annoté à M. N. Goffart, notre fidèle correspondant.

La récente publication par M. Ulysse Robert d'un manuscrit des *Fables de Phèdre* (1) a mis au jour cette curieuse découverte à notre honneur, à savoir qu'il existait une véritable école de copistes à Reims à l'époque carolingienne, et que leurs œuvres, propagées par Hincmar, sont reconnaissables à certains signes inusités ailleurs. M. Léopold Delisle acquiesce à cette découverte, et M. Demaison a rédigé à ce sujet une note qui la perpétuera dans vos Mémoires.

Poursuivant ses recherches sur les débuts de l'Imprimerie à Reims, votre Secrétaire général vous a commenté deux documents inédits sur Nicolas Trumeau, déjà connu comme libraire, mais qui est en outre, sinon le premier imprimeur rémois, du moins le premier essayeur de la typographie à Reims. Une affiche imprimée par lui en lettres gothiques vers 1543, acquise dernièrement par la Bibliothèque nationale et transmise à notre examen par son éminent administrateur, recule à cette date le fonctionnement de ses presses, c'est à dire quelques années avant la venue de Chaudière et de

(1) *Les Fables de Phèdre, édition paléographique publiée d'après le manuscrit Rosanbo,* par Ulysse Robert, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives. *Paris, Imprimerie nationale,* 1893, grand in-8° de xlviii-188 pages. — Cf. *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes,* janvier-avril 1894, p. 196.

Digitized by Google

Bacquenois. — L'autre document sur Nicolas Trumeau, communiqué par M. Henri Stein, archiviste aux Archives nationales et notre correspondant, revêt un caractère lugubre. C'est un arrêt du Parlement confirmant en 1563 la sentence de mort prononcée contre lui par le présidial de Reims, probablement pour débit ou colportage de livres hérétiques. D'autres pièces d'archives établissent que son fils continua néanmoins à exercer la librairie dans notre ville.

Il est un archevêque de Reims dont le rôle paraîtrait de prime abord bien effacé entre deux princes lorrains, et qui grandit étonnamment comme figure historique dès qu'on approfondit ses actes, son caractère et ses vertus. C'est Guillaume Gifford, d'origine anglaise, dit en religion Frère Gabriel de Sainte-Marie chez les Bénédictins, personnage mêlé, sous Henri IV et Louis XIII, aux plus graves questions diplomatiques, non moins qu'à celles de la théologie et de la littérature de son époque. M. l'abbé Haudecœur vous a fait le portrait de ce prélat, il veut le retoucher et le compléter à l'aide de sa correspondance retrouvée au delà du détroit.

Depuis plusieurs années, Messieurs, il s'était fait comme un accord tacite de ne plus parler de la statue de Jeanne d'Arc, que nous attendions dans un respectueux recueillement. M. Gosset a rompu le silence au début de cette année pour vous annoncer que l'œuvre de M. Paul Dubois, je puis dire son œuvre maîtresse, était confiée au fondeur et qu'elle apparaîtrait en 1895 sur son piédestal, pleine de force et de grâce sous son revêtement de bronze. A l'an prochain, Messieurs, son inauguration, qui ne peut manquer d'être la fête du patriotisme et de l'union !

A l'avance, cette seule promesse vous a valu comme

Digitized by Google

une éclosion d'autres œuvres fécondes sur la mission de la Pucelle. — Son Éminence le Cardinal Langénieux, archevêque de Reims, vous a offert le superbe volume des documents du procès ouvert pour l'introduction de sa cause en cour de Rome (1), et vous savez quelle part efficace notre Président d'honneur a prise dans cette cause, suite naturelle de la réhabilitation dirigée par l'un de ses prédécesseurs, Juvénal des Ursins. — M. Pierre Lanéry d'Arc, votre correspondant, vous a transmis son *Livre d'or de Jeanne d'Arc*, bibliographie raisonnée et analytique des ouvrages concernant l'héroïne, dont votre Secrétaire général vous rendait compte au moment où le maire d'Orléans vous invitait officiellement aux fêtes du 8 mai. — M. l'abbé Étienne Georges, votre correspondant à Rosnay-l'Hôpital, n'a pas cru trouver de meilleurs interprètes de sa pensée que de vous recommander son ouvrage, *Jeanne d'Arc considérée au point de vue franco-champenois*, dont il vous a été également rendu compte.

Enfin M. Demaison vous a lu une notice sur un document écrit en Italie au xv^e^ siècle sur la vie de Jeanne d'Arc. Il contient la relation d'un marchand italien qui avait appris la levée du siège d'Orléans et les faits admirables de la Pucelle, en passant à *Biamone* à trois lieues de Reims, où il rencontra deux anciens soldats du roi de France. Le nom de cette localité, ainsi italianisé, avait donné le change à plusieurs érudits qui l'avaient traduit par *Blamont*, mais notre confrère estime qu'il

(1) Sacra rituum congregatione. — Emo ac Rmo Domino Card. Lucido Maria Parocchi, relatore. — Aurelian. — Beatificationis et canonizationis servae Dei Joannae de Arc, puellae aurelianensis nuncupatae, — positio super introductione causae. — *Romae, Typis S. C. de Propaganda fide*, 1893, in-4°.

Digitized by Google

s'agit certainement de *Beaumont-sur-Vesle*, et que c'est là que fut tenue cette conversation d'où sortit un témoignage contemporain sur la valeur de Jeanne d'Arc.

ARCHÉOLOGIE, BEAUX-ARTS

Venu du midi dans le nord, M. Bazin ne pouvait oublier le ciel bleu et les ruines superbes de la Provence : il vous a communiqué, Messieurs, la préface de son *Arles gallo-romain* pour faire suite à *Lyon*, à *Vienne* et à *Nimes* déjà publiés et offerts à l'Académie : « Arles, dit-il, c'est la ville des contrastes, où surgissent du milieu des débris de l'antiquité, à deux pas des Aliscamps silencieux, les bruyantes machines du génie moderne. » N'en est-il pas de même à Reims, et malgré notre ciel brumeux, nos ruines éparses n'attendent-elles pas aussi un antiquaire inspiré pour parler d'elles avec le même enthousiasme ?

C'est à M. Charles Remy, notre correspondant, que nous devons la *Description de la collection Léon Morel, installée à Reims, rue de Sedan, 3*, et visitée par l'Académie en corps au mois d'Août dernier (1). Vous en avez parcouru les nombreuses et riches séries, sans cesse étudiées, accrues et mises au courant des progrès de la science par leur actif et hospitalier possesseur. Après les musées de la ville, c'est le cabinet de notre confrère que visitent les antiquaires de passage à Reims et ils y retrouvent ce bon accueil et cette courtoisie qui les attendaient naguère chez M. Duquénelle.

(1) Voir l'*Almanach-Annuaire de la Marne, de l'Aisne et des Ardennes*, publié par Matot-Braine, 1894, p. 217 à 237.

Digitized by Google

En outre de ces services en quelque sorte publics, M. Morel nous a réservé quatre communications relatives à ses découvertes d'antiquités et à ses nouvelles acquisitions : il vous a montré un génie ailé en bronze, un manche avec un ours aussi en bronze, un flacon très précieux en verre avec la figure du poisson, enfin d'admirables vases provenant de Vert-la-Gravelle, etc. Notre confrère a bien voulu encore, avec M. Demaison, représenter l'Académie au dernier Congrès de la Sorbonne.

Une découverte importante de sculptures de l'époque gallo-romaine a eu lieu dans un terrain du faubourg de Clairmarais où s'installent les Capucins. Ces religieux, à notre demande, ont bien voulu destiner au Musée lapidaire une stèle funéraire portant l'inscription : *D. M. Ammvs Avitiani Svessio*, trois chapiteaux ornés de feuillages et de figures, en plus deux fragments de colonnes de fortes dimensions.

Nos monuments ruraux, notamment ceux des cantons de Ville-en-Tardenois et de Verzy, continuent à être fouillés, analysés et décrits par M. l'abbé Chevallier. C'est à lui que nous devons aussi la magnifique reconstitution du carrelage de Vernay exposée à cette séance.

Vous avez eu cette année, Messieurs, pour nos monuments rémois du moyen âge, la perspective de deux nouvelles et importantes publications. M. Ch. Givelet arrive au terme de ses recherches sur l'ancienne abbaye de Saint-Nicaise, il vous en a soumis les plans, qui, joints aux dessins déjà en portefeuille sur l'église, nous promettent une prochaine et complète monographie. — La cathédrale, entre les mains actives de M. Gosset, ne pouvait manquer d'avoir un sort aussi heureux : c'est aux planches gravées des ouvrages de Gailhabaud et

Digitized by Google

aux bois du *Dictionnaire* de Viollet-le-Duc qu'il a recours pour illustrer un volume auquel les Rémois ont souscrit d'avance avec une rare et encourageante faveur (1).

L'abbaye de Saint-Nicaise n'a pas seulement un renom archéologique, nous avons d'elle un précieux cartulaire dont le texte est une mine féconde pour l'érudition. La copie en avait été faite par M. Duchénoy, et nous l'avions confiée, il y a quelque douze ans, à notre confrère M. Jules Gautier, en vue d'une édition savante alors pleine d'attraits pour lui. Hélas! notre confrère, ayant quitté trop tôt sa chaire du Lycée de Reims, n'a plus le loisir de poursuivre à Paris une œuvre pour laquelle il a travaillé avec un zèle incessant. Il a accumulé les matériaux, élucidé les points douteux, préparé les conclusions, et il vient de nous offrir son dossier avec une rare abnégation, dans le but de transmettre la tâche à un successeur :

Sic vos, non vobis mellificatis, apes.

Remercions du moins notre confrère, et montrons-lui notre gratitude en achevant ce qu'il a si bien commencé.

ENVOIS DE CORRESPONDANTS

Du dehors, Messieurs, nous sont venues aussi des œuvres maîtresses en archéologie : l'une est l'*Album des Antiquaires de Picardie*, dont M. Lamy vous rendra compte ; l'autre est l'*Architecture religieuse dans l'an-*

(1) *Cathédrale de Reims. Histoire et monographie précédées d'un aperçu sur la formation et le développement du style ogival, sa sculpture, ses vitraux.* In-folio, avec 36 planches et 19 figures dans le texte.

Digitized by Google

cien diocèse de Soissons, au XI^e^ *et au* XII^e^ *siècle* (1), par M. Eugène Lefèvre-Pontalis, notre correspondant et notre collaborateur, dont nous pourrons tous apprécier le mérite à l'aide de ses belles planches et de la netteté de ses descriptions.

Les volumes publiés et offerts à l'Académie par ses membres correspondants sont plus nombreux que jamais. Il en est un, le plus attrayant de tous au point de vue littéraire, les *Rimes et Récits* de M. Richardot, dont je me trouve dépossédé, quelque bien que j'en pense, par la récompense hors de pair qui lui est décernée, et dont le Rapporteur du concours de poésie vous parlera mieux que moi.

Il me reste l'agréable mission de vous rappeler deux ouvrages historiques et littéraires tout ensemble, l'un *Abrégé de l'Histoire de Sedan,* l'autre *Espérance,* dont M. Henri Rouy a gratifié chacun des membres de l'Académie, attention délicate, aimable collaboration pour laquelle nous lui devons un remerciement spécial et tout personnel.

Je dois vous présenter aussi à part et avec un témoignage particulier de gratitude le volume que M. l'abbé Bigot a consacré à la mémoire et surtout aux œuvres théologiques de M. l'abbé Hulot, l'historien d'Attigny et l'une des personnalités marquantes du clergé rémois à l'époque de la Révolution et sous la Restauration.

Les autres œuvres d'intérêt plus général que nous avons reçues de nos correspondants sont détaillées sur une liste annexée au compte rendu de notre séance publique, et leurs auteurs sont tous assurés de votre reconnaissance pour ainsi dire annuelle, tant leur concours

(1) Première partie, *Paris, Plon, 1894*, in-folio avec planches.

Digitized by Google

est fidèle, MM. le baron de Baye, Armand Bourgeois, Espérandieu, Gilardoni, l'abbé Étienne Georges, Louis Guibert, Léon Germain, Kharousine, Henri Loriquet, Amédée Lhote, le comte de Marsy, Frédéric Moreau père, et de Tanouarn.

Signalons enfin à votre attention deux envois en dehors de vos rangs, l'ouvrage de M. le comte de Ludres sur *Une Famille lorraine,* plein de détails sur l'histoire intime de cette province ; et une publication d'un antiquaire anglais, M. John Randolph, sur le monument vénérable qui disparaît en ce moment, *La vieille Sorbonne,* dont la démolition provoque en Angleterre des regrets que nous aurions aimé à voir plus nombreux et plus efficaces en France, surtout après le beau livre de M. Gréard.

Nos Sociétés correspondantes nous ont aussi adressé leurs publications avec le même zèle, et plusieurs d'entre elles nous ont convié à leurs congrès ou à leurs fêtes. Vous avez été représentés, Messieurs, à l'inauguration de la brillante exposition de la *Société d'Horticulture d'Épernay*, mais il vous a été impossible de répondre à la pressante invitation de la *Société archéologique de Sens* pour ses noces d'or, ainsi qu'à la demande de la *Société française d'Archéologie* pour le congrès de La Rochelle et Saintes. Vous ne pourrez davantage vous rendre au congrès archéologique de Riga, où vous convoque M. Kharousine, et où vous représentera d'ailleurs M. le baron de Baye. M. le Dr Decès vous représentera comme d'habitude au Congrès de l'*Association française pour l'avancement des sciences.*

Digitized by Google

DÉCÈS & ÉLECTIONS

Avant de passer au nécrologe de l'Académie, nous devons, Messieurs, joindre notre tribut de regrets à tous ceux qu'a provoqués dans notre pays et dans le monde entier la perte de Monsieur Carnot, président de la République, enlevé par un odieux attentat à de hautes fonctions dignement remplies et à l'estime universelle. Vous aviez tenu à lui présenter vos hommages lors de son voyage à Reims, et vous n'avez pas été moins fidèles à vous rendre au service funèbre qui témoigna pour sa part du deuil unanime de notre ville. Puisse ce deuil avoir son enseignement : « raffermir les âmes, élever les cœurs et les rapprocher tous dans la pratique du devoir social (1). »

Pour la troisième fois, Messieurs, j'ai le bonheur de n'avoir à déplorer aucun vide causé par la mort dans les rangs des membres titulaires, et à transmettre seulement le salut d'adieu, peut-être d'au revoir, à deux de nos confrères promus hors de Reims à d'autres fonctions. M. Tissier, que la chaire d'un lycée de Paris nous enlève, avait été parmi nous le savant interprète des dernières découvertes de la physique sur l'électricité, et nos Mémoires garderont des traces durables de ses intéressantes communications. Vous l'avez élu de suite membre honoraire, ainsi que M. l'abbé Broyé, placé à la tête de l'Institution Saint-Remi de Charleville, qui n'avait pu

(1) *De la nécessité de raffermir les âmes*, étude morale digne de la méditation et de l'attention de tous les penseurs, publiée par M. Picot, membre de l'Institut, dans les *Séances et Travaux de l'Académie des Sciences morales et politiques*, juin 1894, p. 705 à 720.

Digitized by Google

vous payer qu'à demi la dette de son bon vouloir et de son attachement. A peine avait-il eu le temps d'écrire un rapport de poésie et de vous faire une lecture, lorsque vous avez appris son départ pour ce nouveau poste heureusement voisin de nous, et avec espoir de retour.

Il fallait combler ces vides sans retard, et vous le fîtes dans une assemblée qui réunit plus des trois quarts des membres, preuve sans réplique de votre vitalité. Ce fut donc par de nombreux suffrages qu'entra parmi vous M. Froussard, conservateur des Hypothèques, déjà correspondant et exact à nos réunions, collaborateur des revues de la province et auteur d'études biographiques champenoises publiées ou en préparation. — Le même accueil était réservé à M. l'abbé Haudecœur, professeur au petit Séminaire, naguère bénédictin de fait et de droit, resté tel par vocation pour les études historiques, et dont l'érudition puisée aux sources des grands dépôts de Londres et de Paris nous promet un utile et actif collaborateur.

Vous avez élu deux membres honoraires en même temps que vos nouveaux titulaires, d'abord M. le Président Senart, resté uni par tant de titres honorables à notre ville, puis un membre de l'Institut, M. Léopold Delisle, administrateur général de la Bibliothèque nationale, qui voulut bien d'avance nous donner, avec l'appui de son nom, une part active de collaboration, et qui répondit à nos vœux par la plus encourageante adhésion (1).

Parmi les membres correspondants, vous avez éprouvé cinq pertes, et votre liste voit disparaître des noms chers à vos anciens et connus par leurs œuvres historiques

(1) Voir en appendice la lettre de M. Léopold Delisle.

Digitized by Google

ou littéraires. Le premier est un vieux Rémois, M. Jules de Vroil, petit-fils par sa mère de M. le vicomte Ruinart de Brimont, et habitant la plupart du temps son château de Rocquincourt ; il avait gardé un véritable culte pour nos travaux et assista avec la plus louable régularité à toutes nos séances publiques. Non content d'avoir transmis à l'Académie des communications sur des questions agricoles ou d'économie politique, il se plut à prendre un bon rang parmi les lauréats de ses concours, et personne de nous n'oubliera son *Étude sur Clicquot-Blervache,* publiée chez Guillaumin, ni ses *Essais sur Maurice Le Tellier,* recueillis par la *Revue de Champagne* (1). Affable et hospitalier comme il fut pour ses confrères, nous devons bien à sa mémoire un souvenir de gratitude en même temps que nos profondes condoléances à sa famille.

Nos autres confrères décédés sont M. Jules Remy, de Louvercy (Marne), explorateur des contrées lointaines, naturaliste connu et historien estimé de ses voyages (2); — M. Félix Liénard, secrétaire perpétuel de la *Société philomatique de Verdun,* fondateur et administrateur du Musée de cette ville; — M. Émile Jolibois, ancien professeur d'histoire, originaire de la Haute-Marne, décédé archiviste honoraire du Tarn, lauréat de notre Académie en 1847 pour son *Histoire de Rethel,* dont M. Henri Paris proclama le mérite (3); —

(1) Tomes IV, V et VI, années 1878 et 1879.

(2) Voir le *Courrier de la Champagne* du 5 décembre 1893.

(3) Emile Jolibois, né à Chaumont (Haute-Marne), en 1813, professeur d'histoire dans plusieurs villes de Champagne, puis archiviste du Tarn, mort archiviste honoraire à Albi en 1894. — Ses principales publications sont : *La Haute-Marne ancienne et*

Digitized by Google

enfin M. de Tanouarn, dont nous avons connu le talent poétique, souple et nerveux par les communications de M. Soullié, et dont nous avons reçu récemment le poème *Cybèle*, à titre d'hommage posthume adressé par son fils.

Nous avons, en outre, à regretter le départ de Reims de deux autres correspondants : M. Amédée Jubert, avocat et publiciste, actuellement à Angers, et M. le colonel Chariot, directeur du Génie, si assidu par goût à nos réunions et qui ne nous oubliera point à Arras.

Pour remplacer ces honorables confrères, vous avez élu comme nouveaux correspondants M. le capitaine Espérandieu, à Marseille, — M. de Florival, président du Tribunal de Péronne, — M. le comte Fremy, à Paris, — M. N. Kharousine, publiciste, à Moscou, — M. l'abbé Péchenart, à Sillery, lauréat de notre concours d'histoire, et enfin, M. le commandant Simon, à Fismes, qui s'était fait à l'avance notre obligeant collaborateur en nous montrant les curiosités de ses collections.

J'ai, pour finir, Messieurs, à vous faire part officiellement d'une élection à l'Institut, bien flatteuse pour la ville de Reims et le pays rémois.

M. Théodore Dubois, élève de notre ancien doyen, M. Fanart, et d'autres maîtres de la capitale, rattaché pour toujours à notre Académie mieux que par le titre de correspondant, par sa dédicace de la *Marche héroïque de Jeanne d'Arc* inaugurée ici même en 1888, déjà professeur au Conservatoire de Musique, est devenu le successeur de Gounod à l'Académie des Beaux-Arts. Je

moderne, in-4°, 1861. — *Histoire de Rethel*, in-8°, 1846. — *Histoire de Chaumont*, in-8°, 1856. — *Chronique de Grancey*, in-8°, 1857. — *Chroniques de l'Évêché de Langres*, etc.

Digitized by Google

n'ai qu'à rapprocher ces deux noms pour provoquer vos applaudissements dans un commun sentiment d'admiration et d'espérance.

Digitized by Google

DIRECTION DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Paris, 8 janvier 1894.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MONSIEUR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,

Je suis profondément touché de l'honneur que vous m'avez fait en inscrivant mon nom sur la liste des Membres de l'Académie nationale de Reims. Je vous en remercie d'autant plus vivement que mon seul titre à une pareille distinction est l'estime que m'ont inspirée de longue date vos publications, et que partagent tous mes confrères du Comité des Travaux historiques.

La Ville de Reims a le droit d'être fière de ses annales, de ses monuments, de sa bibliothèque, de ses archives, de ses musées. Mais elle doit aussi se féliciter d'avoir une Compagnie savante qui s'est consacrée avec tant de persistance et de succès à la conservation de glorieux souvenirs, et à la mise en lumière d'inappréciables trésors historiques et artistiques. C'est un grand honneur pour moi que d'être affilié à une association qui remplit si dignement une mission de cette importance. Je voudrais avoir l'occasion de vous témoigner quel prix j'y attache. Aujourd'hui, je ne puis que vous exprimer ma reconnaissance en vous priant, Monsieur le Président et Monsieur le Secrétaire général, de vouloir bien être l'interprète de mes sentiments auprès de nos confrères.

Avec mes remerciements les plus sincères, je vous prie, Monsieur le Président et Monsieur le Secrétaire général, d'agréer l'assurance de ma haute considération et de mon entier dévouement.

Signé : L. DELISLE.

Monsieur le Président et Monsieur le Secrétaire général de l'Académie nationale de Reims.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS D'HISTOIRE

Par M. THIRION, Membre titulaire.

En rendant compte à l'Académie des travaux qui ont été soumis à son appréciation, c'est un plaisir pour le Rapporteur que de faire ressortir tout d'abord les progrès d'ensemble qui lui paraissent avoir été réalisés. Il est deux choses que les auteurs semblent de mieux en mieux comprendre : la première, c'est que, si toute monographie suppose des notions générales, elle ne doit pas servir de prétexte à l'étalage des connaissances de seconde main que l'on a dû acquérir; qu'il faut se contenter de faire sentir qu'on les possède, de la même manière que l'on montre que l'on sait la grammaire : en évitant de commettre des barbarismes, d'un côté, et, de l'autre, en sachant distinguer les époques et les temps. La deuxième, c'est qu'il faut, avec le fond, soigner suffisamment la forme, pour donner aux diverses parties de l'ouvrage les proportions à peu près justes qu'elles doivent avoir, et ne pas céder à la tentation facile de développer outre mesure les parties sur lesquelles on a des renseignements plus abondants que vraiment utiles, à cet amour des textes qui fait que, non content de les indiquer ou de les donner en note, comme il convient, on en alourdit considérablement l'ensemble même de son travail. C'est ainsi que, par l'influence de l'Académie, de meilleures méthodes his-

Digitized by Google

toriques se répandent autour d'elle. Dans quelque mesure que nous y ayons participé, nous ne pouvons tout d'abord que nous en féliciter et féliciter les auteurs des améliorations qu'à cet égard ils ont su réaliser.

Pourquoi faut-il, dès le début, joindre à ceci l'expression d'un regret? Parmi les sujets que l'Académie avait indiqués, le plus brillant et celui qui touchait le plus directement l'histoire même de Reims a été négligé. Nous n'avons rien reçu sur la vie de l'archevêque Robert de Lenoncourt. C'était pourtant l'un des plus intéressants chapitres de l'histoire de la Renaissance à Reims. L'unité même du sujet était fournie par la personne de ce prélat éclairé qui, dans un cercle plus restreint, jouait le rôle qu'ont tenu avec tant d'éclat devant l'Europe d'alors les Nicolas V, les Jules II et les Léon X. Est-ce l'importance du sujet et la nécessité de recherches étendues, qui ont fait reculer les amateurs? S'il n'y a là qu'un retard, et s'il doit nous amener dans la suite un Robert de Lenoncourt plus complet et digne de figurer dans nos *Mémoires*, nous pouvons, cette année encore, nous consoler. Rien, en effet, ne saurait être plus loin de notre esprit, que de pousser les auteurs à ces compositions rapides qui visent bien plus à avoir une apparence de fin qu'à être complètes, et souvent n'arrivent ni à l'un ni à l'autre de ces résultats. S'il est une qualité que demande un travail historique, si modeste qu'il soit, c'est bien la patience. Nos concours ont nécessairement, par la force des choses, une date précise. Mais ils se renouvellent tous les ans. Que l'auteur de *Robert de Lenoncourt,* s'il en existe un à l'heure actuelle, ce que nous souhaitons, achève donc à loisir l'étude de son sujet, et qu'il nous apporte dans la suite un portrait fidèle de l'illustre prélat, dont tous les

Digitized by Google

traits soient achevés et non indiqués par des promesses de développement de chapitres à venir.

Deux monographies de communes nous ont été présentées, celle de la commune de Berru et celle de la commune de Haybes (Ardennes). La monographie de Berru est celle qui justifie le mieux, en général, ce que je disais tout à l'heure des progrès réalisés par les auteurs. L'histoire de cette commune y est en effet étudiée avec soin, depuis ses origines jusqu'à nos jours. L'auteur, évidemment, connaît et aime son sujet, ce qui est la meilleure disposition pour le traiter. Il sait assez de l'histoire générale du passé, pour expliquer clairement les institutions locales sans tomber dans des développements inutiles. Le mont de Berru, par sa situation isolée au milieu d'une grande plaine, a dû, naturellement, servir de refuge aux premières populations qui ont habité le pays. C'était une forteresse toute désignée aux temps de la pierre et du bronze, comme ce l'est encore en notre temps d'artillerie à longue portée et de canons à tir rapide.

L'auteur, dans un chapitre intéressant, où il nous met au courant de ses propres découvertes, nous indique les sépultures, les traces de leur existence et de leur genre de vie, qu'ont laissées dans le mont de Berru les populations gauloises, et, sans doute aussi, antérieures aux Gaulois, puisque nous savons que ce n'est qu'assez tard que nos ancêtres se sont établis dans le pays qui est devenu leur patrie définitive. Puis il nous montre Berru sous le régime féodal, devenu, par achat, possession seigneuriale du chapitre de Reims, et nous fait le tableau de l'organisation de la justice et des charges qui pesaient sur les habitants. Ici, rien de particulier. La situation de Berru était semblable à celle de la plu-

Digitized by Google

part des villages du pays, dont beaucoup, d'ailleurs, avaient aussi pour seigneurs des corporations ecclésiastiques. L'histoire contemporaine de la commune termine cet exposé, qui n'est certes pas dépourvu de mérite, mais qui pourrait être meilleur avec quelques corrections. Sans parler de certains détails d'exécution matérielle qu'il est fort aisé de rectifier, on peut laisser de côté les romans invraisemblables sur l'ancienne histoire du pays, dont l'auteur fait le résumé dans son avant-propos. Ce sont de pures fables qui n'ont pas même le mérite de nous rapporter quelques bribes de légendes, ayant été très probablement fabriquées de toutes pièces au XV^e^ ou au XVI^e^ siècle. Parmi les quelques erreurs à relever dans l'ouvrage, je noterai celle-ci, que l'auteur (p. 91 à 97) prend pour des habitants de Berru des gens qui portent le nom de ce village ou y possèdent des propriétés. Le fait que leurs démêlés sont jugés par l'échevinage de Reims et que le procès est relaté dans le livre rouge, montre qu'il s'agit d'habitants de Reims. La capitation, dont il place l'établissement en 1760 est un impôt plus ancien. Il a été établi par Louis XIV. Enfin, il serait bon de retoucher le style et de faire disparaître un certain nombre de répétitions. Tel qu'il est, cependant, ce travail constitue une contribution très estimable à l'histoire locale, et l'Académie est heureuse de le reconnaître en décernant à son auteur, M. Bosteaux-Paris, une médaille d'or de cent francs.

Avec la monographie de Haybes, nous passons du voisinage de Reims à la frontière du département des Ardennes. L'auteur en a fourni de nombreux documents relatifs à l'histoire politique et religieuse de la commune qu'il étudiait. Ces documents sont peut-être un peu

Digitized by Google

entassés, et il serait bon d'y introduire un peu plus de clarté en en élaguant le superflu; mais ils n'en sont pas moins très intéressants pour l'histoire de ce pays, du moins en ce qui concerne le passé, car c'est surtout à la période contemporaine que le travail me paraît s'étendre outre mesure. Telle qu'elle est, l'étude sur Haybes sera utile à ceux qui voudront se rendre compte des institutions de cette région des Ardennes, et l'Académie décerne à son auteur, M. l'abbé Antoine, curé de Vireux-Molhain, une médaille d'argent de 1re classe.

Nous arrivons maintenant aux travaux présentés hors concours. Le plus important, ne fût-ce que par son volume, est un ouvrage sur les *Coutumes funéraires du pays rémois*. On peut dire que l'auteur a étudié avec amour ce sujet funèbre, car, dans les 438 pages que contient son travail, tout a été passé en revue : cimetières gaulois, gallo-romains, du moyen âge et des temps modernes, jusques et y compris les cimetières actuels de l'Est et de l'Ouest; inscriptions funéraires de toutes les anciennes paroisses, cérémonies ecclésiastiques et autres, accompagnant l'inhumation et même la précédant. L'auteur, en effet, n'a pas négligé de nous rapporter, d'après Bidet, cet usage de l'ancien Conseil de ville rémois, d'après lequel une délégation de conseillers allait présenter les adieux du Conseil au Lieutenant des habitants sur le point de mourir. Il nous rapporte également, d'après Bidet, les cérémonies prescrites pour l'enterrement du premier magistrat municipal mourant dans l'exercice de ses fonctions, ce qui, je crois, n'arriva qu'une fois. On peut dire que rien de ce qui pouvait avoir quelque rapport au sujet n'a été laissé de côté, et, à part un peu de confusion dans l'ordre des matières, surtout au début, confusion difficile à éviter

Digitized by Google

avec une pareille masse de documents, l'ensemble est intéressant, pour ceux du moins qui pourront goûter cette littérature sans se sentir l'âme par trop assombrie. Outre quelques erreurs de détail, que je ne voudrais pas relever, il est une chose que je voudrais rappeler à l'auteur, c'est que, dans un ouvrage de ce genre, il faut toujours indiquer où l'on a pris ses renseignements, afin qu'ils puissent être vérifiés. L'omission de ce détail ôte son prix à tout travail d'érudition. Il sera, pour le publier, nécessaire de combler cette lacune, et en même temps, d'y joindre une table qui y rende les recherches possibles, le tout, indépendamment d'autres corrections. Toutefois, l'Académie, reconnaissant ce que les *Coutumes funéraires du pays rémois* renferment de recherches et de travail méritoire, décerne à son auteur, M. Védie-Jacquart, une médaille d'or de cent francs.

Nous passons à un genre plus gai avec la brochure intitulée : *Le Loyalisme des Sédanais,* œuvre de M. Stéphen Leroy, professeur d'histoire au Collège de Gray. Il s'agit ici, en effet, des réceptions par lesquelles les Sédanais célébraient le passage des personnages de marque. Le titre ne correspond donc pas très bien à la matière. Ces fêtes quasi-obligatoires n'ont, en effet, pas grand'chose de commun avec le loyalisme, et on les retrouve un peu dans toutes les villes de l'ancien temps. Au XIV^e^ et au XV^e^ siècle déjà, toutes les villes de la Champagne offrent du vin du pays ou de Beaune à tous les visiteurs de quelque importance. S'il s'agit de personnages, on va jusqu'aux cadeaux de linge et même, mais c'est plus rare, d'argenterie. Ces choses étaient de style. Le vrai titre du Mémoire serait donc : *Les Réceptions officielles à Sedan.* Ceci dit, le Mémoire est écrit d'un style facile. Je n'ai pas besoin de rappeler

Digitized by Google

que l'auteur a toutes les connaissances générales nécessaires; il me paraît même en avoir plus encore, et l'on voit du reste qu'il a l'habitude du style et de la composition historiques. L'Académie lui accorde une médaille d'argent.

M. Armand Bourgeois, dont le nom vous est connu, a adressé à l'Académie la copie de la correspondance du commandeur d'Estourmel, correspondance trouvée au château de Brugny. Dans une courte préface, M. Bourgeois nous explique comment cette correspondance est venue entre ses mains, et quelle était la personnalité du commandeur d'Estourmel, auquel, pour le reste, il a préféré laisser la parole. Le commandeur d'Estourmel, chevalier de l'ordre de Malte, était en somme, c'est ce qui ressort de plus clair de sa correspondance, entré dans l'ordre de Saint-Jean sans aucune vocation et par pur arrangement de famille. On connaît assez, à cet égard, ces tristes pratiques de la noblesse française contre lesquelles, dès le XVII^e^ siècle, tonnait inutilement Bourdaloue. Eût-il eu de la vocation, du reste, qu'elle serait vite tombée, car on voit assez par ses lettres, ce que l'on sait suffisamment par ailleurs, que l'ordre était tombé dans la plus profonde décadence, et qu'il n'existait plus que pour la parade. Ses chevaliers ne savaient même pas conduire les galères qu'on leur donnait à commander, et devaient, sur ce point, s'en rapporter à leurs officiers mariniers.

Quant à leurs expéditions, on peut en juger par les deux auxquelles le commandeur d'Estourmel a pris part : la première, en 1783, pour aller secourir Messine ravagée par un tremblement de terre. Le bailli de Freslon, qui dirigeait cette expédition assurément fort pacifique, n'eut même pas la capacité nécessaire pour

Digitized by Google

savoir s'entendre avec les autorités napolitaines, d'ailleurs négligentes et malhonnêtes, et dut s'en retourner sans avoir rien fait. Le chevalier d'Estourmel, lui, se consola en allant visiter l'Etna (le goût contemporain des excursions commençait à naître) et, non loin de l'Etna, certain prince sicilien auquel son secrétaire avait fait une réputation d'érudit de premier ordre. Ayant une grande fortune et le talent de ne pas compromettre ses écrits par ses discours, le prince méritait assurément sa grande réputation, que, pourtant, le commandeur d'Estourmel ne paraît pas suffisamment respecter. L'année suivante, M. d'Estourmel assiste, sur une galère de Malte, au bombardement d'Alger par une escadre espagnole. On ne paraît pas s'être fait beaucoup de mal. M. d'Estourmel affirme que l'amiral espagnol était peu capable. C'est, en pareil cas, ce que les alliés disent l'un de l'autre. Toujours est-il que cette dernière expédition semble avoir épuisé l'ardeur guerrière du chevalier, qui n'a d'autre distraction à Malte que sa correspondance avec sa mère, qu'il aime beaucoup, et qu'il ne rêve que de revoir à Reims, où elle habite. On ne s'étonnera donc pas que la fin de sa correspondance nous le montre sollicitant avec ardeur auprès de Louis XVI une commanderie qu'il finit par obtenir, et qui l'eût rendu complétement heureux si la Révolution ne fût venue bouleverser une carrière que la sagesse familiale avait si bien organisée. Mais pouvait-on prévoir ces choses-là?

L'Académie accorde à M. Armand Bourgeois, pour l'envoi de cette correspondance, une médaille d'argent.

Digitized by Google

Première annexe au Rapport d'Histoire.

L'Académie a reçu, hors concours, deux Mémoires scientifiques, l'un intitulé : *Étude sur le compas linéaire, nouvel élément géométrique ;* l'autre : *Étude sur les angles plans, les polygones et les parallèles,* qui témoignent de recherches et d'efforts méritoires. Mais ils n'aboutissent, l'un et l'autre, à aucun résultat. Ils révèlent néanmoins certaines facilités de raisonnement qui permettraient peut-être à leurs auteurs de s'exercer avec fruit sur d'autres sujets moins ingrats.

Deuxième annexe au Rapport d'Histoire.

M. Coutin, sculpteur, a présenté à l'Académie des carreaux de dallage à figures, exécutés pour l'église de Witry-les-Reims, dans le style des dalles à dessins qui décoraient autrefois l'église Saint-Nicaise. Ces dessins étaient en plomb incrusté dans de la pierre dure. Pour obtenir un résultat analogue par un procédé moins coûteux et accessible aux modestes budgets des églises de campagne, M. Coutin, de concert avec M. Bacchini, cimentier, a trouvé, après différents essais, un ciment qui devra être plus dur que la pierre et prendra différentes couleurs, par lesquelles il reproduira le dessin des incrustations en plomb, noir sur fond gris, avec des encadrements rouges. Les sujets imaginés par M. Coutin, dans les quatre dalles qui ont été exécutées, ont été empruntés aux travaux ordinaires des habitants des campagnes, moissonneurs, vignerons. La pose et le

Digitized by Google

costume des personnages ont mérité les éloges de la Commission. Le mobilier demanderait peut-être des recherches plus approfondies pour la forme à lui donner. Mais, en somme, ce qui nous a été présenté par M. Coutin est réellement digne d'éloges.

Votre Commission, Messieurs, a pensé que, malgré l'apparence très satisfaisante de ces pavés en ciment, elle ne pouvait, dès aujourd'hui, accorder une récompense aux inventeurs, parce que ce n'est qu'après un très long usage qu'on peut être certain de leur solidité. Mais elle a cru devoir accorder une médaille d'argent à M. Auguste Coutin pour le dessin des personnages en style du XIII^e^ siècle, ainsi que pour les divers ornements qui les accompagnent.

Digitized by Google

SCIENCES

RAPPORT par M. H. MICHAUT, Membre titulaire.

Parmi la série des propositions qui constituent la géométrie élémentaire, il s'en trouve une dont la démonstration a toujours paru irréalisable. On montre facilement que, par un point, on peut faire passer une ligne droite, parallèle à une autre ligne droite donnée ; mais on n'arrive pas à prouver qu'il n'est possible d'en faire passer qu'une seule. Depuis plus de vingt siècles, les géomètres demandent qu'on veuille bien l'admettre sans discussion. C'est là ce qu'on appelle le *Postulatum d'Euclide*.

L'enseignement de la géométrie comporte donc une certaine lacune. Il faut le reconnaître, sans en exagérer l'importance. La démonstration d'une vérité si peu douteuse semble, en effet, presque superflue. Au besoin, l'étude de la géométrie analytique suffirait à lever tous les scrupules.

Quoi qu'il en soit, l'Académie a reçu deux Mémoires ayant tous deux pour objet de convertir le Postulatum en Théorème.

La même tentative a été renouvelée souvent. Cette fois encore, l'échec est complet. La difficulté est déplacée mais non résolue : elle est plutôt aggravée. On ne peut pas signaler d'autre résultat.

Le premier Mémoire, qui porte la devise : *Labor improbus omnia vincit*, et qui a pour titre : *Étude sur le Compas linéaire*, procède par la théorie des triangles

Digitized by Google

semblables. Les déductions s'enchaînent assez bien; mais l'auteur se fait de grandes illusions s'il se figure que la proposition fondamentale servant de base à toute cette théorie est réellement démontrée. Le raisonnement qui la justifie paraît sans valeur.

Le second Mémoire a pour titre : *Étude sur les Angles plans, les Polygones et les Parallèles,* et pour devise : *Cherchez et vous trouverez.* L'auteur prétend faire adopter pour mesure d'un angle la surface de plan infiniment grande, comprise entre les côtés de cet angle, indéfiniment prolongés. L'idée est au moins singulière et son mérite nous échappe, d'autant plus qu'il est impossible d'introduire dans la géométrie la notion des grandeurs infinies sans en fausser absolument le caractère.

Est-il d'ailleurs bien évident que deux surfaces infinies sont identiques, quand leur différence est représentée par un polygone d'étendue limitée? Dans la forme où elle est présentée, cette proposition, malgré quelque apparence de démonstration, ne peut pas satisfaire l'esprit. Tout le monde estimera que le *Postulatum d'Euclide* est d'une vérité beaucoup plus certaine.

En résumé, ces deux Mémoires n'aboutissent à rien. Ils ne méritent donc, ni l'un ni l'autre, aucune récompense.

Digitized by Google

SCIENCE ET INDUSTRIE

RAPPORT sur le Dallage en Ciment, exécuté à l'imitation de ceux de Saint-Nicaise par MM. Coutin et Bacchini, de Reims, par M. Ch. Givelet, *Membre titulaire.*

Depuis cinquante ans, environ, un certain nombre d'amateurs, et d'artistes surtout, se sont épris des œuvres des siècles passés. Pour les églises, c'est au moyen âge et dans les grandes basiliques que les architectes et les artistes vont puiser leurs inspirations. Les églises rurales, elles-mêmes, s'en ressentent dans leurs réparations, mais c'est surtout lorsqu'elles sont entièrement réédifiées qu'on reconnaît que les idées artistiques puisées dans les anciens monuments ont présidé à leur construction.

Je ne veux pas dire que le moyen âge a toujours été parfaitement imité, le manque de ressources, la faiblesse humaine qui nous porte presque toujours à croire que nous faisons mieux que nos devanciers, ont fort souvent été la cause d'innovations regrettables ; mais cependant, auprès de ce côté faible, il y a d'heureuses exceptions, comme nous allons le voir.

L'église de Witry-lès-Reims vient d'être entièrement reconstruite. La tour, surmontée de sa flèche, est seule restée de l'ancienne église. Le style choisi pour la réédification de ce monument fut celui du XIII^e^ siècle. Un jeune Rémois, M. Auguste Coutin, sculpteur attaché au

Digitized by Google

chantier de la cathédrale, travailla aux chapiteaux du nouvel édifice. Il fit ensuite le maître autel, dont l'approbation du plan lui avait été donnée par l'inspecteur diocésain, M. Thiérot, qui fut l'architecte de l'église de Witry.

Par son intelligence et ses travaux très finement exécutés notre jeune artiste, M. Coutin, avait attiré l'attention de M. l'abbé Bonnaire, curé de Witry. Aussi, ce fut à M. Coutin que M. le Curé confia son projet de dallage pour le sanctuaire de sa nouvelle église. M. Bonnaire, ancien vicaire de Saint-Remi de Reims, avait souvent, pendant son vicariat, examiné et admiré les dalles provenant de Saint-Nicaise, recueillies en partie dans la vieille église bénédictine.

Il est inutile de dire avec quelle joie M. Coutin entendit le récit du projet de M. Bonnaire, à qui il promit immédiatement son concours. Notre jeune artiste voulut que son nom, déjà attaché à ce gracieux édifice, le fût davantage encore.

Ayant compris que l'exécution de pavés semblables à ceux de Saint-Nicaise, dont toute l'ornementation est en plomb remplissant les traits gravés dans la dure pierre de liais, ayant compris que la dépense dépasserait les ressources dont M. l'abbé Bonnaire pouvait disposer pour cet objet, M. Coutin s'attacha alors à trouver un moyen économique, qui, sans être la copie servile du dallage ancien, offrirait quelque chose d'analogue par ses contours et ses dessins. M. Coutin soumit alors ses idées à un cimentier, M. Albert Bacchini. Ils s'associèrent, travaillèrent ensemble, firent différents essais pour créer un ciment plus dur que la pierre.

Voici donc une heureuse découverte, si ce ciment donne tous les résultats que ses auteurs en attendent.

Digitized by Google

Elle va permettre aux monuments ruraux, et même aux églises des villes, d'imiter le carrelage jusqu'ici adopté seulement dans les grandes églises.

Nos artistes soumettent donc en ce moment à l'examen et au jugement de l'Académie des pavés en ciment dont la solidité, disent-ils, dépasserait celle de la pierre (1).

Nous avons aujourd'hui la preuve de la solidité de certains ciments dans celui de la chapelle absidale du Saint-Sacrement, à la cathédrale, dont le dallage fut fait avec un ciment incrusté dans la pierre, il y a trente-cinq ans environ.

Par un procédé qui leur est personnel, ces Messieurs imitent les incrustations de plomb des pavés des XIII^e^ et XIV^e^ siècles par un ciment semblable à celui de la dalle, dont il ne diffère que par la couleur.

Cet ensemble se compose de trois tons : le gris pour les fonds, le noir pour les personnages, l'ornementation variée des demi-pavés et celle des petits losanges, enfin le rouge pour le contour des médaillons. Sont encore rouges, les filets d'encadrement des bandes qui séparent les grands losanges en rejoignant les petits pavés placés à chaque angle des grands. Une ligne noire d'un très bon effet lie entre eux les différents morceaux et indique le bord extérieur de chacune des pièces.

Le choix des sujets est emprunté aux travaux ordinaires des habitants des campagnes, et particulièrement de ceux de Witry ; quatre dalles seulement ont été exécutées. Dans la première on voit un moissonneur qui,

(1) Faisaient partie de la Commission d'examen, MM. Ch. Givelet, l'abbé Cerf, Ed. Lamy, le Président et le Secrétaire général de l'Académie.

Digitized by Google

à l'aide d'une faucille, coupe les épis dont il fait de petites bottes. Un soleil rayonnant éclaire cette scène. Dans la seconde, notre moissonneur aiguise sa faulx pour continuer d'abattre, suivant l'usage du XIIIe siècle, la paille qui a porté l'épi. Son travail est déjà commencé, car on voit quelques brins de paille jetés à terre près de lui. Le troisième pavé nous montre un boulanger faisant sa pâte dans un pétrin. Le quatrième et dernier losange a rapport aux vendanges. Un homme, dans une cuve, foule aux pieds les raisins qui la remplissent.

L'ensemble de ce dallage se composera de vingt sujets complets et différents les uns des autres, représentant les principaux travaux de l'agriculture et de la viticulture. Le but que j'ai eu en vue, dit M. l'abbé Bonnaire, c'est de représenter les scènes qui ont des rapports avec le pain et le vin du sacrifice eucharistique.

Avec les quatre sujets déjà traités, voici la nomenclature de ceux qui devront compléter l'ensemble.

Pour le pain, le laboureur et sa charrue, le semeur, la herse, le lieur de bottes, la mise des bottes en tas, le chargement d'une voiture, deux ou trois meules, le battage sur le sol, le van en osier, le moulin à vent, le four du boulanger.

Pour le vin, le vigneron travaillant sa vigne, la vendange, le pressoir, un cellier avec des tonneaux.

La pose et le costume des personnages des quatre dalles en ce moment terminées, ont mérité les éloges de la Commission.

Le mobilier demanderait peut-être des recherches plus approfondies pour la forme à lui donner, mais en somme, ce qui nous a été présenté par M. Coutin est réellement digne d'éloges.

Digitized by Google

Votre Commission, Messieurs, a pensé que, malgré l'apparence très satisfaisante de ces pavés en ciment, elle ne pouvait, dès aujourd'hui, accorder une récompense aux inventeurs, parce que ce n'est qu'après un très long usage qu'on peut être certain de leur solidité. Il faut longtemps aussi pour avoir la garantie qu'il ne se produira pas de fissures dans les pièces, et que celles-ci se raccorderont toujours bien entre elles. Enfin, il se pourrait encore que l'humidité, la sécheresse ou le frottement fissent sentir leur influence sur ce nouveau ciment employé comme dallage.

Pour tous ces motifs, la Commission a jugé à propos de ne pas s'occuper de la valeur et de la durée du ciment, cette invention étant de date trop récente encore. Elle a cependant cru devoir accorder une médaille d'argent à M. Auguste Coutin, pour le dessin des personnages en style du XIII^e^ siècle, ainsi que pour les divers ornements qui les accompagnent.

Digitized by Google

Digitized by Google

CAÏN

Lecture par M. HENRI RICHARDOT, Membre correspondant.

Or, Caïn regardait l'holocauste d'Abel.....
Tel un haut peuplier qui lève vers le ciel
Sa cime vacillante, il voyait la fumée
Monter paisiblement, colonne parfumée,
Au faite épanoui comme un dais dans l'air bleu.
Le bûcher crépitait, et les langues de feu
S'entrelaçant autour des branches et des herbes
En un rouge faisceau réunissaient leurs gerbes,
Moisson bénie et douce au cœur de l'Éternel.

Et Caïn regardait le bûcher fraternel.

Non loin, le sien dressait ses murailles énormes ;
Là, les pins résineux, les érables, les ormes,
Les cèdres, au sol vierge arrachés tout entiers,
Les platanes touffus et les chênes altiers,
L'un sur l'autre entassant leurs troncs et leurs branchages,
Comme une haute tour aux monstrueux étages,
De leurs vastes débris couvraient le roc sacré.

Pendant quatre longs jours Caïn avait erré
Par les forêts d'Hébron. Loin des sentes connues,
Quatre jours il avait, sur ses épaules nues
Que déchiraient les nœuds des troncs amoncelés,
Haletant comme un bœuf sous les jougs accouplés,
Des rives du Phuscion et des forêts prochaines
Porté sur le haut lieu les cèdres et les chênes,
Et, satisfait enfin du labeur terminé,
Montrant d'un doigt railleur son frère prosterné :

Digitized by Google

« Regarde, avait-il dit; que Jéhovah compare
« Et juge entre nous deux, entre le pâtre avare
« Qui sans peine ramasse au bord de la forêt
« Quelques maigres fétus que le vent balaierait
« Sans le solide abri que mon autel leur prête,
« Et moi, qui pour sa gloire ai porté sur la crête
« Au prix de mes sueurs, ces arbres dont le poids
« Formidable aurait fait craquer tes reins étroits.
« Avant que ton foyer chétif ait sur la plaine
« Jeté péniblement sa lueur incertaine,
« Je veux qu'un incendie éclaire l'horizon,
« Et, rougissant le ciel d'une nouvelle aurore,
« Apprenne à Jéhovah comment Caïn l'adore ! »

Mais, ô prodige ! en vain le vent de ses poumons
Avait-il fait trembler les cèdres sur les monts,
Vainement avait-il, parmi les feuilles sèches,
Des tisons entassés avivé les flammèches,
Sans noircir une feuille il avait vu trois fois
La torche vacillante éteinte entre ses doigts,
Et parmi les sapins à la rugueuse écorce,
La flamme tout à coup sans chaleur et sans force
Glisser sur les parois de l'immense bûcher
Comme l'eau d'une source aux pentes d'un rocher.

Et les moutons d'Abel, dispersés dans la plaine,
Blanchissaient les buissons des flocons de leur laine ;
Les bœufs d'Abel paissaient majestueux et lents,
Et les chevreaux d'Abel, dans les joyeux élans
Des amoureux combats aux rapides revanches
Se mêlaient en jouant parmi les roches blanches,
Et tout près, sous sa main, l'humble bûcher d'Abel
Portait paisiblement sa flamme à l'Éternel.

Et Caïn regardait.

Digitized by Google

Aux jours de canicule
Lorsqu'un rouge soleil gerce le sol et brûle
Les blés mûris, parfois de la brume du soir
Enfant mystérieux monte un nuage noir.
Tel au cœur de Caïn s'amoncelait l'orage. —
L'orgueilleux fils d'Adam sous le fouet de l'outrage
Redresse enfin le front, et, tout droit, vers les cieux
Impassibles tendant son poing audacieux :

« Quoi, moi, Caïn, j'aurai porté sur mes épaules
« Ces lourds entassements d'érables et de saules,
« Et quatre jours j'aurai, ployé sous ces fardeaux,
« Ensanglanté mes bras et déchiré mon dos
« Sans que ce Jehovah fasse à mon sacrifice
« L'aumône d'un regard et d'un accueil propice,
« Tandis qu'Abel railleur, sur son maigre bûcher
« Le verra comme un père indulgent se pencher !
« Le premier né de l'Homme, engendré dans l'enceinte
« Du jardin glorieux, et sorti de l'étreinte
« De deux êtres sans tache, abaisserait son front
« Devant ce frère né dans le crime et l'affront ;
« Et je dois, trop heureux d'un si juste partage,
« Seul du péché d'Adam subissant l'héritage,
« De la main qui me frappe adorer le pouvoir !
« Non ; toi qui connais tout, Maître, tu dois savoir
« Que Caïn n'a jamais redouté ta colère,
« Et jamais ne viendra t'offrir, comme son père,
« L'holocauste honteux d'un cœur qui se repent.
« Va, j'ai bien retenu la leçon du Serpent !
« Le conseil était bon qu'il donnait à la Femme.
« Où tu créas le corps, plus grand il créa l'âme,
« Et de la fange où tu pétrissais l'animal
« Stupide, inconscient et du bien et du mal,
« Bienfaiteur généreux, il a fait jaillir l'Homme.
« Que loué soit le rapt auguste de la pomme,
« Dont ta colère crut nous léguer le remord !

Digitized by Google

« Béni soit à jamais ton âpre fruit, ô Mort,
« Et bénie à jamais la désobéissance
« A qui Caïn vaincu va devoir sa vengeance ! »

Il dit, et frémissant — le tonnerre est moins prompt, —
Saisit un lourd épieu : par deux fois sur le front
D'Abel l'arme s'abat pesante ; le sang coule,
La cervelle jaillit ; sur le sable Abel roule,
Étend les bras et meurt.

Blême alors, chancelant,
Éperdu, penché sur le cadavre sanglant
De son frère, Caïn tremble devant son crime :
« Abel ! Abel ! » Trop tard ; la mort tient sa victime
Et la faux encor vierge a frappé sûrement.
Le juste a le premier subi le châtiment
Dont le Maître jaloux a frappé les fils d'Ève,
Et tandis que, debout, comme sortant d'un rêve
Horrible, Caïn reste épouvanté, soudain
Il entend une voix qui l'appelle : « Caïn,
« Qu'as-tu fait de ton frère ? »

O monts, gorges profondes,
Rochers, entr'ouvrez-vous sous lui ! Débris des mondes,
Croulez, engloutissez le fratricide !

Il fuit.
— En vain ; partout la voix du Spectre le poursuit
Implacable : « Caïn, qu'as-tu fait de ton frère ? »
Hagard, il s'enfuit à l'Occident ; plus légère
La Voix l'a précédé ; la Voix est là : « Caïn,
« Qu'as-tu fait de ton frère ? » Il fuit au Sud. En vain ;
La Voix l'attend : « Caïn, qu'as-tu fait de ton frère ? »
Sous le soleil levant, sous l'étoile polaire,
Sous les feux d'Orion, la Voix le suit toujours.

Digitized by Google

A travers les ravins où se cachent les ours,
A travers les pics noirs, aires des vautours chauves,
A travers les déserts où les grands lions fauves
Rugissent, sur les bords rocailleux des torrents,
Entre les durs granits, près des lacs transparents,
Hâve, effaré, les bras perdus dans les nuées,
L'horreur ravivant ses forces exténuées,
Ensanglantant ses pieds aux lames des roseaux,
Brûlé par les soleils et glacé par les eaux,
Il fuit; le jour, la nuit, sous le ciel, sous la terre,
Partout la Voix : « Caïn, qu'as-tu fait de ton frère ? »
Toujours ce formidable et lugubre refrain
Éternel : « Qu'as-tu fait de ton frère ? Caïn !
« Qu'as-tu fait de ton frère ? » Enfin, las, et la bouche
Écumante, Caïn se redresse farouche.

Tel un vieux sanglier, réveillé par les sons
Terrifiants du cor, à travers les buissons
Et les halliers longtemps s'enfuit la tête basse.
Il s'enfonce aux profonds marécages ; il passe
Les étangs, il se jette aux épineux fourrés,
Il franchit les ravins, les antres ignorés,
Fou, hagard, éperdu, par les monts, par la plaine,
Devant lui, sans savoir où sa course l'entraîne ;
Mais las enfin toujours d'entendre sur ses pas
Sonner ce cor maudit qui ne le quitte pas,
L'œil rouge, les jarrets affermis, il s'arrête
Honteux d'avoir pu fuir, et terrible, tient tête
A la meute des chiens. Ainsi le meurtrier
S'arrête tout à coup, et loin de supplier,
Puisant dans sa terreur une suprême audace :
« Suis-je son gardien ? » hurle-t-il.

Dans l'espace
Il se fit un profond silence ; tous les bruits
Cessèrent : les lions au fond de leurs réduits,

Digitized by Google

Les serpents sous les rocs, les aigles sur les cimes,
Les torrents débordés grondant dans les abîmes,
La montagne et le fleuve, et la plaine, et le bois,
Tout se tut dans l'attente énorme de la Voix.
Et la Voix dit : « Caïn, meurtrier de ton frère,
« Sois maudit à jamais ! maudit par cette terre
« Qui but le sang du juste épandu sur son sein.
« Qu'elle soit à jamais fermée à l'assassin !
« Fuis et cherche, maudit, l'asile tutélaire
« Où déjà ne t'ait pas précédé ma colère ! »

Les cheveux hérissés et les yeux agrandis
Par la terreur, Caïn de ses deux bras raidis,
Contre le Dieu jaloux misérable refuge,
Tentait de repousser l'inexorable Juge.
Vains efforts : un pouvoir étrange et souverain
Comme un flexible jonc tord ses membres d'airain.
Tremblant et veule, il tombe à deux genoux, et blême :
« Si vous laissez sur moi peser cet anathème,
« Où fuirai-je ? dit-il. Quiconque me verra
« Se jettera sur moi, Seigneur, et me tuera. »
Et la Voix répondit : « Je graverai mon signe
« Sur ton front ; nul mortel ne touchera l'indigne
« Que s'est réservé Dieu ! Qui portera la main
« Sur toi sera maudit ; qui frappera Caïn
« Sera puni sept fois au double ! »

Dans les plaines,
Voilà pourquoi, couchés à l'ombre des grands chênes,
Longtemps les fils de Seth, en gardant leurs troupeaux,
Virent passer un grand vieillard, vêtu de peaux,
Qui marchait tête basse, et dont les tempes chauves
Par instants dans la nuit lançaient des lueurs fauves.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DE POÉSIE

Par M. ALBERT BENOIST, Membre titulaire.

Après les beaux vers que vous venez d'entendre lire avec une chaleur si communicative par M. Richardot, c'est une tâche ingrate, Messieurs, de vous entretenir d'œuvres qui, pour la plupart, ne sont, à les juger un peu sévèrement, que des bégaiements d'enfants, et dont les meilleures vous paraîtront encore faibles, si vous faites une comparaison. Ma critique en sera forcément plus sévère. Je souhaite donc que ceux dont je vais être obligé, malgré mon désir d'être indulgent, de disséquer impitoyablement les vers, n'en veuillent pas trop à votre Rapporteur, et ne soient pas pour lui, simple porte-parole de l'Académie, le *genus irritabile vatum* dont parle Horace.

L'Académie avait choisi, cette année, comme sujet du concours de poésie la *Conversion de Clovis et des Francs,* en indiquant aux concurrents qu'ils devaient avoir en vue la célébration prochaine à Reims du 14e centenaire du baptême de Clovis. Cinq pièces nous ont été présentées ; mais aucune n'a paru à l'Académie digne du prix proposé.

J'éliminerai tout d'abord un poème très court dont l'auteur a pris pour devise deux vers de Déroulède :

> Le Seigneur t'a bénie entre toutes les terres,
> O ma terre ! et les fruits de tes flancs sont bénis !

Digitized by Google

Que n'a-t-il mieux imité son modèle ? J'aurais davantage à vous parler de lui.

Un autre auteur, qui cache son nom sous un vers de Racine, a illustré son œuvre de calques empruntés pour la plupart à des ouvrages d'archéologie. Son poème indique une certaine connaissance des temps mérovingiens et des efforts qui ne sont pas sans mérite, mais qu'il serait peut-être préférable de consacrer à une tâche plus en rapport avec les facultés de l'auteur. Car, à force d'étudier sans doute le milieu qu'il voulait décrire, il a un peu oublié la langue du nôtre ; et c'est dans un français souvent trop rude qu'il narre les préliminaires du mariage de Clovis, laissant de côté le reste du sujet proposé.

L'auteur qui signe : « Dieu de Clotilde, sauvez la France ! » n'encourt pas ce dernier reproche ; il a traité tout le sujet. Mais, en fait de poésie, la quantité importe peu :

Un sonnet sans défaut vaut seul un long poème. (Boil.)

Et ici, peut-on même employer le mot de poème pour désigner la mise en vers monotones d'un récit emprunté à quelque cours d'histoire à l'usage de la jeunesse?

Passons maintenant à deux œuvres nettement supérieures, et d'abord à celle qui a pour épigraphe quatre vers de Victor Hugo *(Voix intérieures)*. C'est une ode pleine de souffle et de mouvement, d'un mètre bien choisi, d'une langue sonore. Voici, par exemple, une strophe où l'auteur nous montre Clovis néophyte, s'indignant au récit de la Passion :

Digitized by Google

Roi, comme ils étaient beaux les élans de ton âme !
Comme elle était naïve et sainte, ta fureur !
Quand tu te récrias, le regard plein de flamme
Et le cœur aigri par l'horreur,
Sur les maux que souffrit le Sauveur de la terre,
Je sais ta fierté militaire
Et le crime qui l'irrita.
Si tes leudes et toi, si tous tes gens de guerre
Au Mont de la Douleur s'étaient trouvés naguère,
Il n'eût pas eu de Golgotha !

Mais ces qualités sont malheureusement déparées par de graves faiblesses. Le style n'est pas suffisamment soutenu, la pensée est parfois banale ; bref, l'œuvre est très inégale, parce que l'auteur n'a pas été assez sévère pour lui-même et qu'il a trop souvent sacrifié l'idée ou le mot propre à la rime. Je lui ferai encore un léger reproche : sans doute pour donner au poème de la couleur locale, il l'a parsemé de noms propres, Chlodowig, Wedastus, Durocortorum, Zulpich, qui détonnent entre eux, n'étant ni de la même langue, ni de la même époque. Malgré ces lacunes, l'Académie a décerné à l'auteur une mention honorable. Nous le retrouverons du reste tout à l'heure ; car il a soumis à nos suffrages un certain nombre d'autres poèmes très intéressants.

Un dernier concurrent a traité la *Conversion de Clovis et des Francs* d'une manière assez complète. La bataille de Tolbiac forme le prélude de son poème. Puis Clovis est instruit par Remi dans la religion du Christ, et passe la nuit de Noël en prières dans l'attente du baptême. La cérémonie est longuement décrite, et l'auteur n'a pas oublié d'y relater le miracle de la sainte ampoule ; — c'est un Rémois. — Enfin, l'œuvre est complétée par une belle apostrophe à Reims, berceau de la France chrétienne, où l'auteur souhaite que la cérémonie de 1896

Digitized by Google

soit pour notre pays le renouvellement des vœux du baptême de Clovis:

Ah ! qu'il est solennel, ô France bien-aimée,
Le rendez-vous que Dieu te donne pour demain !
Viens y faire bénir ta vieille renommée !
Que ta croyance y soit de nouveau proclamée !
C'est pour te relever que Dieu te tend la main !
.....

Demande donc pardon de ton ingratitude,
De tes serments trahis, des devoirs oubliés ;
Dieu pardonne toujours, plein de mansuétude,
Quand il voit le pécheur dans une humble attitude,
Confus et repentant, se courber à ses pieds.
.....

Viens donc au rendez-vous que l'Église te donne ;
Auprès de saint Remi, viens retremper ta foi.
En invoquant le Dieu qui console et pardonne,
Renouvelle les vœux que fit ton premier roi
Et le pacte sacré qui jadis fut ta loi.
.....

L'avenir est pour nous toujours plein de menaces,
Et dans un tel péril Dieu seul peut nous sauver.
Mais sous quelque drapeau que tu veuilles marcher,
Sois-en sûre, le Christ te donnera ses grâces,
Si tu gardes ses lois et les veux observer.
.....

Et nous tous, tes enfants, qui rêvons ta grandeur,
Nous serons fiers de voir que le Ciel t'a bénie.
.....

Nous t'aimerons toujours, quoiqu'il puisse advenir,
Car, glorieuse ou bien meurtrie,
O France, aux jours présents, comme dans l'avenir,
Toujours tu seras la Patrie !

Ces quelques vers, extraits de la fin du poème, nous ont fait regretter qu'il n'ait pas été tout entier de la

Digitized by Google

même valeur. Ils relèvent l'œuvre, qui sans eux serait un peu froide.

L'Académie a été heureuse de reconnaître dans l'auteur un lauréat déjà applaudi et récompensé, M. Camille Schwingrouber, et lui a décerné une médaille de bronze.

En dehors du sujet proposé, l'Académie a eu à examiner les envois de quatorze concurrents. Il y en a de bien insignifiants, par exemple de petites pièces fugitives intitulées *Folioles;* un triolet et quatre sonnets, que l'auteur a ornés d'une devise peinte représentant une fleur; un récit intitulé *La belle Fatma,* histoire d'une jeune villageoise qui, servante à Paris, est venue, de chute en chute, échouer dans un café tunisien de l'Exposition, où son père la retrouve en train d'exécuter les danses du crû. *Le Déserteur de la Lorraine* est le récit rimé d'un fait divers. L'auteur a une versification assez facile et pourrait faire mieux, mais ce n'est pas son sonnet *Jeanne-Reims* qui le classera poète, pas plus qu'il n'élèvera un monument à la gloire de Jeanne d'Arc. Une petite ode, intitulée *Nouvelle Année,* est d'un style généralement correct et d'idées saines, mais ne présente rien de saillant.

Un Procès est l'histoire de deux Normands qui se disputent au sujet d'un nid de pies placé sur un arbre mitoyen. L'affaire va en justice, et après de longs débats les deux compères sont renvoyés dos à dos, avec les frais à partager. Cela rappelle tout à fait *L'Huître et les Plaideurs.* Mais il y manque, hélas! l'esprit si fin du bonhomme La Fontaine.

Dans un poème de quatre à cinq cents vers, intitulé : *Mémoires d'un ancien Médecin militaire,* un auteur à la plume facile, — parfois même beaucoup trop facile, —

Digitized by Google

nous raconte tout un roman, sans grand intérêt au fond, dont les péripéties sont bizarres et ne s'agencent pas très adroitement. Je ne vous en ferai pas l'analyse. L'auteur nous a paru aussi beaucoup trop indulgent pour certaines faiblesses morales que l'on peut plaindre, mais non excuser. Il s'agit d'une pauvre fille qui a été séduite. Son frère s'érige en justicier et tue froidement le séducteur, non pas à cause de sa conduite passée, mais parce qu'il refuse des secours alimentaires à la victime devenue mère et dont l'enfant va périr de misère. Et l'auteur, non seulement de pardonner au meurtrier par la bouche de son héros, mais de dire à la mère :

Tu devrais, pauvre femme, avoir une auréole !

A ce compte, on pourrait nimber toutes les Madeleines, même avant le repentir! J'espère que, réflexion faite, il reconnaîtra le bien fondé de ma critique, et qu'il ne me répondra pas par ces deux vers que je trouve presque au début de son poème :

La province est stupide, en se mêlant de tout,
De ce jour, je la pris en un profond dégoût.

Passons à une œuvre plus importante et d'une morale plus relevée, — une pièce en trois actes, intitulée : *Saint Sébastien, martyr,* que l'auteur, par modestie sans doute, n'a pas osé baptiser du nom de tragédie, bien qu'il l'ait jetée dans le moule classique des trois unités, sans oublier bien entendu les confidents ni le songe du premier acte. C'est un travail considérable où l'on trouve la trace de nombreuses lectures aussi bien

Digitized by Google

des poètes tragiques que des auteurs sacrés ; on peut même dire que les souvenirs y dominent l'inspiration. L'œuvre manque d'action ; l'intérêt n'est pas suffisamment ménagé ; les entrées et sorties des personnages ne sont pas bien amenées ; leurs tirades sont trop longues. Mais il y a surtout une faute que l'on ne peut s'expliquer : l'auteur semble avoir ignoré cette règle élémentaire de prosodie qui défend l'hiatus. Je le trouverais donc bien audacieux d'avoir osé entreprendre une œuvre aussi considérable, s'il n'avait eu évidemment une intention qui l'excuse. Sa pièce ne peut être destinée qu'à un théâtre d'écoliers, dans une maison d'éducation chrétienne. S'il a le courage de la remanier, elle pourra encore faire assez bonne figure devant ce public spécial : car on y trouve de bons vers et de nobles sentiments.

Sous le titre *Otia,* un autre auteur a eu l'intention de nous présenter la glorification du travail. C'est, dit-il, la loi générale des êtres ici-bas, loi pénible mais dont la difficulté même fait la grandeur. Et quand on songe à la fécondité de ses résultats, à la satisfaction que donne le devoir accompli, on devrait oublier l'effort et s'écrier :

O travail ! tu n'es plus que joie et délivrance !
Qu'il faut te bénir !
— Oui, car il est l'espérance !

Mais si la thèse de l'auteur, condensée en ces quelques mots, vous paraît claire, ce n'est malheureusement qu'après plusieurs lectures et de grands efforts d'analyse qu'on arrive à la saisir, au milieu d'un labyrinthe d'idées contradictoires, où l'esprit s'égare sans fil conducteur. L'auteur, trop fougueux, a manqué de clarté. C'est dommage ; car il sait manier la plume, et l'on

Digitized by Google

trouve çà et là dans son œuvre des vers frappés au bon coin, tels que ceux-ci :

.....Partout, sur les flots, sur la grève,
Aux mines, aux forêts, on peine et l'on combat !
Et si, trop engagé sous le tronc qu'il abat,
Le bûcheron parfois est broyé ; si la mine,
Lasse de les nourrir, un jour les extermine ;
Si le pêcheur du large enfin ne revient pas,
..... Le lendemain revoit, en pleurant leur trépas,
Les frères affronter leurs dangers, leur naufrage...
La mort leur a tout pris, oui ! tout... moins le courage !

Je dirai donc à l'auteur : S'il vous prend encore fantaisie d'enfourcher Pégase, soyez plus sage. Pas d'éperon, s'il vous plaît, mais de la bride ; vous n'en irez que mieux. L'animal n'est pas rétif, et s'il vous a désarçonné aujourd'hui, méditez le vers de Corneille que vous avez pris pour devise :

Vous n'avez point ici d'ennemi
Que vous-même.

L'auteur d'*Otia* n'a pas été du reste le seul à faire une chute malencontreuse. Comme lui, l'auteur de *Prima Verba*, en apparence bien parti pour la gloire poétique, est resté tristement en chemin. Quel dommage, quand on songe qu'il y a dans son poème des strophes harmonieuses comme celle-ci :

Je suis la Poésie, et je suis sœur du Rêve.
C'est ma plainte, la nuit, qui gémit sur la grève
Où fréquentent les goëlands ;
Et quand le crépuscule étend sa nappe grise,
C'est ma lyre parfois qui vibre sous la brise
Au travers des rameaux tremblants.

Digitized by Google

C'est un soir, alors qu'il se promenait pensif à travers la campagne fleurie, que le poète a entendu une voix mystérieuse murmurer à son oreille ces paroles plaintives. La voix a continué longtemps sur le même ton ; mais, en continuant, elle a divagué quelque peu, — si bien qu'à la fin, nous autres lecteurs, nous nous sommes demandés avec ahurissement ce qu'elle avait dit. En lisant *Otia,* nous avions eu du mal à comprendre ; en lisant *Prima Verba*, nous n'avons pas compris du tout.

Ah ! c'est que, pour être poète, il ne suffit pas de savoir construire un vers. Il faut l'esprit divin qui inspire et la bouche qui sait chanter de grandes choses,

Mens divinior atque os
Magna sonaturum.

(*Horat.* Sat. I, 4.)

Combien de gens se croient poètes parce qu'ils ont laissé vagabonder à son aise la folle du logis et revêtu leurs rêveries de mots plus ou moins sonores, empruntés au vocabulaire de quelque auteur favori ! Ce n'est pas sur un corps vivant, mais sur des mannequins qu'ils étalent la riche parure dérobée à leur maître. Et le public qui passe sourit en les voyant.

Combien j'aime mieux une ode intitulée : *A la Cathédrale de Reims,* malgré son caractère un peu froid, que ne rélève aucune beauté saillante ! L'auteur au moins a su ce qu'il voulait dire ; ses idées sont saines et exprimées naturellement ; et s'il n'a pas mérité nos suffrages, il nous a du moins laissé une impression de sympathie. — Pauvreté n'est pas vice !

Le Rêve de l'Orphelin est une petite poésie fugitive, remarquable par la fraîcheur et la naïveté. L'auteur n'a

Digitized by Google

pas cherché l'effet ; il a trouvé naturellement l'émotion. Aussi, malgré deux ou trois fautes graves de prosodie et même de grammaire, faciles du reste à corriger, l'Académie lui a-t-elle accordé une mention honorable.

Dans la même note de poésie simple et vraie, nous avons remarqué une pièce de vers, intitulée : *Souvenirs*. C'est l'œuvre d'une plume délicate et bien inspirée. Deux enfants ont grandi ensemble ; puis, au moment où leur cœur s'ouvrait, où l'on commençait autour d'eux à parler mariage, la guerre est survenue qui les a séparés. Lui s'est conduit en brave et a gagné la croix d'honneur sur le champ de bataille. Et maintenant qu'ils se sont retrouvés et unis, sa femme évoque, en des vers qu'elle lui adresse, quelques-uns des souvenirs du passé : Te souviens-tu du moment de notre séparation, lui dit-elle, par exemple?

Tu partis..... Les oiseaux chantaient sur notre tête,
Les jardins et les prés étalaient mille fleurs.
O nature, dis-moi, pourquoi les airs de fête,
Quand les cœurs sont saignants, les yeux remplis de pleurs !

Jette alors, je t'en prie, un voile funéraire
Sur tes lacs, tes forêts et tes charmants atours ;
Cache-nous les rayons du soleil, et fais taire
L'oiseau, qui, de son nid, gazouille ses amours.

Ces vers sont charmants, n'est-il pas vrai, Messieurs? Le poème eût gagné néanmoins à être élagué çà et là de la valeur de deux ou trois strophes, et si, par contre, la conclusion un peu énigmatique dans sa brièveté avait reçu plus d'ampleur. L'Académie a accordé à l'auteur, M^lle^ Mathilde Aigueperse, une médaille d'argent.

Voici maintenant une œuvre plus importante et

Digitized by Google

d'une assez grande valeur. Les *Fleurs du Calvaire* sont de petits poèmes religieux, généralement en forme de sonnets, qui joignent au mérite d'un style correct et élégant des qualités plus rares de sentiment et de poésie. Permettez-moi de vous lire un de ces sonnets :

LA PETITE IMAGE

Il me souvient qu'enfant, mon humble et pauvre mère
Souvent dans son *Recueil d'Oraisons* me montrait
Une naïve image, une relique chère :
De la Reine des Cieux, c'était un doux portrait.

On voyait la Madone inclinée en prière
Sur le petit Jésus qui, rose, sommeillait.
La Vierge paraissait bien triste ; à sa paupière,
D'amer pressentiment une larme brillait.

Et moi, l'âme déjà pleine de rêverie,
Ému, je regardais pleurer sainte Marie,
Et j'embrassais ma mère avec plus de ferveur.

Maintenant elle est morte — et la petite Image
Seule me reste, hélas ! mais, comme en mon jeune âge,
De tristesse et d'amour elle inonde mon cœur !

C'est presque au hasard que j'ai choisi cette pièce pour vous la lire, car l'auteur est égal à lui-même d'un bout à l'autre de son recueil. Cette régularité engendre même à la longue pour le lecteur une certaine impression de monotonie qui efface en partie le charme du début. L'Académie eût souhaité plus de variété dans le choix des sujets et dans l'allure des poèmes. Aussi, malgré des qualités très sérieuses, n'a-t-elle cru devoir décerner à l'auteur qu'une médaille d'argent. Elle a eu la satisfaction de retrouver en lui M. Louis Mercier, un de nos Membres correspondants les plus fidèles et lauréat de précédents concours. L'an dernier, une

Digitized by Google

mosaïque de quinze sonnets lui avait valu une médaille d'or. L'Académie espère le revoir encore à d'autres concours, et souhaite de pouvoir lui décerner de plus hautes récompenses.

Tout autre est l'œuvre de l'auteur dont je vous ai déjà présenté le poème sur le baptême de Clovis. Il n'a pas au même degré les qualités de correction et de goût qui distinguent éminemment les sonnets de M. Mercier, mais il a plus d'élan et de vigueur; il ne craint pas d'aborder les sujets et les mètres les plus variés. Sa muse, qui s'inspire volontiers de Victor Hugo, l'emporte souvent sur les hauteurs, et, si elle ne sait pas toujours l'y maintenir avec la sûreté d'allures que possèdent seuls les maîtres en l'art de dire, elle a du moins de ces coups d'aile qui font plaisir, parce qu'on y sent la vie, la chaleur du cœur. Peut-être y a-t-il là un tempérament de poète, et l'Académie sera heureuse si les œuvres qu'elle couronne aujourd'hui ne sont que les promesses d'un avenir plus beau. L'auteur aurait tort cependant de se méprendre sur la portée de notre approbation, car elle n'est pas sans réserve. Certains de ses poèmes, *La Déesse Raison, Oceani scelus,* ne dépassent pas le niveau d'une composition d'élève de rhétorique, où l'imitation de Victor Hugo se fait sentir plutôt dans ses défauts que dans ses qualités. *La Fête à Tolède,* l'*Horloge,* sont de jolis exercices de versification, imités aussi du maître, plutôt que de la véritable poésie. Dans l'*Ode à la Cathédrale de Reims,* la fin n'est pas d'un goût très heureux. L'auteur voit dans la nuit des âges futurs notre belle Cathédrale en ruines, et c'est en manière de consolation qu'il s'écrie :

Digitized by Google

Les poètes viendront rêver sur tes débris !
Et là, dans ton enceinte, ô nouvelle Palmyre,
Ils joindront aux accords funèbres de leur lyre
Les larmes et les cris !

Di talem avertite casum ! (Virg. Æn.)

Je préfère de beaucoup certaines autres pièces, telles que *Vita est mors*, *La Nuit des Morts*, dont voici une strophe :

Pitié pour les morts qu'on oublie
Après un déchirant adieu !
Pour une âme chère, ô mon Dieu !
A deux genoux je vous supplie !
Délivrez-la, Seigneur ; elle avait espéré
En votre sainte Providence.
Ici-bas elle a tant souffert !
Son pauvre cœur s'est entr'ouvert,
Rongé par l'horrible souffrance.
Délivrez-la, Seigneur, car elle a tant pleuré !
Miserere !
Miserere !

Ou encore la pièce intitulée *Petits Oiseaux :*

Petits oiseaux qui saluez l'aurore
De vos clameurs,
Accourez tous, sifflez, chantez encore !
Oiseaux charmeurs,
Aux doux accents, aux chatoyants plumages,
Vous qui volez
Dans le ciel bleu satiné de nuages,
Mêlez, mêlez
Vos mille accords aux cristallins murmures
Des clairs ruisseaux !
Vous nous direz les concerts des ramures,
Petits oiseaux.

L'Académie a tenu compte à l'auteur, M. Julien Lluire, de son travail et de ses efforts autant peut-être

Digitized by Google

que des vers présentés, et lui a décerné une médaille d'argent de première classe. Elle espère que l'auteur y verra un encouragement, qu'il travaillera avec une nouvelle ardeur et plus de sévérité, et que ses essais futurs, remis vingt fois sur le métier s'il le faut, seront exempts de ces faiblesses qu'un poète digne de ce nom ne doit pas tolérer.

> Travaillez, prenez de la peine,
> C'est le fonds qui manque le moins !
>
> (La Fontaine.)

Ma tâche est remplie, Messieurs, et il ne me resterait plus qu'à m'excuser d'avoir abusé si longuement de votre bienveillante attention, si je n'avais encore à adresser, au nom de l'Académie, des remerciements à M. Richardot, qui a bien voulu venir nous réciter quelques-uns de ses beaux vers. Je ne vous ferai pas l'éloge de cette poésie tour à tour gracieuse ou énergique, après la bonne fortune que nous venons d'avoir. Je n'en dirais pas assez de bien. N'avez-vous pas du reste tous lu et relu le charmant recueil que la librairie Matot vient d'éditer avec beaucoup de goût, sous la direction de notre collègue, M. le sénateur Diancourt, pour l'Association des anciens élèves du Lycée de Reims ? L'Académie s'honore de compter parmi ses Membres correspondants un poète tel que M. Richardot. Aussi, est-ce en dehors de toute idée de concours qu'elle lui a voté une médaille d'or en souvenir de cette séance, qui comptera parmi nos journées les meilleures.

> *Hunc, Macrine, diem numera meliore lapillo.*
>
> (Perse.)

Digitized by Google

PRIX & MÉDAILLES

décernés dans la

Séance publique du 19 Juillet 1894

POÉSIE

1. — Une médaille d'or, hors concours, est décernée à M. Henri Richardot, notaire à Longjumeau (Seine-et-Oise), membre correspondant de l'Académie, pour le recueil *Rimes et Récits*, publié par l'*Association amicale des Anciens Élèves du Lycée de Reims*.

2. — Une médaille de bronze à M. Schwingrouber, à Reims, lauréat de l'Académie, pour sa pièce sur le sujet du concours : *La Conversion de Clovis et des Francs*.

3. — Une mention honorable à M. Julien Lhuire, à Reims, pour sa pièce sur le même sujet.

4. — Une médaille d'argent de première classe à M. Julien Lhuire, pour ses autres pièces hors concours.

5. — Une médaille d'argent à M. Louis Mercier, membre correspondant à Besançon, pour ses pièces : *Fleurs du Calvaire*.

6. — Une médaille d'argent à Mlle Mathilde Argueperse, à Clermont-Ferrand, pour sa pièce : *Souvenirs*.

7. — Une mention honorable à l'auteur de la pièce : *Le Rêve de l'Orphelin*.

Digitized by Google

HISTOIRE

1. — Une médaille d'or du concours est accordée à M. Charles Bosteaux, membre correspondant à Cernay-lès-Reims, pour sa *Monographie de Berru (Marne).*

2. — Une médaille d'argent de première classe est accordée à M. l'abbé Antoine, curé de Vireux-Molhain, pour sa *Monographie de Haybes (Ardennes).*

3. — Une médaille d'or hors concours est accordée à M. Védie-Jacquart, à Reims, pour son Mémoire sur les *Cimetières rémois, Mœurs, Usages et Coutumes funéraires.*

4. — Une médaille d'argent à M. Stéphen Leroy, professeur d'histoire au collège de Gray, pour son étude intitulée : *Le Loyalisme des Sedanais.*

5. — Une médaille d'argent à M. Armand Bourgeois, membre correspondant à Pierry, pour l'envoi des *Mémoires du Commandeur d'Estourmel.*

ART & INDUSTRIE

Une médaille d'argent est accordée à M. Auguste Coutin, sculpteur à Reims, pour ses *Pavés historiés à l'imitation des Dalles de Saint-Nicaise.*

Digitized by Google

ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

SÉANCE PUBLIQUE

du Jeudi 19 Juillet 1894

PROGRAMME

1. Discours d'ouverture, par M. V. DUCHATAUX, Président.
2. Compte rendu des Travaux de l'année, par M. H. JADART, Secrétaire général.
3. Rapport sur le Concours d'Histoire, par M. THIRION, Membre titulaire.
4. Pièces de Poésie, lues par M. Henri RICHARDOT, Membre correspondant : *La mort d'Abel*, — *Lui dirai-je ?* — *Cupidon*.
5. Rapport sur le Concours de poésie, par M. Albert BENOIST, Membre titulaire.
6. Proclamation des Prix et Médailles, par M. L. DEMAISON, Secrétaire Archiviste.

Il y aura Exposition dans la salle d'un tableau : *Miracle de saint Remi*, par M. THÉVENIN, — d'un *Dessin du Carrelage de Vernay*, par M. l'abbé CHEVALLIER, — des *Pavés historiés à l'imitation des Dalles de Saint-Nicaise*, par M. A. COUTIN, lauréat du Concours, — des photographies des *Toiles peintes de l'Hôtel-Dieu de Reims*, par M. A. TAPONNIER-TROMPETTE, — et d'une figure en couleur des *Vitraux de la Cathédrale*, par M. Paul SIMON, Membre correspondant.

Digitized by Google

Digitized by Google

PROGRAMME DES CONCOURS

OUVERTS

POUR LES ANNÉES 1895 & 1896

PRIX A DÉCERNER EN 1895

HISTOIRE

PRIX V. DUQUÉNELLE

Histoire de Robert de Lenoncourt, archevêque de Reims. Rechercher son origine; retracer sa vie politique et son administration, son influence, ses largesses aux pauvres et aux églises; apprécier l'essor des lettres et des arts sous son pontificat (1508-1532).

Le prix consiste en une médaille d'or de 300 fr.

LITTÉRATURE

Étude sur la vie et les ouvrages d'Eugène Géruzez, né à Reims en 1799, professeur d'éloquence française à la Sorbonne.

Le prix consiste en une médaille d'or de 100 francs.

ÉCONOMIE POLITIQUE

Étudier l'état des logements ouvriers à Reims et aux environs, indiquer les progrès réalisés et les améliorations possibles.

Le prix consiste en une médaille d'or de 100 francs.

Digitized by Google

SCIENCES

Étude de physique, de chimie ou d'histoire naturelle intéressant particulièrement l'industrie, le commerce, ou la région de Reims.

Le prix consiste en une médaille d'or de 100 francs.

POÉSIE

PRIX L.-F. CLICQUOT

1° *Une médaille d'or de 200 fr.* sera décernée à l'auteur de la meilleure pièce de cinquante à cent cinquante vers.

Le genre et le sujet sont laissés au choix des concurrents.

2° *Une médaille d'or de 100 fr.* sera décernée à l'auteur de la meilleure fable ou du meilleur conte d'environ trente à quatre-vingts vers.

PRIX DE L'ACADÉMIE

Une médaille d'or de 100 fr. sera décernée à la meilleure pièce de vers sur *la Conversion de Clovis et des Francs.*

Ce sujet devra être traité en vue de la célébration à Reims, en 1896, du quatorzième centenaire du Baptême de Clovis.

PRIX A DÉCERNER EN 1896

HISTOIRE

Histoire du Collège de Reims, fondé par Guy de Roye en l'Université de Paris; son existence jusqu'au XVIII[e] siècle.

Les documents pour cette étude se trouvent aux Archives nationales et aux Archives de Reims.

Le prix consiste en une médaille d'or de 100 francs.

Histoire de l'Hôpital de Saint-Marcoul, fondé à Reims au XVII[e] siècle.

Les documents se trouvent aux Archives communales et aux Archives hospitalières de Reims.

Le prix consiste en une médaille d'or de 100 francs.

Digitized by Google

PRIX A DÉCERNER CHAQUE ANNÉE

1° Monographie d'une commune importante du diocèse de Reims, soit ancien, soit nouveau (Ardennes et Marne).

A l'histoire des principaux événements dont la commune fut le théâtre depuis son origine jusqu'à nos jours, les auteurs joindront l'étude des institutions qui y furent en vigueur, la seigneurie, la justice, l'impôt, le régime municipal, l'instruction, l'assistance publique, etc., sans négliger les principales industries du pays, les moyens de transport, les usages, les traditions, les changements survenus dans les mœurs, etc.

Ils éviteront, sur ces divers points, de s'engager dans des considérations générales.

Ils compléteront l'étude du pays par un aperçu géologique du sol, par l'indication des produits qu'on en tire et des diverses cultures qui y sont distribuées, par celle des chemins et des cours d'eau qui le traversent, des lieuxdits et des points dignes de remarque, par la description des monuments existants ou détruits.

Les Archives de la ville de Reims, section ecclésiastique, celles du département à Châlons, et celles des Ardennes à Mézières, offrent des documents sur la plupart des communes du diocèse.

2° Notice historique et descriptive des monuments civils et religieux de l'un des cantons de l'arrondissement de Reims ou du département des Ardennes.

Les auteurs feront connaître les églises, maisons religieuses, châteaux, camps ou enceintes fortifiés, tumulus, ruines, inscriptions, meubles précieux qui existent dans chaque commune du canton ; les villages, églises, châteaux, aujourd'hui détruits, qui se trouvaient sur son territoire ; les noms qu'ont portés ces localités aux différentes époques de leur histoire ; le tracé des anciennes voies qui les mettaient en communication ; enfin, les découvertes d'antiquités qui y ont été faites.

Ils devront se borner, pour les détails historiques, légendaires ou autres, à un exposé substantiel et sommaire ; et, en ce qui con-

Digitized by Google

cerne les monuments, aux détails rigoureusement nécessaires pour en faire connaître l'époque, le plan et les points véritablement curieux. Ils joindront à leurs notices des dessins ou des photographies des plus remarquables édifices.

Ils indiqueront en note les sources consultées pour la partie historique du travail, de façon à ce que le lecteur puisse s'y reporter.

Le prix, pour chacune de ces questions, consiste en une médaille d'or de 200 francs.

L'Académie distribuera aussi chaque année des médailles d'encouragement aux auteurs de travaux qui lui seront soumis en dehors des questions indiquées, et aux auteurs d'œuvres d'art ou d'industrie.

Les prix et médailles seront décernés en séance publique.

Les mémoires devront être inédits et n'avoir été envoyés à aucun concours antérieur. Ils seront adressés (franco) *à M. le Secrétaire général, avant le 31 mars 1895,* **terme de rigueur.**

Les auteurs ne doivent pas se faire connaître ; ils inscriront leur nom et leur adresse dans un pli cacheté, sur lequel sera répétée l'épigraphe de leur manuscrit.

Les manuscrits envoyés ne sont pas rendus.

Les ouvrages couronnés appartiennent à l'Académie ; les auteurs ne doivent pas en disposer sans son autorisation.

Reims, le 3 août 1894.

Le Secrétaire général,

H. JADART,

15, rue du Couchant.

Le Président annuel,

A. BENOIST.

Digitized by Google

TABLEAU

des Membres composant l'Académie nationale de Reims

AU 3 AOUT 1894

BUREAU POUR L'ANNÉE 1893-94

Président d'honneur, S. Ém. le Cardinal Archevêque de Reims.

Président	MM.	V. Duchataux.
Vice-Président		A. Benoist.
Secrétaire général		H. Jadart.
Secrétaire archiviste		L. Demaison.
Trésorier		Ed. Lamy.
Membres du Conseil d'administration		A. Decès.
		Piéton.
		L. Péchenard.

BUREAU POUR L'ANNÉE 1894-95

Président d'honneur, S. Ém. le Cardinal Archevêque de Reims.

Président	MM.	A. Benoist.
Vice-Président		A. Gosset.
Secrétaire général		H. Jadart.
Secrétaire archiviste		L. Demaison.
Trésorier		Ed. Lamy.
Membres du Conseil d'administration		Piéton.
		L. Péchenard.
		V. Duchataux.

Digitized by Google

MEMBRES TITULAIRES PAR RANG D'ANCIENNETÉ

MM.

1847. Paris (H.), avocat, ancien maire de Reims.
1853. Soullié (Pr.) (⊗ I.), docteur ès-lettres, ancien professeur de l'Université.
1853. Mennesson (A.), ancien notaire, membre du Conseil d'arrondissement.
1855. Piéton (F.), avocat.
1857. Givelet (Ch.), associé de la Société des Antiquaires de France.
1860. Thomas, député, professeur honoraire à l'École préparatoire de médecine.
1862. Luton (⊗ I.), directeur de l'École préparatoire de médecine.
1862. Doyen (O.) (✻ ⊗ A.), ancien maire de Reims, prof. hon. à l'École préparatoire de médecine.
1862. Coze (E.), directeur de l'Usine à gaz.
1863. Lantiome, avocat.
1864. Cerf (l'abbé), chanoine titulaire, correspondant du Ministère de l'Instruction publique.
1865. Duchataux (V.), avocat.
1866. Gosset (Alph.) (⊗ A.), architecte.
1870. Diancourt (✻ ⊗ A.), ancien maire de Reims, sénateur de la Marne.
1873. Butot (l'abbé), curé-doyen de Saint-Jacques.
1873. Werlé (le comte A.), nég. en vins de Champagne.
1876. Le cardinal Langénieux (✻), archevêque de Reims.
1876. Jullien (E.), ancien vice-président du Tribunal civil.
1877. Péchenard (P.-L.), docteur ès-lettres, protonotaire apostolique, vicaire général du diocèse.

Digitized by Google

1877. Demaison (L.) (⊗ A.), conservateur adjoint des Archives de la Ville, correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

1878. Jadart (H.) (⊗ A.), conservateur adjoint de la Bibliothèque et du Musée de la Ville, correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

1880. Douce (P.), notaire.

1881. Brissart (A.), avocat.

1881. Benoist (A.), manufacturier, ancien élève de l'École Polytechnique.

1882. Maldan (Th.), vice-président du Comice agricole.

1882. Lamy (Ed.), architecte.

1883. Michaut (H.) (✱), ing. ord. des Ponts et Chaussées.

1884. Givelet (H.), propriétaire.

1884. Decès (A.) (✱ ⊗ I.), professeur à l'École préparatoire de médecine.

1884. Jolicœur (H.) (✱ ⊗ A.), professeur à l'École préparatoire de médecine, conseiller général.

1885. Guelliot (O.), docteur en médecine.

1887. Henrot (H.) (✱ ⊗ I.), maire de Reims, professeur à l'École préparatoire de médecine, correspondant de l'Académie de Médecine.

1889. Cauly (E.), vicaire général du diocèse, prot. apost.

1889. Colleville, docteur en médecine, professeur à l'École de médecine de Reims.

1889. Brunette (E.) (⊗ I.), architecte de la Ville.

1889. Henriot (P.) (✱), ingénieur au corps des Mines.

1890. Dauphinot (Ad.) (✱), président honoraire de la Société des Amis des Arts.

1890. Compant (l'abbé), vicaire général du diocèse.

1890. Bagneris (E.) (⊗ A.), docteur en médecine, agrégé des Facultés.

1892. Lefort (Alfred), notaire.

Digitized by Google

1892. Thirion (⊗ A.), prof. agrégé d'histoire au Lycée.
1893. Morel (L.) (⊗ I.), receveur des finances en retraite, correspondant du Ministère de l'Instruction publique.
1893. Bazin de Bezons (⊗ I.), proviseur du Lycée.
1893. Haudecœur (l'abbé), professeur au Petit Séminaire de Reims.
1893. Froussard (V.) (✱), conservateur des Hypothèques à Reims.

Membres correspondants décédés pendant l'année 1893-94

MM. Vroil (Jules de), au château de Rocquincourt, près Courcy (Marne).
Remy (Jules), à Louvercy (Marne).
Liénard (Félix), conservateur du Musée de Verdun.
Jolibois (Émile), archiviste honoraire du Tarn, à Albi.
Tanouarn (Alfred de), à Paris.

Membres honoraires élus pendant l'année 1893-94

MM. Tissier, professeur de l'Université, à Paris.
Broyé (l'abbé), directeur de l'Institution Saint-Remy, Charleville.
Delisle (L.), administrateur de la Bibliothèque nationale, Membre de l'Institut, Paris.
Senart, président honoraireà la Cour d'Appel de Paris.

Digitized by Google

Membres correspondants élus pendant l'année 1893-94

MM. Espérandieu (le capitaine), à Marseille.
Florival (de), président du Tribunal de Péronne.
Frémy (Comte), à Paris.
Kharousine (N.), publiciste à Moscou.
Péchenart (l'abbé), curé de Sillery.
Simon (le commandant), à Fismes.

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE DES OUVRAGES

Adressés à l'Académie nationale de Reims

PENDANT L'ANNÉE 1893-94

I. — Ouvrages publiés par les Membres de l'Académie.

A. LUTON..... *Les Liquides organiques et le Sérum artificiel*, 1893, in-8°.

Ch. CERF..... *Notice sur l'abbé P.-N. Anot*, br. in-8°.

— *Les Archevêques de Reims et la Pourpre romaine.*

Mgr PÉCHENARD..... *De Reims à Jérusalem en 1893*, in-8°.

Ch. GIVELET..... *Le Mont Notre-Dame. — Histoire et description.*

H. JADART..... *Notice sur Adrien Duchénoy.*

Alf. LEFORT..... *Des citations classiques.* — Lecture faite a la séance du 24 février 1893.

Dr COLLEVILLE..... *Gazette hebdomadaire et Mercredi médical.*—

— *Sur une variété de Myoclonie.* — Extrait de la *Gazette hebdomadaire de Médecine et de Chirurgie*, novembre 1893.

THIRION..... *Discours prononcé à la distribution solennelle des prix au Lycée de Reims.*

V. FROUSSARD..... *Mémoires d'un Élève de l'École spéciale, impériale, militaire de Saint-Cyr, de 1809 à 1812.*

— *Le Bâtard de Bourbon. — Épisode de l'histoire de Champagne.*

— *Notice sur le Dr Chambon de Montaux, maire de Paris, du 8 décembre 1792 au 4 février 1793.*

H. LORIQUET..... *Discours prononcé sur la tombe de M. le chanoine D. Haigneré, 1893.*

— *Archives révolutionnaires du Pas-de-Calais. — Projet de classement présenté au Préfet du département.*

Digitized by Google

Baron J. DE BAYE .... *Le Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques de Moscou en 1892*, br. in-8°.

— *Rapport sur les découvertes faites par M. Savenkor dans la Sibérie orientale.* — Lecture faite à l'Académie des Sciences, dans la séance du 21 février 1893.

— *Rapport sur le Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques de Moscou*, 1893, br. in-8°.

— *Une Châsse de la cathédrale d'Astorga, province de Léon (Espagne).* — Communication faite au IX^e^ Congrès russe d'Archéologie tenu à Vilna en 1893.

L'abbé CHEVALLIER... *La Vallée de l'Ardres*, 1893, in-8°.

— *Le Canton de Ville-en-Tardenois artistique et monumental.* — Lecture faite à la séance du 26 mai 1893. In-8°, 1894.

L. GUIBERT..... *Collection des Collectionneurs limousins.* — La collection TAILLEFER, in-8°.

C. GILARDONI..... *Quatre années de République*, 1893.

Comte DE MARSY..... *Le Libre-Échange en matière scientifique*, 1893.

— *Les Fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans, 6-8 mai 1894.*

— *Jean Racine, sa fortune, son mobilier et sa toilette.* — Lecture faite à la séance publique de la Société des Antiquaires de Picardie, le 4 décembre 1894, in-8°.

L. GERMAIN..... *Table d'horloges solaires gravée par Jean Happier Hanzelet*, in-8°, 1893.

— *Excursions épigraphiques, — Mont-devant-Sassey*, 1888, in-8°.

— *Les cloches du Collège Gilles-de-Trèves, à Bar-le-Duc*, 1894, in-8°.

A. DE TANOUARN..... *A S. M. Alexandre III, Empereur de Russie, à l'occasion des fêtes données aux marins russes à Paris.* — Poésie.

H. ROUY ..... *Souvenirs Sedanais*, comprenant l'*Abrégé de l'histoire de Sedan*, à l'usage de la jeunesse, avec un plan de la ville en 1893, dressé par M. Ed. DEPAQUIT, in-8°.

— *Espérance!*—Tableaux d'histoire, 1894, in-8°.

A. BOURGEOIS..... *Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre*, 1894, in-8°.

Digitized by Google

A. Bourgeois..... *Messe de Sainte-Barbe et de Sainte-Cécile*, exécutée par l'*Harmonie des Sapeurs-Pompiers de Moët et Chandon*, 1893.

L'abbé E. Georges... *Jeanne d'Arc considérée au point de vue franco-champenois*, 1894, in-8°.

— *La Champagne et les Champenois.*

Capitaine Espérandieu. *Nouvelle note sur un cachet inédit d'oculiste romain.* (Extrait du tome XVIII de la *Revue archéologique.)*

— *Note sur deux Sarcophages romains découverts en Tunisie, près de Teboursouk*, 1892, in-8°. (Extrait du *Bulletin archéologique* du Comité des Travaux historiques.)

— *Inscriptions inédites recueillies en Tunisie*, par M. Denis, et communiquées par M. Espérandieu. (Extrait du *Bulletin archeologique*, n° 1, 1892.)

— *Carreaux vernissés découverts aux Châtelliers, près Saint-Maixent (Deux-Sèvres).* (Extr. du *Bulletin archéologique*, n° 1, 1892.)

— *Musée de Périgueux, Inscriptions antiques.* 1893, in-8°.

— *Inscriptions antiques de la Corse*, 1893.

L'abbé Bigot..... *Biographie de M. l'abbé Louis-Henri Hulot, ancien doyen d'Attigny, vicaire général de Reims, et Étude sur ses œuvres*, 1893, in-8°.

Baron C. Remy..... *Description de la collection Léon Morel, installée à Reims, 3, rue de Sedan*, 1893, in-8°,

A. Lhote..... *Liste des imprimeurs, libraires et relieurs de la ville de Châlons-sur-Marne, suivant l'ordre de leur exercice.*

F. Moreau..... *Supplément à l'Album Caranda.— Les fouilles de 1893, à Nanteuil-Notre-Dame et dans le parc de Fère-en-Tardenois*, 2e partie du fascicule de 1892.

— *Supplément à l'Album Caranda. — Un dernier mot sur le port des Torques par les Gauloises, dans les deux départements l'Aisne et la Marne*, 1894.

N. Kharousine..... *Revue des Antiquités préhistoriques trouvées dans les provinces baltiques.*

Digitized by Google

II. — Dons du Ministère de l'Instruction publique. — Hommages divers et journaux.

Revue des Travaux scientifiques, tome XII, n° 12; tome XIII, n°s 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11; tome XIV, n°s 1 et 2.

Société d'anthropologie de Paris. Bulletin, 1893, juillet à décembre; 1894, janvier à mars.

Société d'anthropologie de Paris. Mémoires, 3e série, tome Ier, 1er, 2e et 3e fascicules.

Bulletin de l'Association philotechnique, 1893, juin, juillet, août.

Union médicale du Nord-Est, 1893, juillet à décembre; 1894, janvier à juillet.

Annuaire de la Société philotechnique, année 1893.

Comité des Travaux historiques et scientifiques. — Enquête sur les conditions de l'habitation en France. — Les maisons types avec une introduction de M. A. DE FOVILLE, membre du Comité.

Journal d'hygiène, 1893, juillet à décembre; 1894, janvier à juillet.

Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Reims, Travaux, 1893.

Bulletin de la Société philomathique de Paris, 1892-1893.

Bulletin administratif de la ville de Reims, 1893, 11e supplément.

Mélusine. — Recueil de mythologie, littérature populaire, traditions et usages, tome VII, 1894.

Union centrale des Arts décoratifs, Congrès des Arts décoratifs, Paris, 1894.

Société de secours des amis des sciences. Compte rendu du 33e exercice. — Séance publique du 17 mai 1893.

Bulletin de la Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais, tome Ier, 5e livraison.

Bulletin de la Société des Parlers de France, 1893, tome Ier.

Journal des Débats, 19 juin 1894.

Bibliographie. — *Réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne. — Section des Beaux-Arts,* 1877-1892.

Les reclus de Toulouse sous la Terreur. Registres officiels concernant les citoyens emprisonnés comme suspects, publiés et annotés par le baron R. DE BOUGLON, 1893, 1er fascicule; *Les Citoyens reclus de la Visitation,* Toulouse.

Album de statistique graphique, 1888 et 1889.

Journal de la Marne, septembre 1893.

Extrait des Travaux de la Société centrale d'agriculture de la Seine-Inférieure, 1893, 1er trimestre, 231e cahier.

Bulletin de la Société industrielle de Reims, tome XV, 1892, n° 81; 1894, n° 82.

Digitized by Google

Circulaire bibliographique trimestrielle, A. Colin et Cie, éditeurs à Paris, décembre 1893.

Bulletin de la Société de médecine légale de France, tome XII, 2e partie.

Bibliothèque de Reims. *Bulletin des dons et achats,* 1888-1892. — *Catalogue des imprimés du Cabinet de Reims,* tome III; *Belles-Lettres, Polygraphie,* 1894, in-8°.

Bulletin du Comité des Travaux historiques et scientifiques, 1892. — *Section des sciences économiques et sociales,* année 1893.

Académie roumaine. *Mémoire relatif à la question des Roumains de Transylvanie et de Hongrie.*

Bibliographie des Travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France, par Robert DE LASTEYRIE, avec la collaboration d'E. LEFÈVRE-PONTALIS et de E. S. BOUGENOT, tome II, 4e livre, 1893.

Jeanne d'Arc et la Chambre des Députés. — Réflexions d'un Alsacien-Lorrain sur une séance du Sénat.

Extrait des procès-verbaux des séances du Comité historique des monuments écrits, Paris, 1850.

Trois recueils provenant de M. Duquénelle, offerts par M. Blavat-Deleulle, le 25 juillet 1894.

1° *Catalogue détaillé des monnaies romaines provenant de la trouvaille de Signy-l'Abbaye;*

2° *Quelques réflexions sur l'atelier monétaire de Damery ;*

3° *Antiquités* (extrait de l'Encyclopédie Diderot).

Inauguration de la statue de François Arago à Paris, le 11 juin 1893, sous la présidence de M. le Ministre de l'Instruction publique.

Paul CANAT DE CHIZY. — *Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône. — Cartulaire du prieuré de Saint-Marcel-lès-Chalon,* publié d'après les manuscrits de Marcel Canat de Chizy, 1894, in-8°.

J. DE REY PAILHADE. — *Le temps décimal. — Avantages et procédés pratiques, avec un projet d'unification des heures des colonies françaises.*

Recherches sur la nationalité de Jeanne d'Arc, par M. l'abbé NALOT, chanoine honoraire à Saint-Dizier, 1894.

Bulletin de la Société des Agriculteurs de France, mai 1894.

Le Mois bibliographique, rédigé par les RR. PP. Bénédictins de Solesmes, n° 1. Mars, avril, 1894. — Envoi de Dom Noël, de Solesmes.

Programme du Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne en 1895. — Congrès des Sociétés savantes. — Discours prononcés à la séance générale du Congrès, le samedi 31 mars 1894, par M. LEVASSEUR, membre de l'Académie des Sciences, et M. SPULLER,

Digitized by Google

ministre de l'Instruction publique. — *Compte rendu du Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne en 1894.*

L'Écho de Fourvière, revue religieuse et politique, 9 juin 1894.

Comte DE LUDRES. — *Histoire d'une famille de la Chevalerie lorraine,* 1894, in-8°, 2 vol.

Comité des Travaux historiques et scientifiques. — Enquête sur les conditions de l'habitation en France. — Les maisons types, avec une introduction de M. A. DE FOVILLE, membre du Comité, 1894.

BARR-FERREE. — *The chronology of the Cathedral churches of France,* New-York.

International and Christmas Recorder. New-York Recorder, 10 décembre 1893.

Meriden scientific Association annual address.— A review of the year, 1893, by the president. Rev. J. T. PETTEE. A. M. 1894.

Pièces du procès de Jeanne d'Arc en Cour de Rome. (Offert par Son Ém. le cardinal Langénieux, archevêque de Reims.)

L. MORIN. — *Histoire des imprimeries de Troyes depuis 1788 et des autres imprimeries du département de l'Aube depuis leur fondation. — Études sur les contrats d'apprentissage à Troyes au* XVII^e^ *siècle,* 1894. — *Yves Girardon, imprimeur libraire à Troyes, d'après l'inventaire fait après son décès.*

A propos de l'alimentation des enfants, par E. FAUCHEUX, 1893.

Notice historique sur l'Assemblée provinciale de Champagne sous le règne de Louis XVI, par Jacques RÉGNIER, 1893, in-8°. — *Nouveaux documents sur la famille Godet,* par le même, 1892, in-8°.

Épidémie de typhus à Reims (juillet-décembre 1893), par le D^r^ HOËL.

Traitement de la tuberculose par les sels de cuivre, par E. LUTON, 1894, in-8°.

Cartulaire de l'abbaye de Saint-Corneille, de Compiègne, 1^er^ fascicule, par l'abbé E. MOREL, 1894, in-4°.

Bouquet d'idylles, par L. MERCIER, 1894, in-8°.

Rimes et récits, par RICHARDOT, 1894, in-8°.

L'époque éburnéenne et les races humaines de la période glyptique, 1894, in-8°.

III. — Publications adressées par les Académies et Sociétés correspondantes.

AIX. — Séance publique de l'*Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres,* 1893.

— *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres,* tome XV, 1893.

Digitized by Google

AMIENS. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1893 et 1894.

— *Société des Antiquaires de Picardie*, n° 1 : La Picardie historique et monumentale. — Amiens ; Cathédrale. Notice par E. SOYEZ.

— *Album archéologique* de la même Société, 8 fascicules.

ANGERS. — *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts*, tome VII, 1893.

— *Mémoires de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres* tome I^er^, 1890-1891.

ANVERS. — *Bulletin de l'Académie d'Archéologie de Belgique*, 1894, 4° série, 2° partie, XIII, XIV, XV et XVI.

ARRAS. — *Mémoires de l'Académie*, 1893.

— *Mémoires de la Commission départementale des monuments historiques*, tome I^er^, III° livraison.

AUTUN. — *Mémoires de la Société éduenne*, tome XX, 1892.

AVIGNON. — *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 1893, 2°, 3° et 4° trimestres ; 1894, 1^er^ trimestre.

BAR-LE-DUC. — *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts*, 3° série, 1893, tome II ; 1894, tome III. — Index général des matières, 1871-1890.

BEAUVAIS. — *Mém. de la Société académique de l'Oise*, t. XV, 1^re^ partie.

BESANÇON. — *Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts ;* Procès-verbaux et mémoires, 1892 et 1893.

BÔNE. — *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, 1893, n° 26; *Compte rendu des Réunions*, 30 mars 1894.

BORDEAUX. — *Actes de l'Académie nationale des Sciences*, 3° série, 1891 et 1892.

BOULOGNE. — *Bulletin de la Société d'Agriculture*, 1893, juin à décembre; 1894, janvier à juin.

— *Mémoires de la Société académique*, tome XVI, 1891-1894.

BRUXELLES. — *Annuaire de l'Académie royale des Sciences, Lettres et Beaux-Arts de Belgique*, 1892 et 1893.

— *Bulletin* de la même Société, 3° série, tome XXII, XXIII et XXIV.

CAEN. — *Bulletin de la Société des Beaux-Arts*, 9° vol., 1^er^ cahier.

— *Bulletin de la Société d'Agriculture et de Commerce*, 1891, 1^er^ et 2° fascicule ; 1892, 1^er^ et 2° fascicule.

— *Mémoires de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres*, 1892 et 1893.

CHALONS-SUR-MARNE. — *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts*, 1892 et 1893.

Digitized by Google

CHALONS-SUR-MARNE. — *Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Marne.* — Séance publique du 24 août 1893; *L'Art et la Fantaisie,* discours d'ouverture par M. A. RIVIÈRE, président annuel.

CHATEAU-THIERRY. — *Annales de la Société historique et archéologique,* 1891.

CLERMONT-FERRAND. — *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne ;* 1892, janvier à décembre; 1893, janvier à décembre; 1894, janvier à mai.

— *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts,* 2e série, 5e fascicule; *Le monastère de la Visitation, sainte Marie de Riom et Jeanne-Charlotte de Brechard,* par E. EVERAT, 6e fascicule; *Le cénobite Abraham; Les paroisses de Saint-Cyrgues-Fontgièves et de Saint-Eutrope,* par M. l'abbé C. Régis CRÉGUT.

CONSTANTINE. — *Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique du département de Constantine,* 1893, 7e vol., 3e série.

DOUAI. — *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts,* tome III, 1889-1890.

— *Société d'Agriculture, Sciences et Arts; Bulletin agricole,* 1891.

DUNKERQUE. — *Société dunkerquoise. — Le siège de Dunkerque en 1793;* documents officiels inédits, 1893.

ELBEUF. — *Société industrielle,* année 1893.

ÉPERNAY. — *Bulletin de la Société d'Horticulture,* 1893, janvier à décembre; 1894, janvier à juillet.

FONTAINEBLEAU. — *Annales de la Société historique du Gâtinais,* 1893, 1er et 4e trimestre.

GRENOBLE. — *Bulletin de l'Académie delphinale,* 1893, 4e série, t. VII.

GUÉRET. — *Mémoires de la Société des Sciences de la Creuse,* 2e série, tome III, 1er bulletin.

HIPPONE. — *Comptes Rendus des réunions de l'Académie,* année 1893.

LA LOUVIÈRE. — *Bulletin officiel de l'Académie artistique, scientifique et littéraire du Hainaut,* 1893, n° 18.

LAON. — *Bulletin de la Société académique,* tome XXVIII, 1888 à 1891.

LE HAVRE. — *Recueil des publications de la Société havraise,* 1893, 1er, 2e, 3e et 4e trimestre.

— *Société havraise d'études diverses; Fêtes du centenaire de Casimir Delavigne,* 1893.

LIÉGE. — *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liége,* 1881 à 1892.

Digitized by Google

MANCHESTER. — *Memoirs and Proceedings of the Manchester litterary philosophical Society*, 1891-1892, 1892-1893, 1893-1894.

MARSEILLE. — *Bulletin de la Société scientifique Flammarion*, 1892 et 1893.

METZ. — *Mémoires de l'Académie des Lettres, Sciences et Arts, Agriculture*, 1888-1889, 1889-1890.

MONS. — *Mémoires et publications des Sciences, Arts et Lettres du Hainaut*, 1868-1869.

MOULINS. — *Revue de la Société d'émulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais*, 1893, 2e et 3e livraison.

NAMUR. — *Annales de la Société archéologique*, tome XX, 2e et 3e liv. — *Table des Annales de la Société archéologique*, vol. XIII-XVIII.

NANCY. — *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1892, 5e série, tome X.

— *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine*, 1892, 3e série, tome XVII, XXe volume.

NANTES. — *Annales de la Société académique*, 1893, 4e vol., 7e série.

NEVERS. — *Bulletin de la Société nivernaise*, tome IV, 3e fascicule; tome V, 2e fascicule.

NIVELLES. — *Annales de la Société archéologique*, tome IV, 4e et 5e livr.; tome V, 1re livraison.

ORLÉANS. — *Mémoires de la Société historique et archéologique de l'Orléanais*, 1892, tome XXIII.

— *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orléanais*, 1892, tome X, n° 150; 1893, n° 151.

PERPIGNAN. — *Société agricole et scientifique des Pyrénées-Orientales*, 34e volume, 1893.

POITIERS. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1893, 2e, 3e et 4e trimestre; 1894, 1er trimestre.

ROUEN. — *Extrait des Travaux de la Société centrale d'agriculture de la Seine-Inférieure*, 1893, 2e, 3e et 4e trimestre.

— *Précis analytique des Travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*, pendant l'année 1891-1892.

SAINT-OMER. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie*, 1893, tome IX, 2e, 3e et 4e fascicule; 1894, 1er fascicule.

SAINT-QUENTIN. — *Mémoires de la Société académique*, 1890, tome X.

SENS. — *Société archéologique*, bulletin, tome XV, 1892.

TOULON. — *Bulletin de l'Académie du Var*, tome XVII, 1er fascicule.

TOULOUSE. — *Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France*, n° 11. — Séances.

— *Recueil de l'Académie des Jeux floraux*, 1894.

TOURNAI. — *Bulletin de la Société historique et littéraire*, tome XXIV.

VENDÔME. — *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois*, 1893, tome XXXII.

Digitized by Google

VERDUN. — *Mémoires de la Société philomathique,* 1893, tome XIII.

VERSAILLES. — *Mémoires de la Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts de la Seine-et-Oise,* 1893, tome XVII.

VESOUL. — *Bulletin de la Société d'Agriculture de la Haute-Saône,* 3e série, n° 24, 1893.

WASHINGTON. — *Smithsonian Contributions to Knowledge, the international work of the wind,* by S. P. LANGLEY, 1893.

— *Memoirs of the National Academy of Sciences,* vol. VI, 1893.

— *Smithsonian Miscellaneous;* collection 1893, vol. XXXIV et XXXVI.

— *U. S. Département of Agriculture,* 1893, n°s 4 et 7.— North American Fauna.

— *Transactions of the Academy of Sciences of Saint-Louis,* mars, 1892; mai, 1893.

— *Eighth annual Report of the Bureau of Ethnology to the Secretary of Smithsonian Institution,* 1886-1887, by J.-W. POWELL, 1891; 1887-1888, by J. P. 1892.

— *Smithsonian Institution. — Bibliography of the Chinookan Languages,* by James Constantine PILLING, 1893.

— *Bibliography of the Saliskan Languages,* by James Constantine PILLING, 1893.

Digitized by Google

M. PROSPER SOULLIÉ

Membre titulaire et ancien Président

ESQUISSE DE SA VIE & DE SES ŒUVRES

Par M. HENRI JADART, Secrétaire général

Une longue, utile et honorable existence vient de se terminer à Reims, celle de « M. Prosper-Théophile Soullié, ancien professeur agrégé de l'Université, docteur ès-lettres, officier de l'Instruction publique, membre de l'Académie nationale de Reims, membre du Comité de fondation des Écoles Chrétiennes libres, membre du Conseil de Fabrique de la paroisse de Saint-Jacques, décédé le 8 février 1895, dans sa 80e année, en sa demeure, rue de Thillois, 23 ».

Parmi les titres du défunt, la famille avait relevé celui de « Membre de l'Académie de Reims », et c'était justice, car sa place y était marquée par les longs services qu'il y avait rendus et par la haute estime où le tenaient ses confrères (1). Il était donc légitime, de la part de l'Académie, d'assister à ses obsèques officiellement, d'exprimer ses regrets sur sa tombe et de publier l'hommage posthume rendu à une mémoire entre toutes vénérée (2). Un littérateur

(1) M. Soullié tenait le second rang sur la liste d'ancienneté, et n'avait avant lui que M. Henri Paris, doyen de l'Académie, dont il est membre titulaire depuis 1847. *Grande mortalis ævi spatium!*

(2) Les cordons du poële étaient tenus par M. Carette, Censeur

Digitized by Google

du mérite de M. Soullié ne disparaît pas de ce monde sans que sa carrière soit retracée, sans que son souvenir et ses œuvres soient garantis contre l'oubli ou l'ignorance de la postérité. Sans doute, l'homme qui mérite ainsi de se survivre par ses travaux était le plus modeste des hommes, étranger par nature comme par devoir à la vaine louange, opposé à la brigue et aux conflits quels qu'ils soient. Mais, précisément pour ce motif, alors qu'il n'est plus, il devient digne d'éloge ou si l'on veut, selon l'adage, tributaire de la vérité. La vérité pour lui, c'est l'état de ses services qui, dans leur simple énumération, équivalent au plus éloquent éloge.

Voici le texte de la note que la famille a bien voulu nous communiquer sur ses études, ses grades et ses fonctions successives dans l'enseignement secondaire. On remarquera qu'il servit l'Université de France pendant trente-quatre ans, sans déroger en rien à l'ordre hiérarchique, sans rien solliciter au-delà de ce qui lui était strictement dû dans son avancement régulier. Il n'en fut que plus estimé pour l'intégrité de son caractère.

« Né à Reims le 20 juillet 1815, il fit ses études au

du Lycée, pour M. le Proviseur absent ; M. Duchâtaux, Président du Comité des Écoles Chrétiennes libres ; M. Jadart, Secrétaire général de l'Académie ; M. Mareschal, Président des Conférences de Saint-Vincent de Paul ; MM. Chodez et Perseval, Membres du Conseil de Fabrique de Saint-Jacques.

Assistaient en outre à la cérémonie : M. A. Benoist, Président de l'Académie ; M. Demaison, Secrétaire-Archiviste ; M. Lamy, Trésorier ; MM. Th. Maldan, P. Henriot, Léon Morel, Membres titulaires ; M. Ponsinet, Doyen des Correspondants ; etc. Une délégation des Professeurs du Lycée, ainsi que les Représentants des Œuvres charitables, figuraient aussi dans le cortège.

Digitized by Google

Collége royal de cette ville, de 1827 à 1834, et y obtint le prix d'honneur de philosophie (1).

« L'année suivante, il fut admis à l'École normale supérieure, puis il se présenta à l'agrégation de Grammaire où il fut reçu le premier (2).

« Professeur de 6e, puis de 4e au Collège royal de Marseille, ensuite de 3e à Auch, il se fit recevoir agrégé pour les Lettres, et fut envoyé en qualité de professeur de seconde au Collège royal d'Angers. Deux ans après, il fut nommé professeur de rhétorique à Moulins, puis à Grenoble, enfin il revint en la même qualité, en 1852, au Lycée de Reims où il resta sept ans.

« Professeur de philosophie à Angoulême en 1860, il y resta six ans, puis deux ans en la même qualité à Saint-Quentin ». Sa vie de professeur était terminée.

En 1860, à son départ de Reims, il s'était fait recevoir docteur à la Faculté des Lettres de Nancy. Sa thèse latine est intitulée : *De Idyllio Theocriteo,* et sa thèse française : *La Fontaine et ses devanciers.* Elles témoignent toutes les deux de son goût persévérant pour l'étude des grandes époques classiques.

Atteint d'une précoce surdité, il prit sa retraite en 1868, et vint se fixer à Reims, sa ville natale, avec le titre honorifique, alors réservé presque exclusivement au personnel enseignant, d'officier de l'Instruction

(1) M. Prosper Soullié était le neveu de M. Félix Soullié, ancien avocat du barreau de Reims et député de la Marne, qui avait obtenu ce même prix en 1812.

(2) Il avait conservé de hautes relations parmi ses collègues ou ses anciens condisciples, MM. Jules Simon, Jamin, Ch. Benoit, de Margerie, Joguet, Lalande, Jacquinet, Buzy, et en dernier lieu, M. Poinsignon, avec lequel il entretint jusqu'à la fin les relations les plus affectueuses.

Digitized by Google

publique. Il retrouvait dans son pays, outre ses anciens élèves, ses parents et ses amis, la société de ses confrères de l'Académie qui ouvraient à ses loisirs comme une nouvelle carrière d'activité et de production littéraire. En outre, il cultivait les arts, collectionnait les tableaux et se plaisait à admirer la nature dans ses séjours d'automne au village de Cumières, berceau de sa famille. Joignant à ce labeur, si conforme aux tendances de son esprit toujours en éveil, une part considérable dans les œuvres de charité et d'instruction chrétienne de la jeunesse, il occupa les vingt-cinq dernières années de sa vie de la manière la plus digne et la plus fructueuse.

Nous arrêterons ici cette courte esquisse de la vie de cet homme de bien dans la plus haute acception du mot, la faisant suivre uniquement du discours prononcé à ses obsèques et de la bibliographie de ses œuvres (1). Nous y avons compris toutes ses publications à Reims et dans les autres villes où il passa; nous les avons classées par ordre chronologique, celles du moins que nous avons pu connaître parce qu'elles se trouvent, avec son envoi personnel, à la Bibliothèque de Reims, établissement qu'il affectionnait et enrichissait volontiers de ses dons.

H. J.

Reims, le 12 février 1895.

(1) Membre du conseil d'administration de l'*Imprimerie Coopérative de Reims*, M. Soullié s'intéressait à toutes les publications locales. — Il fit don à la Bibliothèque de la Ville d'un lot important de volumes provenant de son frère, M. Félix Soullié, ancien pharmacien, et il offrit au Musée un dessin et une peinture.

Digitized by Google

ALLOCUTION

Prononcée au nom de l'Académie de Reims, sur la tombe de M. Prosper Soullié, au cimetière du Nord, le 11 Février 1895, par M. H. Jadart, Secrétaire général.

« Les liens qui unissent M. Prosper Soullié à l'Aca-
« démie de Reims sont les plus forts et les plus doux
« qui se puissent contracter au sein des Sociétés
« savantes : ni l'absence rendue inévitable par son
« honorable carrière dans l'Université, ni la vieillesse
« et ses suites n'avaient pu les rompre ; la mort elle-
« même sera impuissante à les anéantir, consacrés
« qu'ils sont par le temps, l'estime et l'affection réci-
« proque.

« Membre de la Compagnie depuis quarante-deux
« ans (1853-1895), ancien secrétaire-archiviste (1855-
« 1860), ancien président (1882-1883), collaborateur
« habituel des séances et des mémoires pendant une
« longue période, resté jusqu'à la fin membre de la
« commission ou rapporteur infatigable des concours de
« poésie, voilà ses titres ineffaçables à la gratitude de
« l'Académie et à ses regrets particulièrement doulou-
« reux à cette heure de la séparation.

« L'unité de la vie a été parfaite en notre confrère
« sous tous les aspects. Parmi nous, il fut le repré-
« sentant autorisé des Belles-Lettres, le tenace défen-
« seur de la probité littéraire, le classique par excel-

Digitized by Google

« lence qui célébrait ses auteurs, sur ses vieux jours,
« avec l'enthousiasme de la jeunesse :

Te veniente die, te decedente canebat.

« L'âge, par un heureux privilége, n'avait arrêté ni
« son élan sincère, cordial, plein d'une rare et parfois
« rude franchise, ni sa verve, si expressive en son tour
« original. Il nous faudrait les souvenirs et la compé-
« tence de M. Loriquet, son fidèle ami, pour détailler
« son œuvre en prose et en vers dans toute son étendue,
« pour juger ses comptes rendus, ses analyses, ses tra-
« ductions alternant de Théocrite à Isaïe, ses études
« variant de Racine à La Fontaine, de Gresset à Lamar-
« tine.

« Ce dont nous pouvons rendre témoignage, c'est
« qu'il communiqua ses derniers travaux à nos séances
« avec un égal empressement, et s'il fit à l'Académie
« des infidélités, c'était pour porter aux enfants des
« écoles, et même aux prisonniers, le fruit de ses lec-
« tures et de ses observations. Il ne dérogeait point
« en cela, il profitait au contraire du savoir qu'il
« avait acquis, pour remplir le devoir social dans sa
« plus noble mission, celle qui s'adresse aux pauvres
« et aux déshérités.

« C'est qu'en effet M. Soullié ne voyait pas seule-
« ment la forme dans les beautés littéraires, il en
« exprimait à merveille la valeur morale, la leçon
« pratique pour la science de bien vivre. Chrétien
« convaincu, il ne renia aucun des chefs-d'œuvre de
« l'antiquité, mais il en rapprocha les maximes les
« plus pures des préceptes de la Bible, et composa ce

Digitized by Google

« recueil des *Sentences et Proverbes* qui semble avoir « été son livre de prédilection, bien qu'il l'ait mis au « jour avec sa modestie habituelle, sans appel au public « ni le moindre retour sur lui-même.

« Dans ce domaine des hautes pensées et de l'abné- « gation, d'où son âme s'élevait de plus en plus vers le « bien absolu, il est consolant de lui adresser l'adieu « de la terre, car son talent généreux, son amour « patient du travail, sa charité, y resteront comme des « modèles de sagesse et des exemples de vertu. »

Digitized by Google

EXTRAITS
DES
SENTENCES & PROVERBES
(pages 127 à 137)
sur la Vie, la Mort et la Vie future

La vie est un flambeau toujours prêt à s'éteindre.

*

La vie est un torrent courant vers un abime.

*

La mort peut être calme : elle est toujours sévère.

*

Sans l'immortalité, la vie est sans objet.

*

Tout cède et sert à Dieu, rien ne lui fait obstacle.

*

Tout tend à même fin, et cette fin c'est Dieu.

P. S.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

I. — Œuvres de M. Prosper Soullié, publiées dans la collection des Travaux de l'Académie de Reims (1853-1895).

Rapport sur les Mémoires de l'Académie de Toulouse en 1852, XVII, 174. — Rapport sur le concours de poésie en 1853, XVIII, 133. — Notice sur le *Parrain magnifique* de Gresset, XIX, 44. — Traductions en vers de plusieurs anciens poètes, XIX, 76. — Études morales et littéraires sur la poésie lyrique en France au XIX^e^ siècle. Méditations de Lamartine, XIX, 187. — *Excelsior*, ballade lue à la séance publique du 26 juillet 1855, XXII, 195. — Sur les Harmonies de Lamartine, XXII, 258. — Idylles de Théocrite, traduites en vers français, XXIII, 207, XXV, 353. — La poésie grecque, XXVI, 519. — Réflexions sur la rime dans la poésie française, XXVIII, 1. — Fragments d'une traduction d'Isaïe, poésies, XXXI, 160. — Mots du patois d'Aunis que l'on retrouve en Champagne, LIII, 333. — Études sur les tragédies de Racine, LIII, 337, *Mithridate*, LV, 86, *Iphigénie*, LV, 105, *Phèdre*, LVII, 117, *Esther*, LIX, 177, *Athalie*, LIX, 203. — Ode sur la Saint-Barthélemy, lue à la séance publique du 17 juillet 1873, 494. — Rapport sur le concours de poésie en 1874, LV, 37. — L'Homme comparé au papillon, le But de la vie, poésies, LV, 149 et 150. — Rapport sur le concours de poésie en 1878, LXIII, 14. — Traduction en vers d'une fable de Babrius, LXV, 281. — Études sur les Fables de La Fontaine, LXV, 291, LXVII, 227. — Le Lis et la Rose, poésie, LXIX, 88. — Sur la destinée naturelle de l'homme, LXIX, 115. — Rapport sur le concours de poésie en 1882, LXXI, 50. — Discours d'ouverture à la séance publique du 26 juillet 1883, LXXIII, 1. — Rapport sur le concours de poésie en 1885, LXXVII, 44. —

Digitized by Google

Rapport sur le concours de poésie en 1888, LXXXIII, 42. — Rapport sur le concours de poésie en 1891, LIXC, 67. — *Cybèle*, poème par Alfred de Tanouarn, LXCI, 119. — Poèmes de M. de Tanouarn, LXCII, 359. — Rapport sur le concours de poésie en 1893, LXCIII, 49.

II. — Œuvres de M. Prosper Soullié, publiées isolément ou tirées à part du recueil de l'Académie.

1. — Études morales et littéraires sur la poésie lyrique en France au XIX^e^ siècle. — Lamartine. — *Reims, Regnier*, 1854-56, deux fascicules in-8° de 179-LXVI pages.

Le premier cahier traite des *Méditations*, le second des *Harmonies* et contient la conclusion. Extrait des *Travaux de l'Académie de Reims*.

2. — Idylles de Théocrite traduites en vers français. — *Reims, Regnier*, 1856, deux fascicules in-8° de 150 pages.

Extrait des *Travaux de l'Académie de Reims*.

3. — De Idyllio Theocriteo utpote poetica privatæ vitæ pictura. Thesim Nanceiensi Litterarum Facultati proponebat P. Soullié, Scholæ normalis alumnus, Lycæi Remensis professor. — *Parisiis, apud Durand : Andagavi, apud Cosnier et Lachèse*, 1860, in-8° de 138 pages.

Ce volume est la thèse latine soutenue, en 1860, devant la Faculté des Lettres de Nancy.

4. — La Fontaine et ses devanciers, ou Histoire de l'Apologue jusqu'à La Fontaine inclusivement. — *Paris et Angers, Cosnier et Lachèse*, 1861, in-8° de XVI-334 pages.

Ce volume est la thèse française pour le Doctorat, soutenue en 1860 devant la Faculté des Lettres de Nancy.

Cet ouvrage a été cité et utilisé par M. Henri Regnier, dans son

Digitized by Google

édition des Œuvres de La Fontaine de la collection des grands écrivains de la France.

5. — Le prophète Isaïe traduit en vers français, avec la collaboration de feu M. L. Legeard de la Diriays, chanoine et ancien curé de la Trinité d'Angers. — *Paris, Douniol; Reims, P. Giret*, 1874, grand in-8° de XXXII-306 pages. *(Reims, Imprimerie Luton.)*

En tête se trouve une dédicace aux Évêques de France et aux Membres de l'Académie française, datée d'Angers le 13 mars 1870.

6. — Sentences et Proverbes recueillis et mis en ordre. — *Paris, Lecoffre; (Imprimerie Coopérative de Reims)*, 1892, volume in-8° carré de XVI-438 pages.

Traduction en vers d'innombrables sentences et d'observations empruntées aux auteurs sacrés et profanes. Ce recueil a coûté à l'auteur de longues recherches et provoqué ses plus profondes méditations. M. Piéton, son confrère à l'Académie, fut chargé d'en rendre compte à la Compagnie.

En outre de ces ouvrages successivement mis au jour et connus du monde savant, il reste de M. Soullié, chez l'imprimeur, deux volumes inédits, composés et prêts à paraître, l'un sur la *Messe*, et l'autre sur les *Hymnes et Proses*. — Il laisse enfin à sa famille de nombreux travaux manuscrits, notamment une traduction des Fables de Babrius, qui pourrait être éditée comme œuvre d'érudition classique.

Digitized by Google

Digitized by Google

DOCUMENTS INÉDITS
sur l'église Notre-Dame de l'Épine

Par M. L. DEMAISON, Membre titulaire.

La Champagne occupe un des premiers rangs parmi nos anciennes provinces, pour la splendeur de ses édifices religieux. Reims, Châlons, Troyes, offrent à l'admiration des visiteurs leurs cathédrales, leurs belles églises collégiales et monastiques ; et lorsqu'on s'éloigne des grandes villes pour explorer des localités moins fréquentées et moins connues, on est agréablement surpris par la vue des monuments remarquables et des précieux objets d'art que l'on rencontre jusque dans les campagnes les plus reculées. Nulle part on n'éprouve mieux ce sentiment qu'à l'aspect de la magnifique église de Notre-Dame de l'Épine ; on ne saurait exprimer l'impression que l'on ressent, quand, en arrivant de Châlons par la route de Metz, on aperçoit les flèches de cette cathédrale rustique, dont la riche ornementation forme un si heureux contraste avec l'aridité et la solitude des plaines désertes que l'on vient de traverser. « C'est une surprise étrange, a dit Victor Hugo (1), de voir s'épanouir superbement dans ces champs cette splendide fleur de l'architecture gothique. »

Et ceux qui, non contents d'admirer, aiment aussi à étudier et à s'instruire, trouvent en cette église le

(1) *Le Rhin*, l. III.

Digitized by Google

sujet d'observations fort intéressantes. Elle présente en effet des particularités qui la recommandent spécialement à l'attention des archéologues. Les artistes qui en ont dressé les plans, au début du XV^e^ siècle, se sont inspirés de la cathédrale de Reims (1), et cette préoccupation les a déterminés à s'écarter en quelques points des dispositions architecturales en usage de leur temps (2). L'imitation est surtout visible dans la nef, avec ses piliers cantonnés de quatre colonnes engagées, avec son triforium étroit qui règne à la base des fenêtres, et qui n'est point ajouré extérieurement par des vitraux, comme on le voit souvent dans les édifices gothiques d'une époque avancée. Naturellement, cette imitation a eu lieu dans des proportions modestes et avec des motifs décoratifs d'un style plus récent ; mais l'influence du modèle se trahit même dans certains détails de l'ornementation. Ainsi, les draperies sculptées qui garnissent le soubassement du grand portail de Notre-Dame de Reims se retrouvent au portail méridional de Notre-Dame de l'Épine. Chose digne de remarque, on constate aussi des réminiscences de notre cathédrale dans un autre édifice, construit au XIV^e^ siècle non loin des limites du diocèse de

(1) Sur les rapports qui existent entre Notre-Dame de l'Épine et la cathédrale de Reims, voir un article de DIDRON : *La Champagne et Notre-Dame de l'Épine*, dans les *Annales archéologiques*, t. XXIV (1864), p. 301 à 303. Les divers points de ressemblance de ces deux monuments y sont exposés d'une manière très complète.

(2) Le caractère un peu archaïque de l'architecture de l'église de l'Épine et ses relations avec Notre-Dame de Reims ont été fort bien remarqués aussi par M. G. VON BEZOLD, dans son mémoire sur le développement de l'architecture gothique en France, *Die Entstehung und Ausbildung der gothischen Baukunst in Frankreich*, Berlin, 1891, p. 15.

Digitized by Google

Reims, l'église de Notre-Dame d'Avioth, qui possède le même vocable que celle de l'Épine, et a été, comme elle, un lieu de pèlerinage très fréquenté (1). On voit quel prestige nos grands monuments avaient conservé jusqu'en des temps assez modernes, et combien ils ont contribué à maintenir de bonnes traditions, au milieu des altérations que l'architecture commençait déjà à subir. Pour Notre-Dame de l'Épine en particulier, cette influence a été fort salutaire ; ainsi que l'a fait remarquer Didron, « cette église est encore de très bon goût, quoique bâtie à une époque où le gothique était en pleine décadence (2) ».

Un tel édifice mérite une étude approfondie. Cette étude a été abordée avec un plein succès par M. l'abbé Puiseux, aumônier du collège de Châlons, dans une notice claire et substantielle, publiée récemment en l'un des derniers volumes des *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Marne* (3). Grâce à lui, nous connaissons maintenant avec certitude les principaux traits de l'histoire de Notre-Dame de l'Épine. Fidèle aux principes de la saine critique, il a demandé aux anciens documents des dates précises, et les a contrôlées par un examen attentif des diverses parties du monument. Il est clair que cette méthode est la seule bonne ; mais combien d'écrivains se contentent en pareille matière de données vagues, d'opi-

(1) Voir l'*Histoire d'Avioth et de son église*, par M. L. Schaudel, dans les *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc*, 2e série, t. X (1891), p. 160, 165. Cf. la notice de M. l'abbé Tourneur sur *les Églises en Ardenne*, dans les *Ardennes illustrées* de M. de Montagnac, t. II, p. 99 à 101.

(2) *L. cit.*, p. 301.

(3) Année 1892, p. 103 à 122, *L'église de Notre-Dame de l'Épine, étude chronologique.*

Digitized by Google

nions formées à priori, et de prétendues traditions dont la fausseté est manifeste ! M. l'abbé Puiseux a rencontré de ces traditions sur son chemin, et il les a impitoyablement mises à l'écart. Qu'importe la popularité dont elles ont joui, si elles reposent sur une erreur ou une confusion ! Rien ne saurait prévaloir contre le témoignage des textes originaux, et les textes que l'auteur du mémoire nous a produits sont assez nombreux et assez explicites pour donner à l'ensemble de ses conclusions un caractère irréfutable. Nous avons eu, de notre côté, la chance de découvrir certaines pièces inédites ou peu connues que nous allons mettre en lumière. Elles complètent les recherches de M. Puiseux et lui donnent raison sur tous les points, là même où, faute de documents, il a été réduit aux conjectures.

I

Les origines de l'église Notre-Dame de l'Épine sont assez obscures. Elle a été sûrement commencée un peu avant l'année 1410 (1), et continuée dans le cours du xv^e^ siècle. On peut s'étonner qu'à cette époque de luttes et de misères on ait entrepris une œuvre de cette importance. La période de la guerre de Cent Ans a été fort stérile au point de vue des productions de l'art champenois. Les populations d'alors rançonnées par

(1) Cette date est établie par un article des comptes de l'église de Notre-Dame-en-Vaux de Châlons, pour l'année 1410-11, cité par M. l'abbé Puiseux (*l. cit.*, p. 105).

Digitized by Google

les gens de guerre, décimées par la famine (1), n'avaient ni le loisir, ni les ressources nécessaires pour élever des constructions durables. Aussi observe-t-on généralement une lacune dans l'architecture de nos églises, surtout des églises de nos campagnes, entre les premières années du XIV^e^ siècle et la fin du XV^e^. A cette dernière date seulement, on a recommencé à bâtir, et l'on a travaillé partout avec activité à relever les ruines et à réparer les désastres des âges précédents. Pour que l'Épine ait présenté une si remarquable exception, il a fallu qu'un fait particulier vînt ranimer la foi populaire et produire un grand courant de piété et de dévotion, capable de surmonter tous les obstacles.

Ce fait a été, suivant la tradition, la découverte miraculeuse d'une statue de la Sainte Vierge. On raconte que, vers l'an 1400, un berger aperçut, la veille de l'Annonciation, à l'heure du crépuscule, une vive lueur qui s'échappait d'un buisson d'épines. En s'approchant, il vit une image de la Vierge entourée d'une brillante auréole (2). Cette image fut portée dans la chapelle voisine et bientôt les pèlerins y affluèrent de toutes parts. Avec le produit de leurs aumônes, on songea à élever un monument plus vaste et plus digne de recevoir le nombreux concours des fidèles. On se mit à l'œuvre et l'on construisit la belle église que

(1) Sur l'état lamentable de la Champagne à cette époque, voir divers documents des archives de Reims, cités dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXIII (1882-83), p. 354.

(2) Voir Didron, *Annales archéologiques*, t. XXIV, p. 310. La même légende existe pour Notre-Dame d'Avioth : on raconte que cette église a été érigée sur le lieu de la découverte d'une statue miraculeuse de la Sainte Vierge dans un buisson d'épines. (Schaudel, *Mém. de la Soc. de Bar-le-Duc*, 1891, p. 28; Tournetr, *Les Ardennes illustrées*, t. II, p. 99.)

Digitized by Google

nous admirons aujourd'hui. Un de ses vitraux, exécuté au XVI^e^ siècle et malheureusement remplacé, il y a quelques années, par un ouvrage moderne, offrait la représentation de cette poétique légende (1); mais malgré ce témoignage assez ancien de la tradition, on ne peut accepter sans réserve tous les renseignements qu'elle paraît fournir à l'histoire. Ainsi, le buisson d'épines n'est pour rien dans la dénomination du village qui entoure l'église. Le nom de l'*Espine* apparaît dans les chartes dès le XII^e^ siècle, et il y avait alors déjà en cette localité une église sous le vocable de Notre-Dame, qui occupait très probablement l'emplacement de l'édifice actuel. Un testament de l'année 1230 environ, dont le texte nous a été conservé dans deux cartulaires de l'abbaye de Saint-Remi de Reims (2), contient, au milieu d'autres dispositions charitables, un legs de dix sous fait à notre église : *Sancte Marie a l'Espine*. D'autres documents, d'une date un peu plus récente (1270 et 1273), nous renseignent sur sa situation : elle était, comme à présent, à l'extrémité du village de Courtisols, *apud Cortisor, in capite dicte ville* (3). On voit que l'Épine a au moins près de sept siècles d'existence, et que le culte de la Sainte Vierge

(1) Voir la description de ce vitrail dans l'article déjà cité de Didron, p. 311-312.

(2) Testament de Henri de Courtisols, cartulaire C de Saint-Remi (XIII^e^ siècle), fol. 27 v°, et cartulaire A (XIV^e^ siècle), p. 626. Ce testament n'est point daté, mais il porte la mention du sceau que l'abbé de Saint-Remi, *P. abbas Sancti Remigii*, a apposé au bas de l'acte. Il est permis de supposer qu'il s'agit ici de Pierre de Nogent, abbé de 1212 à 1236. La confection du testament se placerait donc entre ces deux années.

(3) A. Longnon, *Dictionnaire topographique du département de la Marne*, p. 96.

Digitized by Google

y était établi longtemps avant l'année 1400 et l'invention de la statue, que l'on prétend avoir eu lieu vers cette époque.

Bien des erreurs, du reste, ont été commises au sujet de la construction de Notre-Dame de l'Épine et des circonstances qui l'ont vue naître. Nous trouvons une complète expression de ces opinions fausses dans un mémoire produit en 1780 par l'archevêque de Reims, Alexandre-Angélique de Talleyrand-Périgord, en qualité d'abbé de Saint-Remi, dans un procès contre les décimateurs du terroir de l'Épine. Cette pièce, qui fait partie des archives de Reims (1), n'a pas grande valeur historique ; son seul intérêt est de nous montrer les idées qui avaient cours alors sur la question, et voici en quels termes elle nous les expose :

« Le hameau (de Sainte-Marie) ne consistoit qu'en une grosse ferme et une maison seigneuriale, appartenant à Messieurs les religieux de l'abbaye de Saint-Jean de Laon, et une chapelle qui étoit succursale de la paroisse de Melette.

« ... (Les habitations) du hameau de Sainte-Marie étoient sur l'éminence où est aujourd'hui le village de l'Épine, et la chapelle de ce hameau qui étoit dédiée à la Sainte Vierge et à saint Jean est enclavée dans l'enceinte de l'église actuelle de Notre-Dame de l'Épine, et est encore aujourd'hui sous l'invocation de saint Jean.

« Pendant la guerre des Anglais, sur la fin du XIV^e^ siècle, fut trouvée la miraculeuse image de la Sainte Vierge dans un buisson d'épine ardent, près de la

(1) Fonds de l'abbaye de Saint-Remi, Courtisols, renseignements, liasse 35, n° 17 ; cf. le terrier de l'abbaye, t. VII, fol. 86 r°. Ce mémoire est daté du 10 août 1780.

Digitized by Google

ditte chapelle. Cette image fut d'abord déposée dans icelle chapelle ; les abondantes offrandes du grand nombre de pellerins qui vinrent la visiter ayant produit des sommes considérables, recueillies par deux marguilliers, dont un de Courtizol et l'autre de Melette, il fut avisé d'en faire employ. L'official de Chaalons voulut en prendre connoissance ; il fut débouté de ses prétentions par lettres patentes du roy de l'an quatorze cens, qui permit aux dits marguilliers de bâtir une église. Ils firent en conséquence marché avec un nommé Patrice, architecte anglais, pour en fournir les desseins et conduire les ouvrages de la construction, et firent édifier la magnifique église de Notre-Dame de l'Épine que l'on voit aujourd'hui, dans l'enceinte de laquelle ils enfermèrent, comme on l'a dit, l'ancienne chapelle du hameau de Sainte-Marie. »

Le rédacteur du mémoire invoque plus loin l'autorité des archives de l'église de l'Épine. Il y a en effet ici un fond de vérité, mais sur ce canevas on a brodé maintes assertions inexactes. Les relever est d'autant plus utile que certaines d'entre elles ont été bien des fois répétées depuis et acceptées avec une pleine confiance.

Et d'abord, on ne peut laisser supposer que l'ancienne chapelle de Saint-Jean ait été enclavée dans l'église actuelle. Celle-ci n'a pas une seule pierre qui soit antérieure au xv^e^ siècle. Que l'emplacement de l'ancienne chapelle soit compris dans l'enceinte de l'église qui lui a succédé, rien n'est plus vraisemblable; mais elle a été entièrement démolie, et il n'en reste plus aucune trace.

Quant aux lettres patentes qui ont débouté l'official de Châlons de ses prétentions et ont donné raison contre lui aux marguilliers de l'Épine, elles sont datées

Digitized by Google

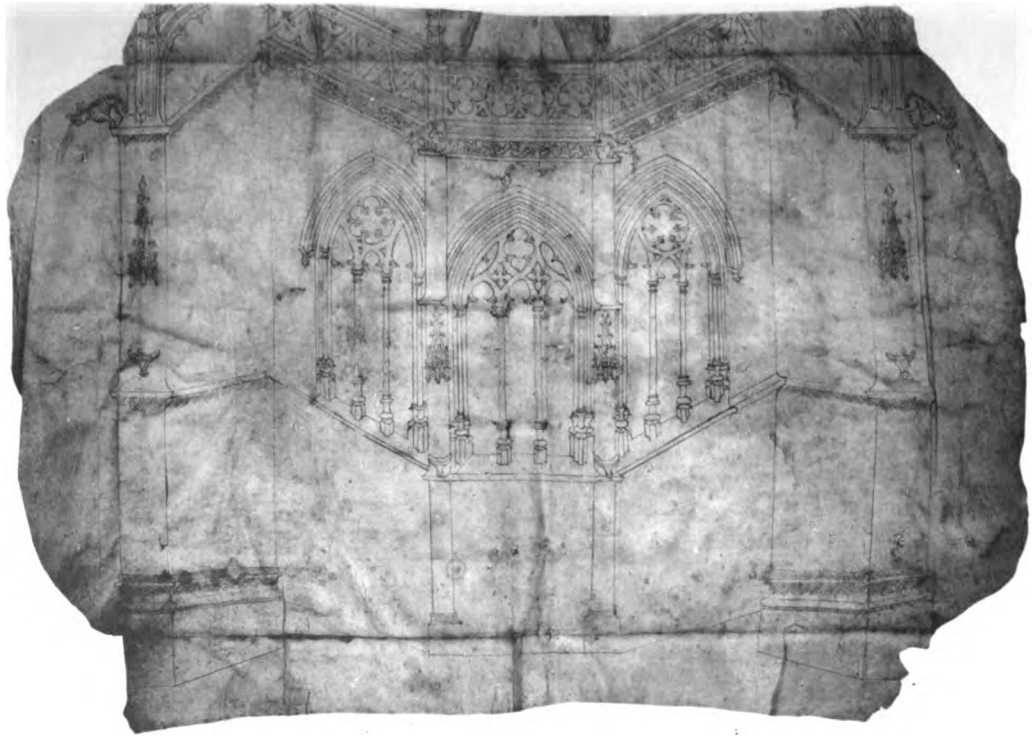

DESSIN ORIGINAL D'UNE CHAPELLE ABSIDALE DE N.-D. DE L'ÉPINE,
1509 OU 1515.

Digitized by Google

Digitized by Google

du 26 mai 1405 et non de l'année 1400, et elles ne semblent pas avoir de rapport avec la construction de la nouvelle église. M. l'abbé Puiseux fait observer qu'elles parlent d'une église ayant besoin chaque année de réparations, et il s'agit évidemment, d'après lui, de la chapelle primitive (1).

Ceux qui subissent le prestige des opinions toutes faites et qui acceptent en matière d'histoire les décisions du suffrage universel, les assertions constamment accréditées parmi le public, ceux-là, dis-je, seront de l'avis de notre mémoire de 1780, et attribueront Notre-Dame de l'Épine à l'architecte anglais Patrice. Les auteurs qui ont parlé de cette église ont été à peu près unanimes sur ce point ; tout au plus trouve-t-on quelques réserves, mais sans preuves à l'appui (2). Patrice n'a guère été troublé jusqu'ici dans la possession de son titre, et son nom figure dans plusieurs dictionnaires biographiques où on lui fait invariablement l'honneur de le considérer comme le premier auteur du bel édifice champenois (3). Tout en proclamant son mérite artistique, on l'a gratifié, il faut le dire, d'une assez fâcheuse réputation. On a raconté qu'il s'était enfui un beau jour en emportant la caisse, et qu'il avait laissé en plan les travaux commencés et les ordonnateurs de la cons-

(1) P. 104.

(2) Didron révoque en doute l'authenticité de la tradition, mais il ne nous révèle point les motifs de cette opinion, d'ailleurs parfaitement justifiée. (*Annales archéologiques*, t. XXIV, p. 300.)

(3) Lance, *Dictionnaire des architectes français*, t. I, p. 334 ; Bauchal, *Nouveau dictionnaire biographique et critique des architectes français*, p. 276. Ces deux auteurs fixent à l'année 1419 la date initiale de la construction de Notre-Dame de l'Épine. Cf. Poinsignon, *Histoire générale de la Champagne*, t. I, p. 416.

Digitized by Google

truction sans ressources (1). Un avocat n'aurait aucune peine à plaider un alibi en sa faveur; il pourrait invoquer une circonstance d'un intérêt capital dans la cause : c'est que Patrice n'a jamais existé.

Il y avait bien en 1453 un certain Étienne Poutrise qui travaillait à l'église de l'Épine, mais il était Châlonnais, et de plus n'avait pu donner les plans de ce monument dont la construction était alors depuis longtemps commencée. Les marguilliers de l'Épine firent saisir ses biens, ainsi que ceux de ses consorts, parce qu'ils s'étaient obligés à exécuter pour six cent quatre-vingt-dix livres tournois d'ouvrages et n'avaient pas rempli leurs engagements. M. l'abbé Puiseux a vu là très justement le point de départ de la légende; il a montré par quelle méprise étrange Poutrise, le maçon de Châlons, a été travesti en Anglais et affublé du nom de Patrice (2). Ce phénomène paraît s'être produit au début du XVIIIe siècle; Baugier y fait déjà allusion en 1721 dans ses *Mémoires historiques de la province de Champagne* (3). Ce n'est pas tout : nous ne sommes pas encore au bout des inventions fantaisistes, et notre siècle devait voir naître aussi une plaisante confusion.

Une inscription gravée dans l'église de l'Épine nous apprend que les chapiteaux des quatre piliers situés derrière le sanctuaire ont été façonnés en 1524 par un nommé Guichart Anthoine (4). A l'époque où certains

(1) Lance, *l. cit.*; Poinsignon, *ibid.*; etc. Cf. Didron, *Annales archéologiques*, t. XXIV, p. 300.

(2) P. 106 à 112.

(3) T. I, p. 271.

(4) Un fac-similé de cette inscription a été donné par F. de Verneilh dans un article sur la cathédrale de Cologne, publié dans les *Annales archéologiques* de Didron, t. IX (1849), p. 24. Le texte de l'inscription a été reproduit aussi par M. l'abbé Puiseux dans son mémoire, p. 120.

Digitized by Google

savants allemands s'obstinaient à placer dans leur pays le berceau de l'architecture gothique, un archéologue de Cologne, Sulpice Boisserée, eut un jour l'occasion de voir cette inscription. L'examen qu'il en fit fut sans doute assez superficiel, car, au lieu de la lire telle qu'elle est, en français, il s'évertua à y déchiffrer du latin. Guichart devint pour lui un prêtre de Cologne : *Guichart Anthonis, Coloniensis sacerdos,* et, sans tenir compte de la date, il le considéra comme l'architecte de l'église. Du même coup, il s'annexa notre compatriote et fit de Notre-Dame de l'Épine un chef-d'œuvre du génie esthétique allemand. Il n'a pas été difficile de réduire à néant cette belle découverte ; Félix de Verneilh l'a fait avec autorité dans les *Annales archéologiques* de Didron (1), et il n'a eu aucune peine à renverser des théories étayées sur un argument de cette force.

Ainsi, ceux qui allient le patriotisme à l'archéologie peuvent se déclarer satisfaits : l'architecte primitif de l'Épine n'est ni un Allemand, comme Boisserée a été du reste à peu près seul à le croire, ni un Anglais, comme tout le monde l'a répété. Bien qu'on ignore son nom, il est probable qu'il était Français et Champenois ; la manière dont il a compris, traduit et imité le style de la cathédrale de Reims en fournit la preuve (2). M. l'abbé Puiseux a eu le mérite, en éliminant les fausses attributions, de mettre ce fait en évidence et de rétablir les choses sous leur véritable aspect.

(1) *L. cit.* ; cf. Didron, au t. XXIV, p. 299.

(2) Cette preuve a été alléguée aussi par M. l'abbé Puiseux, p. 122.

Digitized by Google

II

Tous les historiens de Notre-Dame de l'Épine ont raconté que Charles VII avait fait présent à cette église d'une somme considérable, employée à la construction de l'un des clochers (1) ; et ils l'affirment avec une telle assurance qu'ils semblent être en possession de preuves certaines. Nous allons voir qu'ils ont à peu près raison ; ils se trompent seulement en fixant cette libéralité royale à l'année 1429, et au moment du passage du roi à Châlons, lorsqu'il allait, accompagné de Jeanne d'Arc, se faire sacrer à Reims. M. l'abbé Puiseux regarde l'intervention de Charles VII comme une tradition sérieuse, mais il pense fort justement que son séjour en 1429 a été trop court pour qu'il ait eu le temps de s'occuper de Notre-Dame de l'Épine et de contribuer à son achèvement ; il a dû le faire au contraire plus tard, pendant les trois mois qu'il a passés à Châlons en 1445. La chose semble très vraisemblable à M. Puiseux, bien qu'elle ne soit, dit-il, corroborée par aucun document historique contemporain (2). Il en existe un pourtant, et nous avons ici mieux qu'une simple tradition. L'intérêt que Charles VII portait à

(1) Baugier, *Mém. hist.*, t. I, p. 271 ; D. Le Long, *Histoire ecclésiastique et civile du diocèse de Laon* (1783), p. 369, etc. Cf. Didron, *Annales archéologiques*, t. XXIV, p. 513. Ce dernier précise même la somme, nous ne savons d'après quelle autorité. Il rapporte qu' « en 1429, Charles VII se rendit à pied de Châlons à l'Épine et déposa sur le maître autel 1,200 écus d'or ».

(2) P. 112.

Digitized by Google

l'œuvre de l'Épine est attesté par des lettres d'amortissement du 10 août 1445, transcrites dans un des registres du Trésor des Chartes, conservé aujourd'hui aux Archives nationales (1). Nous n'avons pas, hâtons-nous de le dire, le mérite d'avoir découvert cette pièce importante : M. de Beaucourt l'a déjà indiquée dans son *Histoire de Charles VII* (2), où son infatigable érudition s'est exercée jusqu'en les moindres détails, et n'a laissé échapper aucun trait intéressant. Par cette charte, le roi autorise les gouverneurs de la fabrique de l'Épine à tenir et posséder jusqu'à la somme de quarante livres tournois de rente, « commme chose amortie », et sans avoir à payer aucune finance, dans le présent et dans l'avenir. Le texte de ce document nous donne des renseignements curieux et mérite d'être rapporté en entier. Le voici :

« Charles (par la grace de Dieu roy de France), savoir faisons (à tous présens et avenir), nous avoir receue l'umble supplication des gouverneurs de l'ordre et fabrique de l'église de Nostre Dame de l'Espine, près Chaalons, contenant que au dit lieu de l'Espine a esté puis aucun temps commancée certaine notable église de grant édiffice, auquel lieu vient et afflue grant peuple pour les grans miracles qui illecques sont faiz en l'onneur de la glorieuse vierge Marie, ou nom de laquelle est fondée la dicte église, et à ceste cause, plusieurs creatures meues de devocion donnent à la dicte église de leurs biens pour le fait de la fabrique et édiffice d'icelle, et y a à ceste cause esté commancé ung grant et notable édiffice qui est ja fort avancé, bien

(1) JJ. 178, registre n° 44, fol. 29 r°.
(2) T. IV, p. 106, note 1.

Digitized by Google

sollempnelment, mais pour ce que la dicte église n'est pas de grant ancienneté, il n'y a encores aucunes rentes ou revenues, et aussi ne les pourroient tenir, s'aucunes en donnoient à la dicte église qu'ilz en acquissent, se les dis cens et revenues n'estoient par nous amorties; pour quoy nous, attendu ce que dit est, voulant le dit édiffice estre parachevé et le service continué, aussi pour la devocion que avons à la glorieuse vierge Marie, en l'onneur de laquelle est fondée la dicte église, comme dit est, et laquelle avons visitée en nostre personne, et y avoir esté en pèlerinage, aus dis gouverneurs supplians et à leurs successeurs, maistres gouverneurs d'icelle fabricque, pour ces causes et autres à ce nous mouvans, avons octroyé et octroyons de grace especial par ces presentes qu'ilz puissent avoir, tenir jusques à la somme de quarante livres tournois de rente ou revenue, tant de ce que on leur a donné ou pourroit donner, que de ce qu'ilz ont acquiz ou pourroyent acquérir, hors toutes voyes fief noble et justice, et icelles quarante livres tournois tenir et posséder comme chose amortie et dédiée à Dieu et à l'église, et lesquelles dès maintenant pour lors nous avons amorties et amortissons de grace espécial, plaine puissance et auctorité royal, par ces présentes, sans ce qu'ilz ne leurs successeurs soient contrains à les mettre hors de leurs mains, ne pour ce nous paier aucune finance, ores ne pour le temps avenir, et laquelle finance, pour honneur de la vierge Marie, nous avons aus diz supplians donné et quitté, donnons et quittons par ces dites présentes, par lesquelles nous donnons en mandement à noz amez et feaulx gens de noz comptes et trésoriers que de noz présens grace, don et octroy, ilz facent, seuffrent et laissent les dis supplians et ceulx

Digitized by Google

qui ou temps avenir auront le gouvernement de la dicte fabricque joir et user plainement et paisiblement, sans leur mettre ou donner, ne souffrir estre mis ou donné ores ne pour le temps avenir aucun destourbier, arrest ou empeschement, en quelque manière que ce soit, à l'encontre, ainçois tout ce qui auroit esté ou seroit fait au contraire, ilz mettent ou facent mettre tantost et sans délay à plene délivrance, car ainsi nous plaist il estre fait, non obstant quelzconques ordonnances ou défenses à ce contraires. Et afin, etc., nous avons, etc., sauf, etc. Donné à Chaalons le x^mo^ jour d'aoust, l'an de grace mil cccc xlv, et de nostre règne le xxiij^e^. Ainsi signé : Par le roy en son conseil, De la Loère. Visa contentor, P. le Picart. »

Il s'agit ici, comme on voit, moins d'un don proprement dit que d'une décharge d'impôt, d'une remise des droits d'amortissement. Ces lettres confirment ce que l'on avait du reste appris ailleurs, à savoir qu'au milieu du xv^e^ siècle, « le grand et notable édifice » de l'Épine était commencé depuis un certain temps, et qu'il était déjà fort avancé, mais sans être achevé complétement ; enfin que les aumônes des pèlerins fournissaient les principales ressources pour subvenir aux frais de sa construction. Charles VII nous dit avoir visité en personne ce sanctuaire ; il accomplit ce pieux pèlerinage le 7 août, peu de jours avant la confection de ses lettres patentes, en compagnie de la dauphine Marguerite d'Écosse, qui devait être bientôt ravie par une mort prématurée (1). En dehors des « grace, don et octroi » qu'il a consignés dans sa charte, a-t-il laissé un souvenir plus tangible de son passage ? A-t-il, ainsi qu'on

(1) *Hist. de Charles VII*, t. IV, p. 106.

Digitized by Google

le prétend, offert à l'œuvre une somme importante dont on s'est servi pour élever l'une des flèches, celle du côté méridional, qui aurait été ornée à mi-hauteur d'une couronne fleurdelisée, gage de reconnaissance et attestation de la munificence royale ? Cette libéralité n'est point mentionnée par notre document, et elle reste dans le domaine des conjectures ; mais les lettres d'amortissement ont permis en tout cas à la fabrique de l'Épine de se constituer un fonds de réserve, un capital qui a pu aider très efficacement à la reprise et à la continuation des travaux. Il est probable que l'on a construit alors le grand portail et les tours, et c'est sans doute à cette partie de l'édifice que se rattachent les ouvrages entrepris par Poutrise en 1453 (1).

III

Au commencement du XVI^e^ siècle, le monument n'était pas encore terminé ; il lui manquait le complément nécessaire de toutes les grandes églises gothiques, des chapelles autour du déambulatoire du chœur. On s'occupa en 1509 à bâtir ces chapelles absidales ; nous devons la connaissance de cette date à un document fort curieux qu'un érudit châlonnais, M. Grignon, a retrouvé parmi les minutes d'un notaire, et que M. l'abbé Puiseux a publié intégralement (2). C'est un contrat passé le 27 août 1515 entre les marguilliers et autres

(1) Cf. le mémoire de M. l'abbé Puiseux, p. 113.
(2) P. 117 à 120.

Digitized by Google

habitants de l'Épine et deux maçons de Reims, pour l'achèvement de l'église. Cette pièce nous fournit un historique assez détaillé des travaux exécutés à cette époque. Elle nous apprend que les chapelles furent commencées en 1509 par Regny Gouveau, maître maçon, qui les éleva en six ans jusqu'à la hauteur des voûtes. Il restait alors « à faire les voussures sur les piliers et chapiteaux » ; ces ouvrages furent mis en adjudication et donnés au rabais à nos maçons rémois, Guichart Anthoine et Anthoine Bertaucourt, son gendre. Le premier nous est connu : il avait déjà fait ses preuves en travaillant à la cathédrale de Reims (1) ; c'est lui aussi qui traça en 1524, derrière

(1) Il prit part aux travaux exécutés à la cathédrale au début du XVI^e^ siècle pour réparer les dégâts causés par l'incendie de 1481. Dans un compte des ouvrages, rendu le 3 octobre 1505, on voit que Guichart Anthoine travailla « à la fasson du pignon du costé du palaiz. » Il aida aussi son confrère, le maçon Thierry Noblet, à ôter « deux grosses pierres du dict pignon pour faire place à mettre le sagittaire » (c'est à dire la statue d'un centaure lançant une flèche, qui surmonte encore aujourd'hui le pignon et que l'on a remise à neuf, lors des dernières restaurations de la cathédrale). On le voit s'occuper également « de mettre une marche neufve et oster la vieille, devant le grant portail de l'esglise. » Enfin, dans un procès-verbal du 4 mai 1506, « Guichart Anthoine, aagé d'environ cinquante ans », maître maçon, figure parmi des experts nommés pour examiner les travaux qui restent à faire à la cathédrale. (Archives de Reims, fonds du Chapitre, Fabrique, liasse 18, n^os^ 9 et 10 ; cf. l'*Hist. de Notre-Dame de Reims*, de M. l'abbé Cerf, t. I, p. 62 et 411.) — Guichart est appelé dans cet ouvrage à deux reprises, par suite d'une erreur de copie, *Bienfait* Antoine (p. 63 et 413). Cette méprise a passé dans le *Nouveau dictionnaire biographique des architectes français*, de M. Bauchal, où *Antoine Bienfait* a les honneurs d'un article particulier (p. 53). Une autre notice est consacrée à Guichart, l'un des constructeurs du pignon sud de la cathédrale de Reims, auquel on donne à tort le prénom de *Pierre* (p. 276). On suppose qu'il a pu être le père de Guichart Anthoine, l'architecte de Notre-Dame

Digitized by Google

le sanctuaire de Notre-Dame de l'Épine, pour transmettre à la postérité son nom et le souvenir de ses travaux, la fameuse inscription qui a reçu une interprétation si bizarre (1). Il prit l'engagement de continuer l'œuvre de Regny, son prédécesseur, et de suivre exactement ses plans, qui se trouvaient, dit le contrat, « en une peau de parchemin estant entre les mains du dit Me Regny ». Dans le cas où il n'aurait pu obtenir de celui-ci « le dit gect, pathron et figure », il promettait d'en exécuter un autre, « selon et ensuivant le plan qu'en a fait le dit Me Regny, dont dessus est parlé, selon que l'ouvraige le requiert, sans diminution ni amoindrissement du dit ouvraige, mais mieux lyé, si faire se peult ».

Par le plus heureux des hasards, nous avons découvert l'un des plans mentionnés ici, l'original du patron en parchemin de Regny Gouveau, ou bien la reproduction qu'en fit Guichart. Ce parchemin contient un dessin en élévation de l'une des chapelles du chevet de l'église de l'Épine ; nous l'avons trouvé un jour au fond d'une armoire de la Bibliothèque de Reims, et nous n'avons pu recueillir aucune information sur sa provenance et son origine (2). Il a été employé, probable-

de l'Épine, ce qui est aussi inexact, l'identité des deux personnages ne faisant aucun doute. En résumé, on nous présente ici trois artistes qui se réduisent à un seul, et les deux premiers doivent être rayés de la liste de nos anciens architectes.

(1) Il avait, d'après le renseignement donné dans la note précédente, une soixantaine d'années lorsqu'il se chargea de l'achèvement des chapelles de l'Épine. Il travailla aussi en 1520 à l'église Saint-Martin de Courtisols ; comme à l'Epine, il en perpétua le souvenir par une inscription dont un fac-similé a été publié par F. de Verneilh, *Annales archéologiques*, t. IX, p. 24.

(2) Il est aujourd'hui déposé aux archives de Reims.

Digitized by Google

ment vers la seconde moitié du XVII^e^ siècle, pour former la couverture d'un registre de quelque greffe ou de quelque étude de notaire ; heureusement, on a pris soin de tourner à l'intérieur la surface qui offre le précieux croquis d'architecture, et grâce à cette sage précaution, le document nous est parvenu en assez bon état. Toutefois, nous ne le possédons pas en entier ; la partie supérieure a été coupée, le parchemin ayant été rogné sur ses bords, lorsqu'on a voulu le réduire à la taille nécessaire pour la destination nouvelle à laquelle il était affecté. Mais cette mutilation, si regrettable qu'elle soit, n'a fait disparaître que des parties accessoires, des détails de la toiture et des pinacles qui surmontent les contreforts, et ce qui nous reste est assez complet pour que nous puissions juger tout l'ensemble de cette conception architecturale. Le dessin n'est accompagné d'aucune légende ; cette absence de toute indication ne nous avait pas permis d'abord de reconnaître le monument qu'il figure, et nous avions vainement cherché parmi les églises du diocèse de Reims un type correspondant. Le chevet de l'église de Mézières, commencée en 1499 (1), offre de nombreux traits de ressemblance ; mais l'identification n'était pas pleinement satisfaisante, et, pour l'admettre, il fallait supposer une certaine déviation du plan primitif. La lecture du contrat de 1515 a été pour nous un trait de lumière ; nous avons vu sans peine dans notre parchemin le dessin même qu'a tracé l'un des architectes des chapelles de l'Épine. Quand on examine ces chapelles, telles qu'elles existent aujourd'hui, on

(1) H. Jadart, *Les inscriptions de l'église de Mézières,* dans le *Bulletin monumental*, 6^e^ série, t. VII (1891-92), p. 251.

Digitized by Google

ne saurait conserver le moindre doute à cet égard. Celles-ci sont à trois pans, percés chacun d'une élégante fenêtre; elles sont flanquées de contreforts massifs qui supportent les arcs-boutants de l'abside, et dont les amortissements figurent une sorte de petit édicule, surmonté d'une toiture à deux rampants et orné sur ses faces latérales d'une arcature flamboyante; des pinacles très élancés qui s'élèvent au sommet de l'édicule en complètent la décoration Un canal percé dans le massif, pour l'écoulement de l'eau des toitures, aboutit sur chaque contrefort à une gargouille de forme grotesque ou fantastique; plus bas, sur la face antérieure du contrefort, au niveau des fenêtres, est fixée une console destinée à recevoir une statue et abritée par un dais sculpté en forme de clocheton. Les angles saillants des chapelles sont étayés par des contreforts plus petits, mais assez semblables aux autres et en parfaite harmonie avec eux. Les murs des chapelles sont couronnés par une charmante balustrade ajourée, au-dessous de laquelle règne une corniche ornée d'un cordon de feuillage. L'archivolte qui encadre chaque fenêtre se compose d'une moulure prismatique supportée par deux colonnettes; elle est elle-même encadrée extérieurement par un arc en saillie reposant sur de petites consoles. Le remplage de ces fenêtres présente des caractères très particuliers : elles sont divisées par deux meneaux en trois compartiments surmontés d'une rosace d'un dessin rayonnant qui rappelle le style du XIV^e^ siècle. Il y a ici un archaïsme évident; l'architecte s'est écarté un peu du mode d'ornementation usité à son époque; il a imité les fenêtres qu'il avait sous les yeux dans les parties plus anciennes de l'édifice, et il a voulu que son ouvrage pût s'ac-

Digitized by Google

corder avec le style de l'architecture primitive (1).

Tous ces traits se retrouvent dans notre dessin, dont les chapelles de l'Épine sont bien réellement une reproduction fidèle. Les quelques divergences que l'on observe sont assez insignifiantes; ainsi, sur trois fenêtres représentées dans le dessin, deux seulement ont la rosace rayonnante, et celle du milieu appartient davantage au style flamboyant. Mais ce sont là des détails secondaires; d'ailleurs, il faut tenir compte aussi de ce fait que l'abside de l'Épine a été réparée de nos jours, et que ces restaurations modernes ont pu amener çà et là diverses modifications.

Nous ne pouvons mieux faire, pour exposer d'une façon plus frappante la valeur et l'intérêt de notre vieux parchemin, que d'en publier un fac-similé à l'appui de notre démonstration (2). Les anciens dessins d'architecture sont assez rares, et l'on ne saurait recueillir avec trop de soins ces documents qui nous initient aux procédés des maîtres d'œuvres d'autrefois, à la manière dont ils formaient les projets et dirigeaient l'exécution des beaux monuments qu'ils nous ont laissés.

(1) M. l'abbé Puiseux nous dit que les architectes des chapelles, Gouveau et Guichart Anthoine, s'étaient engagés à faire leur travail dans le style de l'édifice (p. 116). Ceci ne nous paraît pas résulter aussi nettement des termes du contrat. Il y est question simplement d'un raccord à établir entre les ouvrages nouveaux et la construction plus ancienne. Mais en fait, on constate bien un effort pour rentrer dans la donnée primitive du monument et en suivre le style.

(2) La pièce originale a 42 centimètres de hauteur sur 60 de largeur. La nécessité d'en donner une figure très réduite a un peu nui à la netteté de l'épreuve.

Digitized by Google

Digitized by Google

Vestiges d'Architecture Moyen Age

rue de Sedan, n° 1

Communication de M. Ed. LAMY, Membre titulaire.

Au cours de l'année 1890, en opérant des changements de distribution intérieure dans la maison portant le n° 1 de la rue de Sedan, les ouvriers mirent à jour quelques vestiges d'architecture moyen âge qu'il nous a paru intéressant de relever (1).

Dans le mur séparatif de la maison voisine de gauche, à 1m85 au-dessus du pavage de la rue de Sedan, 5 mètres en retrait de l'alignement, nous avons constaté une ouverture grillagée de 0m50 de largeur, 0m82 de hauteur, couverte de deux linteaux trilobés, séparés dans l'épaisseur du mur par un vide de 0m07 de largeur, l'un des linteaux orné d'une rosace sculptée, de 0m15 de diamètre. Le grillage, en fer mi-plat, de 0m20 sur 0m005, assemblé à trous renflés, forme douze compartiments rectangulaires ; un chaînon et un crochet en fer sont scellés dans le vide séparant les deux linteaux, à 0m20 au-dessus des faces inférieures.

A 1m28 de distance de cette petite ouverture, une ancienne porte de 1m30 de largeur, 2m87 de hauteur, surmontée d'un tympan uni de forme ogivale.

(1) Cette maison appartenait à M. David, provenant de M. Louis-Jean-Marie-Baptiste David, son père, qui l'avait acquise de M. Jean-Nicolas Allard, ancien greffier en chef du Tribunal civil de Reims. Celui-ci l'avait achetée le 31 octobre 1820, à M. Louis-Jérôme Baron, conseiller à la Cour royale de Paris.

Digitized by Google

Au-dessous et à droite, à 2m20 en contrebas du pavage, parallèlement au mur séparatif, une partie d'ancienne salle voûtée sur arcs ogives, de 4m de largeur, 4m de longueur moyenne, jusqu'au mur établi postérieurement à la construction primitive, et ne laissant visible aujourd'hui qu'une demi-travée, sans doute jadis complète. Dans le mur séparatif, porte bouchée d'ancienne date : largeur 1m55, hauteur 2m18, prise du sol actuel ; le linteau soulagé par deux corbeaux biseautés bien profilés. En face, dans le mur parallèle, autre porte de 0m80 de largeur, 2m03 de hauteur, couverte d'un linteau trilobé ; dans le retour à gauche, formant angle aigu avec le mur séparatif, deux portes de 1m05 de largeur, 1m97 et 2m11 de hauteur ; cette dernière couverte d'un linteau trilobé en deux parties sur la hauteur.

La hauteur, du sol actuel au sommet des voûtes, est de 3m15 ; l'ancien sol se trouvait certainement plus bas.

Les voûtes sont formées d'un arc ogive, un demi-arc ogive, six branches d'arcs diagonaux en pierre, chanfreinés, de 0m17 d'épaisseur, 0m23 de saillie ; la naissance de l'arc ogive reposait sur des colonnettes aujourd'hui disparues, et surmontées de chapiteaux ; un seul reste en place. La branche d'ogive sur base longitudinale est portée par un élégant cul-de-lampe feuillagé ; une clef sculptée ferme la jonction au sommet de l'arc.

Les pierres, dures et de bonne qualité, sont de petites dimensions, irrégulièrement appareillées ; la moulure et la flore sont bien traitées, l'élégance et la simplicité du chapiteau sont remarquables par l'ajustement gracieux des feuilles, artistement recourbées dans le sens de leur plat sous chacune des nervures.

Digitized by Google

Sous une poutre du cellier contigu, est scellé un corbeau portant une tête sculptée de belle composition.

A quelle époque peut-on faire remonter ces restes des âges passés?... Suivant nous, à la première moitié du XIIIe siècle : la forme des moulures, l'élégante simplicité des sculptures, l'appareil des arcs confirment cette opinion; les linteaux trilobés ont aussi certaine analogie avec ceux de la maison dite des Musiciens, rue de Tambour, construite en 1240 (1).

Ces vestiges dépendraient-ils d'un monastère ou d'une habitation privée?...

Les historiens rémois Marlot, Anquetil, Gérusez, Prosper Tarbé, Varin, etc., nous apprennent que, vers l'an 1220, sous le pontificat de Guillaume de Joinville, les Frères-Prêcheurs et les Cordeliers se groupèrent près du palais des Archevêques, alors placé à peu de distance de la rue de Sedan; en 1170, les Templiers s'étaient établis dans le voisinage; peut-être y voyait-on aussi des hospices ou Maisons-Dieu, car pendant les XIe, XIIe et XIIIe siècles, il en fut fondé une quantité prodigieuse, et presque toutes les abbayes avaient un hôpital dans leur enceinte. (VIOLLET-LE-DUC, tome VI, page 101.)

On peut donc admettre qu'au XIIIe siècle, un monastère, ou des dépendances de monastère, était construit sur l'emplacement qui nous occupe (2). A n'en pas douter, nos vestiges ont appartenu à des constructions plus importantes que celles dont il reste trace aujourd'hui : le mur séparant actuellement deux propriétés dis-

(1) Cette date, donnée par Viollet-le-Duc, est arbitraire, sans aucun document à l'appui. *(Note de M. Louis Demaison.)*

(2) Les Frères-Prêcheurs changèrent plusieurs fois de maison jusqu'en 1246; celle des Cordeliers fut détruite pendant l'émeute arrivée sous Henri de Braisne, en 1235.

Digitized by Google

tinctes devait être originairement un mur de face ; la porte en élévation pouvait donner entrée de l'extérieur, et les petites ouvertures grillagées, servir à reconnaître les personnes venant frapper à l'huis, disposition adoptée pour de nombreuses maisons du moyen âge. (Viollet-le-Duc, tome VI, page 220.) Mais quel emploi faisait-on de la chaîne et du crochet placés dans l'épaisseur du mur et au centre des linteaux de la petite ouverture ?... Quelle était la destination de la pièce souterraine voûtée en ogive ?... Était-ce une chapelle souterraine, comme on peut le supposer par le soin donné aux moulures et aux sculptures ?... Nous ne saurions répondre ; aussi, réduit aux conjectures, nous ne préciserons pas si nos vestiges appartiennent à l'architecture civile ou à l'architecture monastique du XIII^e^ siècle. Mais il se trouve parmi nous, Messieurs, d'éminents archéologues qui entendent le langage des pierres, et pour qui le passé ne garde guère de secrets ; ils sauront dire ce que furent les vénérables restes dont nous venons de parler, et s'ils présentent quelque intérêt pour l'histoire de notre cité (1).

(1) L'auteur de ce travail a bien voulu faire don à la Bibliothèque de Reims, de trois planches offrant la photographie des consoles gothiques avec feuillages et figures, découvertes et existant encore dans la maison de la rue de Sedan. Il doit y déposer également ses plans et relevés d'ensemble. *(Note de M. Jadart.)*

Digitized by Google

LES ESPIONS ANGLAIS A REIMS

Sous Élisabeth

par M. l'abbé A. HAUDECŒUR, Membre titulaire.

Walsingham avait pris pour devise : *Video et taceo.* Il voit ce qui se passe chez chacun, et personne ne voit ce qui se passe chez lui (1). Ce qu'il voit, il sait le taire, et s'il parle, c'est pour tromper. Un proverbe espagnol lui est familier : Le mensonge est le moyen de découvrir la vérité.

Tel est le portrait qui est parvenu jusqu'à nous du secrétaire d'État d'Élisabeth d'Angleterre. Walsingham se servait pourtant moins de ses propres yeux que de ceux de ses nombreux agents. Personne, en effet, ne poussa plus loin que lui l'art de choisir des espions et de s'assurer leurs services. Il est l'artisan le plus rusé de ces complots, simulés avec artifice, qui firent tant de victimes parmi les catholiques anglais au XVI^e^ siècle, et parmi ces intéressantes victimes, Marie Stuart elle-même. Les archives anglaises du XVI^e^ siècle sont remplies de rapports d'espions, et quelque dégoût qu'inspirent ces délations, on est tenu de les interroger avec soin comme la source des intrigues les plus astucieuses ou des mesures les plus violentes.

Walsingham a des espions dans toute l'Europe ; il en compte dans onze villes de France, dans sept villes des Pays-Bas espagnols, dans trois villes de Hollande, dans six villes d'Espagne, même à Constantinople, à

(1) CUNNINGHAM, *Lifes of eminent Englishmen*, t. II, p. 112.

Digitized by Google

Alger et à Tripoli. Il lui paraît surtout utile d'en introduire dans les séminaires, où se réunissent les prêtres et les étudiants catholiques d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. C'est pourquoi la ville de Reims en fut infestée pendant le séjour du collège anglais et la captivité de Marie Stuart. Toutes les actions des élèves et des prêtres anglais sont scrutées ; on copie toutes leurs lettres, on prête l'oreille à tous leurs entretiens et on relève toutes leurs paroles.

Walsingham recrute ses espions parmi les réfugiés eux-mêmes, qui se lassent de la pauvreté et de la persécution, ou parmi des gens sans aveu, capables de tout. On en rencontre de toute robe, de tout rang, de tout âge. Il en est qui sont tirés de la lie du peuple ; il en est d'autres d'un rang élevé, même des prêtres. L'homme qui, sans jouer le rôle principal, peut s'attribuer l'initiative des discours insidieux et des honteuses corruptions au milieu des réfugiés catholiques de Reims, est un ancien tailleur, probablement d'origine juive, nommé Salomon Aldred. Adroit, rusé, feignant un grand zèle pour la religion, il a été l'ami du confesseur de Don Juan, le pensionnaire du pape Grégoire et l'agent du Saint-Office ; mais à Rome il était gagé par Walsingham pour découvrir les secrets des cardinaux, et à Reims il surveillait le docteur Allen et les professeurs du collège. Il valait mieux, disait ce misérable, servir les hommes que Dieu, car le service des hommes se payait avec de l'or, et celui de Dieu, en ce temps surtout, ne conduisait qu'au martyre (1).

Il est triste de constater qu'Aldred, pour mieux tromper les catholiques, ne cherche que trop souvent

(1) *Dom. Papers, Add.* vol. 28, n° 107, vol. 29, n° 45.

Digitized by Google

les agents complaisants de Walsingham parmi les clercs qui n'étaient entrés au séminaire de Reims que pour s'associer à des brigues et pour chercher le chemin de la fortune.

Deux noms s'offrent d'abord : ce sont ceux de Gilbert Gifford et d'Edward Gratley, qui auront une si triste influence sur la fin malheureuse de Marie Stuart.

Gilbert Gifford était le neveu de William Gifford, plus tard archevêque de Reims. D'une famille noble, originaire de Normandie, qui avait par de nombreux sacrifices attesté son dévouement à la foi catholique, rien ne pouvait faire présager les funestes écarts de sa vie. Il avait, selon le vœu de son père, pris place dans les rangs de ces prêtres qui, à Reims et à Rome, se préparaient à exercer l'apostolat le plus périlleux en Angleterre. D'abord commensal des collèges d'Anchin et de Douai, il s'était présenté, fort jeune encore, à Reims, d'où il se rendit, deux ans plus tard, à Rome, afin d'y poursuivre ses études au collège anglais. Il s'en fit chasser et obtint de rentrer à Reims. Mais lorsqu'il arrive à Reims, il refuse d'entrer au séminaire. En vain le docteur Allen l'accueille-t-il avec plus d'affection qu'un frère, Gifford n'écoute rien. Le Pape, à l'en croire, l'a dégagé de ses premiers vœux, et il est bien résolu à retourner à Londres. « Je désespère de lui, s'écrie le docteur Allen; on ne peut rien attendre de bon de ce côté. » Un peu plus tard, il écrivait : « Je ne sais vraiment ce qu'il peut méditer. »

Ce qu'il méditait, nous le savons aujourd'hui. Il avait accepté en Angleterre les propositions de Walsingham. Allen, du séminaire de Reims, entretenait une active correspondance avec le roi d'Espagne; et cette correspondance excitait de vifs soupçons. Il fallait quelqu'un

Digitized by Google

pour en découvrir les secrets, et quelles que fussent les hontes sacrilèges qui s'y attachassent, ce rôle d'espion ne pouvait être mieux rempli que par Gilbert Gifford. Au mois de septembre 1583, il rentre en France, peut-être avec Salomon Aldred, et en reparaissant à Reims, il affecte les dehors d'un pécheur humble et repentant : « Gilbert Gifford, écrit le docteur Allen, nous est revenu pauvre dans son extérieur et dans son costume, et aussi, je l'espère, pauvre d'esprit. Il reconnaît avec simplicité ses anciennes fautes, sa malice, son orgueil. Il implore son pardon en versant des larmes. Il nous promet d'embrasser un nouveau genre de vie, et de s'appliquer tout entier à l'étude de la théologie et à la préparation au sacerdoce. Il n'a qu'un désir : celui de faire pénitence (1). » Et quoique le docteur Allen, après tant de fautes et une telle légèreté de caractère, n'ose se confier complétement à lui, il lui ouvre les bras et lui confie même, au séminaire de Reims, un cours de dialectique. C'est ce professeur de dialectique que Walsingham inscrivait lui-même, parmi ses agents salariés, dans les termes suivants : « Gifford, *three months bound* », Gifford, engagé pour trois mois (2).

A peu près au même rang se place un autre clerc, Edward Gratley. Il avait été l'ami d'Aldred et de Gifford en Italie, puis le chapelain du comte d'Arundel, à l'époque où celui-ci fut trahi par un serviteur inconnu ; enfin, il était revenu en France, où il composait des libelles contre le docteur Allen, les élèves du séminaire de Reims et les Jésuites.

Non seulement ces vils espions trahissent leurs frères

(1) Knox, *Corresp. du Cardin. Allen*, p. 123 et seq.
(2) Harley, Mss 6035, f° 93.

Digitized by Google

et dénoncent à Walsingham tous ceux qui remettent les pieds en Angleterre pour y prêcher la foi catholique, mais encore ils se font les complices des ministres d'Élisabeth pour faire tomber la tête de Marie Stuart. Ils circonviennent Morgan, agent en France de l'infortunée reine d'Écosse, le flattent, protestent de leur zèle pour les intérêts de sa maîtresse et lui persuadent que malgré leurs rapports avec Walsingham, ils travaillent pour la cause catholique. Au moment même où cette œuvre de trahison s'élaborait, Morgan écrivait à la pauvre captive : « Il y a quelques prêtres qui sont entrés en relation avec Walsingham, non pour le servir, quelles que soient ses promesses, mais pour servir leur pays. Ils répandraient leur sang pour apaiser la colère de Dieu. J'en connais deux : l'un digne de toute estime, et animé du zèle le plus ardent pour Votre Majesté ; l'autre non moins dévoué à votre service, âme tendre, tout à Dieu (1). » Le premier est Gilbert Gifford, le second, l'âme tendre, est Edward Gratley.

Il est d'autres espions dont nous ne pouvons passer les noms sous silence : Nichols, Eliot, William Parry, Sledd, Munday, Dingley, Christopher, Baynes, tous dignes les uns des autres et dignes de Walsingham qui les employait. Ces misérables dénoncent les prêtres catholiques qui retournent en Angleterre, se font les échos de prétendus complots ourdis parmi les catholiques, soit à Reims, soit à Rome, pour frapper Élisabeth jusque sur son trône. C'est là, en effet, ce qui faisait la force des ministres protestants de la reine d'Angleterre. Ils ne cessaient de lui montrer les périls où elle se trouvait de la part des catholiques, et de la précipiter ainsi

(1) Murdin, p. 511 et 512.

Digitized by Google

dans des résolutions violentes : « Le bruit commun en Angleterre et par toute l'Europe, rapporte Chateauneuf, estoit que les principaux seigneurs du Conseil d'Angleterre ne tâchoient autre chose qu'à inciter la royne Élisabeth à faire mourir la royne d'Escosse, et, à ceste occasion, luy persuadoient que le Pape, le roy catholique, et ceux de la Maison de Guise, proches parents de la dicte royne, et tous les catholiques anglais faisoient journellement menées et entreprises pour tuer la royne Élisabeth (1). » Aussi, le dessein des puritains est-il d'entraîner la reine d'Écosse, en même temps que ses partisans, à des relations étroites, qu'on transformera plus tard en un vaste et redoutable complot. Il leur faut, à cet effet, un instrument qui jouisse de la confiance des catholiques et qui puisse aussi obtenir celle de Marie Stuart.

Gilbert Gifford sera, selon l'expression de l'ambassadeur de Henri III, « l'homme suscité par les seigneurs du Conseil d'Angleterre pour perdre la royne d'Escosse (2) ».

Si Gifford est jeune encore au moment où il entreprend de jouer un rôle si considérable, il trouve dans sa propre famille un personnage plus âgé que lui, qui est investi parmi les catholiques d'une haute autorité. C'est le docteur William Gifford, qui enseigne la théologie au collège de Reims. On loue sa doctrine et sa science, et il est lié à ce point avec Morgan, que celui-ci l'a jugé digne de lui succéder dans le poste de confiance qu'il remplit à Paris. C'est du nom de son oncle que Gilbert Gifford va se servir pour tromper les catholiques et la reine d'Écosse. Le Docteur Gifford, ami des Morgan et

(1) Teulet, t. IV, pag. 94.
(2) Teulet, t. IV, p. 95.

Digitized by Google

des Paget, partisans de Marie Stuart, était cependant hostile aux Jésuites, qui appuyaient à Rome toutes les voies de la rigueur contre Élisabeth ; il aurait voulu, comme l'y portait son caractère, la conciliation et l'abstention des puissances étrangères dans les affaires d'Angleterre. Il ne lui fut donc pas difficile de prêter l'oreille aux paroles de son neveu. Gilbert Gifford lui confia un jour qu'il composait un traité de la *Clémence* pour louer Élisabeth : on annonce qu'elle cessera de persécuter les catholiques, bien plus, qu'elle leur accordera le libre exercice de leur culte : « La reine, écrit-il, n'a qu'un désir, c'est de réunir tous ses sujets dans une commune affection. La liberté, ce cher trésor, est rendue à tous ceux qui se plaignaient le plus, et les remplit de joie. Comme le port paraît beau, quand on a échappé à la tempête ! A la crainte succède la confiance ; à la contrainte, la liberté ; à la mort menaçante, la vie assurée : tel est le don de Dieu qui fait naître de toutes parts l'admiration. La paix est le joyau précieux que recherchent tous les cœurs honnêtes (1). »

Le Docteur Gifford hésite peut-être à accepter de la bouche de son neveu un si merveilleux récit ; mais Walsingham lui écrit lui-même, en termes courtois, pour lui promettre sa protection s'il veut retourner dans sa patrie. Il est touché de ces paroles, et répond au Conseiller astucieux d'Élisabeth qu'il offre à la reine d'Angleterre sa plume et son cœur ; mais il ne pourrait rentrer dans ses foyers, que s'il lui était permis d'y exercer librement sa foi (2).

« Le Docteur Gifford, écrit un espion à Walsingham,

(1) *Dom. Papers Add.*, vol. 29, n° 100.
(2) *Mem. of Card. Allen*, p. 26, 27.

Digitized by Google

voudrait quitter Reims, s'il pouvait vivre ailleurs ; mais s'il s'éloignait, il n'y retournerait plus, et on perdrait ainsi le meilleur instrument dont on dispose (1). »

En ce moment, Walsingham cherchait un aventurier qu'on pût représenter comme le sicaire choisi par les catholiques pour frapper Élisabeth. Gilbert Gifford pensait que si l'on pouvait associer à ce projet le nom du docteur Allen, président du séminaire anglais de Reims, le parti catholique et ultramontain serait inévitablement compromis. C'est à Reims que se passe une scène habilement préparée ! Un officier reçoit l'hospitalité chez le Docteur Gifford ; on le nomme le capitaine Savage. Selon les uns, il est issu d'une famille du pays de Cornouailles, qui porte pour devise : *My castle is not of stones, but of bones;* selon d'autres, c'est le bâtard d'un grand seigneur qui cache son origine sous un sobriquet bizarre. Quoi qu'il en soit, le passé du capitaine Savage est entouré de mystère. Gilbert Gifford persuade à cet officier que rien ne serait plus glorieux que de tuer Élisabeth pour affranchir les catholiques anglais du joug cruel qui pèse sur eux. Et le capitaine Savage, trompé par des discours qu'il croit sincères, s'engage par serment à se rendre en Angleterre pour accomplir la mission qui lui est confiée. Le Docteur Gifford approuva-t-il ce projet, nous ne le pensons pas ; mais son neveu le fit croire. Walsingham, sur ces entrefaites, poursuit sa correspondance avec William Gifford, et celui-ci s'y prête, se figurant qu'il remplira, dans une œuvre de réconciliation, la tâche qu'à une autre époque avait acceptée Thomas Morus. Quant à son neveu, il continue à tromper les catholiques ; il a été ordonné diacre à Reims, le 6 avril 1585, par le Cardinal de Guise.

(1) Harley, Mss 288, f° 161.

Digitized by Google

Une carrière plus active ne tardera pas à s'ouvrir pour Gilbert Gifford. Le 23 septembre 1585, l'ordre avait été donné de conduire Marie Stuart au château de Chartley. Le 8 octobre, Gilbert Gifford quitte brusquement le collège de Reims pour se rendre à Paris. Il se couvre de la recommandation de son oncle, et reçoit un affectueux accueil de Morgan, qui lui remet une lettre pour la reine d'Écosse. Les catholiques ont ajouté foi à ses chaleureuses protestations, et le bruit s'étant répandu que le Pape vient de fulminer une nouvelle excommunication contre la reine Élisabeth, on dit que ce sera Gilbert Gifford qui ira, au péril de sa vie, l'afficher sur les portes de Saint-Paul. On craint un instant que Gifford n'ait été arrêté en débarquant en Angleterre ; mais le péril avait été moindre qu'on ne le supposait. Quelle que fût la surveillance exercée à cette époque dans tous les ports d'Angleterre à l'égard des réfugiés, Gilbert Gifford, aussi bien que le capitaine Savage, était assuré d'avance de ne rencontrer aucun obstacle.

Gifford, après son arrivée à Londres, se présenta à l'ambassade de France, disant qu'il avait à s'acquitter d'un important message. Dès qu'il se trouva en présence du nouvel envoyé de Henri III, Guillaume de l'Aubespine-Châteauneuf, il ne manqua point d'étaler le plus grand zèle pour les intérêts catholiques, affirmant qu' « il estoit envoyé par les serviteurs de la royne d'Écosse, pour trouver moyen de lui faire tenir des lettres secrètes, et qu'il avait entrepris ce voyage par le désir qu'il avait de faire service à la dite royne à cause de la religion (1) ». Châteauneuf, voyant, selon son expression, qu'autour de lui rien n'était ni franc ni ouvert,

(1) Labanoff, VI, p. 281.

Digitized by Google

se méfiait des intrigues de la politique anglaise. Il répondit peu de chose à Gifford, « craignant que ce ne fust un espion de ceulx du Conseil comme jà ils en avoient suscité maints aultres (1) ». Gifford a retrouvé à Londres le capitaine Savage ; il a un chiffre spécial pour correspondre avec lui, et même en présence de témoins, ils échangent d'étranges propos sur quelque grande entreprise qui doit s'exécuter. Gifford est mis par Walsingham avec Philipps, son faussaire attitré, et ils vont préparer ensemble les éléments des trames qui perdront plus directement Marie Stuart.

Gifford arrive bientôt à Chartley, où est détenue la reine d'Écosse, et Amyas Powlet, son geôlier, le met en rapport avec le brasseur Burton, qui fournit de la bière à Marie Stuart, et qui est une créature de ses ennemis. Giffort s'entend immédiatement avec Burton, et il est convenu que celui-ci glissera au fond des tonneaux, qu'on renouvelle chaque semaine, un petit étui de bois creux, pour introduire les lettres. A l'intérieur du château, on l'en retirera avec soin. Puis le même moyen sera employé pour transmettre les réponses, qui arriveront cachées dans le tonneau vide (2). Gilbert Gifford s'insinue auprès de la reine d'Écosse, malgré la méfiance de celle-ci, car le nom de Gifford était honorablement connu, et il pourra ainsi la faire tomber dans le piège qu'il lui tend. Il se met en rapport avec les partisans de Marie Stuart, leur fait écrire des lettres compromettantes, et obtient de la reine des réponses qui toutes s'amassent chez Walsingham et sont aussitôt falsifiées ou modifiées par le faussaire officiel. Château-

(1) *Lettre de Châteauneuf,* Bibl. de l'Institut, Mss Godefroy, n° 12, f° 34.

(2) *Mém. de Châteauneuf. Labanoff,* VI, p. 284.

Digitized by Google

neuf, l'ambassadeur de France, fut lui-même trompé; il communiquait ses dépêches à Gifford, et ce ne fut que bien tard qu'il s'aperçut de la tromperie du traître : « Bref, écrit-il dans ses Mémoires, la dite dame, reine d'Escosse, prit confiance du dit Gifford : de là vint sa ruine (1). »

Gifford ne se contentait pas de soustraire les correspondances de Marie Stuart et de ses amis, il ourdit des conspirations. Savage vient le retrouver. Un conseil a lieu le 1er avril 1586. Savage renouvelle le serment de frapper Élisabeth, et trois catholiques, raconte-t-on, se sont liés avec lui. Il sera aisé de tuer la reine d'un coup de pistolet dans sa galerie ou d'un coup d'épée dans son parc, quand elle s'y promène. Quelques rumeurs se répandent à ce sujet. Deux gentilshommes sont arrêtés, mais non Savage et ses amis. Alors, les ministres d'Élisabeth font grand bruit de cet événement, et l'on accuse les catholiques d'avoir ourdi, à Reims, le noir dessein de tuer Élisabeth pour lui substituer Marie Stuart; et ce bruit s'enracine bientôt parmi le peuple, qui ne regarde plus les catholiques que comme des conspirateurs et des vendus à l'étranger. Les correspondances qui se succèdent entre Chartley et Paris, telles qu'elles sortent des mains du faussaire Philipps, permettront de faire retomber sur la reine d'Écosse les plus odieuses et les plus graves accusations; mais aux yeux de Walsingham, il importe d'y impliquer l'ambassadeur espagnol Mendoça, et de le convaincre de complicité, non seulement dans l'invasion de l'Angleterre, mais aussi dans l'assassinat d'Élisabeth.

Pour mieux déjouer les desseins des Espagnols, il

(1) Labanoff, VI, p. 283.

Digitized by Google

faut également raviver les dissensions qui existent parmi les réfugiés anglais. Il ne suffit pas de combattre l'ambassadeur de Philippe II ; il y a lieu d'agir contre tous ceux qui soutiennent la politique espagnole, tels que le docteur Allen et les Jésuites, sans oublier le duc de Guise. A Gilbert Gifford sera confié le soin d'organiser cette intrigue en France. Vis à vis des catholiques anglais, il s'agit de porter à Morgan les communications secrètes de Marie Stuart, et de recevoir pour cette reine les longues réponses de Morgan. Dans les lettres qu'il écrit à Morgan, Gifford donne un tout autre mobile. Il ne l'entretient que de son zèle pour l'étude et de son vif désir de fuir la scène des agitations politiques. Combien ne s'estimerait-il pas heureux de rentrer, pour ne plus le quitter, dans le pieux et paisible asile du collège de Reims. Sur ces entrefaites, le traître recevait, des mains de Walsingham, l'argent qui, à Paris et ailleurs, devait encourager d'odieuses défections. Arrivé à Paris, il confère avec les deux autres espions que nous avons déjà signalés : Salomon Aldred et Edward Gratley. A Morgan, il fait de vaines protestations de fidélité et de dévouement ; à Aldred et à Gratley, les confidences les plus importantes sur la réalisation des complots qui leur étaient communs. Aldred, en ce moment même, assurait Walsingham qu'on pouvait compter sur tout le zèle de Gratley. Gilbert Gifford et Edward Gratley rédigent ensemble un violent pamphlet, où ils accumulent les mensonges et les calomnies, et qu'ils ont soin d'offrir à Walsingham. Gratley veut aller lui-même, profitant de ce que rien n'a été révélé, le porter à Reims, afin de raviver les controverses contre le docteur Allen et les Jésuites. De son côté, Gilbert Gifford profite de l'ascendant qu'il a sur son

Digitized by Google

oncle, pour savoir tout ce qui se passe à Reims, et il a naturellement soin de le faire immédiatement savoir à Walsingham.

Non content de tromper ses concitoyens et ses frères, Gilbert Gifford cherche à se donner des complices. Il s'adresse à un prêtre sorti comme lui du collège de Reims, à Jean Ballard, et se sert de cet instrument pour hâter l'exécution des perfides desseins de Walsingham.

Bien que Gilbert Gifford n'ait reçu aucune mission de la reine d'Écosse, c'est en son nom qu'il pousse Ballard à se rendre chez l'ambassadeur de Philippe II, pour réclamer un appui dont le succès est certain, s'il coïncide avec l'assassinat d'Élisabeth. Favorisé par Charles Paget, un partisan de Marie Stuart, introduit avec des lettres de Morgan, Ballard reçoit bon accueil auprès de Mendoça, qui lui promet un prompt secours, sous les ordres du duc de Parme. Il a communiqué à l'ambassadeur d'Espagne les renseignements les plus intéressants sur les forces dont les catholiques disposent en Angleterre, et lui a fait part du prétendu complot tramé contre Élisabeth : « Quatre personnages importants, écrit Mendoça au secrétaire Ydiaquez, qui ont leurs entrées dans le palais de la reine d'Angleterre, ont depuis plus de trois mois commencé une pratique pour la faire périr, et ils se sont enfin tous les quatre engagés par serment à exécuter ce projet, me promettant de me faire connaître quand cela se fera, si l'on emploiera le poison ou le fer, afin que je puisse instruire le roi, qui, à ce qu'ils espèrent, daignera les secourir. Ce secret, ils ne l'ont confié qu'à moi seul (1) ». Quelques jours après, le duc de Guise rece-

(1) Teulet, V, p. 348.

Digitized by Google

vait le même message des catholiques anglais ; mais on reconnut que c'étaient de fausses lettres, et que le messager avait emprunté un faux nom. Gifford s'efforça aussi d'envelopper le pape dans le même réseau d'intrigues dissimulées. Il fit envoyer un nommé Yardley à Rome, en mission pour le duc de Westmoreland, et cette mission se rattachait vraisemblablement au projet que l'on voulait faire attribuer aux catholiques d'assassiner Élisabeth pour sauver Marie Stuart et rétablir le catholicisme.

Le moment était venu où toutes les ramifications de cette vaste intrigue se resserraient de plus en plus ; il fallait faire éclater le complot. Le roi d'Espagne l'approuvait, les Guise l'appuieraient sans doute, fût-ce malgré Henri III ; mais pour le faire accepter par Marie Stuart et pour y entraîner les catholiques, il convenait de lui donner un autre chef que le capitaine Savage. Cela importait aussi aux desseins que Walsingham avait conçus pour dominer l'esprit irrésolu d'Élisabeth. Il fallait non seulement profiter de toutes ses faiblesses, mais aussi réveiller toutes ses terreurs. Il fallait la convaincre que, si la reine d'Angleterre voulait vivre, elle devait consentir à ce que la reine d'Écosse mourût. C'est ainsi que par d'habiles manœuvres, on justifierait tous les attentats et tous les crimes.

Gifford, qui poursuivait activement ses intrigues, « pratiquant secrètement les catholiques affectionnés à la reine d'Écosse et découvrant leurs volontés (1) », avait remarqué parmi eux un jeune homme qui, par sa naissance et ses qualités personnelles, occupait le premier rang : c'était Antoine Babington. Jeune homme

(1) *Mém. de Châteauneuf*, TEULET, IV, p. 97.

Digitized by Google

ardent, dévoué à Marie Stuart, il devait promptement accepter les propositions des espions et des agents secrets de Walsingham, en particulier de Gifford et de Ballard, et se précipiter dans la ruine, et avec lui Marie Stuart et des milliers de catholiques. Ces deux misérables, ainsi que Barnes et le capitaine Savage, furent les instruments dont se servit Walsingham pour faire organiser le complot catholique, ou complot de Babington, qu'il serait trop long de raconter ici, et qui servit de prétexte à la mort de Marie Stuart. On les voit dans toutes les menées secrètes, dans toutes les intrigues sourdes, conduisant eux-mêmes les fils du complot, ne laissant rien ignorer à Walsingham, et finalement dénonçant ceux qu'ils ont trompés.

Telle est la politique astucieuse dont se servit le secrétaire d'Élisabeth, tels sont les instruments et les moyens dont il se servit pour perdre la reine d'Écosse ; moyens qu'il méprisait d'ailleurs, car ces malheureux espions, après avoir reçu quelques gratifications et quelques honneurs, moururent tous misérablement, sans doute poursuivis par les remords que méritait leur ignoble conduite.

Digitized by Google

Digitized by Google

LES GUILLEMITES

et leur Fondateur

Lecture de M. l'abbé A. HAUDECŒUR, Membre titulaire.

Au milieu de la magnifique efflorescence d'ordres religieux qui caractérise le XII^e^ siècle, les Guillemites occupent une place remarquable. Cependant, certains auteurs les ont confondus avec des religieux d'ordres tout à fait différents, comme les Ermites de Saint-Augustin, les Blancs-Manteaux, les Jean-Bonites, les Britiniens, les Ermites de Toscane, les Pauvres Catholiques, les Frères du Sac, ou Sachets, qui datent tous du XII^e^ siècle et n'eurent qu'une existence éphémère. Les Guillemites, au contraire, existaient encore au XVIII^e^ siècle en Allemagne et en Flandre, mais non plus en France, où ils étaient passés, en 1618, aux Bénédictins réformés de Saint-Maur.

Le diocèse de Reims posséda une des deux maisons que l'ordre eut en France. Chopin place cette maison dans la ville même de Reims; mais il commet une erreur : ce monastère, fondé en 1249 par Jean, comte de Rethel, était situé à Louvergny, à l'endroit dit *le Pré Nostre-Dame*. Il n'en reste aucun vestige actuellement : *Etiam periere ruinæ;* mais au commencement de ce siècle, la presque totalité des bâtiments existait encore; la Bande-Noire en fit l'acquisition, et son marteau démolisseur ne laissa rien debout. Les matériaux furent vendus, et servirent à bâtir des murs de clôture et plus d'une maison du village.

Digitized by Google

Les Guillemites suivaient la règle de saint Benoît, avec quelques modifications, parce qu'ils devaient mener la vie solitaire ; c'est pourquoi on les appela : *Ermites de Saint-Guillaume*. Ils étaient vêtus comme les religieux de Cîteaux, dont ils ne différaient d'ailleurs pas beaucoup ; ils gardaient une abstinence perpétuelle et un silence aussi rigoureux que les Chartreux d'aujourd'hui. Ils étaient gouvernés par un supérieur qui prenait le titre de Général, et qui était élu tous les quatre ans. Ils chantaient l'office de nuit, allaient nu-pieds et occupaient leur journée dans la méditation, la prière et le travail manuel. Le pape Grégoire IX modéra un peu leurs austérités, leur permit de se chausser et adoucit leurs jeûnes.

Alexandre IV, en 1256, ayant fait l'union des ermites de dénominations différentes, dont la plupart suivaient la règle de saint Augustin, les religieux Guillemites, compris dans cette union, firent représenter au Pape qu'ils avaient toujours suivi les constitutions de saint Guillaume avec la règle de saint Benoît, confirmées et approuvées par Grégoire IX et Innocent IV. Ils prièrent ce Pontife de les laisser dans leur observance. Le Pape eut égard à leur demande et leur permit, l'an 1256, de vivre comme ils le faisaient, sous la règle de saint Benoît et selon l'institut de saint Guillaume. Plusieurs couvents de Guillemites se soumirent pourtant aux Augustins ; mais Alexandre IV, sur les remontrances du Supérieur de l'ordre des Guillemites, défendit aux religieux de cet ordre de passer dans un autre sans le consentement du Chapitre général. Malgré cette défense, les Augustins ne laissèrent pas d'usurper les couvents des Guillemites, sous le même prétexte de l'union générale qui avait été faite par l'autorité du Pape. Mais

Digitized by Google

Urbain IV, par une bulle de l'an 1263, défendit aux religieux qui avaient fait profession dans l'ordre des Guillemites de passer dans celui des Augustins sans la permission du Saint-Siége. Cette dernière bulle donna du scrupule à quelques Guillemites, qui, avec leurs couvents entiers, avaient abandonné les constitutions de saint Guillaume et la règle de saint Benoît pour embrasser celle de saint Augustin. Il y avait entre autres les monastères de Semanshaufen et de Schontall, dans le diocèse de Ratisbonne, qui étaient dans ce cas. Les religieux allèrent trouver l'Évêque et le consultèrent sur ce qu'ils avaient à faire. Ce prélat, par une pièce datée de 1263, leva leurs scrupules et prétendit qu'ils étaient obligés de s'unir aux Augustins. Le Supérieur général des Guillemites s'en plaignit au Pape, d'autant plus vivement que d'autres monastères des diocèses de Mayence, de Constance et de Prague avaient fait la même chose. Ces contestations durèrent quelques années encore et ne furent terminées que l'an 1266, par sentence du cardinal Étienne de Hongrie, protecteur des Guillemites, qui, comme commissaire apostolique du Pape Clément IV, ordonna que les monastères d'Hiseborne, du diocèse de Mayence, de Fuvisen, du diocèse de Constance, et quelques autres, qui avaient pris la règle de saint Augustin, retourneraient à l'ordre de Saint-Guillaume, et que les religieux seraient obligés de reprendre les constitutions de ce saint et la règle de saint Benoît, avec l'habit gris qu'ils portaient avant de s'être unis aux Augustins. Cette décision fut confirmée par le Pape.

Les Guillemites obtinrent du Concile de Bâle, en 1435, la reconnaissance de leurs privilèges. L'ordre était alors divisé en trois provinces. La première, de

Digitized by Google

Toscane ; la deuxième, d'Allemagne, et la troisième, de Flandre et de France, qui comprenait, pour la France seulement, deux maisons : celle de Louvergny et une autre à Paris.

Les Guillemites étaient venus s'établir en 1256, six ans après la fondation du prieuré de Louvergny, au village de Montrouge, dans le monastère des Macchabées, d'où ils furent transférés à Paris, l'an 1298, le roi Philippe le Bel leur ayant donné le monastère des religieux Blancs-Manteaux, ainsi nommés à cause des manteaux blancs qu'ils portaient, mais dont le véritable nom était celui de Serviteurs ou Serfs de la Sainte Vierge. Comme cet ordre était un de ceux qui furent abolis dans le Concile de Lyon, 1297, le pape Boniface VIII obligea les religieux d'entrer dans l'institut des Guillemites ou de leur céder le monastère qu'ils avaient à Paris.

Les Guillemites occupèrent le monastère des Blancs-Manteaux jusque vers 1618, et celui de Louvergny jusqu'à peu près la même époque. Alors, Dom Didier de Lacour avait heureusement opéré la réforme des Bénédictins de Lorraine, sous le nom de Saint-Vanne. Il était pressé par de grands personnages français, d'étendre la réforme à toute la France. Il s'y employa de toutes ses forces, et la nouvelle réforme donna naissance à la Congrégation de Saint-Maur, dans le monastère des Blancs-Manteaux. Un des religieux Guillemites avait passé sept ou huit mois au noviciat de Saint-Vanne, et avait été obligé de le quitter pour des raisons de santé. De retour à Paris, il avait trouvé sa maison dans l'état le plus critique, par suite d'actions regrettables de quelques-uns de ses confrères, déférées au Parlement. Outre une flétrissure honteuse, il pouvait

Digitized by Google

s'ensuivre une destruction totale. La communauté gémissait et ne savait quel parti prendre, ni à qui avoir recours dans un si grand danger, lorsque le Religieux sorti du noviciat de Saint-Vanne lui représenta que l'unique moyen de parer le coup était d'admettre les Vannistes et d'embrasser leur réforme. « Ils suivent comme nous, ajouta-t-il, la règle de saint Benoît ; il ne s'agit que de prendre leur habit. Y a-t-il là de quoi nous arrêter, lorsque nous avons d'ailleurs les raisons les plus fortes ? » Le conseil fut d'autant mieux reçu, que les commissaires nommés par le Parlement pour connaître des scandales en pressaient alors vivement la punition.

Les religieux Guillemites, ne croyant pas pouvoir agir trop tôt, allèrent voir, le jour même, au collège de Cluny, Dom Bénard, de la réforme de Saint-Vanne, et le prièrent de sauver leur maison en y introduisant la même observance qu'il avait embrassée. Dom Bénard, assuré de l'aveu de ses supérieurs majeurs, commença à traiter, au nom de la Congrégation de Saint-Vanne, du changement désiré. Le cardinal de Retz en porta les articles au roi Louis XIII, qui les approuva. Il ne s'agissait plus que de mettre aux Blancs-Manteaux des religieux d'exemple et de mérite. Dom Claude François, président de Saint-Vanne, étant arrivé fort à propos à Paris, dans le même temps, fit venir de Lorraine des moines tout à fait recommandables. Le Parlement témoigna sa satisfaction en mettant hors de cour et de procès les religieux accusés, et en maintenant contre les poursuites du Général des Guillemites ce qui s'était fait aux Blancs-Manteaux.

Quant au monastère de Louvergny, il fut abandonné

Digitized by Google

par les quelques religieux qui l'habitaient, et vendu à Mme de Joyeuse, qui avait fondé, à Mouzon, un couvent de Bénédictines, et qui voulait une annexe dans le voisinage. C'est ainsi que disparut de France l'ordre des Guillemites ; il subsista en Flandre et en Allemagne, mais en végétant, et disparut finalement dans le cours du xviiie siècle.

Après ce rapide aperçu de l'histoire de ces religieux, il nous reste à parler de leur fondateur, et ici la question prend, au point de vue historique et littéraire, un intérêt particulier.

Le fondateur des Guillemites est saint Guillaume de Malaval ; sur ce point, tous les auteurs sont unanimes ; mais quelle personnalité est cachée sous ce nom, c'est là que la confusion commence, confusion telle que la lumière paraît bien difficile à faire, et que les plus habiles hagiographes, le P. Henschemius en tête, y ont renoncé ou se sont trompés, faute apparemment d'avoir fait une juste combinaison des lieux, des temps et des personnes.

On a voulu identifier saint Guillaume de Malaval avec saint Guillaume fondateur du Mont-Vierge, avec un autre Guillaume, fondateur du Val-des-Écoliers ; avec Guillaume IV, surnommé Fier-à-bras, duc de Guyenne ; avec Guillaume VIII, aussi duc de Guyenne ; même avec Guillaume le Débonnaire, fondateur de Cluny ; de sorte qu'il n'y a presque aucun duc de Guyenne, y compris même Guillaume II, Tête d'Étoupe, qui n'ait été pris pour le fondateur des Guillemites. Les religieux de cet ordre, et avec eux le plus grand nombre des hagiographes, reconnaissent comme leur fondateur Guillaume IX, duc de Guyenne, le fameux troubadour, le père d'Éléonore de Guyenne. Cette opinion, attaquée

Digitized by Google

par plusieurs auteurs, paraît cependant la plus probable. Il est évident qu'aucun des Guillaume, fondateurs ou réformateurs d'ordres religieux, dont nous avons cité les noms plus haut, ne peuvent avoir été les fondateurs des Guillemites : ils sont ou antérieurs, ou fondateurs d'ordres différents. Au contraire, pour Guillaume IX, les dates concordent exactement ; les circonstances historiques qui ont marqué sa conversion se prêtent très bien à notre opinion ; et l'accord unanime des Guillemites à reconnaître ce duc pour leur fondateur vient y ajouter une nouvelle force.

Ce Guillaume IX, duc de Guyenne et comte de Poitiers, eut une vie des plus étranges. C'était un de ces seigneurs belliqueux et remuants du XII^e^ siècle, qui joignaient à toute la brutalité de leur temps des qualités brillantes, à une foi profonde des passions effrénées. On rapporte qu'il était d'une haute stature, qu'il mangeait, en un repas, autant que huit hommes forts et robustes, qu'il prenait plaisir dans les combats sanglants, suscitait des querelles entre ses gentilshommes et les faisait battre l'un contre l'autre ; qu'il était sans pitié pour son peuple et ne se glorifiait que de sa force. Je passe sous silence les dérèglements de sa conduite, qui étaient révoltants. A côté de ces écarts, Guillaume IX, qui ne craignait pas les hommes, avait cependant conservé quelque religion et une crainte salutaire des châtiments de l'enfer. Ayant un jour insulté les moines de Saint-Jean-d'Angeli, le jour de la Saint-Jean, lorsqu'ils célébraient l'office, et enlevé les trésors de l'abbaye, il leur en fit réparation en plein chapitre ; puis, en leur présence et en celle de ses barons, il alla à l'église pieds nus, des verges à la main, et, prosterné à terre devant l'autel, il se reconnut coupable, et, pour réparation, fit

Digitized by Google

au monastère une donation considérable dont l'acte est daté de 1131. Malheureusement, Guillaume IX ne persévéra pas longtemps dans ses bonnes résolutions. Il fut entraîné dans le schisme de Pierre de Léon.

Après le décès du pape Honorius, Pierre de Léon usurpa la chaire de Saint-Pierre et se fit nommer Anaclet, contre le pape Innocent, qui était légitimement et canoniquement élu. Le parti d'Innocent avait de son côté la justice et l'équité, celui d'Anaclet la force et l'audace des gentilshommes romains ; de sorte qu'Innocent fut contraint de céder à la force et de se réfugier en France. Plusieurs Évêques de France se rangèrent cependant au parti d'Anaclet, entre autres Gérard, évêque d'Angoulême, qui s'était emparé de l'archevêché de Bordeaux d'une façon simoniaque. Cet Évêque attira Guillaume IX au parti de l'antipape, et le schisme de Pierre de Léon s'établit en Guyenne. Le pape Innocent assembla un concile en la ville d'Étampes, où, grâce à la sagesse et au zèle de saint Bernard, les Évêques de France reconnurent tous Innocent et déclarèrent schismatique Pierre de Léon, dit Anaclet.

Les rois de France et d'Angleterre se rangèrent à cette décision, et avec eux presque toute la chrétienté, à l'exception de Gérard d'Angoulême et du duc de Guyenne, qui protestèrent contre l'excommunication prononcée contre eux. Pour ramener le duc à la raison, le Pape députa saint Bernard, avec Josselin, évêque de Soissons, les constituant ses légats dans toute la Guyenne. Saint Bernard trouva Guillaume IX très opiniâtre, et fut contraint de se retirer dans un monastère de son ordre, où le duc, après quelque temps, vint cependant le visiter. Saint Bernard ne fit que lui parler

Digitized by Google

de la brièveté de cette vie, de la vanité des grandeurs et de la peine des méchants ; mais l'heure de la conversion du prince n'était pas encore venue, de sorte qu'au lieu de l'amener à de meilleurs sentiments, les paroles de saint Bernard ne firent qu'aigrir davantage l'esprit de Guillaume, qui le menaça de le faire mourir. Il nomma des évêques du parti d'Anaclet aux sièges vacants par l'exil des évêques restés fidèles à Innocent ; il commit toutes sortes de violences contre les religieux, de sorte que saint Bernard commençait à douter du succès de sa légation. Le pape Innocent envoya, pour renforcer les premiers légats, Godefroy, évêque de Chartres, et plusieurs autres prélats remarquables par leur doctrine et leur sainteté. On le fit savoir au duc par des personnes qualifiées qui l'approchaient, et on le pria de venir conférer avec les envoyés du Pape. Contrairement à ce que l'on redoutait, Guillaume IX consentit à se trouver à Parthenay. Saint Bernard et les autres légats parlèrent si fortement sur l'unité de l'Église et sur le malheur du schisme, que le duc déclara qu'il pourrait consentir à reconnaître le pape Innocent, mais qu'il ne pouvait se résoudre à rétablir les évêques qu'il avait chassés de leurs sièges, parce qu'il avait juré de ne leur jamais accorder la paix. Les négociations traînaient en longueur, quand saint Bernard eut recours à des armes plus puissantes que la parole. Il s'approcha de l'autel pour offrir le saint Sacrifice. Ceux qui pouvaient y assister, c'est à dire ceux qui n'étaient pas excommuniés, entrèrent dans l'église ; le duc attendait à la porte. La consécration étant faite, et la paix donnée au peuple, Bernard, poussé par un mouvement surnaturel, mit le corps de Notre-Seigneur sur la patène, le prit ensuite en sa main, et, le visage enflammé, les yeux étincelants,

Digitized by Google

il s'avança vers la porte, non plus en suppliant, mais en menaçant, et adressa au duc ces paroles terribles : « Nous vous avons prié, vous nous avez méprisés ! Voici le Fils de la Vierge qui vient à vous, le Chef et le Seigneur de l'Église que vous persécutez ! Voici votre juge, au nom duquel tout genou fléchit au ciel, sur la terre et aux enfers ! Votre juge entre les mains duquel votre âme viendra ! Le mépriserez-vous aussi ? Le mépriserez-vous, comme vous avez méprisé ses serviteurs ? » — A ces mots, tous les assistants priaient avec ferveur et attendaient l'issue de cette action, dans l'espérance de voir quelque coup du ciel. Le duc, voyant l'abbé s'avancer ainsi vers lui, fut saisi d'épouvante, et tremblant de tout son corps, il tomba à terre comme hors de lui ; ses gentilshommes l'ayant relevé, il retomba sur le visage ; il était sans voix, sa salive coulait sur sa barbe, il poussait de profonds soupirs et semblait frappé d'épilepsie. Alors, le serviteur de Dieu s'approcha plus près de lui, et, le poussant du pied, lui commanda de se lever, de se tenir debout, et d'écouter le jugement de Dieu : « Voici, dit-il, l'Évêque de Poitiers, que vous avez chassé de son église ; allez vous réconcilier avec lui, donnez-lui le baiser de paix et reconduisez-le vous même à son siège ; rétablissez l'union dans tous vos États, et soumettez-vous au pape Innocent, comme fait toute l'Église. » — Le duc n'osa rien répondre, mais il alla aussitôt au-devant de l'évêque, le reçut au baiser de paix, et un peu plus tard le rétablit dans son siège. Saint Bernard avertit ensuite le duc paternellement de ne plus se porter à de telles entreprises, de ne plus irriter la patience de Dieu, et de faire pénitence pour ses crimes. Cette conversion est relatée

Digitized by Google

dans un poème du XIV^e^ siècle, intitulé : *Miracles de Notre-Dame* (1).

Fénelon aussi, dans son sermon pour la fête de saint Bernard, fait ainsi mention de ce changement miraculeux du duc de Guyenne (2).

(1) SAINT GUILLAUME

Guillaume, nous t'avons prié
Moult doucement, et supplié
Quant de ce qui touche la paix
De l'Église ; mais tu ne fais
Fors nous refuser et despire,
Vezcy ton Dieu, vezcy ton Sire
Qui se voult tout à Dieu offrir
Et pour toy mort en croix souffrir,
Et qui te jugera, n'en doubtes ;
Devant que touz genouz, tous coutes
Et toute puissance s'incline ;
C'est cilz qui par vertu divine
A fait le monde et toutes gens,
Qui cy vient après ses sergens,
Pour toy prier et supplier
Se pourra ton dur cuer plier,
Di moi se tu le despéras
Ne se tu le refuseras
Con fait à nous.

(2) SAINT GUILLAUME

« Et toi, fier duc d'Aquitaine, qui soutiens encore de tes puissantes mains le schisme penchant à sa ruine, tu seras toi-même comme un nouveau saint, abattu et prosterné pour être converti. Tu frémis, tu ne respires contre les saints que sang et que carnage. En vain tu fuis la conférence de l'homme de Dieu ; en vain tu persécutes les pasteurs ; tu tomberas. Arrête, voici Bernard qui vient à toi avec l'Eucharistie dans ses mains. Je vois son visage enflammé, j'entends sa voix terrible. Écoutons, mes Frères, ce qu'il lui dit : « Toute l'Église vous a conjuré, et vous avez « rejeté ses larmes. Voici le fils de la Vierge, chef de l'Église,

Digitized by Google

Depuis sa réconciliation avec l'Église, le duc Guillaume IX fut un autre homme. Il s'appliqua sérieusement à expier ses égarements passés. Dans son testament, qu'il fit en présence de l'Évêque de Poitiers, il témoigne un grand regret de ses fautes, s'abandonne entre les mains de la Providence, et déclare qu'il veut suivre Jésus-Christ en renonçant à tout pour son amour. Il recommande ses filles au roi de France, et lui offre en mariage pour son fils, Louis le Jeune, sa fille Éléonore, avec l'Aquitaine et le Poitou pour dot.

Après avoir ainsi réglé ses affaires, le duc Guillaume IX, comme pénitence, entreprit le pèlerinage de Saint-Jacques en Galice. Là, voulant renoncer réellement à tout, même à sa famille, il fit répandre le bruit de sa mort. C'est de cette circonstance particulière que sont sorties toutes les erreurs à son sujet; car s'il est mort à Saint-Jacques en Galice, il n'a point fait le pèlerinage de Jérusalem et ne s'est pas retiré ensuite en Italie, pour y vivre de la vie solitaire et y jeter les fondements de son ordre : c'est à tort qu'on le regarde comme le fondateur des Guillemites. Mais la mort du duc Guillaume n'arriva que près de vingt ans plus tard, et non en 1137, à l'âge de trente-huit ans, comme beaucoup le prétendent. C'était une pieuse fraude pour éviter les importunités de sa famille et pour assurer son plus complet renoncement au monde. S'il n'avait

« que vous outragez. Le voici votre juge, devant qui tout fléchit « le genou, dans le ciel, sur la terre et jusqu'aux enfers. Le voici « votre juge, qui tient votre âme dans ses mains : le mépriserez- « vous aussi ! » A ce coup foudroyant, le persécuteur tombe aux pieds de Bernard, et on ne peut le relever; ce lion rugissant devient un agneau. — (FÉNELON, *Sermon pour la fête de saint Bernard*, IIe partie.)

Digitized by Google

fait que le pèlerinage de Saint-Jacques en Galice, eût-il ainsi fait son testament et légué au roi de France la Guyenne avec la main de sa fille Éléonore? Il voulait se priver de tout sur la terre, et même passer pour mort aux yeux des hommes.

De Saint-Jacques en Galice, il se rendit à Jérusalem; là, il prit des sentiments d'une componction encore plus vive, à la vue des objets que la religion y met sous les yeux. Il resta en Terre-Sainte pendant plusieurs années, durant lesquelles il porta continuellement sur son corps une lourde cuirasse sous un habit de pénitent. Il ne revint en Europe que vers l'année 1153, et ne songea qu'à chercher quelque retraite, où, inconnu au monde, il pût librement vaquer aux exercices de pénitence les plus rigoureux. Il se flattait d'avoir trouvé un lieu convenable, dans une île, aux environs de Pise en Toscane. Là, néanmoins, soit qu'il se fût joint à d'autres solitaires déjà établis dans le même endroit, soit qu'il en eût attiré par son exemple, il éprouva qu'une société de gens qui se piquent de vertu n'en est pas quelquefois pour cela une société de gens plus commodes, ni plus raisonnables. Fatigué des rebuts qu'il essuyait, il fut contraint de se pourvoir d'un meilleur refuge, et commença à se former quelques disciples dans une cellule plus éloignée. Il y espérait au moins plus de tranquillité; mais, tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre, on aurait dit que l'enfer avait conjuré de les ameuter tous contre lui. Il les quitta, plus dégoûté que jamais des hommes, et, pour se retrancher une bonne fois jusqu'à l'occasion de les rencontrer, il alla s'enterrer au milieu d'une solitude horrible. C'était une vallée profonde, d'un aspect affreux, non loin de Grosseno, dans le Siennois, appelée l'Étable de Rhodes ou Mala-

Digitized by Google

valle. Pendant quatre mois, il y vécut, n'ayant aucune communication avec les hommes, se nourrissant d'herbes et de racines, et exposé aux intempéries de l'air. Cependant, un seigneur du voisinage, ayant connu sa retraite, lui fit bâtir une mauvaise hutte. Guillaume se réjouissait de sa solitude profonde, quand la Providence inspira à un jeune homme, de bonne famille et d'une éducation soignée, la résolution de partager la vie si austère du solitaire. Dieu voulait en faire le successeur de saint Guillaume et le propagateur, après lui, de son institut. Témoin des actions du saint pendant l'espace de treize mois qu'il vécut avec lui, il en vit assez et il en reçut d'assez grandes instructions pour laisser à ceux qu'il rassembla peu après les semences d'une vie parfaite et des règles que l'Église approuva.

Saint Guillaume mourut le 10 février 1157. Il est cité ce jour-là dans le *Martyrologe romain*. Son ordre, chose assez singulière, naquit pour ainsi dire après sa mort, et du sein même de la terre où son premier compagnon l'avait inhumé.

Il est représenté monté sur un dragon, vêtu d'une cuirasse par dessus un habit religieux, coiffé d'un casque, tenant d'une main le livre de sa règle, et de l'autre la crosse abbatiale.

Il y a une statue très ancienne à Louvergny qui provient du couvent des Guillemites et qui est le type de toutes les gravures de saint Guillaume, que l'on trouve assez facilement en Allemagne.

C'est ce Guillaume, dernier duc de Guyenne, qui acquit aussi, pour ses poésies, une juste renommée, qui fut l'ami de Raoul Ardent, de Bernard de Ventadour, et le chef de ces troubadours Provençaux qui alliaient, comme un peu plus tard Thibault de Champagne, la

Digitized by Google

poésie avec la valeur, la joyeuse et libre vie avec la foi religieuse. Pour le moment, nous nous arrêterons aux seuls faits de sa vie, laissant pour une autre occasion l'étude de ses œuvres poétiques.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTE

SUR UN

VASE ANTIQUE EN VERRE

Ayant la forme d'un Poisson

Communication de M. LÉON MOREL, Membre titulaire.

Parmi notre collection de plus de deux cents vases antiques en verre, il s'en trouve un, sous la forme d'un flacon à long col (1), représentant un poisson, et qui est de la plus grande rareté. Quelques archéologues pensent que ce récipient, sous cette forme, a pu servir à un usage chrétien dans les premiers siècles de l'Église; on n'en connaît jusqu'ici que trois spécimens, à peu près de même dimension (0^{m}27 cent. de longueur), et c'est pour cela qu'on leur attribue une certaine valeur. Le premier connu est au Musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg, le second fait partie de la collection Greau, à Paris.

Nous avons acquis le nôtre en 1886, à Arles, à la vente de la collection Daty. Cette collection, qui avait une grande importance, avait été créée, au dernier siècle, par l'abbé Morel, et comprenait notamment des monnaies grecques et romaines, en or, argent et bronze, et des statuettes romaines.

Nous ne pouvons donc affirmer si notre flacon cypriote vient de l'île de Chypre, comme celui de la collection Greau, ou s'il a été trouvé à Arles, soit dans un tombeau du cimetière des Aliscamps, soit dans les travaux de

(1) En voir la figure sur planche, page 174.

Digitized by Google

canalisation du Rhône, au moment de l'établissement du chemin de fer.

Ce qui nous confirmerait dans cette dernière supposition, c'est que notre flacon n'est pas irisé comme ceux qui nous arrivent de l'Orient, où on les trouve généralement à l'abri de toute espèce d'humidité et par conséquent bien irisés.

On aperçoit encore sur la paroi intérieure du flacon, qui devait reposer au fond du tombeau, un léger dépôt de couleur brunâtre, sortes de minces pellicules adhérentes, qui prouveraient que ce vase avait dû contenir du vin.

La photographie ci-jointe, presque de grandeur naturelle, donne tous les menus détails du poisson, œil, écailles, nageoires, etc., et indique bien sa forme et les contours de ce vase au col gracieux, dont nos musées nationaux ne possèdent aucun exemplaire.

Digitized by Google

STATUETTE ANTIQUE EN BRONZE

Trouvée à Reims, au faubourg de Laon

Communication de M. Léon MOREL, Membre titulaire.

En opérant des travaux de terrassement au Faubourg de Laon, à Reims, on a trouvé un bronze incrusté d'argent, mesurant en totalité douze centimètres de hauteur (1).

Ce bronze, dont nous avons pu enrichir notre musée, nous paraît extrêmement curieux, parce que sa facture et le sujet qu'il représente sortent d'une façon absolue des spécimens que nous a légués l'antiquité.

L'ensemble de ce monument représente une petite colonne surmontée d'un groupe formé d'une jeune fillette et d'une ourse; les traits de la jeune fille sont réguliers quoique communs, sa chevelure est abondante, sa main droite, fermée, est placée sur sa poitrine, et le haut du bras droit, qui seul apparaît, est décoré d'un simple bracelet.

Elle porte comme vêtement une sorte de justaucorps ou de cuirasse, s'arrêtant à la ceinture, d'où s'échappent deux rangées d'étoffe formant quelques plis, descendant jusqu'aux genoux.

On aperçoit sur son épaule gauche un objet assez indéterminé, peut-être bien un jeune ourson insuffisamment léché que l'ourse, assise derrière la jeune fille, semble vouloir ressaisir vivement avec sa gueule et ses

(1) Pour la figure de ce bronze et du manche qu'il surmonte, voir page 174.

Digitized by Google

deux pattes, mais sans doute d'une façon assez bénigne, puisque les traits de la jeune fille n'indiquent nullement l'effroi.

Ce groupe, que nous signalons sommairement et qui ne mesure que 0m05 centimètres de haut, est enté dans un fleuron de quatre feuilles qui forme le couronnement d'une colonne ayant sept centimètres de hauteur. Cette colonne est ronde, elle est de celles qu'en terme architectural on désigne sous le nom de *Colonnes dites à tambour*.

Le fleuron en argent est supporté par trois cordons perlés très rapprochés, de même métal, en guise d'ornements ; le reste du fût, jusqu'à sa base, est décoré de cinq petits annelets légèrement saillants, mais non perlés comme les trois précédents.

Le diamètre de la colonne est de 0m020, tandis que la base en a trente-deux ; sa hauteur totale est de 0m050, y compris le piédestal, qui en a treize. Ce piédestal est entouré de deux cordons de perles faisant saillie ; son milieu est décoré d'une série de petits ronds très rapprochés, que l'on retrouve assez fréquemment sur les bijoux d'origine orientale.

En somme, l'aspect de cette colonnette, surmontée de son groupe énigmatique, présente un aspect assez élégant quoique original.

Ajoutons que l'inventeur de cette trouvaille nous a présenté en même temps un disque de bronze de cinquante millimètres de diamètre sur trois d'épaisseur. Ce disque reposait auprès de la colonne et semblait faire corps avec elle en lui servant de base, afin d'en mieux assurer l'équilibre. Nous croyons son assertion assez véridique, car cette pièce, qui paraît plus ancienne, porte les traces, encore visibles, de cet amalgame dont

Digitized by Google

parle Pline, et dont les anciens se servaient en guise de soudure.

Si on considère attentivement le style, les ornements et le sujet de notre petit monument, on acquiert la conviction qu'il appartient plutôt à l'époque byzantine qu'à l'époque gallo-romaine ; c'est donc dans le bas-empire que nous devons chercher un fait historique ayant quelques traits de ressemblance avec l'objet dont nous nous occupons.

Si le sujet que nous venons de décrire reposait sur un terre à terre, ou sur un socle peu élevé, nous pourrions n'y voir qu'une représentation vulgaire, simple fantaisie d'un artiste ; mais cette scène est exhaussée sur une colonne, symbole de la glorification. On sait en effet que de tous temps et chez tous les peuples, quand on voulait transmettre à la postérité le souvenir d'un fait marquant ou les traits d'un héros, d'un puissant roi ou empereur, c'est sur une colonne que l'on représentait cet événement glorieux, que l'on plaçait la statue de cet homme remarquable par son génie ou par l'autorité qu'il exerçait ; cela était vrai à Constantinople comme à Rome. Dès lors, il faut bien que notre représentation fasse allusion à un fait intimement lié à la vie de quelque personnage de ce genre, puisqu'elle a mérité les honneurs d'une colonne. Or, l'histoire ne nous fournit sous ce rapport qu'un seul souvenir.

Justinien, n'étant encore que César et ayant perdu sa mère, alla chercher dans un lieu de prostitution une fille dont l'occupation était d'élever des ours pour le service de l'amphithéâtre, et il en fit son épouse sous le nom de *Théodora.*

L'artiste a-t-il voulu jeter avec audace un voile de gloire sur cette origine plus qu'obscure de l'impératrice,

Digitized by Google

ou serait-ce de sa part une poignante dérision, destinée à abaisser un orgueil trop apparent?

Ceci est le secret du passé.

Notre rôle de fouilleur ne nous permet pas de pousser plus loin cette digression; c'est à vous, Messieurs, d'expliquer une énigme dont la solution ne peut qu'être intéressante pour la science archéologique.

Digitized by Google

NOTES

SUR

Quelques Objets du Musée Léon MOREL

Communication de M. LÉON MOREL, Membre titulaire.

Dans ces derniers temps, j'ai eu la bonne fortune de faire entrer dans mon Musée quelques pièces intéressantes que je viens signaler à votre bienveillante attention, en les décrivant successivement, suivant leur ordre chronologique (1).

I

Couteau en silex ou Lance de l'époque néolithique, provenant des tourbières de Vert-la-Gravelle.

Cette pièce remarquable, en silex d'eau douce, est parfaitement taillée à petits coups, le talon est arrondi, et l'extrémité opposée se termine en pointe régulière. Les deux côtés et la pointe ont été amincis, au moyen d'un léger polissage qui a adouci les aspérités des petits éclats en en rendant les bords plus acérés.

Cette belle arme mesure 0m215 de longueur sur 0m033 de largeur. Je pense que c'est la plus longue, trouvée

(1) Voir sur la planche page 174, la figure des objets décrits dans cette notice, nos 2, 3, 4 et 5.

Digitized by Google

jusqu'ici sur le sol champenois. L'exploration que j'ai faite du puits funéraire de Tours-sur-Marne, contenant un grain de collier en bronze, m'a donné un couteau long seulement de 0m16, et l'on sait que les nombreuses grottes préhistoriques qui ont livré à M. de Baye des milliers de couteaux en silex n'en renfermaient aucun dépassant cette longueur.

Comme point de comparaison, je citerai le spécimen recueilli en dehors de la Champagne par MM. Louis Lartet et Chaplain-Duparc, dans les fouilles de la grotte d'Huruthy. Ce spécimen a bien la longueur du nôtre, mais il est brisé par le milieu, tandis que celui qui fait maintenant partie de ma collection est parfaitment intact, comme le montre le dessin de grandeur naturelle ci-joint.

II

Flèche en bronze à tranchant transversal.

On connaît les flèches en silex dites à tranchant transversal, on les rencontre un peu partout, dans les puits funéraires, les grottes, et sur la surface du sol.

M. de Mortillet désigne ces petits instruments sous le nom de tranchets, parce que plusieurs ont été retrouvés solidement emmanchés.

Dans les grottes préhistoriques de la vallée du Petit-Morin, M. de Baye en a trouvé un certain nombre ayant pénétré profondément dans les ossements de quelques cadavres, et qui y étaient restés adhérents. Mais, jusqu'ici, la flèche en *bronze,* à tranchant transversal, avait

Digitized by Google

échappé, du moins dans nos contrées, aux investigations des archéologues.

Cette lacune vient heureusement d'être comblée par l'envoi qui m'a été fait d'un de ces petits instruments, trouvé, par hasard, mélangé à de nombreuses petites monnaies massaliotes, en bronze, provenant de Cavaillon (Vaucluse).

Le savant archéologue anglais, John Evans, en a, dit-on, plusieurs échantillons, mais le Musée de Saint-Germain n'en possède point jusqu'ici. Notre petite rareté a été fondue et arrangée de façon à présenter, de chaque côté, des arêtes vives, tranchantes et biseautées; elle mesure 0^{m}017 à la base, sur 0^{m}006 à son sommet, et sa hauteur est également de 0^{m}017.

III

Rasoir en fer, avec manche en col de cygne.

Les cimetières de la Marne nous ont livré jusqu'ici une douzaine de rasoirs en fer, présentant plus ou moins le type de nos rasoirs modernes, c'est à dire avec manches recouverts en bois ou en corne ; mais je viens d'en acheter un, venant des grévières des environs d'Asfeld (Ardennes), et qui sort, par sa forme, des conditions ordinaires.

La lame, qui est relativement courte, puisqu'elle n'a que 0^{m}062 de longueur, se termine en pointe comme celle d'un couteau, tandis que sa base mesure 0^{m}017 de hauteur. Le manche, qui fait corps avec la lame, au lieu de se profiler, comme ses congénères, en une courbe

Digitized by Google

en arrière, s'élève au contraire presque verticalement, sous la forme d'un cou et d'une tête de cygne, ce qui imprime à l'ensemble un aspect tout gracieux. De plus, un cran caractéristique, ménagé dans l'épaisseur de la lame, du côté du talon, permet à la main qui dirige l'instrument, de s'en servir d'une façon absolument sûre.

Bien que trouvé dans un milieu gaulois, ce rasoir me paraît être le produit d'une civilisation beaucoup plus avancée ; ce bijou est d'une conservation parfaite, il me semble avoir été importé en Gaule à l'instar du casque de Berru, de l'œnochoé et de la coupe italo-grecque de Sommebionne.

Nous aurions donc là un petit monument de plus à contrôler pour l'étude de nos origines nationales.

IV

Vases en verre d'une sépulture gallo-romaine de Vert-la-Gravelle.

Il y a deux ans, en explorant quelques sépultures gauloises, à Loisy-en-Brie, j'avais visité une collection d'objets gallo-romains, qu'un propriétaire de Vert-la-Gravelle avait recueillis dans un de ses champs. Frappé de la beauté de deux vases en verre, j'en résolus l'acquisition, mais on me refusa, parce qu'on voulait vendre tout à la fois.

Dernièrement, grâce au concours d'un amateur parisien qui acheta la collection entière, je pus entrer en possession des deux objets convoités.

Le premier est une superbe œnochoé en verre jau-

Digitized by Google

nâtre, et le second une magnifique coupe, sorte de grand vase à boire, aussi en verre de même couleur, trouvés ensemble dans la même tombe.

L'œnochoé est haute de 0m30. C'est un récipient à large envergure, puisque sa plus large circonférence en son milieu, ne mesure pas moins de 0m50 ; le col va en se rétrécissant jusqu'à la naissance de son orifice, qui est rond et sensiblement plus développé ; cinq cordons saillants, en filigrane de verre, contournent le col en guise d'ornement.

Une anse de forme arrondie, soudée à la naissance du col, se profile gracieusement et vient s'imbriquer sur la partie médiane du vase, sous la forme originale de cinq griffes d'oiseau. La partie inférieure va ensuite en diminuant jusqu'à sa base, qui fait saillie d'un centimètre et demi, afin de donner plus d'assiette à l'ensemble de ce vase élégant, dont on devine la belle irisation, sous la gangue terreuse qui le recouvre encore en partie.

Comme point de comparaison, je citerai le magnifique vase en verre blanc, de même forme et grandeur que le mien, acheté par Mme Pommery, à un prix relativement considérable, et légué par elle au Musée de Reims, où chacun peut l'admirer dans la salle spéciale qui porte son nom.

Quant au vase de verre qui accompagnait l'œnochoé dans la sépulture, sa hauteur est de 0m17, sur une circonférence de 0m26 à son sommet. Il est aussi d'une parfaite élégance et bien irisé ; sa forme est presque apode, et c'est à peine s'il se tient sur sa base très étroite. A partir de son milieu, l'artiste habile qui l'a exécuté l'a orné de quatre dépressions longitudinales, qui facilitent la préhension de cet objet délicat.

Digitized by Google

Je mets sous vos yeux un dessin colorié, grandeur nature, de ces deux magnifiques vases en verre, trouvés dans la nécropole gallo-romaine de Vert-la-Gravelle.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Digitized by Google

CONCOURS RÉGIONAL DE REIMS

EXPOSITION RÉTROSPECTIVE DE 1895

Appel collectif aux Amateurs de la Région

Tous ceux qui ont pris part aux belles fêtes du Concours régional, tenu à Reims en 1876, en ont gardé un souvenir plein de charmes et de reconnaissance envers les organisateurs. Aussi, à l'annonce du nouveau Concours qui se tiendra dans notre ville au mois de juin prochain, un désir unanime de reproduire les fêtes et les expositions d'il y a près de vingt ans, se fit jour dans la population et se manifesta sans retard sous l'action de l'Administration municipale, gardienne vigilante des bonnes traditions et de la renommée hospitalière de la cité.

Laissant ici de côté tout ce qui concerne le Concours agricole proprement dit et ses annexes horticoles et viticoles, si attrayantes par leurs produits champenois, laissant de même aux Associations compétentes le soin de parler des Expositions de l'Industrie et du Commerce de Reims, nous venons énoncer simplement ce que l'on prépare et ce que l'on compte faire voir au public en fait d'antiquités, de curiosités historiques, de spécimens choisis de l'art ancien et de la première moitié du siècle. Il s'agit, en effet, de grouper au Palais de l'Archevêché tous ces souvenirs si intéressants du mobilier et de la décoration de nos pères dans un ensemble très spécial, fourni par les collectionneurs

Digitized by Google

et les amateurs obligeants de la ville et de la région. Les musées de l'Hôtel de Ville continueront à ouvrir toutes grandes leurs portes aux visiteurs qui afflueront vers ses sculptures, ses tableaux, ses collections d'antiquités, ses mosaïques et ses toiles peintes. C'est aux particuliers qu'il appartient de créer un musée temporaire non moins curieux, empruntant sa valeur et son attrait à son caractère de spontanéité, de bon vouloir patriotique et d'amour-propre local.

A cet égard, rien de comparable au succès de l'Exposition rétrospective de Reims en 1876. Organisée, sous l'action de l'autorité municipale, par un Comité que présidait l'honorable M. Adolphe Dauphinot, elle atteignit, par le concours de tous les amateurs éclairés, une splendeur et un degré de perfection dont l'image ne peut s'effacer de nos mémoires. Encadrée dans la belle ordonnance de l'appartement royal et historique du Palais de l'Archevêché, elle engloba dans ses galeries et ses salons des séries innombrables et des collections merveilleuses d'objets antiques, de chefs-d'œuvre de l'art les plus brillants et les plus appréciés. Rappeler le contingent qu'y fournirent, avec tant d'empressement, les modestes amateurs comme les plus riches collectionneurs, ce serait refaire le catalogue si scrupuleusement dressé par MM. l'abbé Cerf, Dautreville, Ch. Givelet, Th. Petitjean et leurs collègues. Citons seulement ici, parce qu'elles sont devenues depuis parties intégrantes des richesses de la Ville, les admirables suites d'objets antiques, de céramiques françaises et de bibelots japonais exposés par M^me^ Pommery, par M^me^ Gerbault et par M. Alfred Gérard. Le reste marchait de pair avec ces merveilles. Pourquoi ne reconstituerait-on pas un pareil spectacle, si honorable pour notre ville aux

Digitized by Google

yeux des étrangers, si plein de promesses pour son avenir artistique ?

Aujourd'hui, le même cadre s'offre à nous qu'en 1876, les mêmes efforts tendent à une aussi pleine réussite. Sur la demande de l'Administration municipale, qui a obtenu une allocation spéciale du Conseil pour couvrir tous les frais, et de concert avec l'Académie de Reims, un Comité d'organisation a été constitué. Le Cardinal Archevêque de Reims lui a accordé les mêmes locaux qui avaient été concédés précédemment. Ce Comité, offrant toutes les garanties, est composé des hommes les plus compétents et les plus connus par leurs goûts éclairés pour les arts et par la valeur de leurs propres collections.

Il agit sous les auspices du Cardinal Archevêque, du Général commandant d'armes, du Préfet de la Marne, du Maire de Reims et du Président de l'Académie. M. Léon Morel, l'archéologue si apprécié, a accepté la charge de commissaire général (*Reims, 3, rue de Sedan*).

C'est à l'abri de telles notabilités, et sous leur protection, que des appels particuliers ont été adressés à ceux de nos concitoyens connus pour posséder des œuvres d'art ou des curiosités dignes de fixer l'attention du public. Nous adressons ici un appel collectif et général à tous nos compatriotes, afin qu'il n'y ait aucune personne de bonne volonté qui puisse se dire tenue à l'écart.

Le détenteur du moindre objet d'art peut le faire connaître au Commissaire général, qui l'accueillera avec la même gratitude que s'il venait des grands collectionneurs invités personnellement par le Comité.

La demande qu'ils ont reçue est accompagnée du

Digitized by Google

Règlement de l'Exposition : il est identiquement celui que l'on adopta en 1876, et qui inspira alors tant de sécurité aux possesseurs de trésors artistiques. Les conditions du prêt, sa durée, l'assurance en cas d'incendie, le retour des objets, tous les détails y sont suffisamment précis et clairs, nous l'espérons, pour dicter une réponse favorable aux collectionneurs les plus méticuleux. Nous demandons aussi que cette réponse soit prompte, afin de permettre un classement favorable et au gré des amateurs, la confection immédiate du catalogue et l'ouverture des salons au jour dit, c'est à dire au 1er juin prochain. En pareil cas, les tergiversations, les hésitations et les doutes doivent être bannis. Point de scrupules, quand il ne s'agit que d'un déplacement temporaire, dans un local fort bien clos et facile à surveiller nuit et jour. En retour de ce léger sacrifice, l'initiative de chacun est appelée à affirmer la vitalité artistique de la Champagne, but généreux et d'un intérêt pratique dans un moment où il est partout question de décentralisation.

Que l'on se rende compte, en effet, de la nécessité où sont les villes, à notre époque, de maintenir leur renommée dans toutes les circonstances notables, par une manifestation digne de leur situation actuelle et de leur passé. Faute de ce déploiement d'efforts dans leur propre sein, c'est la déchéance qui s'ensuivrait pour elles. L'exemple a été donné autour de nous depuis 1876 : Châlons a organisé plusieurs expositions, notamment celle du *Souvenir Français* l'an dernier; Épernay a récemment tenu les visiteurs sous le charme de son exposition horticole, et Charleville a créé tout d'une pièce une exposition d'art et d'industrie. Dans le même laps de temps, en dehors des remarquables

Digitized by Google

expositions de la Société des Amis des Arts, la ville de Reims n'a offert aux regards des étrangers que deux expositions bien réussies, mais improvisées et partielles, la première lors de la visite du Président de la République, et la seconde à l'occasion du Centenaire de Valmy. Il est temps d'agrandir le cadre de ces efforts afin de remonter au niveau d'il y a vingt ans.

Une question capitale, celle de l'enseignement du dessin et de la vulgarisation des modèles d'art industriel, s'ajoute aux raisons d'ordre général pour presser l'ouverture et garantir le succès d'une semblable Exposition dans une ville comme Reims, centre manufacturier essentiellement intéressé au développement du goût public.

Les plus heureuses conceptions se font jour d'ailleurs dans le sein du Comité, et présagent des attractions d'un caractère neuf, original et opportun. On projette l'installation, dans la chapelle haute de l'Archevêché, d'une série d'art religieux rétrospectif, à l'aide des trésors des églises et des hospices. Le musée lapidaire de la chapelle basse, où est le tombeau de Jovin, serait ouvert en même temps que l'on réunirait dans les salons contigus les collections préhistoriques, gauloises et gallo-romaines les plus célèbres de la région. En outre, il est question d'offrir aux yeux un tableau vivant et pittoresque de l'histoire médicale de Reims, par le groupement des portraits de ses docteurs les plus célèbres et de leurs publications les plus saillantes. — On étudie la mise en scène des souvenirs reconnaissants consacrés par les âges successifs à Jeanne d'Arc. — On prépare la collection d'œuvres de peintres de toutes les époques, même modernes, et spécialement de l'œuvre des peintres rémois, Lié-Louis et Alphonse Perin, si

Digitized by Google

estimés, l'un comme miniaturiste, et l'autre comme auteur des fresques de Notre-Dame de Lorette à Paris. — On voudrait, d'autre part, présenter l'ensemble de l'histoire de la typographie à Reims, depuis ses origines au XVI^e^ siècle jusqu'à nos jours. — Enfin, on parle même, sujet tout différent mais actuel à tous les points de vue, d'une Exposition historique coloniale, c'est à dire d'une réunion d'objets provenant des colonies françaises et intéressant le public à ces questions vitales pour l'influence de notre patrie dans le monde.

Si ces points du programme aboutissent au gré des organisateurs, ou si du moins leurs vœux principaux sont réalisés, l'Exposition prochaine sera instructive autant que variée. Elle s'adressera à tous les sentiments élevés et patriotiques, dans le domaine de l'art comme dans celui de l'histoire. Mais il faut joindre pour cela un élément indispensable à l'action du Comité, cet élément c'est le concours entraînant, confiant et dévoué de tous nos compatriotes et de tous nos voisins intéressés à nos efforts. Isolé, le Comité ne peut que tracer des plans et ouvrir des vitrines ; mais accueilli par la faveur publique, secondé par les apports des amateurs, il pourra exécuter ses divers projets, procurer à tous les plus nobles jouissances, et ajouter une nouvelle page, ouvrir un essor nouveau à l'activité artistique et intellectuelle de la région.

H. JADART,

Secrétaire du Comité (1).

Reims, le 20 mars 1895.

(1) Dans sa séance du 28 décembre 1894, sur la demande de l'Administration municipale et pour concourir avec elle au projet d'organisation de l'Exposition rétrospective de 1895, mais en dehors de toute participation financière, l'Académie a désigné

Digitized by Google

une Commission de quinze membres comprenant les Membres du Bureau : MM. A. Benoist, A. Gosset, H. Jadart, L. Demaison, Ed. Lamy, et avec eux, MM. Ch. Givelet, l'abbé Cerf, V. Diancourt, O. Guelliot, E. Brunette, Ad. Dauphinot, Léon Morel, membres titulaires, et MM. Ch. Remy, Th. Petitjean et P. Simon, membres correspondants. C'est dans le sein de cette commission qu'a été formé le Comité actif d'organisation.

L'Exposition de 1895 ouvrit du 1er juin au 15 juillet, comme il avait d'abord été décidé, et son Catalogue suffit à prouver sa réussite à l'égal de la précédente.

— Voir sur l'Exposition de 1876, un compte rendu de M. A. Darcel, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 2e série, 1876, t. XIV, page 87 à 96, avec les figures de divers objets exposés et de curieux renseignements sur les provenances de quelques œuvres d'art, antiquités ou curiosités rémoises.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE

MUSÉE LAPIDAIRE

RÉMOIS

Dans la Chapelle basse de l'Archevêché

(1865-1895)

Par MM. Ch. Givelet, H. Jadart, L. Demaison

Membres de l'Académie de Reims

Dispersa congrega,
Congregata conserva.

I. — Des Musées lapidaires en général, projets de création de celui de Reims.

La plupart des villes antiques de France ont à l'envi, depuis cinquante ans, construit, classé et enrichi leur Musée archéologique. Citer parmi les principaux de ces musées ceux de Lyon, de Bordeaux, de Sens, de Paris, de Caen, d'Autun, de Poitiers, d'Amiens, de Grenoble, etc., etc., c'est rappeler des efforts méritoires et couronnés de succès. Dans ces dépôts bien organisés se conservent notamment tant de précieux débris des sculptures de tous les âges : les stèles de l'époque gallo-romaine, avec leurs bas-reliefs et leurs inscriptions dont l'intérêt va croissant à mesure que les découvertes épigraphiques se multiplient, les fragments mérovingiens et carolingiens, les chapiteaux si curieux du style roman et du style gothique, les retables, les statues, les pierres tombales, les enseignes, les décorations en tous genres du moyen âge et de la Renaissance,

Digitized by Google

auxquels on joint partout les morceaux sculptés de même nature, plus récents et présentant quelque valeur, du XVII^e^ et même du XVIII^e^ siècle. L'ensemble offre un coup d'œil varié et instructif pour toutes les classes de la société, tandis que les historiens et les érudits tirent de leur côté un profit particulier de ces richesses accumulées pour l'honneur de chaque cité et de la France entière.

A Reims, un mouvement analogue porta de longue date les esprits cultivés vers la conservation des objets antiques exhumés du sol ou conservés dans nos édifices. Déjà, au XVII^e^ siècle, Dom Marlot, Nicolas Bergier et Nicolas Colin s'intéressaient au sort du tombeau de Jovin, non moins qu'aux sépultures romaines assez fréquemment mises au jour; Georges Baussonnet en dessinait le profil dans ses cartons (1), et un simple marchand bourgeois, Jean Maillefer, visitait dans l'élan d'une naïve admiration les belles voussures de l'Arc de Triomphe que Jean Colin allait graver en les accompagnant des vers élogieux de Santeuil (2). Au XVIII^e^ siècle, l'édilité rémoise préserva ce qu'elle put sauver des ruines de la porte Basée, quand l'introduction des eaux dans la ville nécessita sa démolition, et Lévesque de Pouilly veilla avec une réelle sollicitude sur les peintures chrétiennes du caveau de l'église Saint-Martin. Tous ces points pourraient être précisés dans

(1) Voir le recueil des dessins de Baussonnet à la Bibliothèque de Reims, f° 28 verso.

(2) *Mémoires de Jean Maillefer* (1611-1684), publiés à Reims en 1890, p. 234. — Les cuivres des vues de l'Arc de Triomphe, gravés par Colin, sont conservés aux Archives de Reims. *Catalogue de la Chalcographie de la Ville de Reims*, 1894, in-8°, p. 15.

Digitized by Google

le but d'établir la tradition conservatrice qui s'est manifestée depuis des siècles pour la sauvegarde des monuments vénérables de l'antiquité locale.

Cité gauloise, métropole de la Gaule-Belgique jusqu'au déclin du moyen âge, devenue depuis la plus grande ville moderne du nord-est de la France, Reims ne peut laisser déchoir, au XIXe siècle, son renom plus de vingt fois séculaire et le respect de son histoire. Elle doit recueillir, au contraire, les vestiges de son glorieux passé avec un soin de plus en plus généreux et jaloux. Si l'exemple de tant de villes françaises n'était là pour l'inspirer, elle pourrait prendre modèle sur ce qui se fait à nos frontières, à Trèves, son ancienne rivale, à Metz et à Strasbourg, ces villes sœurs arrachées à la patrie, où des mesures minutieuses sont prises pour ne rien laisser perdre de leurs vestiges antiques : *Fas est et ab hoste doceri.*

Mais pas n'est besoin de chercher des exemples ailleurs. Au début de notre siècle, alors que tant de ruines d'édifices religieux jonchaient encore le sol, la municipalité rémoise, qui s'était efforcée d'arracher l'église Saint-Nicaise à l'avidité de Santerre, son acquéreur, obtenait de l'État, en 1800, le transfert à ses frais dans la Cathédrale, nommée alors le Temple décadaire, du tombeau de Jovin et de la dalle de Libergier (1). Des architectes ou des dessinateurs comme Poterlet, comme L.-L. Perin, Perseval, Reimbeau-Duchesne, et plus tard J.-J. Maquart et Eugène Leblan, des chercheurs enthousiastes comme Povillon-Piérard et Lacatte-Joltrois, s'ingéniaient à protéger, à reproduire et à décrire ce

(1) *La Démolition de l'Église Saint-Nicaise*, 1791-1805, par A. Lebourq, *Reims*, 1883, in-8°, p. 60 et 61.

Digitized by Google

qui pouvait l'être encore des monuments détruits ou en cours de démolition. La ville donnait ordre à ses architectes et à ses voyers, MM. Serrurier et Brunette, de déposer au Musée les fragments sculptés et les curiosités quelconques. M. Brunette père, lors de la destruction des remparts, accumula d'abord dans l'ancien couvent des Carmes, puis sous l'Arc de Triomphe, tous les éléments d'un Musée lapidaire dont il eût voulu dignement construire l'abri. Ses plans et ses projets n'aboutirent pas, mais la plupart des pierres recueillies par ses soins subsistent intactes (1). Dès qu'un musée fut ouvert à l'Hôtel de Ville, sous l'administration de M. de Saint-Marceaux, quelques débris lapidaires y furent installés par M. Louis Paris, malgré l'exiguité du local : citons l'autel de *Cernunnos,* découvert dans l'ancienne prison Bonne-Semaine, des inscriptions romaines, les épitaphes recueillies aux Cordeliers, et les deux superbes retables du XVI^e^ siècle encore exposés dans la grande galerie du Musée actuel.

Plusieurs amateurs, MM. Louis-Lucas, Gosset père, Maxe Werly, H. Paris, Tarbé, etc., secondèrent à l'envi le zèle officiel en bien des circonstances, et l'on se rappelle avec quelle habile énergie un antiquaire rémois, l'homme du monde le plus placide, M. Victor Duquénelle, fit intervenir Mérimée près du Chef de l'État, pour maintenir debout l'unique et glorieux témoin du

(1) Voir les deux publications de M. Brunette père, pleines de renseignements sur ces faits : *Notice sur les Antiquités de Reims, les découvertes récemment faites, et les mesures adoptées pour la conservation des anciens Monuments de la Ville;* Reims, Brissart-Binet, 1861, in-8° de 80 pages. — *Souvenirs archéologiques et Notes relatives à l'état de la ville de Reims;* Meaux, G. Destouches, 1885, in-8° de 184 pages.

Digitized by Google

Reims gallo-romain, l'Arc de Triomphe de la porte Mars. Grâce à cette intervention, le péril fut conjuré et le monument consolidé sur ses bases.

Parfois latent, mais stimulé par intervalles, le goût de l'antiquité se trouva à Reims en plein réveil, on pourrait dire en pleine popularité, par la découverte de la grande mosaïque des Promenades en 1860. Un concours inouï de bonne volonté se manifesta spontanément alors, une souscription s'organisa presque d'elle-même pour continuer les fouilles et en préserver les résultats. L'Académie, fondée en 1841 et toujours soucieuse de perpétuer le rôle des Marlot et des Bergier, provoqua une sorte d'enquête sur le meilleur mode de conservation du chef-d'œuvre si inopinément rendu à la lumière et à la célébrité qu'il mérite. Tandis que M. Ch. Loriquet, conservateur du Musée, secrétaire général de l'Académie, en expliquait les différentes scènes d'après les croquis de M. Deperthes, dans un ouvrage étendu de la plus haute érudition (1), M. Duquénelle prenait à tâche de démontrer la nécessité de conserver sur place cette grande page intéressante pour l'histoire autant que pour l'art rémois. On fit un plan du monument modeste qui s'élèverait au-dessus de la mosaïque, et qui abriterait en même temps tous les autres débris antiques exposés avec elle à l'attention du public dans cette partie des promenades voisines de l'Arc de Triomphe (2).

(1) *La Mosaïque des Promenades et autres trouvées à Reims*, par Ch. Loriquet, un volume grand in-8° avec planches, *Reims*, 1862.

(2) Les plans par terre et la coupe de ce Musée lapidaire en projet sont conservés à la Bibliothèque de Reims : on y voit figurer contre les murs le tombeau de Jovin, l'autel gallo-romain, des stèles, etc., etc. L'auteur de ces trois grands dessins teintés les a signés : *H. Chevalier fils, élève architecte, 1875.*

Digitized by Google

Le projet séduisit beaucoup de monde ; il fut discuté dans le sein du Congrès archéologique tenu à Reims en 1861 et approuvé par M. de Caumont, mais il fut combattu par M. Loriquet, jugeant préférable d'attendre l'installation d'un Musée à l'Hôtel de Ville, pour y transporter la mosaïque et grouper autour d'elle les collections lapidaires (1). L'Administration municipale ne prit pas parti dans le débat et ne tenta rien en faveur de la création du Musée lapidaire, si opportune et si peu dispendieuse à ce moment. L'enthousiasme se refroidit peu à peu, et les fouilles entreprises dans les Promenades n'aboutirent qu'à de minimes découvertes ; on se lassa d'espérer, et la mosaïque attendit sous une baraque en planches, et plus tard sous une couche de terre, sa translation à l'Hôtel de Ville, qui ne fut opérée qu'en 1885, sous l'administration de M. le Dr Henrot. Mais ce fut dans les combles, fort heureusement d'ailleurs, qu'elle put être remontée ; ce n'était point, comme l'avait espéré et conseillé M. Loriquet, au centre d'un musée lapidaire. Agrandi et terminé en 1880, le palais municipal suffisait à peine aux services publics, et il fallait renoncer à y établir les collections d'antiquités et de sculptures monumentales, comme l'avaient souhaité les archéologues de 1860. En dépit de leurs vœux, il avait fallu pourvoir ailleurs à la création de ce Musée lapidaire rémois, dont l'urgence s'imposait depuis si longtemps.

(1) Voir sur les péripéties du projet le chapitre IX du livre de M. Loriquet, cité plus haut, dans lequel il défend son opinion, et d'autre part le volume du *Congrès archéologique de 1861*, où M. Duquénelle fit prévaloir son avis, p. 36 à 55.

Digitized by Google

II. — Établissement d'un Musée lapidaire à l'Archevêché en 1864.

C'est dans la crypte ou plutôt chapelle basse de l'Archevêché que l'on put, de 1864 à 1866, grâce à la bienveillante proposition du cardinal Gousset, inaugurer un premier dépôt vraiment digne de Reims. L'Administration municipale, qui tenait également à seconder dans une certaine mesure les projets des archéologues, avait offert un local à la Maison de Retraite, en cours de construction; mais ce local ne pouvait être que temporaire et semblait bien éloigné du centre de la ville. Une circonstance apportait au surplus une hâte bien légitime aux efforts de la commission d'archéologie nommée par l'Académie en 1864, de concert avec la Mairie (1). Il s'agissait à cette époque, en effet, de déplacer le tombeau de Jovin de l'endroit qu'il occupait, depuis le commencement du siècle, au bas de la nef latérale du sud à la Cathédrale. Il y occupait un emplacement presque identique à celui qu'il avait eu auparavant dans l'église Saint-Nicaise. Les membres du clergé considéraient ce marbre précieux comme un hors-d'œuvre profane dans l'enceinte sacrée, et rien ne pouvait retarder sa sortie (2). A défaut d'un Musée, qui ne se cons-

(1) Lire la constitution et les statuts de cette commission dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XL, p. 421. — L'avis de la fondation d'un Musée archéologique à Reims, en 1864, sous les auspices de la Ville et de l'Académie, et sous la direction de MM. H. Paris, Ch. Loriquet, Duquénelle, Ch. Givelet, Pr. Tarbé, Gosset père et Reimbeau, se trouve mentionné dans la *Revue historique des Ardennes*, 2e livraison, 1864, p. 226-27.

(2) On lira avec plaisir et intérêt une notice de M. Lucien Monce, appuyée de documents inédits et intitulée : *Odyssée du Tombeau de Jovin*, dans la *Revue de Champagne et de Brie*, nov.-décembre 1894, p. 921-29.

Digitized by Google

truisait point, il fallait pourvoir d'urgence à sa réinstallation dans un autre endroit disponible, qui se trouva être la crypte, récemment abandonnée comme salle de catéchisme. On l'y amena, non sans peine ni embarras, aux frais de la ville, dans le courant de l'année 1865. M. Duquénelle en donna l'avis officiel à l'Académie, au commencement de l'année suivante (1).

Un grand pas était fait par cette translation du tombeau de Jovin, qui formait à lui seul le centre et la raison d'être d'un Musée lapidaire. On entrait donc dans la voie d'une solution pratique de la question à l'ordre du jour depuis cinq ans, et l'opinion se montra tout de suite favorable à cette organisation. Ce n'est pas néanmoins que toute difficulté fût aplanie par le choix du local : sa situation en contre-bas le rendait inaccessible en certains cas, ou du moins très difficile pour le transport des plus lourds monuments ; son obscurité et sa température glaciale ne pouvaient le rendre favorable aux visites du plus grand nombre des amateurs rémois ou des étrangers. N'importe, la publicité n'était qu'une question secondaire, l'essentiel était de sauvegarder tous les débris en péril, tous les fragments an-

(1) *Académie de Reims*, séance du 23 février 1866 : « M. Duquénelle annonce que, grâce à l'obligeante intervention de Son Eminence, la crypte de la Cathédrale sera mise à la disposition de la commission d'antiquités pour y installer le Musée archéologique. Le tombeau de Jovin vient d'y être transporté.

« M. le Président remerciera, au nom de l'Académie, Son Eminence, pour le concours qu'elle veut bien lui prêter, et l'Administration municipale, qui avait mis à la disposition de la Commission des locaux pour le dépôt provisoire des objets déjà en sa possession. » *Procès-verbaux des Séances*, 3e registre, année 1866. — La dépense de translation du tombeau de Jovin s'éleva 500 fr., et fut payée seulement par la ville en 1872.

Digitized by Google

tiques, que le zèle des antiquaires saurait bien encore explorer et étudier dans ce lieu si vénérable par ses souvenirs.

Construite au début du XIIIe siècle, probablement selon nous à la même date que l'abside de Notre-Dame, la chapelle de l'Archevêché est un charmant édifice gothique, composé, comme la Sainte-Chapelle de Paris, d'une chapelle haute et d'une chapelle basse, ouvrant l'une et l'autre dans l'intérieur du palais (1). L'édifice supérieur offre une grande élégance et beaucoup de légèreté; celui du dessous est au contraire d'une architecture plus simple, il est éclairé par des fenêtres cintrées, et se trouve maintenant en contre-bas par suite de l'exhaussement du sol dans le jardin de l'Archevêché. Mais l'architecture est la même pour les deux parties, qui ne forment qu'un tout et sont absolument contemporaines. Sans pièces d'archives à l'appui, leur histoire dans le cours des siècles, comme leur construction, nous sont peu connues. Plus obscures encore sont les notions sur les chapelles précédentes du palais à partir du Ve ou VIe siècle. Tout ce que l'on connaît de plus certain par la tradition, c'est que la chapelle haute actuelle est placée sous le vocable de Saint-Nicolas, et la chapelle basse sous le vocable de Saint-Pierre.

Ce vocable de Saint-Pierre était déjà celui de l'ancienne chapelle du palais, aux temps d'Hincmar et de Flodoard. D'après un manuscrit de la fin du XIIIe siècle et un processionnal de 1624, le Chapitre y faisait une

(1) Voir sa description avec 6 plans et coupes par M. Aué, dans es *Annales archéologiques* de Didron, 1855, tome XV, p. 213 à 222. — Une nouvelle étude par M. Em. Dufay figurait à l'Exposition des Amis des Arts de Reims, en 1892, avec 4 planches et notice, n° 313 du catalogue, p. 70.

Digitized by Google

station le mercredi des cendres et y chantait des répons en l'honneur du prince des Apôtres (1).

Cette chapelle basse se compose d'une abside à sept pans et d'une nef de quatre travées, le tout recouvert d'une voûte d'ogive avec nervures reposant sur des consoles sculptées. On y accède par une porte en arc brisé, dont le tympan est supporté par deux colonnettes ornées de chapiteaux du XIIIe siècle. L'ensemble appartient à la même époque et offre les dimensions suivantes : Longueur intérieure totale de l'édifice, 18 mètres, dont 12 mètres 30 pour la nef et 5 mètres 70 pour l'abside; — Largeur, 6 mètres 45; — Hauteur sous voûte, 6 mètres 80. Le sanctuaire est exhaussé de deux marches au-dessus de la nef; la voûte est en bon état, les murailles sont par endroits atteintes par l'humidité du sol.

A la suite de la transformation de l'Archevêché en Palais de Justice (1794-1824), les deux chapelles, qui avaient alors servi de prisons, n'offraient plus que des traces de leur destination ancienne. On restaura la chapelle haute, de 1825 à 1830, et on la rendit immédiatement au culte ; la chapelle basse, au contraire, était restée simplement un lieu de débarras, que l'on tenta en vain d'affecter, vers 1860, aux catéchismes de la paroisse Notre-Dame, comme nous l'indiquions plus haut. Son état d'humidité y fit promptement renoncer, mais cette raison ne fit pas obstacle à l'installation du Musée lapidaire en 1865. Au contraire, cette destination fut trouvée la meilleure et la seule durable depuis lors.

(1) Bibliothèque de Reims, voir un Ordinaire de la Cathédrale, ms. coté C. 174/185, nouveau classement, n° 327, f° 15 verso, où elle est ainsi désignée : « Capellam archiepiscopalem inferiorem seu oratorium Sancti Petri. » — *Catalogue du Cabinet de Reims*, tome Ier, p. 23, n° 64, *Processionale insignis ecclesiæ Remensis*, 1624.

Digitized by Google

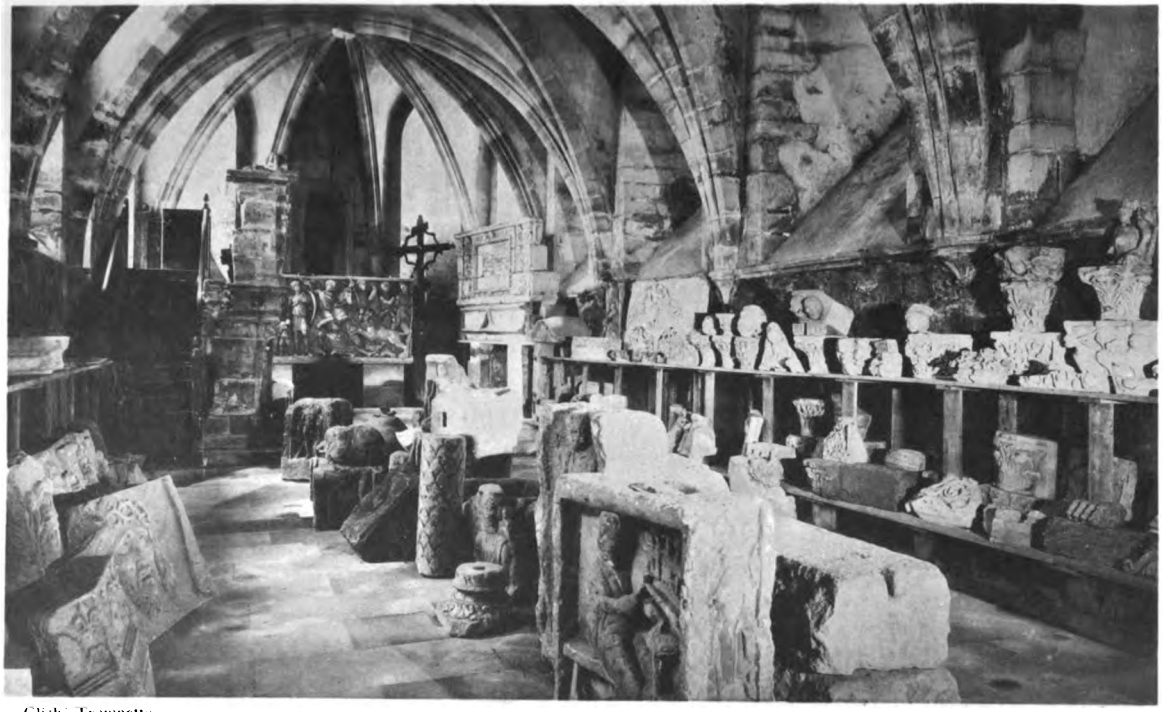

Cliché Trompette.

CHAPELLE BASSE DE L'ARCHEVÊCHÉ DE REIMS

Musée lapidaire Rémois.

1895

Digitized by Google

Digitized by Google

Aussitôt le transport du tombeau de Jovin (1), qui occupa la place d'honneur au fond de l'édifice, des séries considérables de sculptures vinrent se ranger autour des murs sur des gradins en planches qui furent disposés par la Commission d'archéologie de l'Académie (2). Un escalier en bois fut créé, et une porte percée du côté nord pour donner accès dans la cour qui sépare l'abside de Notre-Dame de la rue du Cloître. Grâce à cette issue favorable, on descendit plus facilement les objets que par le grand escalier du palais. Mais des frais assez élevés étaient néanmoins engagés, et la Commission ne put y faire face que par le produit d'une souscription qui atteignit environ le chiffre de mille francs. La ville accepta plus tard à son compte la dépense du transfert du marbre de Jovin, et de la sorte l'équilibre s'établit entre les ressources et les besoins du Musée à son début. C'est particulièrement à M. Duquénelle comme vice-président, et à M. Ch. Givelet comme trésorier, que ces heureux résultats furent dus. Une large part de coopération fut également prise par MM. Ch. Loriquet, Reimbeau, Gosset père et l'abbé Cerf, à la prévoyance desquels nous sommes redevables des dons nombreux qui affluèrent et du classement qui présida à l'arrangement matériel dès l'origine.

On sollicita, en effet, dans toute la contrée, le don des

(1) Le tombeau de Jovin est la pièce capitale du Musée rémois; il a donné lieu à de nombreuses dissertations dont les plus récentes et les plus érudites sont dues à M. Ch. Loriquet : *Reims pendant la domination romaine d'après les inscriptions, avec une dissertation sur le tombeau de Jovin*, in-8°, 1860, et *Le tombeau de Jovin à Reims*, 3e édit., 1880.

(2) Ces gradins, qui permettent une exposition très favorable à la vue, ont été réparés, en 1883 et en 1894, aux frais de l'Académie de Reims, sous la surveillance de M. Ed. Lamy.

Digitized by Google

divers débris d'anciens monuments de toutes sortes, et cette correspondance préluda fort utilement aux négociations qui aboutirent plus tard à l'organisation de la belle Exposition rétrospective régionale qui eut une si heureuse influence sur l'art en Champagne. On travailla ainsi sans interruption, sauf celle que causa la désastreuse invasion de 1870-71 et ses suites, à développer et à embellir le musée lapidaire. Il fallut d'abord trouver des fonds pour l'aménagement du local, et la Commission s'adjoignit quinze Membres fondateurs qui apportèrent chacun cent francs : Son Ém. le cardinal Gousset en tête, et MM. Werlé, F. Clicquot, Pr. Tarbé, V. Duquénelle, Ch. Givelet, Ach. Senart, Isaac Holden, Lachappelle-Croutelle, A. Gerbaux, Rome père, Édouard Forest, Lanson aîné, Gosset père et Léon Provin. En outre, on recueillit les souscriptions particulières de MM. Didier-Brice, Camuset, S. Jacquenet, Becker, Berlet et Buirette aîné. Ces ressources furent rapidement employées en travaux d'aménagement exécutés par M. Bouchard, entrepreneur, et payés par M. Duquénelle, pour la somme de 1,046 francs. Le transport des objets donnés et leur installation, le nettoyage et l'entretien, nécessitèrent beaucoup d'autres dépenses, soldées de même par la Commission. Ainsi, on remonta pièce par pièce la belle cheminée Louis XIII offerte par M. Sibire au Musée. La Ville, comme nous l'avons dit plus haut, solda, en 1872, les frais de transport du tombeau de Jovin, montant à 500 francs, affirmant ainsi de nouveau ses droits sur ce monument, et témoignant en même temps sa gratitude pour le zèle dont avait fait preuve depuis six ans la Commission d'archéologie (1).

(1) Procès-verbaux des séances de l'Académie de Reims, à la date des 12 janvier et 12 avril 1872.

Digitized by Google

Tant d'efforts avaient abouti à créer une collection d'un réel intérêt, dont le premier catalogue sommaire fut publié en 1876 dans le relevé des richesses d'art accumulées pour quelques mois à Reims, dans le palais de l'Archevêché (1).

A ce moment, la Ville avait notablement accru les séries antiques en faisant transporter dans la crypte quelques inscriptions romaines et les plus précieux débris entassés sous l'Arc de Triomphe depuis de longues années. Ce lot important venait s'ajouter aux sculptures du moyen âge déjà recueillies et provenant de l'ancien Hôtel-Dieu, de la cathédrale, de la maison de Jean Godart, aux cheminées à grands manteaux des maisons de la rue Saint-Étienne et de Tambour, aux chapiteaux transportés de Saint-Thierry et du Mont-Notre-Dame par les soins de M. Ch. Givelet, aux carreaux vernissés offerts à M. Duquénelle, etc., etc. On atteignait bientôt la limite de ce que pouvait contenir le local si heureusement utilisé. Le pourtour des murs, l'abside, le milieu de la nef de cette chapelle basse étaient garnis de manière à ne laisser que le passage nécessaire au visiteur (2).

(1) *Ville de Reims, Exposition rétrospective. Catalogue des objets d'art et de curiosité, tableaux, dessins, tapisseries, etc., exposés dans les salles et salons du Palais archiépiscopal, le 24 avril 1876*, 3e édition, revue et augmentée d'un Supplément, *Reims, Impr. Dufour et Keller*, 1876. — On y trouve (pages 241 à 245), une suite d'articles sous les nos 3774 à 3858, qui font partie du « Musée d'archéologie établi par l'Académie dans la crypte de l'Archevêché et continué par la Commission archéologique », parmi lesquels sont désignés le tombeau de Jovin, les autels antiques, les statues et inscriptions du moyen âge, etc, etc., avec l'indication de quelques provenances.

(2) Le Musée de la crypte n'a jamais eu d'heures régulières

Digitized by Google

III. — Établissement d'annexes du Musée lapidaire à l'Hôtel de Ville et à Clairmarais en 1883, leur insuffisance actuelle.

L'Académie de Reims, sans avoir pu participer directement aux dépenses d'organisation du Musée, ne s'était jamais désintéressée de l'œuvre de la Commission prise dans son sein. Elle voulut même acquérir à ses frais, alors que le Musée de la ville ne pouvait s'en charger seul, plusieurs stèles antiques avec inscriptions, et autres débris de sculptures mises au jour à la Haubette, au faubourg de Laon et au faubourg Cérès, de 1880 à 1885. Son but, bien désintéressé, était d'affirmer à tout instant son zèle pour la continuation de l'entreprise de 1864, en dépit des vides si nombreux qui s'étaient produits dans les rangs de la Commission primitive, dont les seuls survivants aujourd'hui sont MM. H. Paris et Ch. Givelet.

L'Administration municipale, de son côté, tout en différant le projet de création d'un Musée définitif, ne voulut pas rester indifférente aux appels qui lui furent adressés avec une persistante ténacité en faveur de la conservation des antiquités nouvellement exhumées du vieux sol de Reims, remué en tous sens par l'agrandissement de la ville. Le 2 décembre 1882, une nouvelle Commission d'archéologie, convoquée par l'Académie chez M. Duquénelle, émettait un double vœu, qu'elle considérait comme absolument urgent, l'un pour la

d'ouverture au public, comme l'avaient désiré ses fondateurs en perçant une porte latérale à cet effet. Des motifs de convenance s'y opposèrent. Mais le Musée fut constamment visible pour tous les Rémois et les étrangers, en s'adressant au concierge de l'Archevêché.

Digitized by Google

restauration de la Mosaïque des Promenades, qui aboutit en 1885, l'autre pour l'aménagement immédiat d'un nouveau local pour les collections lapidaires, en présence de l'insuffisance reconnue de la chapelle basse de l'Archevêché (1). Transmis à l'Autorité municipale, ce dernier vœu était accueilli avec sollicitude par M. le Dr O. Doyen, alors maire de Reims, et par M. L. Mennesson-Champagne, l'adjoint chargé de la surveillance des Musées. Par leurs ordres et par les soins de M. Ernest Brunette, architecte de la Ville, l'un des sous-sols de l'Hôtel de Ville fut disposé à cet effet d'une manière satisfaisante, et sert encore aujourd'hui, bien que comble déjà. On y remarque des tombes antiques en plomb, des stèles en très grand nombre, des débris de mosaïques, des sculptures carolingiennes, romanes, gothiques et de la Renaissance.

L'essentiel était obtenu. Mais comme les plus lourdes pierres ne pouvaient être descendues dans ce sous-sol, il fallut, presque en même temps, créer dans l'écurie de Clairmarais, appartenant à la Ville, un lieu de débarras d'un accès plus facile et moins coûteux, bien qu'éloigné du centre de nos collections (2). Là furent déposés immédiatement, en 1884, les derniers débris antiques restés sous l'Arc de Triomphe, où ils étaient exposés à la gelée et aux immondices de tous genres ; puis vinrent s'y joindre les sarcophages et les stèles romaines, les pierres tombales et les frises offertes par l'Académie,

(1) Étaient présents à cette réunion, MM. Ch. Loriquet, Ch. Givelet, Duquénelle, V. Diancourt, A. Gosset, L. Demaison, H. Jadart. M. l'abbé Cerf envoya son adhésion et son vote motivé.

(2) Voir sur ces questions de locaux et leur appropriation les procès-verbaux des séances de l'Académie des 24 novembre, 8 et 22 décembre 1882.

Digitized by Google

par les Ponts-et-Chaussées, par le Génie, par la Voirie municipale, par MM. Louis-Lucas, H. Picart, G. Goulet, E. Courmeaux, Bouton, F. Langlet, etc. On y rencontre les morceaux sculptés de la façade de l'ancien théâtre, des restes gothiques du couvent des Augustins, l'inscription d'Helvide, du XII^e^ siècle, des taques en fonte, et bien d'autres pièces qui remplissent maintenant en entier l'unique travée du fond, concédée par l'Administration municipale. Bien que le plus d'ordre possible et de méthode ait été apporté au premier classement, les apports fréquents d'objets de toute provenance ont amené dans ce local un pêle-mêle et un encombrement qui n'est pas un effet de l'art (1).

Il existe donc, pour le Musée lapidaire de Reims, trois locaux également pleins, ou, si l'on peut s'exprimer ainsi, trois tronçons d'un Musée en quête d'unité, de régularité et de classement : *E tribus fiat unum!* Mais cette unité ne se fera pas d'elle-même, ni avec le seul concours des bonnes volontés particulières; il faut, pour l'obtenir, la création d'un unique et vaste local, construit et aménagé avec une grande simplicité sans doute, mais à l'aide d'un budget normal, tel que la Ville peut seule en constituer un sur ses ressources affectées aux Beaux-Arts. L'Académie n'a jamais négligé sa tâche à cet égard, et la Ville ne peut abandonner la sienne.

La question est plus urgente que jamais. L'édilité perce des rues, les particuliers détruisent les vieux

(1) Procès-verbal de la séance de l'Académie du 10 juillet 1885. — Ajoutons qu'une photographie partielle du dépôt de Clairmarais a été prise par M. le capitaine Espérandieu, en 1893, et que la crypte a été photographiée en son entier par M. Trompette vers 1889, grande planche, dont une épreuve fut offerte à l'Académie par cet artiste regretté. Elle est ici reproduite, p. 10.

Digitized by Google

logis à l'envi, la Ville se renouvelle et s'étend partout : on ne peut arrêter ce mouvement, on ne peut qu'en prévenir les effets désastreux. On a recueilli à la crypte des inscriptions du XII^e^ siècle qui pavaient le corridor d'une maison de la rue Sainte-Catherine, des fragments d'épitaphes et de statues mises au jour en construisant la chapelle du Bon-Pasteur, des enseignes du moyen âge si malheureusement enlevées des tympans qu'elles décoraient : *Le Coq à la Poule,* rue Neuve, et le *Combat de l'Ours,* rue du Bourg-Saint-Denis. Voilà de précieux débris sauvegardés, mais combien d'autres sont anéantis? L'an dernier, on démolissait une vieille maison de laboureur à l'enseigne de la Gerbe, rue de Bétheny, n° 4, et cet écu rustique s'en alla en moëllons. Hier encore, on abattait, rue de Monsieur, n° 45, une façade pittoresque du XVI^e^ siècle (1), et rue Sainte-Marguerite, n° 33, une riche devanture du XVIII^e^ siècle. Faute de place et de surveillance, ces débris ont disparu. En notre siècle de rénovation, qui garantirait une longue durée d'avenir aux façades des maisons historiques de la rue de Tambour et aux décorations intérieures du bel hôtel de la rue du Marc, n° 1 (2) ? Que deviendront ces merveilles de l'art rémois?

Personne ne déplore plus que nous la nécessité où l'on se trouve de recueillir dans des musées des morceaux détachés de sculpture, infiniment mieux placés à

(1) La maison de la rue de Monsieur, portant la date de 1585, a été étudiée et reproduite dans *Les Monuments historiques de Reims,* par E. Leblan, 1882.

(2) Ce dernier hôtel vient d'être acquis par M. Belleau, et il va être restauré avec la sollicitude qu'il mérite. Ses principales décorations ont été d'ailleurs photographiées par M. Véroudart, en 1894.

Digitized by Google

l'endroit pour lequel ils ont été faits. Il vaut mille fois mieux garder, tant qu'on le peut, les choses à leur place primitive et naturelle, ainsi que le démontrait un critique d'art irrécusable, dont nous donnons les conclusions.

M. Jules Guiffrey, rendant compte de l'ouvrage de M. Léon Palustre, *La Renaissance en France,* s'exprimait en ces termes, au sujet de la translation dans les musées de fragments de monuments dépecés dans ce but vraiment barbare : « Ceux qui s'autorisent du précédent et de l'exemple d'Alexandre Lenoir pour attirer dans les collections publiques les ruines des monuments du passé, ne tiennent compte ni des circonstances, ni des temps. Que les musées recueillent les épaves du passé, rien de mieux; mais qu'ils contribuent, pour s'enrichir, à la destruction de monuments encore solides et intacts, c'est ce qu'on ne saurait admettre. Les musées devraient être seulement les nécropoles des œuvres d'art ayant perdu leur existence propre. Autrefois, le musée, comme on le conçoit aujourd'hui, n'existait pas. L'œuvre d'art avait une destination et une place déterminée; elle était conçue pour décorer une chapelle, un tombeau, un hôtel de ville, une place publique, une fontaine. Déplacez-la, elle perd la plus grande partie de sa valeur et de sa signification. Elle devient une sorte de cadavre sans vie, sans expression. Qu'on lui accorde, comme dernier asile, quelque place obscure dans un coin de musée, soit ! mais à la condition que l'édifice, le milieu pour lequel elle a été créée, n'existe plus. Sinon, son déplacement, fût-ce pour enrichir une collection publique, est une pure profanation, un acte de vandalisme à l'égal de ceux que l'on reproche, avec juste raison, aux époques d'effervescence religieuse

Digitized by Google

ou politique. Car, il ne faut pas non plus l'oublier, les guerres de religion ont causé tout autant de ruines que les violences révolutionnaires. Seulement, il est commode et habile d'imputer à ces dernières toutes les dévastations du passé, même celles qui sont simplement le fait des architectes chargés de la conservation des monuments, qu'ils détruisent pour les reconstruire (1). » Conservons donc nos monuments, nos rues, nos maisons, nos églises avec un soin jaloux; mais si le temps abat sur eux sa faux, ou si la main des hommes, plus cruelle encore, les renverse, soyons prêts pour en sauver les vestiges (2).

IV. — Catalogue du Musée de la Chapelle basse de l'Archevêché, son utilité et ses divisions.

Après avoir parcouru les divers dépôts affectés à nos antiquités, nous revenons au principal, à celui de la première heure, au plus aimé, à celui dit de la *Crypte*, et au seul que l'on puisse faire visiter utilement et qu'il nous soit facile de classer complétement et de cataloguer. Les fiches de ce catalogue ont été dressées, dès 1888, par MM. Givelet, Demaison et Jadart, d'après les indications qu'ils avaient recueillies de MM. Loriquet, Duquénelle et l'abbé Cerf. Il s'en faut que leur travail soit complet et achevé quant à la description de chaque

(1) *Bibliothèque de l'École des Chartes*, juillet-octobre 1889, p. 457.

(2) Le *Photo-Club de Reims* a pris, en 1894, sur l'initiative de MM. A. Marteau, A. Benoist et Véroudart, la résolution de photographier tous les monuments en péril, et a même publié la liste de tous ceux qui subsistent et peuvent être utilement reproduits dans l'arrondissement de Reims. Plaquette in-24, *Reims, Marguin*, 1894.

Digitized by Google

objet et à la bibliographie qui devrait l'accompagner, mais il y a urgence à publier quand même l'inventaire sommaire de ce dépôt (1). Il importe d'en posséder la connaissance exacte à l'aide d'un état nominatif, aussi détaillé que possible, des objets groupés depuis trente ans. C'est une revue indispensable à passer, une revue qui fixera les souvenirs et permettra de reconstituer plus tard, dans un Musée archéologique unique, une collection comprenant plus de deux cents articles, et qui compte parmi les mieux pourvues de la France (2).

Pour garder à ce catalogue son caractère local, nous n'en avons pas cependant écarté les pièces de provenance étrangère à la ville de Reims et au pays rémois. Il ne se trouve d'ailleurs en ce genre que deux pièces étrusques de la collection Campana. Pour le reste, c'est à dire pour la collection rémoise, nous avons rencontré toute faite une excellente classification (3).

Elle est d'ailleurs indiquée par la chronologie des époques successives de l'art :

I. — *Époque antique.*

Inscriptions, colonnes, cippes et stèles, monuments et débris de diverses natures (38 articles).

(1) Il y aurait urgence également à publier l'inventaire des dépôts de l'Hôtel de Ville et de Clairmarais, mais trop d'éléments nous manquent pour le tenter encore.

(2) Elle comprend, outre les antiquités lapidaires proprement dites, quelques objets en terre cuite, bois et cuivre, que nous avons également catalogués.

(3) Modèle d'un *Catalogue du Musée lapidaire de Reims*, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2e série, tome VI, année 1883, p. 459-547, où se trouve le *Catalogue du Musée de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, GALERIE LAPIDAIRE, rédigé par M. Bélisaire Ledain.

Digitized by Google

II. — *Époque romane, des* XI^e^ *et* XII^e^ *siècles.*

Chapiteaux, tympans, inscriptions (41 articles).

III. — *Époque gothique, du* XIII^e^ *au* XVI^e^ *siècle.*

Mêmes séries qu'à l'époque précédente; enseignes, cheminées, épitaphes (66 articles).

IV. — *Renaissance et temps modernes, du* XVI^e^ *au* XVIII^e^ *siècle.*

Mêmes séries (57 articles).

La description sommaire de chaque objet, ou d'une série d'objets similaires, sera suivie des dimensions, de quelques renseignements sur la provenance, les donateurs, les auteurs qui en ont parlé ou l'ont reproduit. Nous donnerons, autant que possible, le texte de toutes les inscriptions, bien qu'elles soient destinées à figurer en entier dans les divers fascicules du Répertoire archéologique que nous avons entrepris pour la ville et l'arrondissement. Ce n'est pas trop de publier ces textes dans les divers recueils épigraphiques, comme on le fait à Paris pour toutes les anciennes épitaphes (1).

Enfin, nous aurions voulu accompagner la nomenclature des articles de quelques figures et fac-similés, mais l'urgence du travail et le peu de ressources dont nous disposons ne permettent point ce luxe, que nous

(1) Histoire générale de Paris. — *Épitaphier du vieux Paris*, recueil général des inscriptions funéraires des églises, couvents, collèges, hospices, cimetières et charniers, depuis le moyen âge jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle, formé et publié par ÉMILE RAUNIÉ. — *Paris, Imprimerie nationale,* tome I, 1890; tome II, 1893. Gr. in-4° avec figures et plans.

Digitized by Google

chercherons à remplacer par la clarté et la précision. Puisse notre essai inspirer le respect de l'œuvre entreprise par nos devanciers, et propager chez nos concitoyens la ferme volonté de la maintenir intacte et de l'accroître toujours sans la laisser jamais amoindrir !

H. JADART.

Reims, le 15 octobre 1893.

Depuis que nous avons écrit ces lignes, un nouveau projet de Musée général, comprenant par conséquent un Musée lapidaire, a été proposé par l'Administration au Conseil municipal (séance du 5 mai 1894). Ce Musée serait construit, à l'aide d'un emprunt spécial de 700,000 fr., sur le terrain du Boulingrin; mais la réalisation du projet est forcément lointaine par suite des formalités administratives et des questions budgétaires en jeu.

— De son côté, le Président de l'Académie, M. V. Duchâtaux, dans son discours d'ouverture de la séance publique du 19 juillet 1894, a émis le vœu de la construction d'un Musée lapidaire, dont il a démontré l'urgence, le haut intérêt et la grande valeur d'avenir pour la Ville (1).

Un autre événement heureux vient de se manifester, celui de l'organisation d'une nouvelle Exposition rétrospective dans le Palais de l'Archevêché, à l'occasion de la tenue à Reims d'un Concours régional agricole, au mois de juin 1895. Naturellement, le Musée lapidaire

(1) *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XCV, p. 1.

Digitized by Google

de la chapelle basse redevient l'une des attractions de ce bel ensemble de collections et de meubles historiques et artistiques que l'on veut réunir dans la chapelle haute et les salons voisins. Aussi, la nécessité d'offrir au public un Catalogue complet des séries lapidaires de tous les âges s'imposa au Comité d'organisation, dont M. Léon Morel avait été nommé le commissaire général. Dans sa séance du 3 avril 1895, il en vota l'édition, de concert avec l'Académie de Reims, qui s'est associée à cette œuvre d'intérêt général, de la première heure à la dernière.

H. J.

Reims, le 8 avril 1895.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER

ÉPOQUE ANTIQUE

I

Antiquités étrusques

N° 1

Sarcophage étrusque en albâtre représentant des tritons.
Hauteur, 0m27; longueur, 0m86; largeur, 0m22.
Provient de la collection Campana. Don de l'État.

N° 2

Urne étrusque en terre cuite, en forme de sarcophage.

Sur la face antérieure est un bas-relief représentant une lutte entre deux guerriers. Près d'eux sont deux génies ailés portant des flambeaux.

Sur le couvercle est une figure de femme couchée, dont la tête est appuyée sur des coussins.

Hauteur, 0m36; longueur, 0m40; largeur, 0m20.
Provient de la collection Campana. Don de l'État.

II

Antiquités gallo-romaines, Monuments du culte

N° 3

Autel gallo-romain à quatre faces, sur chacune desquelles est sculpté un groupe de deux divinités.

Digitized by Google

Le sommet de ce monument est brisé, et les sculptures de l'une des faces sont aussi presque entièrement détruites. On distingue sur les trois autres côtés :

1° Hercule et Vénus. Hercule a la main droite appuyée sur sa massue, et le bras gauche posé sur l'épaule de la déesse.

2° Mercure avec ses attributs, et à sa gauche une divinité féminine revêtue d'une tunique (Rosmerta?). Les têtes de ces deux figures sont mutilées.

3° Mars, en costume de guerrier, la main gauche appuyée sur un bouclier, et à ses côtés, une Victoire.

Hauteur, 1m05; largeur à la base, 0m65.

Trouvé rue du Levant, chez MM. Henriot frères. (BRUNETTE, *Notice sur les antiquités de Reims*, p. 40.)

N° 4

Autel gallo-romain à quatre faces, mutilé à sa partie supérieure.

Sur chacune des faces est représentée une divinité :

1° Jupiter nu, tenant d'une main la foudre, et de l'autre une lance.

2° Dieu à deux visages, vêtu d'une tunique courte, tenant un disque de la main droite et appuyé de la main gauche sur un bâton. L'un des visages est jeune et imberbe, l'autre est barbu. Un moulage de cette figure est au Musée de Saint-Germain (n° 24,416).

3° Mercure nu, tenant un caducée de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche; à ses pieds est une lyre.

4° Victoire debout, appuyant le pied gauche sur un globe; près d'elle est un chien.

Hauteur, 0m85; largeur, 0m58.

Trouvé rue du Temple par M. Tortrat, et offert par lui au Musée. (BRUNETTE, *Notice*, p. 41.)

Digitized by Google

N° 5

Autel gallo-romain à quatre faces, également mutilé à sa partie supérieure.

Sur chacune des faces est sculptée une divinité :

1° Mercure barbu, vêtu d'une tunique, tenant une bourse de la main droite et un caducée de la main gauche.

2° Hercule nu, la main droite appuyée sur une massue, avec une draperie pendante sur le bras gauche.

3° Mars nu, figure très mutilée.

4° Victoire, figure drapée entièrement fruste.

Hauteur, 0m65; largeur, 0m38.

Trouvé rue Cotta. (*Catalogue de l'Exposition rétrospective de Reims*, 1876, 3e édit., p. 242.)

N° 5 bis

Autel gallo-romain à quatre faces, dont trois seulement son sculptées.

Sur le côté principal, par devant, est un visage barbu, représenté de face; sur l'un des côtés latéraux, à gauche, on voit un visage imberbe, aussi de face, et sur l'autre, à droite, un visage imberbe de profil. Ces trois visages paraissent avoir quelque rapport avec les divinités tricéphales, figurées sur les autels du Musée de l'Hôtel de Ville (1).

Une tête de bélier est représentée sur la partie supérieure de l'autel.

Hauteur, 0m67; largeur, 0m15.

(1) Ces autels sont au nombre de huit. Six d'entre eux proviennent de la collection Duquénelle. Le septième, trouvé à Reims vers 1845, a été offert par M. Courmeaux, bibliothécaire de la ville. Le huitième a été découvert en 1889 dans un terrain de la rue Noël.

Digitized by Google

N° 6

Cybèle, statue de la déesse assise, coiffée d'une couronne murale, tenant une corne d'abondance de la main gauche; la partie inférieure du corps manque actuellement. — Trouvée complète, en deux morceaux, dans les fondations du rempart près la Porte de Mars, en 1865, et donnée en cet état par

M. Menu-Picart au Musée. (Voir une note de M. Léon Morel dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, tome XCIII, p. 177.)

Digitized by Google

Hauteur, 0m40.

Le Musée archéologique de l'Hôtel de Ville possède quatre autres statues de Cybèle, trouvées également à Reims, et dont M. Ch. Loriquet avait fait exécuter des figures en 1883, pour les joindre à une étude sur Cybèle qu'il n'a point publiée. Il voulait combattre l'opinion erronée de ceux qui considéraient alors ces statues comme des représentations de

Cérès. Nous reproduisons ces dessins. (Cf. *Dictionnaire des antiquités*, de MM. Daremberg et Saglio, p. 1687.)

Deux de ces statues ont été mises au jour vers 1850

Digitized by Google

au faubourg Cérès, dans les terrains de l'Orphelinat de Bethléem; elles mesurent l'une 0m32 de hauteur, et l'autre 0m20; elles sont en assez bon état et peuvent être comparées aux autres types trouvés ailleurs.

Les deux autres statues, dont le lieu de découverte ne nous est pas connu, ont souffert des mutilations. L'une, de 0m50 de

hauteur, a perdu sa corne d'abondance, et l'autre, de 0m30 de hauteur, est brisée en deux tronçons et a le visage enlevé.

Digitized by Google

Ces cinq statues sont presque identiques quant à leur pose et à leurs attributs.

III.

Monuments funéraires

N° 7

Sarcophage antique en marbre blanc, connu sous le nom de *Tombeau de Jovin*, conservé jusqu'à la Révolution dans l'église Saint-Nicaise de Reims.

Digitized by Google

Ce sarcophage, qui offre la représentation d'une chasse, est sculpté sur trois côtés. La scène principale, d'une excellente exécution, se développe sur la face antérieure ; des bas-reliefs

traités d'une façon assez sommaire continuent le sujet sur les faces latérales.

On voit d'abord, à gauche, le départ pour la chasse du héros, du personnage qui joue ici dans l'action le premier

Digitized by Google

rôle. Il est debout, à côté d'un cheval qu'un serviteur retient par la bride. Puis on le retrouve à cheval, frappant un lion avec une lance, et accompagné d'une figure symbolique représentant la Valeur sous les traits d'une femme armée et coiffée d'un casque. (Une figure exactement semblable existe sur le revers de certaines monnaies d'Hadrien et de Commode, à la légende VIRTVTI AVGVSTI, où l'on voit l'empereur à cheval, perçant un lion de sa lance. Cette analogie est frappante et nous fournit ici une interprétation très sûre.)

Sur la droite est un groupe de personnages qui prennent part à la chasse. Ce sont des barbares aux types et aux costumes tout à fait caractéristiques.

Ces scènes de chasse sont fréquentes sur les sarcophages antiques. Une chasse au lion était reproduite sur le tombeau dit de Carloman, placé jusqu'à la Révolution dans l'église Saint-Remi de Reims, et dont on n'a malheureusement conservé aucune figure. Ce sujet se rencontre aussi sur un sarcophage de l'église Sainte-Aphrodise de Béziers. Le sarcophage de saint Ludre, à Déols (Indre), est aussi de la même famille. Enfin, les musées ont d'assez nombreux monuments rentrant dans cette catégorie. Le musée du Louvre, en particulier, possède un sarcophage, plus récent et d'un moins bon style que le tombeau de Jovin, mais offrant avec lui la plus grande ressemblance, quant à la composition, à la physionomie des personnages et à la manière dont les scènes sont traitées (1).

Nous sommes donc en présence d'un véritable lieu commun, auquel on aurait tort de vouloir attribuer une signification

(1) Dans le sarcophage du Louvre, le personnage principal est aussi représenté deux fois. Les têtes des deux figures, réservées dans l'œuvre primitive, ont été sculptées après coup à l'image du défunt auquel le monument était destiné; elles sont d'une autre main que le reste. Nous devons ces détails à l'obligeance de M. Héron de Villefosse, conservateur au Musée du Louvre. — La même particularité s'observe dans le tombeau de Jovin. — Le sarcophage du Louvre est figuré dans Clarac, *Musée de sculpture*, pl. 151. M. de Villefosse a bien voulu aussi en procurer une bonne photographie à la Bibliothèque de Reims.

Digitized by Google

précise. Les sculpteurs qui retraçaient ces chasses sur les sarcophages ont peut-être voulu faire allusion au courage du défunt, ou le représenter dans l'exercice d'une de ses occupations préférées (1). Mais il faut observer aussi qu'ils devaient avoir souvent dans leurs ateliers des monuments préparés d'avance, sur lesquels ils adaptaient des sujets de pure fantaisie, sans caractère symbolique et sans rapport direct avec la destination funéraire. Ainsi que le fait remarquer M. Palustre *(Bulletin monumental,* 1873, p. 191), il est inutile de se perdre en conjectures, « là où il ne faut voir que de simples poncifs ».

Notre sarcophage paraît être bien antérieur à Jovin, mort vers 370. M. Hübner pense qu'il peut être de l'époque de Trajan *(Zu den Alterthümern von Reims*, Bonn, 1867). M. Loriquet l'attribue au temps des Antonins *(Le Tombeau de Jovin*, p. 37). La tradition qui le rattache au célèbre consul, fondateur de la basilique de Saint-Agricole, remplacée plus tard par l'église Saint-Nicaise, n'est confirmée par aucun témoignage ancien et n'offre point de certitude. Elle n'a rien pourtant d'invraisemblable, et l'on peut admettre que les restes de Jovin ont été déposés dans un sarcophage d'une date notablement plus ancienne et affecté primitivement à une autre destination. Le fait s'est produit ailleurs, et l'on pourrait en citer plusieurs exemples.

Hauteur, 1^{m}50 ; longueur, 2^{m}84 ; largeur 1^{m}40.

(1) Cf. W. Helbig, *Annali dell' Instituto di corresp. archeol.*, 1863, p. 94.

Digitized by Google

Un léger pilastre, à l'angle gauche, soutient la corniche du monument. L'encoignure, au-dessus de ce pilastre, est ornée de la figure d'un fleuve.

Hauteur, 0m18 ; largeur, 0m30.

N° 8

Stèle funéraire offrant, dans une niche carrée, la figure très curieuse d'un artisan dans l'exercice de son métier. A cheval sur un banc, il paraît occupé à confectionner un sabot. Un peu plus haut, sur le côté, est un râtelier auquel sont accrochés les outils de sa profession. D'autres outils sont posés dans une corbeille placée sous le banc.

Les faces latérales du monument sont ornées de feuillages sculptés avec une certaine élégance.

Hauteur, 1m ; largeur, 0m73 ; épaisseur, 0m32.

Trouvée en décembre 1852 dans un cimetière gallo-romain, à l'extrémité du faubourg Cérès. (BRUNETTE, *Notice sur les antiquités de Reims*, p. 69.)

Un moulage de cette stèle est au Musée de Saint-Germain (n° 24,415).

N° 9

Cippe funéraire sculpté sur trois faces, incomplet à sa partie inférieure.

La face de devant, assez profondément échancrée, présente la figure de deux personnages qui se détachent sur une draperie sculptée.

Sur la face de droite, on voit un drapier debout, tenant de la main gauche l'extrémité d'une pièce d'étoffe étalée sur une table carrée, et maniant de grands ciseaux de la main droite. Le haut de ce personnage est mutilé.

Sur la face de gauche est un homme assis, occupé à un travail difficile à expliquer, les objets dont il est muni étant forts indistincts. Peut-être faut-il voir ici l'opération du drap que l'on sort d'une cuve destinée à la teinture.

Hauteur, 0m36 ; largeur, 0m78.

Digitized by Google

Trouvé en 1881 dans un cimetière gallo-romain, près de la route de Neufchâtel, en face des casernes d'artillerie.

Don de M. Quentin-Lacambre.

N° 10

Stèle funéraire offrant, dans une niche, la figure en pied d'un homme tenant de la main droite un objet indéterminé, et de la main gauche un autre objet en forme de corne d'abondance. — Hauteur, 1m15; largeur, 0m75; épaisseur, 0m27.

Trouvée à Reims à l'extrémité des Promenades. (BRUNETTE, *op. cit.*, p. 68.)

N° 11

Fragment d'une stèle funéraire avec la figure en pied d'une femme, dont il ne reste que le buste jusqu'à la ceinture. Elle tient de la main droite un objet indéterminé. Sa coiffure consiste en bandeaux ramenés sur les oreilles, avec des cheveux frisés sur le front, suivant la mode usitée au IVe siècle. — Hauteur, 0m62.

Trouvé à Reims (au faubourg Cérès ?).

N° 12

Fragment d'une stèle funéraire offrant dans une niche une figure de femme, assez fruste, ayant à sa gauche un enfant debout. Elle tient de la main droite un fruit ou une fleur (?). — Hauteur, 1m5; largeur, 0m55.

Trouvé à Reims (au faubourg Cérès ?).

N° 13

Fragment de stèle funéraire offrant le buste d'un homme sculpté dans une niche, au-dessus de laquelle est gravée l'inscription suivante : *Fusetus Clari filius.* — Hauteur 0m50 ; largeur, 0m55.

Digitized by Google

Trouvé en 1882, près Reims, dans le cimetière gallo-romain de la Haubette, à gauche de la route de Paris.

Offert au Musée par M. Boucton.

N° 14

Stèle funéraire offrant le buste d'un jeune homme, sculpté dans une niche, avec l'inscription suivante :

D (iis) M (anibus) et memorie Lucilli.

Hauteur, 0m90 ; largeur, 0m60.

Trouvée à Reims, au faubourg de Clairmarais. (Voir Ch. Loriquet, *Reims pendant la domination romaine*, p. 274 et fig. 14.)

N° 15

Inscription funéraire. Épitaphe de Licinius Æticus, *veterani legionis primæ adjutricis.* — Hauteur, 1m03 ; largeur, 0m43.

Trouvée à Reims. (Voir Ch. Loriquet, *Reims pendant la domination romaine*, p. 102 et suiv.)

N° 16

Inscription funéraire :

(Diis Manibus) et memori(ae)... oli Contua...

Hauteur, 0m70 ; largeur, 0m90.

Trouvée en 1852 dans les démolitions des remparts de Reims, près de la porte de Mars. (Voir Ch. Loriquet, *Reims pendant la domination romaine*, p. 272.)

N° 17

Fragment d'une inscription funéraire :

.....ttie Noctur(ne) Aura mater fil(i)is eius viva posuit).

Hauteur, 0m40 ; largeur, 0m93.

Même provenance que l'inscription précédente. (Voir Ch. Loriquet, *Reims pendant la domination romaine*, p. 267.)

Digitized by Google

N° 18

Pomme de forme ovale ayant servi d'amortissement au pinacle d'un monument funéraire. — Hauteur, 0m52.

Trouvée près de Reims, en 1882, dans le cimetière gallo-romain de la Haubette.

N° 19

Pomme grossièrement taillée en forme de pomme de pin allongée ; même destination que la précédente. — Hauteur, 0m50.

Trouvée dans le cimetière gallo-romain du faubourg Cérès, près de la route de Mézières.

N° 20

Fragment d'une moulure ornée de feuillage, débris d'un monument funéraire. — Largeur, 0m50.

Cimetière gallo-romain de la route de Neufchâtel.

IV

Débris d'édifices publics et d'habitations privées

N° 21

Fragment d'une inscription antique, dédicace offrant le nom d'un membre de la famille impériale, sur lequel on n'a malheureusement que des données insuffisantes dans la portion très incomplète qui nous est parvenue :

NEPOTIS · PO[*ntificis maximi*]
[*adnepo*]TIS PRINCIPIS [*juventutis*]

Hauteur, 0m36 ; largeur, 0m76.

Digitized by Google

Trouvé à Reims depuis l'année 1860. L'endroit exact de la découverte est inconnu.

N° **22**

Fragment d'entablement, offrant sur sa face antérieure une décoration de caissons circulaires, munis de rosaces, et, sur l'une des faces latérales, un cordon de perles et des feuillages d'ornement.

Hauteur, 0m48; largeur, 0m68.

Provenant peut-être de l'arc de triomphe de la porte de Mars.

N° **23**

Autre fragment de même origine, orné de rinceaux sur sa ace antérieure. — Hauteur, 0m43; largeur, 0m38.

N° **24**

Fragment offrant identiquement la même décoration que le précédent. — Hauteur, 0m46; largeur, 1m17.

N° **25**

Fragment orné à sa face antérieure et sur l'une des faces latérales de rinceaux mêlés de fleurons. — Hauteur, 0m35; largeur, 0m90.

N° **26**

Fragment orné de rinceaux. — Hauteur, 0m33; largeur, 0m90.

Ce fragment a été trouvé, ainsi que les quatre précédents (N°s **22**, **23**, **24** et **25**), dans le voisinage de l'arc de triomphe de la porte de Mars, et proviennent peut-être de la partie supérieure, aujourd'hui détruite, de ce monument.

N° **27**

Fragment présentant une figure nue, vue de dos, les cheveux épars, avec une draperie flottant au vent. — Hauteur, 0m60; largeur, 0m70.

Trouvé près de l'ancienne Porte Basée (?).

Digitized by Google

N° 28

Base d'une colonne cannelée d'ordre corinthien. — Hauteur, 0m75; diamètre, 0m75; diamètre du fût, 0m55.

Trouvée dans l'ancien enclos des Capucins.

N° 29

Tronçon de colonne et chapiteau provenant d'une maison romaine.

Le fût de la colonne est revêtu de feuilles imbriquées.

Hauteur, 0m90; diamètre, 0m27.

Le chapiteau est garni, sous le tailloir, d'un seul rang de feuilles d'acanthe très rudimentaires; au-dessous, entre deux moulures, est un bandeau orné de lignes obliques, gravées en creux. — Hauteur, 0m32.

Trouvés dans les Promenades de Reims en 1860. (Ch. Loriquet, *La Mosaïque des Promenades*, p. 9 et fig. 8.)

N° 30

Tronçon de colonne revêtu de feuilles imbriquées. — Hauteur, 0m45; diamètre, 0m26.

Même provenance sans doute que le précédent.

N° 31

Vasque antique en pierre, ayant probablement formé le bassin d'une fontaine.

Cette cuve est cantonnée extérieurement de quatre mascarons, dont les visages sont alternativement barbus et imberbes. A la saillie formée par trois de ces figures correspond à l'intérieur un évidement dans le bord de la cuve. Le fond est plat, creusé d'une fossette circulaire, au milieu de laquelle est un trou destiné vraisemblablement à livrer passage à un tuyau qui amenait l'eau dans le bassin. De cette fossette part un canal qui s'ouvre au dehors par un trou

Digitized by Google

latéral pour l'écoulement de l'eau. Autour de la cuve règne un rebord intérieur s'élevant à 0m10 au-dessus du fond, et formant une saillie d'environ 0m05. — Hauteur totale, 0m47 ; diamètre, 1m.

Trouvée chez M. Rivart, rue du Petit-Four.

N° 32

Masque antique en pierre, sculpté sur deux faces, disposées comme dans la figure du *Janus bifrons*.

Ces visages sont imberbes, encadrés d'une chevelure nattée. Leurs bouches, largement ouvertes, servaient probablement d'orifices à une fontaine ; elles sont en communication avec un conduit vertical, percé d'ouvertures correspondant à chacune des deux bouches. — Hauteur, 0m46 ; largeur à la base, 0m48.

Trouvé dans des fouilles faites vers 1854 dans l'église Saint-Jacques, lors de la reconstruction de l'un des piliers supportant la tour centrale. (BRUNETTE, *Notice sur les antiquités de Reims*, p. 39.)

V

Objets affectés à divers usages

N° 33

Moulin complet, composé de ses deux éléments : la meule *(catillus)* en lave volcanique, et le pivot *(meta)*, borne cylindrique, conique à sa partie supérieure, sur laquelle la meule s'ajustait. Celle-ci broyait le grain par suite d'un mouvement de rotation qui lui était imprimé, soit à force de bras, soit à l'aide d'un âne ou d'un cheval qui y était attelé. — Hauteur de la meule, 0m53 ; diamètre, 0m60 ; hauteur de la *meta*, 1m.

Trouvé en 1852, chez M. de Bary, boulevard du Temple,

Digitized by Google

dans les remblais du fossé antique de la ville. (BRUNETTE, *Notice*, p. 2.)

N° **34**

Meule de moulin *(catillus)*, en grès. — Hauteur, 0m32; diamètre, 0m58.

Trouvée à Reims. Provenance précise inconnue.

N° **35**

Grande amphore romaine *(dolium)*, à large panse sphérique. (Le col est brisé). — Hauteur, 0m65.

N° **36**

Dalle circulaire de l'époque romaine (?). — Diamètre, 0m20.

L. DEMAISON.

VI.

Époque franque

Nos **37** et **38**

Deux pommeaux ayant surmonté un monument funéraire de l'époque franque, taillés à facettes et offrant quatorze faces, six taillées en losange et huit en triangle; les arêtes sont indiquées par des lignes taillées en creux; les losanges latéraux sont divisés dans leur milieu par une ligne creuse.

Ces deux pierres identiques ont été trouvées à Courmont, lieudit le *Moulin de Courmont*, près Muizon (Marne), en mars 1882, au cours des fouilles exécutées par MM. Fruchard et Vanier, et immédiatement acquises par l'Académie de Reims. — Hauteur, 0m25.

Un dessin de ces pommeaux a été exécuté en 1895 par M. Paul Sellier, dans le but de les faire figurer dans l'illustration d'une étude sur Clovis, par M. Godefroy KURTH, en voie de publication chez l'éditeur Mame. Nous n'en connaissons pas d'autre.

Digitized by Google

CHAPITRE DEUXIÈME

ÉPOQUE ROMANE

(XIe et XIIe siècle)

I

Monuments funéraires, Inscriptions

N° 39

Monument funéraire du XIIe siècle, provenant de la maison Favri (aujourd'hui caves George Goulet), près la porte Dieu-Lumière, sur l'emplacement du prieuré de Saint-Bernard. — On y voit la statue d'un personnage debout, abbé ou prieur en vêtements sacerdotaux, supportant une crosse ou bâton (auj. cassé) de ses deux mains, la tête rasée avec couronne de cheveux ; la statue est dans une niche cintrée, ornée à gauche d'une colonne à chapiteau roman et à droite d'une colonne moins haute, que devait supporter la retombée du cintre d'une autre niche accolée ; les écoinçons au-dessus de la niche sont garnis d'ornements en forme de cannelures. — Don du Conseil de fabrique de la paroisse Saint-Remi en 1866. — Hauteur, 1m50 ; largeur, 0m65.

N° 40

Fragment de l'épitaphe d'Azenaire, abbé de Saint-Remi de Reims (1100-1118), provenant du cloître de l'abbaye, et employé comme dalle dans le corridor d'une maison de la rue Libergier (ancienne rue Sainte-Catherine), n° 13, d'où il a été

Digitized by Google

extrait et amené au Musée en 1887. Les mots lisibles sur ce fragment sont donnés ici en majuscules dans la restitution entière de l'épitaphe :

Que non effari valet OS NON (1) COR MEDITARI
His, Asenari, venerande PATER, SATIARI
Te faciat Christi dignatio QVEM COLVISTI
Quem magis optabas QVAM VIVERE DOMNVS ET ABBAS
Ipsi commendas animam QVARTOQVE CALENDAS
Augusti linquis corpus lacrymasque propinquis.

Ce texte a été publié par D. Marlot, *Metropolis Remensis Historia*, tome Ier, p. 354, et reproduit plus tard par D. Chastelain dans ses *Inscriptions de l'Abbaye de Saint-Remi*, 1770, ms. de la Bibliothèque de Reims, p. 17. — Don de la propriétaire de la maison. — Hauteur, 0m35; largeur, 0m39.

N° 41

Fragments de l'épitaphe de Richer, fils d'Herbert Morlachar, qui était autrefois dans la chapelle Saint-Nicolas de l'église Saint-Remi; servit depuis de dalle dans le corridor d'une maison de la rue Libergier, n° 13, et fut enfin transférée au Musée en 1887. Le texte en est donné ici comme pour les précédentes :

HIC BONVS ET MELIOR *opti*MVS INDE FVTVRVS
CREDITVR (2) ACTIVE B*onus* *e*XTITIT ORDINE VITE
CONTEMPLATIVE M*elior* MERITIS VTRIVSQVE
OPTIMVS IN PATRI*a* *fiet* CVM DVPLICE PALMA
FERTILITAS LVMEN *pietas* FLOS VESPERE IN VNO (3)
OCCIDIT AVGUSTU*s* *sol* *e*T RICHERVS ET ESTAS

(1) La copie de D. Chastelain porte à tort *nec* au lieu de *non*.
(2) Dom Chastelain écrit à tort *conditur*.
(3) Dom Chastelain écrit à tort *imo*.

Digitized by Google

D. Chastelain donne cette inscription à la page 32 de son recueil. — Même don, 1887.

Deux fragments : Hauteur, 0m50; largeur, 1m. — Hauteur, 0m58; largeur, 1m.

N° 42

Fragment de l'épitaphe de Wido, autrefois dans l'église Saint-Remi, et depuis ayant servi de dalle dans le corridor d'une maison de la rue Libergier, n° 13, transférée au Musée en 1887. En voici le texte donné comme le précédent :

Hic WIDO ORTVS CLARVS *tec*TVS EST SVB LAPIDE
Hujus PATRONI PRECE *perpe*TVA CVM ELECTIS
Decessit nonis martis.....

L'épitaphe est donnée dans le recueil de D. Chastelain, cité plus haut, p. 31. — Même don, 1887. — Hauteur, 0m65; largeur, 0m63.

N° 43

Fragment d'une inscription du XIe ou du XIIe siècle, retrouvée parmi les dalles du corridor d'une maison de la rue Libergier, n° 13, provenant probablement de l'église Saint-Remi comme les précédentes, et transférée au Musée en 1887. En voici les parties lisibles, le reste est fruste :

...R.....MIC.....
PLANGERE.....
.ETATI.....
TEI.....
.....AL.....
...CONSI.....
....FA.....

Les épitaphiers de Saint-Remi n'ont font pas mention. — Même don, 1887. — Hauteur, 0m58; largeur, 0m25.

Digitized by Google

II

Débris d'architecture, Chapiteaux

N° **44**

Bas-relief roman, tympan de porte du XII^e^ siècle, offrant une arcade géminée dans une plus grande arcade, les trois arcades remplies d'arabesques et de rinceaux d'où se dégagent des personnages dans des attitudes variées. — Il a été trouvé, lors de la construction de la prison, vers 1857, dans les fondations de la maison de la place du Parvis qui portait l'inscription : FIDES, SPES, CHARITAS, maison dite de la *Chrétienté de Reims,* appartenant au Chapitre et contiguë à l'Hôtel-Dieu. Les morceaux du tympan ont été réunis avec soin ; l'ensemble a été photographié par M. Robert de Lasteyrie, en 1889, pour son *Album des Musées de province.* — Hauteur, 1^m^85 ; largeur, 1^m^50.

N° **45**

Fragment de l'archivolte d'une porte romane (commencement du XII^e^ siècle), ornée de feuillages. — Provenance inconnue. — Hauteur, 0^m^30 ; largeur, 0^m^25.

N° **46**

Deux mascarons sculptés de la fin du XI^e^ siècle, fragments de corniche, avec figure de diable grimaçant et figure humaine, les deux bien conservées. Provenance inconnue, débris intéressants. — Hauteur, 0^m^27 ; largeur, 0^m^40.

N° **47**

Fragment de sculpture romane, ornée de dessins avec entrelacs. — Provenance inconnue. — Hauteur, 0^m^30.

Digitized by Google

N° 48

Fût de colonne romane incomplet, orné de cannelures et de stries en zig-zag, provenant de l'abbaye de Saint-Thierry, près de Reims, et rapporté au Musée par M. Ch. Givelet, vers 1865, avec plusieurs des chapiteaux décrits plus loin. — Don de M. Camu-Bertherand. — Hauteur, 1m30; diamètre, 0m30.

N° 49

Tronçon de colonne romane avec cannelures en spirales. — Provenance inconnue. — Hauteur, 0m27; diamètre, 0m15.

N° 50

Chapiteau roman du XIe siècle, garni d'animaux fantastiques et de rinceaux enroulés; traces de cuivre dans les intervalles des sculptures, ces plaques de cuivre ayant peut-être été émaillées; traces d'un tore en forme de tresse. — Provenance inconnue.

Don de M. Ch. Loriquet (voir l'Introduction de son étude sur les *Artistes rémois,* dans les *Travaux de l'Académie de Reims,* 1862-63, tome XXXVIII, p. 128, note).

Ce chapiteau, longtemps déposé dans la chapelle basse de l'Archevêché, en a été retiré pour figurer à l'Exposition universelle de 1889. Il a été placé depuis au Musée rétrospectif de l'Hôtel de Ville. — Hauteur, 0m30; largeur, 0m27.

N° 51

Double chapiteau roman historié : les trois Mages offrant leurs présents à l'Enfant Jésus placé sur les genoux de sa Mère assise sur un trône. Ces deux chapiteaux sont accolés, et la scène forme une sorte de bas-relief qui s'étend sur les deux chapiteaux. Détails caractéristiques : les Mages tiennent leurs présents, et le trône de la Vierge est décoré de grecques. Au revers, autre scène mutilée : ondes au bas, traces de per-

Digitized by Google

sonnages figurant au baptême de Notre-Seigneur, l'Ange et saint Jean-Baptiste. — Provenance inconnue. — Hauteur, 0m25; largeur, 0m21.

N° 52

Chapiteau roman assez fruste, engagé aux deux angles; personnages grossièrement sculptés, l'un paraît s'appuyer de la main gauche sur un arbre, l'autre supporte un objet de forme indéterminée. — Provenance inconnue. — Hauteur, 0m25.

N° 53

Chapiteau roman à trois faces, sculpté sur chaque face avec figures d'oiseaux, aigles, et une licorne; moulure en forme de torsade à la partie inférieure; pierre calcaire très blanche. — Provenance inconnue, quelques mutilations. — Hauteur, 0m25; largeur, 0m25.

N° 54

Chapiteau roman sculpté sur les trois faces, avec enroulements de rinceaux et figure humaine couchée, torsade à la base; pierre calcaire très blanche, sculptures mutilées. — Provenance inconnue. — Hauteur, 0m25.

N° 55

Chapiteau roman en pierre blanche, mutilé de trois côtés, tête d'oiseau encore visible à l'angle gauche, et figure d'oiseau entier sur la face conservée; cet oiseau a les ailes éployées et le bec plongé dans un vase à long col arrondi; moulure simple à la base. — Provenance inconnue. — Hauteur, 0m25.

Nos 56 et 57

Deux chapiteaux romans cubiques, sans figures. — Provenance inconnue. — Hauteur de l'un, 0m28; hauteur de l'autre, 0m25.

Digitized by Google

Nos **58** à **65**

Huit chapiteaux romans, provenant de la crypte de l'ancienne église collégiale du Mont-Notre-Dame (Aisne), apportés au Musée par M. Ch. Givelet en 1865. — Ces chapiteaux, très curieux par leur caractère primitif, n'offrent que des dessins fort simples, en nattes, en stries et en losanges. Des dessins analogues se trouvent sur les chapiteaux reproduits par M. Eugène Lefèvre-Pontalis dans sa notice sur les *Chapiteaux de l'église de Chivy* (Aisne), qui a paru dans la *Gazette archéologique*, 1887, p. 29. (Voir en outre le *Mont-Notre-Dame, histoire et description*, par Ch. Givelet, nouvelle édition, 1893, et les *Antiquités et Monuments du département de l'Aisne*, par Ed. Fleury, tome II, pages 286-87.) — Hauteur, 0m25 à 0m30 en moyenne.

N° **66**

Chapiteau roman en forme de corbeille, orné de feuillages et d'un orfroi à sa partie supérieure; derrière le chapiteau, pierre engagée. — Provenance inconnue. — Hauteur, 0m37.

N° **67**

Chapiteau roman en forme de corbeille, décoré de rinceaux verticaux. — Provenance inconnue. — Hauteur, 0m31.

N° **68**

Chapiteau roman du XIIe siècle, orné de rinceaux entrelacés. — Provenance inconnue. — Hauteur, 0m34.

N° **69**

Double chapiteau du XIIe siècle, avec garniture de feuillages enroulés très élégants, tête entre les deux chapiteaux. — Provient de l'ancien prieuré d'Evergnicourt (Aisne). Don du propriétaire, M. Joly-Braconnier, en 1888. — Hauteur, 0m30; largeur, 0m43.

Digitized by Google

N° **70**

Chapiteau du XII^e^ siècle, adossé à un massif, colonne engagée ; chapiteau à feuillages, très mutilé. — Provenance nconnue. — Hauteur, 0^m^39 ; largeur, 0^m^34.

N° **71**

Chapiteau du XII^e^ siècle, engagé dans un massif, avec têtes et feuillages bien conservés, moulure à trois étages. — Provenance inconnue. — Hauteur, 0^m^38 ; largeur, 0^m^30.

N° **72**

Chapiteau du XII^e^ siècle, orné de feuillages. — Provenance inconnue. — Hauteur, 0^m^30 ; largeur, 0^m^24.

N° **73**

Petit chapiteau du XII^e^ siècle, orné de feuillages et intact. — Provenance inconnue. — Hauteur, 0^m^20 ; largeur, 0^m^20.

N^os^ **74** à **77**

Quatre chapiteaux du XII^e^ siècle, avec enroulements de rinceaux et de feuillages, d'une belle sculpture et d'une conservation presque parfaite. — Provenance inconnue. — Hauteur, 0^m^30 ; largeur, 0^m^26.

N^os^ **78** et **79**

Deux chapiteaux, reliés chacun à un fragment de frise, de l'époque de transition, fin du XII^e^ siècle, avec enroulements de rinceaux, grappes de raisin et enfants nus mêlés aux rinceaux, pierre calcaire blanche d'un grain très fin. — On en reporte la provenance au château des Archevêques, près la porte de Mars. — Hauteur, 0^m^31.

Le dessin de ces chapiteaux offre la plus grande analogie

Digitized by Google

avec celui des chapiteaux contemporains du cloître et de la salle capitulaire de l'abbaye de Saint-Remi (aujourd'hui Hôtel-Dieu de Reims), dont nous reproduisons ici les deux types les plus remarquables.

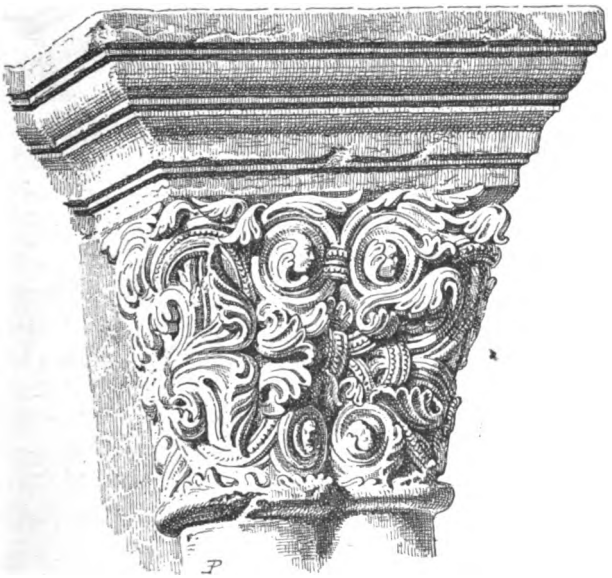

Digitized by Google

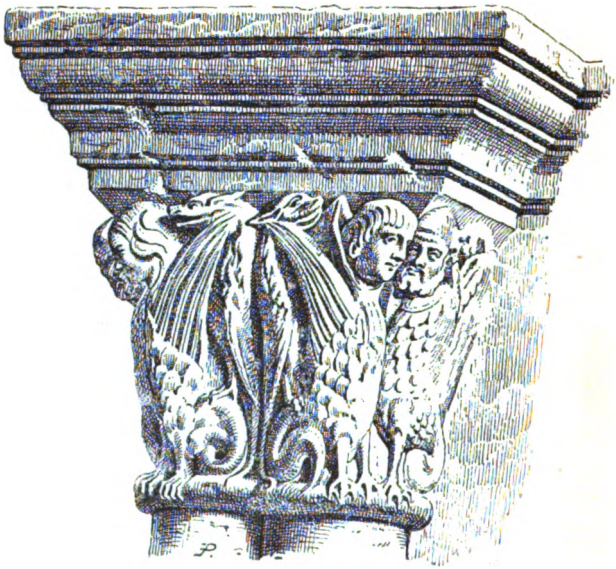

SALLE CAPITULAIRE DE L'ABBAYE DE SAINT-REMI

(Aujourd'hui Hôtel-Dieu de Reims)

Chapiteau du XII^e^ siècle

Digitized by Google

CHAPITRE TROISIÈME

ÉPOQUE GOTHIQUE

(XIII^e au XVI^e siècle)

I

Monuments funéraires, Inscriptions

N° 80

Fragment d'une épitaphe du XIII^e siècle, provenant du couvent des Cordeliers de Reims, rue des Trois-Raisinets, donné au Musée par M^me Andrès, en 1885. Ce débris était resté jusque-là dans le pavé de l'ancien cloître ; les caractères en lettres gothiques ou onciales sont nettement tracés, mais le texte est resté fort incomplet dans la partie supérieure, qui devait contenir une première épitaphe ; la date de la seconde est du 16 février 1204, ou quatorze jours après la fête de la Chandeleur de cette année :

.....
IEX : PRIIES .....
† CI GIST : D.....
E : QVI : FV : FILLE : .....
CLIMENCE : LORFA.....
SCE : QVI : TRESPASSA.....
EN LAN : DE : GRACE : M : CC :
ET : QVATRE : OV MOIS
DE : FEVRIER : XIIII : JOURS
APRES : LA : CHANDELIER
P DIEX : PRIIES : POR LAME DE : LI

Pierre calcaire, fragment irrégulier. — Hauteur, 0^m55 ; largeur, 0^m70.

Digitized by Google

N° 81

Fragment de l'épitaphe de *Drogo* ou Dreux, célèbre abbé de Saint-Nicaise de Reims (1196-1221), qui fut inhumé dans le chapitre de cette abbaye, sous une dalle blanche. (MARLOT, *Metrop. Rem. Hist*, tome I^er^, page 651.) La tombe, sciée lors de la démolition du monastère, fut employée comme moëllon, et le débris conservé au Musée y fut rapporté d'une muraille au n° 27 de la rue Ponsardin, en face du Mont-Dieu, et donné en 1885 par M. Albert Benoist, membre de l'Académie de Reims. Il a été calqué en 1895 par M. Ch. Givelet. On y distingue le dessin gravé de la tête de Dreux, à moitié visible, avec un ange encensant sur le côté ; une banderole porte cette portion de légende : T · SPIRITVI · DEV., et l'inscription de la bordure permet de lire encore : E : FASC.....

L'ensemble du texte peut être restitué d'après D. MARLOT et la copie qu'en a faite D. CHASTELAIN dans ses *Épitaphes de Saint-Nicaise*, Ms. de la Bibliothèque de Reims, f° 36 :

Autour de la dalle :

Corpore : FASC*etus, felici sorte repletus,*
Largus, amans, lætus, vir constans, virque quietus,
Drogo fuit nomen, cui felix ejus et omen.

Autour de la tête :

Cujus solamen sit SPIRITVI. DEVS *amen.*

D. MARLOT indiquait la tombe de Dreux comme se trouvant dans la salle capitulaire, tandis que D. CHASTELAIN la place de son temps (1770), dans l'église, au bas de la nef et voisine de celle de Libergier. Il y aurait donc eu un déplacement au XVIII^e^ siècle.

Pierre calcaire, fragment. — Hauteur, 0^m^48 ; largeur, 0^m^25.

N° 82

Fragment d'une dalle tumulaire du XIV^e^ siècle, pierre ciselée offrant une rosace qui formait l'ornement de l'un des angles

Digitized by Google

de cette dalle, traces d'un mastic rouge dans les gravures. — Provient de l'église Saint-Remi, et se trouvait dans le dallage de la maison rue Libergier, n° 13. — Hauteur, 0m25; largeur, 0m27.

N° 83

Fragments d'une inscription gothique en français, du XIVe siècle, pierre calcaire jaune, légende en bordure incomplète et fruste, traces du dessin d'un personnage gravé au trait au milieu. — Proviennent de l'abbaye de Sainte-Claire, don des Religieuses du Bon-Pasteur, en 1886.

Dix morceaux de forme irrégulière et sans suite.

N° 84

Épitaphe en lettres gothiques de Jean Duwez ou Dugué, chanoine de Sainte-Balsamie et de Notre-Dame de Reims, originaire de Laval-Morency (Ardennes), ancien curé d'Iges (près Sedan), puis curé de Saint-Michel de Reims, et installé en 1460 dans la 67e prébende. Une particularité de son existence, c'est qu'il mourut de la lèpre, en 1467, sans avoir cessé d'appartenir au Chapitre, dans le préau duquel il fut inhumé. On y a retrouvé son épitaphe qui fixe la date de son décès au 26 juillet 1467, tandis que le *Recueil* de Weyen la croit antérieure parce qu'il fut remplacé le 19 juin de la même année (1).

Cy devant [gist] venerable et
discrette [personne] maistre Jehan
Duwez natif de laval de morecy
es poteez pbre chanoine de Reims
et jadis cure de yge lequel trespassa
ou XXVIe jor de juillet de la de gre
nre sr mil CCCC·LX·VII· priez p. luy

(1) « *Præbenda 67.* — Johannes de Vado, alias Duvez, seu potius du Gué, presbiter, nuper curatus seu pastor Ecclesiæ Sti Michaelis

Digitized by Google

Cette épitaphe figurait sous le n° 3,847 à l'Exposition rétrospective de Reims en 1876; pierre calcaire de 0m60 de hauteur sur 0m62 de largeur; lettres gothiques d'une belle conservation.

N° 85

Fragment d'une croix mutilée du XVIe siècle, probablement une croix de cimetière, débris du montant principal assez large et offrant une inscription en lettres gothiques sur les deux faces. On lit sur une saillie de la pierre en forme de croix, d'un côté l'épitaphe de Nicolas Coquillart, marchand mercier à Reims, mort en 1547.

[Ci] gist [ho]neste home
Nicolas Coquillart (?) en so
vivat marchāt mer
cier dem a reims
lequel trespassa le XX
jō de decēbre lā m.
XLVII · priez dieu pr ...

Remensis, authoritate ordinaria in propria 17 jan. 1460, per dimissionem seu resignationem causâ permutationis cum Johanne de Montresteaume ad capellam Beatæ Mariæ in Ecclesia parochiali de Sersy Laudunensis diocesis. — Obiit Remis canonicus Remensis et leprosus 17 Jun. 1467, sepultus in ambitu processionis prope Ecclesiam Sti Michaelis Remensis. Epitaphium illius diem ejus obitum 26 julii 1467, sed hoc falsum, ut patet ex receptione Hugonis Gobini, per obitum Joannis de Vado, die 19 jun. 1467. — Joannes de Vado receptus fuerat canonicus Ste Nutricis Remensis causâ permutationis cum Jo. de Vitriaco, canonico Remensi, ad capellam Ste Trinitatis in ecclesia Sti Petri ad Moniales 27 maii 1444. » WEYEN, *Dignitates Ecclesiæ metrop. remensis*, f° 349. (Bibliothèque de Reims, Ms.)

Digitized by Google

De l'autre côté, se trouve l'épitaphe de Nicolas Legay, marchand tanneur et bourgeois de Reims, mort en 1566:

Cy devant gist Nicolle le
grelle vivāt femē de ho
neste homme nicolas
legay laquelle trespa
sa le : 7 : de septembre :
1556
et leḍ. nicolas legay mar
chāt taneur et bourgeois de
Reims lequel tres
passa le xxi de
novēbre 1566
priez dieu pōr
leurs ames

Provenance inconnue. — Hauteur, 0m60 ; largeur, 0m35.

II

Monuments religieux, Débris d'architecture, Statues, Chapiteaux

N° 86

Fragment de sculpture des porches de l'ancienne église Saint-Nicaise de Reims, commencement du XIIIe siècle, offrant des fleurons en relief inscrits dans des losanges. — Provient de la filature des Longuaux, bâtie avec les débris de Saint-Nicaise, d'où il fut rapporté par M. Ch. Givelet, vers 1865. Un débris analogue se trouve encore encastré dans la partie inférieure du mur de la maison n° 50 du faubourg Flécham-

Digitized by Google

bault. (Voir sur la démolition de l'église Saint-Nicaisé l'étude de M. A. Lebourq, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, 1882, t. LXXII, p. 37, et sur les débris dont il est ici question, p. 108.) — Hauteur, 0m39; longueur, 0m41.

Nos 87 et 88

Deux statues, l'une de cheval, l'autre de licorne, du commencement du XIIIe siècle, avec leur base, qui figuraient avant 1859, date de la restauration de l'abside de la cathédrale de Reims par M. Viollet-le-Duc, sur la galerie qui couronne la chapelle centrale de l'abside de cet édifice, à l'extérieur, sur la rue du Cloître. Beaucoup d'autres débris du monument, conservés lors de la restauration, sont exposés entre les contreforts de la nef, sur la rue Robert-de-Coucy. — Hauteur de la licorne, 1m90 avec la base; hauteur du cheval, 1m70.

No 89

Débris nombreux de l'ancien jubé de la cathédrale de Reims, du XVe siècle, tous retrouvés vers 1865, dans les cours de l'Archevêché. (Exposition rétrospective de 1876, *Catalogue*, no 3,805.)

Morceaux irréguliers, tous brisés et non rajustés. — Hauteur des plus grands, 1m environ.

No 90

Fragments d'une tige en bois creux, provenant, dit-on, d'une clef de voûte de l'une des tours du transept de la cathédrale de Reims incendiée en 1481, et ayant servi de conduit pour les cordes des cloches que contenait cette tour.

Dimensions irrégulières, trois tronçons de 0m50 en hauteur.

No 91

Ange qui surmontait le clocher de l'abside de la cathédrale de Reims, dit *Clocher à l'Ange*, statue creuse servant de

Digitized by Google

girouette, en cuivre ou laiton, de fabrication grossière, restaurée au XVII^e^ siècle ; l'Ange est représenté la tête nue, avec deux ailes, vêtu d'une longue tunique avec un large collet, tenant à la main une croix en fer (moderne). — Cette girouette historique fut descendue de la flèche, sur l'ordre de M. Viollet-le-Duc, le 13 septembre 1860, et n'a été ni restaurée ni remplacée depuis, malgré les réclamations et le désir des habitants. Heureusement préservée dans le Musée, elle y attend un rappel à l'activité ou un successeur. On lit, à droite et à gauche de la statue, deux inscriptions constatant les réparations qui lui furent faites en 1613 par un ouvrier nommé Bouillon, à la diligence de MM. du Chapitre. (Voir l'*Histoire de la Ville de Reims*, par BRISSART-BINET, 1864, p. 83-84 ; et l'*Histoire et Description de Notre-Dame de Reims*, par l'abbé CERF, tome II, p. 211 à 213.) — Hauteur totale de l'Ange, 1^m^90.

N° 92

Vierge du XV^e^ siècle, debout, avec couronne fleurdelisée, tenant sur son bras droit l'Enfant Jésus qui joue avec une branche de rosier en fleurs. Écusson au bas de la statue, portant *de...à 3 bandes de....., au chef chargé d'un arbre de.....* Légende en lettres gothiques sur les bords du manteau de la Vierge ; on lit à gauche : FILION (sic) DEI GENUI ; le même texte répété à droite. — Provient des débarras de la Cathédrale, où la tête de l'Enfant Jésus fut cassée et perdue ; la statue fut recueillie au Musée en 1885. — Hauteur, 1^m^15.

N° 93

Statue de saint Jean-Baptiste, du XV^e^ ou XVI^e^ siècle, mutilée, la partie inférieure manque jusqu'à mi-corps ; le saint est vêtu d'une tunique en poils de chameau, drapé d'un manteau, et il tient l'*Agnus Dei* à la main. — Provient d'une maison du bas de la rue de Venise, qui dépendait de l'ancienne église paroissiale Saint-Jean-Baptiste de Reims. — Don de M. Saubinet aîné, en 1865. — Hauteur, 0^m^45.

Digitized by Google

N° **94**

Tabernacle sculpté à jour, à six pans, les trois du devant ajourés, offrant des fenestrages flamboyants. Édicule gothique très élégant, en forme de clocheton ; le sommet manque. Pourrait être l'ancien tabernacle de l'une des églises détruites de Reims. — Provient en dernier lieu du jardin de la maison de M. Renart, juge de paix du troisième canton, rue Neuve, aujourd'hui rue Gambetta, n° 133, et acquis pour le Musée en 1885. — Hauteur, 1m10 ; largeur, 0m48.

N° **95**

Débris d'un retable gothique du XVIe siècle, très mutilé, offrant deux scènes de la vie de saint Jean-Baptiste, sa prédication dans le désert et sa décollation dans la prison. — Provenance inconnue. — Hauteur, 0m60 ; largeur, 1m.

N° **96**

Moulage plein, en plâtre, exécuté en 1890 par M. Bertozzi père, sculpteur à Reims, de la partie supérieure de la petite cloche de l'église de Taissy (Marne), datant du XIIIe ou du XIVe siècle, et portant la légende : *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat.* (Voir le *Répertoire archéologique de l'Arrondissement de Reims*, 1er fascicule, *cantons de Reims*, 2e édition, 1891, p. 84, avec planche.) Un autre moulage de cette inscription est conservé à la Bibliothèque de Reims. — Le même artiste a exécuté également un moulage de la légende et des ornements du gros bourdon de Reims (1570), déposé à la Bibliothèque de l'Académie de Reims. (Voir *Le Bourdon de Notre-Dame de Reims*, par H. Jadart et Ed. Lamy, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXIII, p. 259.) — Diamètre de la cloche de Taissy, au sommet, 0m35.

N° **97**

Divers fragments de meneaux d'une galerie de style gothique flamboyant, débris d'un jubé ou d'une clôture de cha-

Digitized by Google

pelle. — Proviennent de l'ancienne abbaye de Sainte-Claire ; don des Religieuses du Bon-Pasteur en 1886, lors des fouilles pour la construction de leur nouvelle chapelle. Cinq débris cassés irrégulièrement et non rajustés.

N° 98

Statue mutilée, les bras et la tête manquent, costume de diacre (?), œuvre de date incertaine en cet état ; les pieds reposent sur une console avec arcature de l'époque gothique du XIII^e^ siècle. — Provenance inconnue. — Hauteur, avec le socle, 1^m^30 environ.

N° 99

Tête imberbe (mutilée), les cheveux retombant en boucles par derrière. Débris du XIV^e^ siècle, pierre blanche. — Provenance inconnue, porte les n^os^ 50 et 130 sur une étiquette. — Hauteur, 0^m^14.

N° 100

Tête de femme (mutilée au visage), chevelure flottante, ceinte d'un galon orné de rosaces. Débris du XIV^e^ siècle. — Provenance inconnue. — Hauteur, 0^m^19.

N° 101

Tête servant de console, du XIV^e^ siècle, figure grimaçante, la bouche ouverte. — Provenance inconnue. — Hauteur, 0^m^20.

N° 102

Tête d'animal fantastique portant une espèce de collier, le museau cassé. — Provenance inconnue. — Hauteur, 0^m^48.

N° 103

Petite console gothique, ornée de fleurons. — Provenance inconnue. — Hauteur, 0^m^23 ; largeur, 0^m^25.

Digitized by Google

N° **104**

Frise bordant un entablement, avec feuillages sculptés d'un beau relief, époque gothique du XIII^e^ siècle. — Provient des Clarisses de Reims, 1886. — Hauteur, 0^m^22 ; largeur, 0^m^95.

N° **105**

Fragment d'une colonne prismatique, surmontée d'un chapiteau orné de feuillages et de volutes aux angles. — Provenance inconnue. — Hauteur, 0^m^40 ; largeur, 0^m^25 au sommet.

N° **106**

Base de colonne cylindrique, de date incertaine (XIV^e^ siècle ?), le fût brisé à une petite distance de la base. — Provenance inconnue. — Hauteur, 0^m^35 ; largeur, 0^m^20.

N° **107**

Divers débris de date incertaine, fûts de colonnes, quatre en marbre noir et un en pierre blanche avec cannelures en spirale ; les fûts en marbre noir sont décorés de cannelures striées. — Proviennent la plupart de l'abbaye de Sainte-Claire de Reims, don des Religieuses du Bon-Pasteur, 1886. — Diamètre, 0^m^12 ; hauteur, 0^m^40 à 0^m^50 en moyenne.

N° **108**

Fragment d'une colonne prismatique du XV^e^ ou du XVI^e^ siècle, en pierre de liais ou en marbre. — Provenance inconnue. — Hauteur, 0^m^22 ; diamètre, 0^m^17.

N° **109**

Chapiteau à feuillages de la fin du XII^e^ siècle ou du commencement du XIII^e^. Au-dessus des feuillages et sous l'entablement, ligne d'ornements. — Provenance inconnue. — Hauteur, 0^m^37.

Digitized by Google

N° **110**

Double chapiteau gothique à crochets.— Provient du Mont-Notre-Dame, don de M. Charles Givelet, 1865.— Hauteur, 0m28.

N° **111**

Fragments d'une moulure avec chapiteaux au-dessous, ornés de feuillages, du XIIIe siècle. — Provenance inconnue. — Hauteur, 0m40 ; largeur, 0m22 au carré.

N° **112**

Fragment de chapiteau adossé, du commencement du XIIIe siècle, sculpté sur une seule face. — Provenance inconnue. — Hauteur, 0m38 ; largeur irrégulière.

N° **113**

Chapiteau du XVe siècle, orné de feuillages, surmontant l'extrémité d'une nervure prismatique. — Provient de l'abbaye de Sainte-Claire, 1886. — Hauteur, 0m34.

N° **114**

Fragments de deux chapiteaux accolés, du XVe siècle, ornés de feuilles de lierre, avec entablement à moulure prismatique. — Provenance inconnue, portent sur une étiquette les nos 9, 42 et 50. — Hauteur, 0m20.

N° **115**

Pierre offrant à l'un de ses angles un chapiteau sculpté très fruste, paraissant du XVIe siècle. — Pierre brune, provenance inconnue. — Hauteur, 0m30 ; largeur, 0m70.

Digitized by Google

N° 116

Autre pierre se rattachant à la précédente, fragment d'un chapiteau carré. — Provenance inconnue. — Hauteur, 0m27.

Nos 117 à 128, 128 bis, ter, quater

Quinze chapiteaux ou débris de chapiteaux de l'époque gothique, ornés de crochets ou de feuillages, de diverses formes et provenances, qui n'offrent pas d'ailleurs de particularités. — Le Musée lapidaire possède une collection de soixante-six chapiteaux, dont vingt-sept des XIe et XIIe siècles, vingt-cinq du XIIIe au XVIe siècle, et le reste de la Renaissance. — Hauteur, 0m25 à 0m30 en moyenne.

III

Monuments civils, Enseignes, Cheminées

N° 129

Tympan de la fin du XIIIe siècle ou du commencement du XIVe, qui surmontait la porte d'une maison de la rue Chanzy, ancienne rue du Bourg-Saint-Denis, n° 11, en face du grand Séminaire, et sur laquelle est sculptée une enseigne connue sous le nom du *Combat de l'Ours*. On y voit, en effet, sous une arcature trilobée, une belle sculpture d'un fort relief représentant un homme luttant contre un ours et lui enfonçant un couteau dans le dos ; derrière cette scène se dresse un arbre. — Il en existe un dessin par E. Auger et une photographie par J. Trompette. (Voir le *Vieux Reims*, par l'abbé Cerf, p. 70.)

Pierre en deux morceaux intacts, donnée à la Ville par M. V. Mazoyer, entrepreneur à Reims, en février 1890. — Hauteur totale, 1m30 ; largeur à la base, 1m55.

Digitized by Google

N° 130

Tympan d'une porte de la fin du XIII^e^ ou du commencement du XIV^e^ siècle, qui surmontait la porte d'une maison de la rue Neuve, aujourd'hui rue Gambetta, n° 82, et sur laquelle est sculptée une enseigne connue sous le nom du *Coq à la Poule*. Archivolte formée d'un arc brisé dans lequel est inscrite une arcature trilobée, dans le tympan un coq et une poule affrontés et becquetant un cep de vigne chargé de raisins. — Il en existe un dessin par E. Auger. (Voir le *Vieux Reims*, par l'abbé CERF, 1875, p. 70.)

Pierre sculptée bien conservée, donnée à la Ville par M. S. Dauphinot, ancien maire de Reims, en 1868. — Hauteur totale, 1^m^10 ; largeur à la base, 1^m^70.

N° 131

Personnage accroupi, servant de console, les jambes appuyées sur la tête d'un lion, branche de feuillage de chaque côté. Débris de l'archivolte d'une porte du XIV^e^ siècle, jolie sculpture bien conservée et non détachée du morceau de pierre dont elle décore l'extrémité. — Provenance inconnue. — Hauteur, 0^m^42 ; profondeur du morceau, 0^m^62.

N° 132

Fragment d'un montant ou pied-droit d'une porte du XIV^e^ siècle. Débris de colonnette avec chapiteau orné de feuillages découpés. — Provenance inconnue. — Hauteur, 0^m^54.

N° 133

Manteau de cheminée du XV^e^ siècle, avec cordon sculpté à la base, brisé en deux fragments presque égaux ; le fronton formant un arc en accolade est orné de feuillages frisés, un

Digitized by Google

escargot sur le feuillage ; on voit les armes de Reims avec un rinceau et un chef fleurdelisé sur l'un des morceaux,

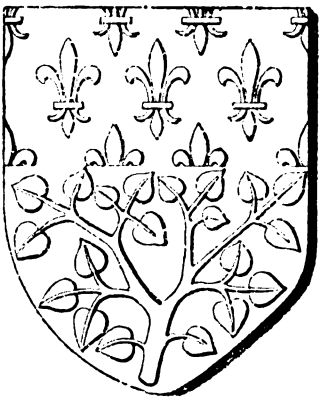

et sur l'autre les armes de France avec un lambel (Maison d'Orléans) ; au-dessous du fronton, sur une banderole, court une devise en lettres gothiques : *Jaray tousd(is)*, qui signifie : *J'aurai toujours*. — Provenance inconnue. — Hauteur de chaque fragment, 0m48 ; largeur, 0m88.

N° 134

Meneau d'une fenêtre du XVIe siècle, semé de fleurs de lis en relief, avec arêtes prismatiques. — Provient des lucarnes qui surmontaient la façade de la grande salle de l'Archevêché, et retrouvé dans le grenier de cette salle vers 1850. — Hauteur, 1m.

N° 135

Fragment d'architecture gothique flamboyante, offrant un trèfle inscrit entre des nervures en accolade. — Provient de la maison rue de la Peirière (aujourd'hui rue de l'Université), n° 3. Don de M. Ch. Givelet. — Hauteur, 0m30.

Digitized by Google

N° 136

Manteau de cheminée gothique du commencement du XVI^e^ siècle; arc en accolade, au-dessous trois écussons grattés et mutilés, celui du milieu plus petit; on distingue sur celui de gauche les traces des armoiries de la famille de Thuisy, qui

portait : de *gueules au sautoir engrelé d'or, cantonné de quatre fleurs de lys d'argent.* (Voir l'*Armorial des Lieutenants des habitants de Reims* par Ch. GIVELET, p. 112.) — Provient de la maison dite du *Palais Royal*, rue de Tambour, ainsi qu'un autre manteau de cheminée de la fin du XVI^e^ siècle, décrit plus loin. — Don de M. Saint-Aubin ; figurait à l'Exposition rétrospective de 1876 sous le n° 3816 du catalogue. — Hauteur, 0^m^52; longueur, 2^m^20.

N^os^ 137 à 144

Carreaux vernissés du moyen âge, de diverses dimensions et provenances, dont huit châssis carrés réguliers, encadrés vers 1855 et formant des dessins complets ; les autres carreaux, non assemblés, offrent des figures et des ornements variés mais incomplets comme ensemble. — Ces carreaux ont été trouvés la plupart dans les greniers de l'Archevêché, au-dessus des grands appartements ; en outre, plusieurs proviennent du château de Saint-Georges-lez-Milly (Seine-et-Oise). — Les dessins les plus remarquables ont été calqués par

Digitized by Google

M. l'abbé Chevallier, curé de Montbré, pour son étude sur les *Carrelages du moyen âge. (Bulletin monumental*, 1888.) — Carreaux assemblés. — Hauteur, 0m28 ; largeur, 0m25 en moyenne.

N° **145**

Mortier du moyen âge, vase sans anses. — Provenance inconnue. — Hauteur, 0m20 ; diamètre, 0m28.

N° **146**

Mortier du moyen âge, vase avec anses. — Provenance inconnue. — Hauteur, 0m 30 ; diamètre, 0m30.

Digitized by Google

CHAPITRE QUATRIÈME

RENAISSANCE ET TEMPS MODERNES

(XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècle)

I

Monuments funéraires, Inscriptions

N° 147

Fragment sculpté de la Renaissance, partie inférieure d'un monument funéraire, avec consoles, guirlandes et tête de mort au centre. — Provenance inconnue. — Hauteur, 0^m^55 ; largeur, 0^m^85.

N° 148

Épitaphe de Regnauld Thevrault, originaire du diocèse de Laon, chanoine de Reims, décédé en 1567, qui avait été le premier docteur reçu par la Faculté de médecine de cette ville (1). — Provient du cloître de Notre-Dame, retrouvée

(1) « Reginaldus Thevrault, presbyter Laudunensis diœcesis, Artium et Medicinæ Magister, authoritate ordinaria in propriâ 16 juil. 1550, per obit. Petri Baillet. Fuit primus Doctor Medicus Facultatis Remensis. Obiit Remis can. Remensis 12 april 1567, sepultus in claustro juxta Scholam Juris cum epitaphio. » *Dignitates Eccl. metrop. Remensis*, par H. WEYEN, ms. de la Bibl. de Reims, n° 1391, f° 359.

Digitized by Google

dans un chantier et donnée par M. Ch. Loriquet, vers 1868 :

HIC JACET
RENALDUS THEVRAULT
HUJUS ECCLESIÆ PRESBITER
CANONICUS QUI A
FUNDATIONE UNIVERSITATIS
REMENSIS FUIT FACULTATIS
MEDICÆ PRIMUS DOCTOR
OBIIT 12° AUGUSTI 1567
REQUIESCAT IN PACE

Pierre calcaire, moulure cintrée du haut ; les caractères de l'inscription ont pu être refaits au XVII^e siècle, si l'on en juge par certaines lettres, les U, notamment. — Hauteur, 0^m63 ; largeur, 0^m49 ; épaisseur, 0^m10.

N° 149

Épitaphe de Pierre Chertemps, seigneur de Vaulx, conseiller du roi, contrôleur général des finances en la Généralité de Champagne, décédé le 20 janvier 1593. — Le texte de cette épitaphe, qui concerne plusieurs alliances de la famille Chertemps, a été déjà reproduit dans l'*Armorial des Lieutenants des Habitants de Reims*, par Ch. GIVELET, 1887, p. 97. — Don de M. le chevalier de Beffroy, en 1885. Marbre noir, incomplet. — Hauteur, 0^m25 ; largeur, 0^m60.

N° 150

Débris de l'épitaphe d'une abbesse de Sainte-Claire de Reims, soit Marie Petit, décédée en juin 1580, soit Marie Pioche, décédée en février 1595, soit Marie Viscot, décédée en janvier 1680. (Voir la *France pontificale*, par H. FISQUET,

Digitized by Google

Reims, p. 396-97.) — Provient des Dames du Bon-Pasteur en 1886 :

...GIST RÉVÉRENDE
....E SOEVR MARIE
....ABBESSE DE CE
.....QVI APRES
..... ENENT
..... LARGE
.....

Pierre calcaire très épaisse, filet autour du texte, fragment irrégulier. — Hauteur, 0m45 ; largeur, 0m55.

N° 151

Épitaphe commune à cinq religieuses Clarisses de Reims, provenant des Religieuses du Bon-Pasteur en 1886. En voici le texte complet :

†

CY GIST VENERABLE RELIGIEVSE
Sr THOMAS DE PARIS QVI EST
DECEDE LE 8me IVIN 1647
ET Sr ELISABETH COQVILLART QVI
DECEDA LE 16 AOVST 1648 AGE
DE 42 ANS
ET Sr ELISABETH DAVIS (?) QVI DECEDA
LE 1 IVIN 1649 AGÉ DE 33 ANS
ET Sr MAGDELEINE FILLET QVI DECEDA
LE 30 AOVST 1649, AGE DE 43 ANS

ET VENERABLE RELIGIEVSE Sr
RENE MAGDELAINE DE LA PERIER
QVI DECEDA LE 6me IANVIER
1672 AAGEE DE 69 ANS
REQVIESCAT IN PACE
LAN 1698 LE 26 OCTr EST DECEDE Vble
R. Sr MARIE DE PARIS AAGE DE 50 ANS

Pierre calcaire avec moulure sur les 4 faces. — Hauteur, 0m42 ; largeur, 0m45 ; épaisseur, 0m06.

Digitized by Google

N° 152

Épitaphe de trois religieuses Clarisses de Reims, même provenance que la précédente :

†

CY GIST VENERABLE RELIGI[EUSE]
S^R SIMONNE BEGVIN AGÉ[E DE]
76 ANS QVY DECEDA LE.....
IANVIER 1658
ET S^R BARBE FRISON A[GÉE]
DE 76 ANS QVY DECEDA LE PRE[MIER]
IOVR DE FEVRIER 1658
ET S^R MARY BACHEL[IER]
AGÉE DE 39 ANS & DE[MI]
QVY DECEDA LE 22 FÉV[RIER]
1658.

Requiescant in pace

Pierre calcaire, avec moulures sur les côtés, brisure sur la gauche. — Hauteur, 0^m35 ; largeur, 0^m31 ; épaisseur, 0^m07.

N° 135

Fragment de l'épitaphe de Sœur Dubois, religieuse Clarisse de Reims au XVII^e siècle. — Même provenance que pour les précédentes.

CY GIS[T] VENERABLE RELIGI.....
DUBOIS AGÉE DE 67 ANS A QVY...
DES GRACES PARTICVLIER OV.....
VIVRE EN EXEMPLE DE VERTV.....
MORTIFICATION PAR DESSVS LE.....
EST MORTE SAINCTEMENT L.....

Requiescant in pace

Hauteur, 0^m30 ; largeur, 0^m40.

Digitized by Google

N° 153 bis

Fragments d'épitaphes de plusieurs autres religieuses Clarisses de Reims, parmi lesquelles on distingue les noms et les dates suivantes. — Même provenance que pour les précédentes.

Jeanne NOBLET, âgée de 50 ans, décédée le 27 janvier 16...

Charlotte LESPAGNOL, âgée de 75 ans, décédée le 3 septembre 1684.

Élisabeth DAMEVILLIER (?), âgée de 74 ans, décédée le 24.. .. 1689.

Marie LEPAGNOL, âgée de 70 ans, décédée le 20 octobre 1701.

Angélique FREMYN....., décédée le 27 septembre.....

Cinq morceaux informes, les uns en marbre, d'autres en pierre calcaire, variant de 0m25 à 0m55 de hauteur.

N° 154

Fragment d'une console du XVIIe siècle, portant sur sa face antérieure un écusson en losange, entouré d'une cordelière et portant un *chevron accompagné de trois heaumes avec grilles fermées de profil.* — Provient de l'ancienne église Saint-Hilaire de Reims, probablement d'un tombeau, don de M. Rousseau, économe de la Charité, en 1887. — Hauteur, 0m30.

N° 155

Cartouche du XVIIe siècle, provenant sans doute d'un tombeau, et offrant un écusson sculpté, parti à dextre *au chevron surmonté d'un croissant et accompagné de trois*

Digitized by Google

clochettes, et à senestre aux armes de la famille rémoise des Bachelier : *d'azur à la croix engrelée d'or, cantonnée*

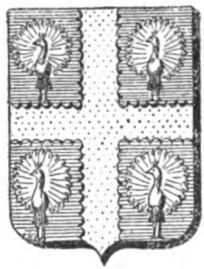

de quatre paons rouants d'argent. — Provenance inconnue. Hauteur, 0m40 ; largeur, 0m45.

N° 156

Épitaphe de Nicolas Thierry, conseiller du roi, élu en l'Élection de Reims, mort en 1640, et de sa femme Perette Ancelet, morte en 1647. — Provenance inconnue.

A LA GLOIRE DE DIEU
ET A LA MÉMOIRE DE Me NICOLAS
THIERRY, VIVAT CONSEILLER DU ROY
ET ELEV EN L'ÉLECTION DE REIMS
LEQVEL EST DÉCEDÉ LE 7e NOVbre
1640 EN LA LXXVIIIe ANNÉE
DE SON AAGE.
ET DE DAMlle PERETTE ANCELET SA
FEMME QVY DECEDDA LE 1er SEPbre
1647 : AAGÉE DE 76 ANS
[NI] COLAS THIERRY LEVR FILS
[CONSEILLER] DU ROY LIEVTENANT
.... INEL EN L'ÉLECTION
..... DE REIMS
..... JOVR DE

Plaque en marbre noir, deux fragments irréguliers. — Hauteur totale, 0m60 ; largeur, 0m50.

Digitized by Google

N° 157

Deux fragments de l'épitaphe de Pierre Coquault, chanoine et official, historien rémois, mort en 1645, laissant cinq volumes manuscrits sur l'histoire du Chapitre, conservés à la Bibliothèque de Reims et dont la Table chronologique a été seule publiée en 1650. — Il avait été inhumé dans la sépulture de sa famille, chez les Clarisses (1), et son épitaphe, brisée à la Révolution, était restée inconnue jusqu'aux fouilles opérées dans le jardin des Dames du Bon-Pasteur en 1886, sur l'emplacement de l'abbaye de Sainte-Claire. Voici le texte en partie restitué, d'où il semble résulter que sa mort fut accompagnée de grandes douleurs :

.....ECTATOR.....
.....RTALITˢ INIT.....
*Hic jace*T VENEˢ. *Dom*ˢ AC MAGˢᵗᵉ PET*rus* .....
*Co*QUAULT *p*RESBITER CANˢ *Ecclesiæ Rem*.....
...OR.EIUSDˢᵗᵉ *in* SPIRITˢ ET REGIA REM.....
...CTA REGIA... EXUVIAS IN MAIORUM.....
.....IIIˢ *obi*IT CONFLICTATUS.....
.....ACUTISSIMˢ DOLORIBUS.....
.....PARI..N.....

Débris en marbre noir épais, avec moulure, mesurant : l'un, 0ᵐ30 ; l'autre, 0ᵐ19 de hauteur.

N° 158

Épitaphe d'Adam Pinguis, capitaine au régiment de Picardie, mort en 1652. — Provient du cloître des Cordeliers de

(1) « Petrus Coquault, clericus Remus, can. 23 Jun. 1603, ... fuit in utroque jure doctor, presbiter et in Senatu Regio Remensi consiliarius ac in Curia spirituali Rem. officialis. Obiit Remis ætat. 57, nuper can. Rem. 11 jan. 1645, sepultus in Eccl. Clarissarum Remens., 13 jan. seq. » WEYEN, *Dignitates*, f° 344.

Digitized by Google

Reims, rue des Trois-Raisinets, 11; don de Mme Andrès en 1885:

CI GIST NOBLE HOMME ADAM PINGVIS ESCVYR
SIEVR DV BEAVFAYE CAPITAINE ENTRETENV
D'VNE COMPAGNIE AV REGIMENT DE PICARDIE
LEQVEL APRÈS AVOIR SERVY LE ROY EN
PLVSIEVRS SIÈGES DE VILLES FVT AVEVGLÉ DVR
MOVSQVETADE AV SIÈGE DE MONTAVBAN
LE 17 OCTOBRE 1621. ENFIN RETOVRNÉ
EN SA PATRIE EST VENV RENDRE SON
ESPRIT A DIEV LE DERNIER IOVR DE
IVILLET 1652.
ET DAMOISELLE IEANNE SOVYN
SA CHER[E] ESPOVSE QVI DE
CEDA LE

Sola virtus exper[s]
Sepulchri

Pierre en forme de cœur, marbre noir. — Hauteur, 0m50; largeur, 0m45; épaisseur, 0m06.

N° 159

Épitaphe de Jérôme Fremyn, doyen du Chapitre de Reims, aumônier de Gaston d'Orléans, mort en 1663. — Provient de la chapelle Saint-Nicaise de la Cathédrale (aujourd'hui dite du *Sacré-Cœur)*, retrouvée dans un chantier, en 1885, et transportée au Musée. L'inscription s'efface beaucoup, mais son texte se trouve confirmé par la notice de la prébende (1).

(1) Recueil de Weyen, *Dignitates Eccl. metrop. Rem.* — Præbenda 4, f° 285 : « Hieronimus Fremin, clericus Rem., auth. ordin. per proc. 14 Maij 1609, per obitum Nicolai Lescamoussier. Legitur Eleemosinarius domini Gastonis ducis Aurelianensis 1630, fit decanus Eccles. Remen. 10 aug. 1655. Obiit Remis, nuper can. Rem. antiquior et decanus ejusd. Eccles., 23 feb. 1663, ætat 68, sepultus in sacello S[te] Nicasii Eccles. Remensis. » (*Bibliothèque de Reims, Mss.* n° 1391. — Cf. *Histoire et Description de Notre-Dame de Reims*, par l'abbé Cerf, tome II, p. 382.)

Digitized by Google

On y lit :

A LA
GLOIRE DE DIEV
ET A LA MÉMOIRE
DE M^RE HIEROME
FREMYN EN SON VIVANT
CHANOINE DE CETTE
ÉGLISE QUI DECEDA
LE VINGT TROISIESME
FÉVRIER MIL SIX
CENT SOIX. TROIS
PRIEZ DIEV
P. LVI

Dalle en marbre noir ou pierre de Givet, de forme ovale. — Hauteur, 0^m90 ; largeur, 0^m45.

N° 160

Épitaphe de Pierre Dozet, chanoine, archidiacre de Champagne, chancelier de l'Université, et vicaire général, mort en 1668 (1). — Provient de la chapelle des Apôtres de la Cathédrale de Reims (aujourd'hui dite du *Rosaire*), d'où elle fut enlevée lors du nouveau pavage et déposée au Musée. (Voir l'*Histoire et Description de Notre-Dame de*

(1) « Petrus Dozet, canon. Remensis, receptus 6 martii 1643... Fuit cancellarius universitatis, nec non vicarius generalis, etc... Obiit Remis nuper can. Rem. et archidiaconus Campaniæ, ... sepultus in sacello S^ti Joannis Eccl. Remensis, sub tumba... de Placentia, can. et succentoris Eccl. Remensis. » WEYEN, *Dignitates Eccl. metrop. Remensis*, p. 27.

Digitized by Google

Reims, par l'abbé Ch. Cerf, tome Ier, p. 135, et tome II, p. 383.)

HIC IACET VENERABILIS
DOMINVS PETRVS DOZET
PRESBITER THEOLOGIÆ DOCR ;
ET DECANVS, VNIVERSITATIS
REMENSIS CANCELLARIVS, H.
ECCLESIÆ METROPOLITANÆ
CANONICVS ET ARCHIDIACONVS
CAMPANIÆ, SERENISSIMI
PRINCIPIS HENRICI DVCIS A
GVISIA ARCHIEPISCOPI ET
CAPITVLI, SEDE VACANTE
VICARIVS GENERALIS AC
SPIRITALIS CVRIÆ OFFICIALIS.
HOC ALTARE IN DEI OPTIMI
MAX. GLORIAM, ET SANTORVM *(sic)*
IOANNIS BAPTÆ ET APOSTORVM
PETRI ET PAVLI HONOREM
TESTAMENTO SVO ERIGENDVM
CVRAVIT OBIIT DIE TERTIA
OCTOBRIS ANNO DOMINI
1668

Marbre noir, plaque rectangulaire. — Hauteur, 0m65 ; largeur, 0m40 ; épaisseur, 0m05.

N° 161

Épitaphe de Charles Roland, prêtre, docteur en théologie, ancien recteur de l'Université de Reims, curé de Saint-Étienne, mort le 21 octobre 1671, inhumé dans cette église. — La dalle tumulaire, en partie sciée sur le côté, a été retrouvée dans un chantier de la place Saint-Nicaise, en 1883, et transportée au Musée. Son texte a été publié dans le *Répertoire archéologique*,

Digitized by Google

tome II, *Paroisses de Reims*, p. 175-76, avec commentaires. Marbre noir, fragment. — Hauteur, 1m60 ; largeur, 0m60.

N° 162

Épitaphe d'Antoine Boucher, prévôt du Chapitre de Reims, mort en 1674 (1). — Provient du cloître de la cathédrale.

✠

ANTHOINE
BOVCHER
CHANOINE
PREVOST DE
CETTE EGLISE
.....CCF.....

Pierre blanche, de forme ovale, débris cassé du bas. — Hauteur, 0m26.

N° 163

Épitaphe de Jeanne Maillefer, religieuse de l'un des couvents de Reims, morte en 1741. — Provient des fouilles opérées rue Chabaud, lors de la construction de la maison n° 13, en 1885, don du propriétaire. — Le texte de l'épitaphe a été reproduit dans l'édition des *Mémoires de Jean Maillefer, marchand bourgeois de Reims*, 1611-1684, publiés par H. Jadart en 1890, volume in-8°, appendice, p. 354, avec la généalogie de cette famille. — Marbre noir, losange de 0m30 de côté.

N° 164

Épitaphe de Jean-François Rogier, lieutenant des habitants de Reims, mort en 1759, le texte composé par l'abbé De Saulx,

(1) « Antonius Boucher, presbiter Laudunensis diœcesis, in utroque jure licentiatus, canonicus Remensis, præpositus ejusdem ecclesiæ, auth. ordin., 23 octob. 1624. Obiit Remis Can. Remensis, 22 jan. 1674. » *Weyen, Dignitates Eccles. metrop. Remensis*, p. 42, 43.

Digitized by Google

chancelier de l'Université ; en tête, les armes de la famille Rogier : *d'or à la fasce d'azur chargée de trois étoiles d'argent, accompagnée de trois roses de gueules tigées et feuillées de sinople,* avec couronne de comte et deux lions pour supports :

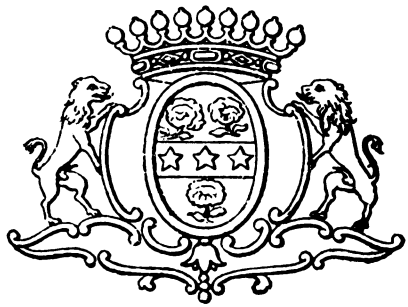

D. O. M.

DONEC CORPUS SUUM INDUAT IMMORTALITATEM
HIC JACET
JOANNES FRANCISCUS ROGIER,
IN SUPREMA PARISIENSI MONETARUM CURIA CONSILIARIUS :
QUAS A PATRE ET AVO URBIS OLIM PRÆFECTIS
VIRTUTES HAUSERAT
RELIGIOSE SUSTINUIT
FILIUS NON DEGENER.
AVITAM SUORUM CLARITATEM GENIO, MORIBUS, ADORNAVIT
VIR HONESTISSIMUS.
FACTIS, URBANITATE, BENEFICENTIA RERUM SUARUM COPIAM NOBILITAVIT
EGREGIE SPLENDIDUS.
UNANIMI CIVIUM CONCENTU PRÆTOR URBANUS
OMNES BONI PUBLICI PARTES STUDUIT PROMOVERE,
ET PROMOVIT.
PLATEAM IN QUA RECIPERETUR
LUDOVICI XV DILECTISSIMI REGIS EFFIGIES
STUDIO, SAGACITATE, INDUSTRIA, LABORIBUS
INCHOARI CURAVIT
PATRIÆ SPLENDORIS AMANTISSIMUS.
MINISTRORUM FAVORES, PRINCIPUM GRATIAS, REGIS MUNIFICENTIAM
TANTA DEXTERITATE AUCUPATUS EST

Digitized by Google

UT
URBEM QUASI ALTERAM DONIS QUÆ REPORTABAT CONDIDERIT
CIVITATIS ADORNATOR.
SCHOLAS MATHESEOS, PICTURÆ, PERPETUA PRÆMIORUM DISPENSATIONE
DOTAVIT ARTIUM PATRONUS.
MEMORIAM SUI NEPOTIBUS PRÆDICANDAM RELIQUIT
CIVIS OPTIMUS.
OBIIT IN DOMINO DIE SEPTEMB. 1ª ANNI 1759 ÆTAT. 59.
VIDEAT BONA DOMINI IN TERRA VIVENTIUM
AMEN.
SCRIBEBAT DE SAULX, ECCL. REM.
CANON. UNIV. CANCELLARIUS.
HOC FRATERNÆ PIETATIS ET BENE
MEMORIS ANIMI MONUMENTUM
APPONI VOLUIT JOANNES-BAPTISTA-PHILIP. ROGIER
IN REGIA PRÆSIDIALI CURIA PRIMUS PRÆSES.

Plaque en marbre noir, arrondie du haut, lettres capitales égales, ornements et écusson dorés. — Cette plaque provient de l'église des Cordeliers, où Jean-François Rogier fut inhumé le 2 septembre 1759. Elle fut recueillie dans la maison de sa famille, 18, rue de Monsieur, lors de la démolition de cette église, et enfin donnée au Musée lors de la vente de la maison de M. Thierion-Rogier, vers 1865. — Hauteur, 1m78; largeur, 0m94.

N° 165

Épitaphe de Nicaise Delamotte, curé de Saint-Hilaire de Reims :

Cy git
Mre NICAISE DELAMOTTE
LICENTIÉ ES LOIX DOYEN
DE LA CHRETIENTÉ QUI APRES
AVOIR DIGNEMENT REMPLI LES
DEVOIRS DE CURÉ DANS CETTE PAROISSE
PENDANT 40 ANS EST DÉCÉDÉ LE
27 NOVEMBRE 1783 AGÉ DE 72 ANS
(Figure gravée d'un calice)
Requiescat in pace

Digitized by Google

Dalle en marbre noir, en forme de losange, filet autour du texte. Cette épitaphe provient de l'ancienne église Saint-Hilaire de Reims, et son texte a déjà été donné dans le *Répertoire archéologique*, Paroisses de Reims, 1889, p. 157. — Hauteur et largeur, 0m49.

II

Monuments religieux, Statues, Niches, Chapiteaux

N° 166

Débris d'une statue de saint Michel ou de saint Georges, de la Renaissance, la tête manque ainsi que le bas des jambes ; costume avec armure. — Provenance inconnue. Plusieurs autres fragments de statues de la même époque, et sans indication de provenance, ne sont pas décrits ici. — Hauteur, 0m55.

N° 167

Débris d'un sépulcre du XVIe siècle, style de la Renaissance ; fragments de draperie et de trois statues, tête de saint Jean, figure peinte, cheveux dorés (hauteur 0m25), tête de Nicodème (hauteur 0m20), tête de Joseph d'Arimathie (hauteur 0m27). — Proviennent des Clarisses de Reims, 1886. — Débris irréguliers.

N° 168

Tête sculptée de la Renaissance, fragment de statue, figure imberbe, coiffée d'un bonnet de docteur. — Provient de l'ancienne église Saint-Hilaire de Reims, don de M. Rousseau, économe de la Charité, en 1887. — Hauteur, 0m22.

Digitized by Google

N° **169**

Tête de Christ, du XVI^e^ ou XVII^e^ siècle, pierre mutilée. — Provenance inconnue. — Hauteur, 0^m^14.

N° **170**

Tête d'ange du XVII^e^ siècle, pierre mutilée. — Provenance inconnue. — Hauteur, 0^m^25.

N° **171**

Tête d'ange ailée, postérieure à la Renaissance. — Provenance inconnue. — Hauteur, 0^m^20.

N° **172**

Fragment d'un vase de style Renaissance, probablement un ancien bénitier, lebétiforme, cantonné de quatre consoles avec figures d'ange et feuillages retombants ; le fond du vase actuellement percé. — Provenance inconnue, étiquette portant les N^os^ 22 et 50. — Hauteur, 0^m^18 ; largeur ou diamètre, 0^m^25.

N° **173**

Fragment mutilé d'une niche cintrée de la Renaissance, dont l'encadrement est orné d'une ligne de fleurons et d'une ligne d'oves. — Provient des Clarisses de Reims, 1886. — Hauteur, 0^m^25.

N° **174**

Dais en forme de coquille de la Renaissance. — Provenance inconnue. — Hauteur, 0^m^50 ; largeur, 0^m^95.

N° **175**

Console du XVI^e^ siècle, taillée en pyramide renversée, avec un fleuron à la pointe et des feuilles aux quatre arêtes. —

Digitized by Google

Provient des Clarisses de Reims, 1886. — Hauteur, 0m25 ; largeur, 0m15 à 0m24.

N° 176

Fragment d'un fût de colonne (?) de la Renaissance, balustre en forme de fuseau. — Provenance inconnue, porte une étiquette avec les Nos 50 et 132. — Hauteur, 0m41 ; diamètre, 0m15.

N° 177

Fût de colonne cannelée de la Renaissance ou du XVIIe siècle, incomplet, provenant de l'ancienne église Saint-Hilaire de Reims. — Don de M. Rousseau, économe de la Charité, en 1887. — Hauteur, 1m43.

Nos 178 et 179

Deux chapiteaux en albâtre, d'une fine sculpture de la Renaissance, ornés de feuillages et de figures d'un dessin différent : l'un offre quatre figures de génies ailés sortant d'une gaîne, et l'autre quatre crochets terminés par des figures imberbes. — Ces chapiteaux proviennent, d'après la tradition, des colonnes de l'ancien tombeau de saint Remi, construit et sculpté par un maître inconnu, vers 1527, dans l'église de ce nom, et détruit en 1793, sauf les statues reportées sur le tombeau actuel. (Voir les *Artistes rémois*, par Ch. Loriquet, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XXXVIII, p. 154.) — Hauteur, 0m12 ; diamètre, 0m20 à 0m25.

Ces chapiteaux figurent à tort comme étant l'œuvre de Pierre Jacques, au *Catalogue du Musée de Reims*, par Ch. Loriquet, pages 320-21.

N° 180

Chapiteau corinthien de la Renaissance, avec tête au centre des feuillages sur chaque face, et morceau d'un autre chapiteau accolé. — Provient des chapelles de l'ancienne église

Digitized by Google

Saint-Pierre-le-Vieil de Reims; retrouvé en 1881, dans les fondations d'une maison voisine de l'église, rue des Telliers (maison du Dr Strapart). — Don du propriétaire de la maison. — Hauteur, 0m35 à 0m40.

Nos 181, 181 bis et 181 ter

Chapiteau de la Renaissance, avec feuillages et volutes aux quatre angles, têtes sculptées en relief sur les faces entre les volutes. — Provenance inconnue. — Hauteur, 0m28.

Deux autres chapiteaux de la Renaissance, de provenance également inconnue.

No 182

Petit chapiteau dorique du XVIIe siècle, avec moulure sans ornements, provenant des Clarisses de Reims, donné en 1886. — Hauteur, 0m10 ; largeur, 0m21.

No 183

Fragment du retable d'un autel du XVIIIe siècle (1740), de la cathédrale de Reims, chapelle de Saint-Calixte, offrant au centre un médaillon sculpté avec la figure en buste d'un pape portant la tiare et tenant une croix à triple traverse, palmes sur les côtés. (Voir l'*Histoire et description de Notre-Dame de Reims*, par l'abbé Cerf, tome Ier, p. 135, et tome II, p. 364.) — Déposé au Musée vers 1878. — Hauteur, 0m48 ; largeur à la base, 1m10.

Digitized by Google

III

Monuments civils, Enseignes, Cheminées, Puits, Bornes

N° 184

Sainte-Face, figure du Christ empreinte sur le linge de sainte Véronique, emblème de l'Hôtel-Dieu de Reims, sculpture d'un fort relief et d'une puissante expression, œuvre de la fin du XVI^e^ siècle ou du XVII^e^, qui surmontait le linteau

d'une porte extérieure de l'ancien Hôtel-Dieu (Palais de Justice actuel), sur la rue du Puits-Terra, près la rue du Trésor. — Provient de la démolition de cet établissement vers 1840. — Hauteur, 0^m^70 ; largeur, 0^m^85.

N° 185

Sainte-Face, emblème identique au précédent mais d'un moindre relief, provenant également de l'Hôtel-Dieu de Reims lors de sa démolition. — Débris trouvé près de la fontaine

Digitized by Google

Rogier (entrée actuelle du Palais de Justice), vers 1840. — Hauteur, 0m60; largeur, 0m40.

N° 186

Fragment d'une corniche de peu d'élévation, avec tête sculptée, provenant de la maison dite de *La Chrétienté*, bâtie en 1615. *(Le Vieux Reims*, par l'abbé Cerf, p. 64.) — Largeur, 0m50.

N° 187

Patte de lion avec griffes, débris de sculpture de date incertaine. — Provenance inconnue. — Hauteur, 0m11; largeur, 0m23.

N° 188

Manteau de cheminée de la Renaissance (vers 1550), offrant au centre l'écu de France en haut relief, surmonté d'une couronne et entouré du collier de l'ordre de Saint-Michel, avec un rinceau de chaque côté; cet écusson est placé sous la courbe d'une guirlande qui s'arrondit à la partie supérieure et retombe de chaque côté; — à gauche, écusson en haut relief aux armes de la famille Noël, de Reims, qui portait :

d'azur au cherron d'or, accompagné de trois alérions d'argent; autour, rinceaux très délicats en bas-reliefs, gracieuses figurines d'un homme et d'une femme nus, se tenant aux rin-

Digitized by Google

ceaux ; à droite, écusson parti à dextre aux mêmes armes que ci-dessus, et à senestre, aux armes de la famille Moët qui por-

tait : *de gueules, à deux lions d'or adossés, dressés, les têtes contournées;* autour, même décoration en bas-relief avec oiseaux fantastiques. — Provient d'une maison de la rue de Tambour, où elle fut trouvée par M. Provin et donnée ensuite au Musée par M. Jules Mennesson. (Voir le *Vieux Reims*, par l'abbé Cerf, 1875, p. 18, — l'*Armorial des Lieutenants des habitants de Reims*, par Ch. Givelet, 1887, p. 26 et 83, et le *Catalogue de l'Exposition rétrospective de Reims*, 1876, p. 244, n° 3818.) — Hauteur, 0m65 ; longueur, 2m30.

N° 189

Manteau d'une cheminée de la Renaissance (fin du XVIe siècle ou commencement du suivant), offrant, au centre, un cadre rectangulaire qui devait contenir un tableau ou un bas-relief ; ce cadre est garni de feuillages et de palmettes, il est accompagné de chaque côté de trophées et de panoplies surmontées de grappes de fruits et de masques de lion ; les pilastres, en forme de gaines, sont ornés de têtes sculptées sur les côtés. — Provient de la maison de la rue de Tambour, dite du *Palais Royal*, où ce manteau était placé sur une cheminée gothique du XVIe siècle, décrite plus haut, et donnée par M. Saint-Aubin dans son ensemble. (Voir le *Catalogue de l'Exposition rétrospective de Reims*, p. 244, n° 3816.) — Hauteur, 1m20 ; largeur, 2m85.

Digitized by Google

N° 190

Fragments d'un manteau de cheminée de l'époque de Henri IV ; trois morceaux, l'un offrant une guirlande de fruits accompagnant la bordure d'un cadre (largeur, 0m70) ; — les deux autres, ornés de génies nus, avec tête frisée, tenant des objets divers (aujourd'hui brisés), parmi lesquels on distingue des carquois ; traces de moulures d'un cadre (hauteur et largeur, 0m40). — Provenance inconnue. (Sur les anciennes cheminées de la Renaissance, voir le *Reims-Guide*, par H. JADART, 1885, p. 39, note.) — Débris irréguliers.

N° 191

Cheminée du XVIIe siècle, provenant d'une maison de la rue Saint Étienne (aujourd'hui rue de l'Université, n° 46), dont la façade offre encore pour enseigne : *A l'Écu de Reims*, avec la date de 1652 au-dessus de la porte. Elle a été donnée dans son ensemble par le propriétaire de la maison, M. Sibire, vers 1866, et remontée avec soin, pièce par pièce, dans le Musée. — Elle se compose d'un manteau orné à la base de rinceaux, avec un cartouche lisse en marbre noir au centre ; les montants, avec consoles, sont ornés de feuillages ; au-dessus, s'ouvre un large cadre, actuellement vide, flanqué de cariatides supportant l'entablement ; au sommet, un fronton arrondi renfermait sans doute un cartouche armorié qui a été mutilé. (Voir la *Visite aux anciennes maisons de Reims*, par Ch. GIVELET, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XXXVI, p. 32, et le *Vieux Reims*, par l'abbé CERF, p. 72.) — Hauteur, 4m20 ; largeur, 2m30.

N° 192

Plaque de cheminée en fonte, taque armoriée portant au sommet la date de 1560, provenant de la maison n° 10 de la rue des Tapissiers (aujourd'hui rue Carnot), et donné en

Digitized by Google

1892 par M. Émile Mennesson. Sauf à la base, son état de conservation est satisfaisant. On voit au centre, dans une guirlande, un écusson *écartelé aux 1er et 4e quartiers à 3 merlettes, posées 2 et 1, et aux 2e et 3e quartiers, à la croix chargée de 5 coquilles;* dans les angles supérieurs se trouvent une croix à double traverse et une fleur de lys, et dans chacun des angles inférieurs une croix cantonnée de quatre croisettes. Bordure en torsade autour de la plaque. — Hauteur, 0m87; largeur, 0m75.

N° 193

Grande plaque de cheminée ou taque en fonte (fendue), offrant deux Génies tenant d'une main, dans le haut, une couronne fermée avec croix, et de l'autre main, au-dessous, un cartouche avec un chiffre formé des lettres capitales AV, et de deux C entrelacés; courroie autour avec la devise : HONNI · SOIT · QVI · MAL · Y · PENSE. Riche encadrement autour du sujet. — Provient, pense-t-on, de la maison de la rue de Tambour, dite du *Palais Royal*, ainsi que la cheminée décrite ci-dessus, n° 189. — Hauteur, 1m05; largeur, 0m90.

N° 194

Douze carreaux de la Renaissance, en terre cuite, offrant tous des dessins identiques : une figure de femme de profil dans un encadrement fort gracieux d'arabesques et de rinceaux. — Proviennent de l'ancienne maison Vellard (rue Ste-Marguerite, n° 1), où ils décoraient le fond d'une cheminée dans un assemblage remplaçant la plaque de fonte du foyer. — Don du propriétaire, vers 1868. — Hauteur de chaque carreau, 0m10; largeur, 0m15.

N° 195

Fragment de la margelle d'un puits, débris fort intéressant du XVIe siècle, de style Renaissance, à pans coupés, orné sur chaque face d'un médaillon avec tête, ceux des côtés

Digitized by Google

tronqués; le médaillon du milieu, cantonné de deux fleurs de lis et de deux marguerites alternant. — Trouvé dans la cour de la maison, rue de la Peirière, n° 3, vers 1872, et donné par M. Ch. Givelet. — Hauteur, 0m60; largeur, 0m65.

N° 196

Puits du XVIe siècle, dit de Jean Godart, d'Attigny, grand chantre du Chapitre de Reims, provenant de la cour de l'ancienne maison n° 36 de la rue des Capucins; à la façade de la nouvelle est adossée une croix en fer, érigée en 1876, à la mémoire de ce personnage. — Le puits se compose d'un fronton triangulaire, supporté par deux montants, dont l'un est brisé; le fronton est sculpté sur les deux faces, orné sur l'une des armes du Chapitre de Reims, et sur l'autre de celles de Jean Godart; ses initiales, J. G., sont en outre gravées sur les montants du côté où est placé son écusson. (Voir le dessin des armoiries de Jean Godart, dans les *Inscriptions anciennes de l'arrondissement de Vouziers*, par le Dr H. Vincent, 1892, p. 47.) — Don du propriétaire de la maison. — Hauteur, 1m40; largeur, 1m.

N° 197

Vierge de pitié (groupe mutilé), au pied d'une croix (également brisée) surmontée d'un dais en forme de coquille; les pilastres, ou montants latéraux, sont ornés d'écussons et de rinceaux dans le goût de la Renaissance : on distingue au milieu des roses et des arabesques le chiffre de Jean Godart, grand chantre de Reims, les lettres J. G. entrelacées. La décoration conserve des traces de peinture et de dorure; l'ensemble repose sur une base qui offre quelques caractères gothiques et la date de 1537. — Provient de la même maison (rue des Capucins) que le puits de Jean Godart, et se trouvait au-dessus de la porte cochère, sur la rue. Don du propriétaire de la maison. — Hauteur, 1m05; largeur, 0m65.

Digitized by Google

N° 198

Croix en bois avec Christ, moderne, dite *Croix de Jean Godart*, provenant de la même maison que le puits décrit plus haut ; on lit sur le montant : *O crux ave. Ave Maria.* Elle remplaçait une croix en pierre d'avant la Révolution, et elle a été remplacée par une croix en fer en 1876. (Voir *Les anciennes Croix dans le pays rémois*, par H. JADART, 1888, p. 29.) — Don du propriétaire de la maison. — Hauteur, 3m50.

N° 199

Borne en grès de forme cylindrique, ayant servi de limite aux juridictions de l'Archevêché et de l'abbaye de Saint-Nicaise, dont elle porte les emblèmes : une croix à double traverse, et deux crosses avec les lettres S. N. — Cette borne se trouvait, en dernier lieu, contre le bâtiment neuf des Dames de la Congrégation sur la rue de l'Université, en face du Lycée, et a été apportée au Musée vers 1880. Elle porte aussi le n° 70 sur le côté droit. (Voir la *Visite aux anciennes maisons de Reims*, par Ch. GIVELET, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XXXVI, p. 35.) Elle est actuellement placée au Musée, sous le puits de Jean Godart. — Hauteur, 0m85 à 1m.

N° 200

Borne prismatique, arrondie à la partie supérieure ; sur la face de devant et sur celle de gauche, on voit une crosse gravée et la lettre M inscrite dans un carré. — Provenance inconnue. — Hauteur, 0m80 ; largeur, 0m42.

N° 201

Pierre de fondation, trouvée en 1885 dans la démolition d'une maison de la rue de l'Hôpital, ancien hôtel de Mme Vve Clicquot-Ponsardin. — Don de M. Alfred Werlé.

Digitized by Google

On y lit :

P · P · PPAR · MONSIEVR
ROBER · PERRARD · PERE ET
IAQVE · P^D SON FILS · ET
MC P^D · LE TROIS SEPTEMBRE
LAN DE GRACE · 1768

Pierre calcaire, double filet autour du texte, trou à la suite, où était placée une pièce de monnaie. — Hauteur, 0^m25 ; largeur, 0^m50.

N° 202

Fragment d'un cadran solaire du XVII^e siècle, en marbre blanc, mutilé. — Provenance inconnue. — Diamètre incomplet, 0^m21.

FIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

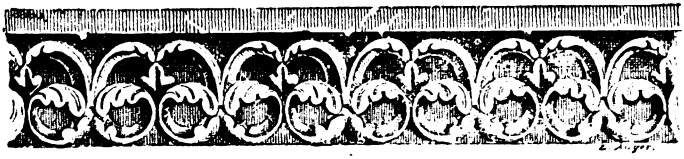

Frise de l'ancienne église Saint-Symphorien

(Débris disparu)

SUPPLÉMENT

N° 34 bis

Meule gallo-romaine en lave, composée de deux plateaux, l'un taillé en cône sur sa face inférieure, qui s'emboîte dans une cuvette conique creusée dans l'autre plateau. Un trou percé au centre livrait passage à un axe autour duquel tournait la meule.

Diamètre, 0m66; épaisseur totale, 0m28.

Provenance inconnue. L. D.

N° 92 bis

Vierge gothique debout, couronnée, recouverte d'un voile et d'un manteau, longs cheveux tombants, l'Enfant Jésus sur le bras gauche mutilé, le reste bien conservé. (Voir *le Vieux Reims*, par l'abbé CERF, p. 79.) — Provient de la maison faisant l'angle de la place Godinot (n° 2), et de la rue de l'Université, où elle se trouvait, de temps immémorial, placée dans une niche cintrée. Don de M. Albert Simon, peintre, en mai 1895. — Hauteur, 0m94.

Digitized by Google

Nos 127 et suivants

Il faut ajouter à la liste des chapiteaux du moyen âge non décrits, seize autres placés sans numéros sur les gradins et sur le rebord des fenêtres murées de la première travée, près de la porte de la chapelle.

Si l'on réunissait à l'ensemble des chapiteaux indiqués ici ceux des autres dépôts de l'Hôtel de Ville et de Clairmarais, on obtiendrait une collection d'une centaine de modèles des plus remarquables et des plus utiles pour les sculpteurs modernes (1).

H. J.

26 mai 1895.

(1) *Considérations sur les avantages qui peuvent résulter, pour la ville de Reims, d'avoir un Musée d'antiquités et des Galeries historiques* (par N. Brunette, architecte). — *Reims, Masson-Gérard*, 1879, brochure in-8° de 14 pages.

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE

des Noms de Lieux et de Personnes [1]

Ancelet (Perette), 156.
Andrès (Mme), dons, 80, 158.
Archevêché de Reims, 133, borne, 199.
Azenaire, abbé de Saint-Remi, 40.
Bachelier (Famille), 155.
Bachelier (Marie), clarisse, 152.
Bary (de), don, 33.
Basée (Porte), 27.
Beguin (Simonne), clarisse, 152.
Benoist (Albert), don, 81.
Bertozzi, mouleur, 96.
Bon-Pasteur (Religieuses du), dons, 83, 97, 104, 107, 113, 150, 151, 152, 153, 157, 167, 173, 175, 182.
Boucher (Antoine), prévôt du Chapitre, 162.
Boucton, don, 13.
Brunette (N.), architecte, 4, 10.
Campana (Collection), 1, 2.
Camu-Bertherand, don, 48.
Capucins (Enclos des) provenance, 28.
Cathédrale de Reims, provenances diverses, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 96, 159, 160, 162, autel, 180.
Cerf (l'abbé), chanoine, 91, 159, 160,
Chapitre de Reims, sépultures, 84, 148, 157, 159, 160, 162.
Chrétienté (Maison de la), 44, 186.
Chertemps (Pierre), 149.
Chevallier (l'abbé), 137.
Clicquot (Ve), hôtel, 201.
Combat de l'Ours (Maison du), 129.
Coq-à-la-Poule (Maison du), 130.
Coquault (Pierre), historien rémois, son épitaphe, 157.
Coquillart (Élisabeth), clarisse, 151.
Coquillart (Nicolas), mercier, 85.
Cordeliers (Couvent des), provenances, 80, 158, 161.
Courmont (Moulin de), 37.
Dauphinot (S.), don, 130.
Davis (Élisabeth), clarisse, 151.
Delamotte (Nicaise), doyen, 165.
De Saulx (l'abbé), 164.
Dozet (Pierre), chanoine, 160.
Dreux, abbé de Saint-Nicaise, 81.
Dubois (sœur), clarisse, 153.
Dugué (Jean), chanoine, 84.
Duquénelle (V.), antiquaire, Introduction.
École de Médecine de Reims, 148.
Écu de Reims (Maison de l'), 191.
Évergnicourt (Prieuré d'), 69.
Favri (Maison), 39.
Fillet (Madeleine), clarisse, 151.
Fremyn (Angélique), clarisse, 153 bis.
Fremyn (Jérôme), chanoine, 159.
Frison (Barbe), clarisse, 152.

(1) Les chiffres de la Table renvoient aux numéros des objets, et non aux pages du Catalogue.

Digitized by Google

Fruchard et *Vanier*, fouilleurs, 37.
Givelet (Ch.), dons, 48, 58, 81, 86, 110, 135, 195.
Godart (Jean), grand chantre, 196, 197, 198.
Henriot Frères, don, 3.
Héron de Villefosse (Ant.), membre de l'Institut, 7.
Hôtel-Dieu de Reims, emblème, 184, 185.
Iges, près Sedan, 84.
Joly-Braconnier, don, 69.
Jovin, tombeau, 7.
La Perier (Mme de), clarisse, 151.
Lasteyrie (R. de), membre de l'Institut, 44.
Laval-Morancy, près Rocroi, 84.
Lefèvre-Pontalis (Eug.), 58.
Legay (Nicolas), tanneur, 85.
Lespagnol (Marie et Charlotte), clarisses, 153 bis.
Loriquet (Ch.), 6, don, 50.
Maillefer (Jeanne), religieuse, 163.
Mazoyer (V.), don, 129.
Mennesson (Émile), don, 192.
Mennesson (Jules), don, 188.
Menu-Picart, don, 6.
Moët (Famille), 188.
Montauban (siège de), 158.
Mont-Notre-Dame (Collégiale du), 58, 110.
Noblet (Jeanne), clarisse, 153 bis.
Noël (Famille), 188.
Orléans (Maison d'), ses armes, 133.
Palais-Royal (Maison du), 136, 189, 193.
Paris (Thomas et Marie de), clarisses, 151.
Perrard (Famille), 201.
Pinguis (Adam), écuyer, 158.
Porte-Mars (Château, arc de triomphe et rempart de), 6, 16, 17, 22, 26, 78, 79.
Quentin-Lacambre, don, 9.
Reims, voir *Cathédrale*, *Chapitre*, *Hôtel-Dieu*, *Porte-Mars*, etc.
Reims (Armes de), 133.
Renart père, 94.
Richer, sa tombe, 41.
Rivart, don, 32.
Rogier (Jean-François), lieutenant des habitants, son épitaphe, 164.
Roland (Charles), recteur, 161.
Rousseau (V.), dons, 154, 168, 177.
Saint-Aubin, dons, 136, 189.
Saint-Bernard (Prieuré de), 39.
Sainte-Claire (Abbaye de), provenances, 83, 97, 104, 107, 113, 150, 151, 152, 153, 157, 167, 173, 175, 182.
Saint-Étienne (Église), 161.
Saint-Georges-lez-Milly (Seine-et-Oise), 137.
Saint-Hilaire (Église), 165, 168, 177.
Saint-Jacques (Église), 32.
Saint-Michel (Église), 84.
Saint-Nicaise (Abbaye de), débris, 81, 86, 199.
Saint-Pierre-le-Vieil (Église), 180.
Saint-Remi (Abbaye de), tombes, 40, 41, 42, 43, 82, chapiteaux, 178, 179.
Saint-Thierry (Abbaye de), 48.
Saubinet (Et.), don, 93.
Sibire, don, 191.
Souyn (Jeanne), 158.
Strapart (Dr), don, 180.
Taissy (Marne), cloche, 96.
Thevrault (R.), chanoine et médecin, 148.
Thierry (Famille), 156.
Thuisy (Famille de), 136.
Tortrat, don, 4.
Vellard, don, 194.
Viollet-le-Duc, 87, 88, 92.
Werlé (Alfred), don, 201.
Weyen (H.), son recueil, 148, 157, 159, 160.
Wido, sa tombe, 42.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

NOTICE PRÉLIMINAIRE

Pages

I. Des Musées lapidaires en général, projets de création de celui de Reims..... 183

II. Établissement d'un Musée lapidaire dans la Chapelle basse de l'Archevêché, en 1864..... 189

III. Établissement d'annexes du Musée lapidaire à l'Hôtel de Ville, en 1882, et dans l'écurie de Clairmarais, en 1883; insuffisance actuelle de ces dépôts provisoires..... 196

IV. Catalogue du Musée de la Chapelle basse de l'Archevêché, son utilité et ses divisions en 1895..... 201

CATALOGUE

CHAPITRE PREMIER

Époque antique

I. Antiquités étrusques..... 207

II. Antiquités gallo-romaines, monuments du culte..... 207

III. Monuments funéraires..... 213

IV. Débris d'édifices publics et d'habitations privées..... 220

V. Objets affectés à divers usages..... 228

VI. Époque franque..... 224

CHAPITRE DEUXIÈME

Époque romane

Monuments funéraires, Inscriptions..... 225

II. Débris d'architecture, Chapiteaux..... 228

Digitized by Google

CHAPITRE TROISIÈME

Époque gothique

I. Monuments funéraires, Inscriptions 235
II. Monuments religieux, débris d'architecture, Statues, Chapiteaux 239
III. Monuments civils, Enseignes, Cheminées 246

CHAPITRE QUATRIÈME

Renaissance et Temps modernes

I. Monuments funéraires, Inscriptions 251
II. Monuments religieux, Statues, Niches, Chapiteaux 264
III. Monuments civils, Enseignes, Cheminées, Puits, Bornes... 268
Supplément 278
Table alphabétique des noms de lieux et de personnes 279

Digitized by Google

JEAN BONHOMME

Architecte de l'Hôtel de Ville de Reims

(1627-1634)

Par M. Henri JADART, Secrétaire général.

AVANT-PROPOS

L'Hôtel de Ville de Reims compte parmi les plus beaux édifices municipaux du nord de la France. S'il n'a pas le cachet gothique des monuments de la Flandre et de l'Artois, il a toute la grâce et l'élégance de la Renaissance française dans sa dernière période. Il semble que les architectes du temps de Louis XIII, époque de sa construction, aient gardé la pureté des lignes et toute la finesse de décoration du XVI^e^ siècle, en agrandissant les façades et en proportionnant l'ampleur des monuments civils aux besoins nouveaux de la société.

Malgré tout l'intérêt qu'il inspire aux historiens, aux architectes et aux artistes, l'Hôtel de Ville de Reims n'a pas encore fait naître une publication digne de sa renommée. Il y avait lieu cependant,

Digitized by Google

lors de l'achèvement des travaux en 1880, de rechercher l'architecte et les origines de l'édifice, d'en décrire les phases successives avec l'ampleur que méritait un tel sujet (1). De belles planches ont été seules exécutées d'après les dessins d'Eugène Leblan, mais l'historique précis et complet du monument fait encore défaut. Sans doute, il en est question, avec plus ou moins d'exactitude, dans toutes les descriptions de la ville (2) ; des

(1) M. Louis Paris écrivait à ce sujet : « Voici un édifice exquis, dont à Reims aujourd'hui tout le monde s'occupe. Il était là debout depuis plus de deux cents ans, et, à quelque partie près, complet, ou peu s'en faut, et personne dans la cité ne s'est enquis de son origine, du nom de son auteur ! Les plans, d'où sont-ils venus ? Qui les a fournis ? Nul ne le dit, nul ne le sait..... Les sources manquent..... les archives publiques et la tradition s'obstinent à se taire..... Évidemment l'architecte rémois est l'imitateur de l'architecte parisien, si tant est qu'il en diffère. Ce que nous savons de l'histoire de l'édifice parisien (l'Hôtel de Ville) offre d'autres similitudes avec l'édifice rémois..... » *Les Monuments historiques de Reims*, dessins par E. Leblan, 1881, in-f°, 1re livraison, l'*Hôtel de Ville*, pages 9 et 10.

(2) Dans son *Essai sur Reims, ses rues, ses monuments*, in-4°, p. 121, voici en quels termes M. Prosper Tarbé parle des premiers plans du monument : « Vers 1606, E. Moreau, architecte et graveur, présentait son plan du somptueux et magnifique édifice de l'Hôtel de Ville de Reims. Ce projet fut adopté, mis à exécution, et de nos jours on y travaille encore. — Les travaux commencèrent en 1607, et en 1609 on avait à peu près achevé le pavillon du milieu et l'aile qu'on trouve à gauche en y entrant. » Cette phrase renferme presque autant d'erreurs que de mots. Edme Moreau ne fut jamais architecte, et il grava sa planche beaucoup plus tard que 1606, car c'est de 1627 à 1630 seulement, que les premiers bâtiments de l'Hôtel de Ville furent construits.

Digitized by Google

notices ont été publiées en outre sur des points spéciaux par MM. Ch. Martin, Reimbeau, Louis Paris, etc... ; il reste mieux à faire pour l'honneur de la ville.

Ce n'est pas ce travail que nous venons offrir, n'en possédant point les éléments d'une manière suffisante. Nous voudrions seulement planter un jalon pour déterminer exactement le terrain du début, l'œuvre et le nom du premier architecte. Cet architecte, hier encore inconnu du public rémois, Jean Bonhomme, vient d'être appelé (novembre 1894), par la municipalité reconnaissante, à l'honneur de désigner l'une des voies nouvelles percées sur la rue Cérès, l'une des principales artères de la cité. Il faut donc instruire nos concitoyens, aussi bien que les visiteurs étrangers, sur ce vocable récent, et appeler en même temps l'attention sur l'entreprise d'un artiste local, qui s'est continuée deux siècles et demi sous la même inspiration. Si Jean Bonhomme a tracé le dessin du pavillon de la rue des Consuls, après lui sont venus des sculpteurs, comme Nicolas Jacques et Milhomme, des architectes, comme MM. Serrurier, Brunette père et fils, pour suivre son plan et parachever son œuvre. De même, aux édiles du temps de Louis XIII ont succédé les administrateurs

Digitized by Google

modernes, MM. Ruinart de Brimont, Werlé, S. Dauphinot, H. Paris, V. Diancourt, qui ont mené à terme le projet de leurs prédécesseurs.

C'est ainsi que le progrès véritable s'opère par des efforts soutenus que les siècles ne peuvent ralentir, quand ils s'inspirent du bien public et de la gloire de la cité. Un regard en arrière est donc nécessaire pour apprécier le chemin parcouru, et pour préparer l'éclosion d'une description historique complète de notre Hôtel de Ville. Nous apportons dans ce but un bref aperçu de l'œuvre de Jean Bonhomme, avec les documents originaux qui nous l'ont révélée si fidèlement.

Reims, le 17 décembre 1894.

HENRI JADART.

Digitized by Google

HOTEL DE VILLE DE REIMS

L'architecte Jean Bonhomme et la construction de l'Hôtel de Ville de Reims (1627-1634)

Le Conseil de Ville de Reims décida, au commencement de l'année 1627, qu'il serait fait emploi d'une somme de 22,000 livres, due aux habitants par le duc de Guise, pour la construction d'un nouvel Hôtel de Ville sur l'emplacement de l'ancien, bordant la place du Marché-aux-Chevaux. On se mit à l'œuvre immédiatement.

Au mois de mai, des marchés furent passés par les Lieutenant et Gens du Conseil avec des carriers, pour des extractions de pierres à Crugny, à Sarzy, à Unchair, à Hourges et à Lagery.

Dans la séance du 28 mai, la délibération porta sur « les ouvrages de massonerie qu'il convient faire pour la confection d'ung pavillon pour commencer ung hostel de ville ». Il s'agissait du pavillon de la rue des Consuls, par où débuta l'entreprise. A cet effet, intervint un architecte, ou, pour parler le langage du temps, un maître maçon de Reims, nommé Jean Bonhomme. Il avait déjà travaillé pour la Ville aux portes et aux remparts, mais il n'était pas l'un des deux maîtres des ouvrages de la Ville qui comparaissaient avec lui devant le Conseil, Jacques Novice et Oudart Chastelain; c'était assurément un maître expert et habile, dont on retrouve le nom dans les travaux exécutés à l'abbaye de Saint-Remi en 1637, et dont les autres architectes du même

Digitized by Google

nom, au XVIIIe siècle, sont vraisemblablement les descendants. Il y a de nombreuses pièces dans nos archives, sur les œuvres des Bonhomme, œuvres justement estimées dans les monuments élevés de leur temps (1), ou dans leurs travaux de réparation à la cathédrale (2). Il y aurait à rectifier bien des points dans les détails donnés sur les architectes du nom de Bonhomme, par les biographes en dehors de Reims (3).

Mais revenons à l'auteur de cette dynastie d'architectes, au maître habile dans son art et estimé de ses rivaux, qui inspira confiance aux édiles rémois. Voici en quels termes Jean Bonhomme fut agréé, avec ses plans soumis au Conseil de Ville, dans la séance du 28 mai 1627 : « Il est offert à Jean Bonhomme, maître masson demeurant à Reims, la somme de trois mille

(1) *Archives de Saint-Remi*, construction par Jean Bonhomme, en 1707, du nouveau cloître de l'abbaye. — En 1740, Nicolas Bonhomme construit la Porte Neuve ou des Promenades. (P. Tarbé, *Reims*, édit. in-4°, p. 76.)

(2) Le 10 juin 1737, on voit Nicolas Bonhomme se rendre adjudicataire des travaux à la cathédrale de Reims, moyennant 83,000 livres. (*Archives de la Marne*, série G, 1891.)

(3) C'est ainsi que nous reproduisons, sous toutes réserves, l'article suivant : « *Bonhomme* (Nicolas), né à Nisy (Aisne), reconstruit, de 1726 à 1730, les bâtiments de l'abbaye des Prémontrés, près de Coucy-le-Château, aujourd'hui verrerie. On y voyait un escalier d'une construction très remarquable. On lui attribue aussi le grand escalier de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés de Paris. En 1737, il est adjudicataire pour 83,000 livres, de travaux de réparations à exécuter à la cathédrale de Reims, d'après les devis de De Vigny ; ces travaux furent terminés en 1747. (Brayer ; Cerf ; Thiéry.) » *Nouveau Dictionnaire biographique et critique des Architectes français*, par Ch. Bauchal ; — *Paris*, Daly, gr. in-8°, 1887, p. 64. — Le *Dictionnaire des Architectes français*, par Ad. Lance, est muet sur Bonhomme.

Digitized by Google

livres tournois pour les façons dudit pavillon suivant et conformément au desseing par luy faict. » Après que ces offres eurent été acceptées, « conclud a esté qu'il sera contracté avec ledit Bonhomme, pour faire lesdits ouvrages suivant et conformément à son desseing... et pour en passer le marché sont nommés les sieurs Fremin, Moet, etc., membres du Conseil de Ville ».

Le marché fut conclu devant notaire, le lendemain 29 mai, et son texte contient en tête les détails les plus minutieux sur l'architecture du futur édifice, selon le projet ou en retranchement du plan de Jean Bonhomme. Les conseillers préfèrent, pour l'étage supérieur, l'ordre corinthien à l'ordre dorique, comme étant plus riche et plus en rapport avec une façade monumentale.

Pour l'exécution de la convention, c'est toujours Jean Bonhomme qui comparaît en personne et le premier, comme ayant été agréé seul la veille, mais il est assisté de co-traitants, ses confrères, « Nicolas Gendre, Jehan Gentillastre et Guillaume Jeunehomme, maîtres massons demeurans à Reims ». Ils s'engagèrent tous solidairement à « faire et parfaire bien et duement, tous et chacun, les ouvrages de massonnerie pour la construction du pavillon, conformément aux desseins et plans quy en sont dressez ».

Le même jour, 29 mai, un traité était passé, en présence de Jean Bonhomme, pour la fourniture des fondations, et quelques jours après pour de la chaux et des pierres dures.

On approchait d'une entière mise en œuvre, car le 18 juin suivant, la première pierre était posée par M. Lespagnol, lieutenant des habitants, « à six heures de rellevée », en présence de MM. du Conseil. Cette première pierre fut assise « au pavillon neuf, sur le coin

Digitized by Google

de la rue en retournant aux Escrevées ». Furent sonnées « les trompettes qui estoient au dosme de l'horloge de l'ancien hostel de ville » et tirés « deux douzaines de pétarts qui furent mis sur la platte forme de Porte Mars ».

La construction suivit son cours. Tandis que Jean Bonhomme et ses associés bâtissaient les murs, le Conseil de Ville passait des marchés pour la charpente et la couverture du pavillon, travaux en dehors de l'entreprise de Jean Bonhomme (6 et 14 juillet 1627). Les planchers donnèrent lieu, de leur côté, à de nouvelles conventions (31 janvier et 10 avril 1628).

Les marchés pour fournitures de pierres se succédaient sous la direction de Jean Bonhomme à Hourges et à Unchair (8 juin 1628), tandis que le Conseil de Ville négociait directement avec Pierre Marot, menuisier à Reims, pour les travaux de menuiserie, les portes et fenêtres du même pavillon (9 juin 1628).

Il résulte de cette dernière pièce, que la construction du pavillon de la rue des Consuls, qui était l'amorce et comme le modèle de l'édifice entier, fut achevée par Jean Bonhomme et ses associés, dans l'intervalle d'une seule année. Il put être couvert et habité vers la fin de l'été 1628.

On poursuivit sans retard les travaux de maçonnerie pour la continuation de l'œuvre, et la façade principale s'éleva, de 1628 à 1630, jusques et y compris le pavillon d'entrée avec son dôme ou clocher central. La série des marchés se prolongea jusqu'en 1634.

Dès le 13 juin 1628, on traitait « pour les fondations de la salle et entrée principale », pour celles « des larresses et de l'escaillier ». La maçonnerie de l'aile entière et du pavillon d'entrée fut adjugée à Jean Bonhomme et à ses premiers associés, auxquels se joignirent deux

Digitized by Google

nouveaux maîtres, Jean Doriot et Pierre Pinart, maîtres maçons demeurant à Reims. De concert, ils s'engageaient à démolir tout l'ancien bâtiment de l'Hôtel de Ville, qui occupait à peu près la place de la salle d'attente actuelle, et à édifier les nouvelles constructions « jusques à la porte et principale entrée », qui est la porte actuelle (14 juin 1628). Tous ces ouvrages devaient être rendus « faits et parfaits dans le 15^{me} jour d'octobre prochain », c'est à dire dans l'espace de quatre mois. Les marchés de pierre, pour alimenter le chantier, se succédaient avec des carriers de Lagery, de Sarzy et d'Unchair (pour les colonnes), et toujours sous la seule inspection de Jean Bonhomme, principal architecte et directeur de la maçonnerie. En même temps, le Conseil de Ville adjugeait l'ensemble des travaux de menuiserie à Pierre Marot, maître menuisier à Reims (1er septembre 1628).

Lorsqu'on arriva à la partie décorative du milieu de la façade, le savoir et les plans de Jean Bonhomme n'étaient plus suffisants, car il s'agissait surtout d'une œuvre de sculpture, et l'on décida que « l'avancement où sera la porte, se fera sur le dessin qui en a esté faict par M^{e} Nicolas Jacques, maître sculpteur à Reims (19 décembre 1628). Tous les détails des figures pour les niches, des cartouches avec armoiries, des balustrades, trophées, etc., sont décrits et réglés. D'un autre côté, l'on entamait les travaux de charpente et de couverture avec les gens du métier (6 février, 28 avril, 14 et 15 juin 1629). On achetait des bois dans les coupes de la Fabrique de la Cathédrale (1). On travaillait encore, au

(1) Pièces relatives à l'achat des pièces de bois par la Ville, dans les forêts de la Fabrique de la Cathédrale, pour la charpente de

Digitized by Google

milieu de l'année 1629, à la maçonnerie, car de nouvelles pierres sont acquises à Lagery (6 juillet 1629).

La convention pour la fonte de la cloche de l'horloge, avec Pierre Roussel, maître fondeur à Reims, porte la date du 5 mars 1630. Elle marque probablement la fin des travaux du gros œuvre pour les murs et la charpente de l'édifice. Les doubleaux, les planchers, la charpente et la menuiserie du dôme, dont le dessin fut modifié après coup, donnèrent lieu aux dernières conventions, dans le courant de l'année 1630 (6 avril, 12 juin et 27 juillet) (1).

L'ensemble était alors terminé, et bientôt livré sans doute au service public, ensemble incomplet puisqu'il s'arrêtait au milieu de l'œuvre; mais il faut arriver au 19 juillet 1634, pour voir confier à Nicolas Jacques la sculpture de la statue équestre de Louis XIII en plein relief qui couronnait le fronton, et celle des captifs qui l'accompagnaient sur les côtés. Ce travail important dura deux ans environ, et fut payé à l'artiste au prix de 1,200 livres tournois, le 3 juin 1636.

L'inscription de dédicace, composée, croyons-nous,

l'Hôtel de Ville (24 avril et 3 mai 1629, dates des adjudications). Trois pièces, même fonds et même carton de l'Hôtel de Ville, aux Archives de Reims. On achetait, lieuxdits le *Chêne du Vasseur* et l'*Étang des Naux de Vernay*, des chênes de 25 pieds de longueur. — Ces pièces, d'une écriture assez illisible, n'ont pas d'indication de provenance, mais elles portent une note de la main de M. Loriquet.

(1) M. Leblan a relevé deux mentions tracées au ciseau sur le plomb du campanile. Ce serait à tort que l'on prendrait ces deux noms d'artisans, avec les dates de 1652 et 1653, comme indiquant la construction du campanile. Il faut y voir les noms d'ouvriers qui exécutèrent des réparations ou des embellissements vingt ans après la construction.

Digitized by Google

par le célèbre antiquaire Nicolas Bergier, avocat et syndic de la Ville, inscription fidèlement reproduite en

LVDOVICO · IVSTO
PIO · VICTORI · CLEMENTI
QVI · GALLORVM · AMOR · HOSTIVM · TERROR
ORBIS · DELICIÆ
ATERN · TROPHÆVM · S · P · Q · R · PP.
M · DC · XXXVI (1)

1818, porte, en effet, la date de 1636. — L'effort des édiles rémois avait atteint son dernier terme, et leur œuvre ne fut reprise et complétée que deux siècles plus tard, par leurs successeurs dans les fonctions municipales (2). Cette fois encore, l'exécution des plans demanda beaucoup de soins, de temps et d'argent. Il fallut cinquante-cinq ans pour aboutir (1825-1880); mais cette fois l'édifice se trouvait intégralement achevé, avec ses quatre pavillons d'angle, son escalier d'honneur, sa cour intérieure et ses façades latérales (3). Le monu-

(1) *Les Statues de Reims, en 1888*, par H. JADART, dans le tome LXXXI des *Travaux de l'Académie de Reims*, p. 334-36.

(2) *Reims pittoresque*, 1835, 1er fascicule, Hôtel de Ville. — En juin 1823, les travaux repris jusqu'au 27 mai 1825, sous la direction de MM. Serrurier, architecte de la ville, Troyon et Torterat père.

(3) Les deux dates : MDCXXVII et MDCCCLXXX, indiquant le commencement et la fin de la construction, se lisent sur une plaque de marbre rouge, au-dessus de l'avant-corps de la porte dans la cour, entre les deux cariatides sculptées par L. Chavalliaud. — Au bâtiment du fond de la cour, se lit en relief la date de 1875.

Digitized by Google

ment était digne de la ville, digne de la pensée des premiers inspirateurs et de l'énergique impulsion des administrateurs contemporains et de leurs architectes.

Aussi a-t-on pu, à bon droit, placer le 23 juin 1895, au moment des fêtes du Concours régional, une inscription commémorative dans le vestibule de l'Hôtel de Ville, retraçant sa fondation, avec les noms de son architecte et de son sculpteur. On lit sur le marbre placé au-dessus des pilastres, en face de la porte d'entrée :

L'HOTEL DE VILLE DE REIMS

a été construit de 1627 à 1634
sur le plan de l'architecte rémois

JEAN BONHOMME

Le pavillon central
a été élevé à la même époque
d'après les dessins du sculpteur rémois

NICOLAS JACQUES

Digitized by Google

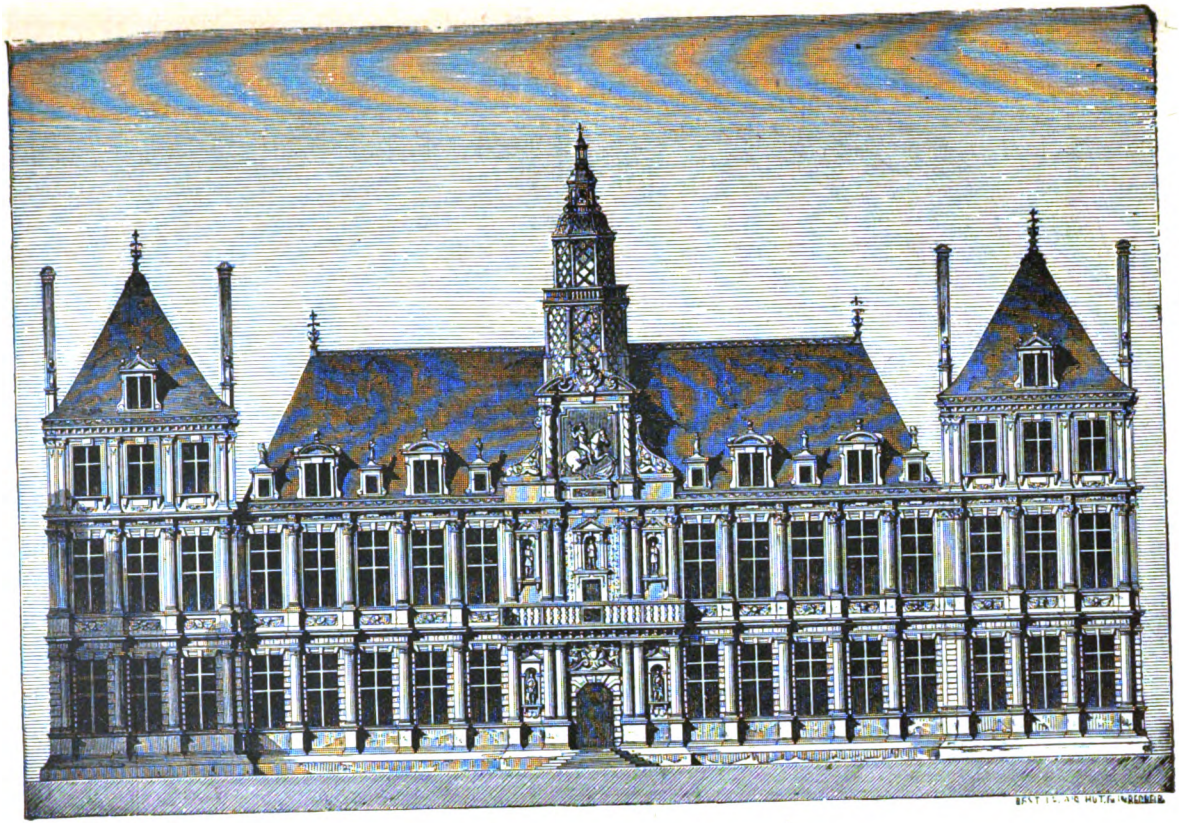

HÔTEL DE VILLE DE REIMS

Façade (1627-1825)

Digitized by Google

Digitized by Google

DOCUMENTS

I.

Table analytique du Dossier des Documents originaux sur la construction de l'Hôtel de Ville de Reims, conservé aux Archives de la Ville.

Folio 1. — *8 février 1627.* — Pardevant Pierre Tulloue et Gilles Marion, notaires à Paris. — Traité passé entre la Ville et le duc de Guise, pour payement de la somme de 22,200 liv., par lui empruntée sous la Ligue aux habitants de Reims, plus les intérêts et les frais. — Procuration donnée à Antoine Fremyn pour toucher cette somme, au nom de la Ville, des mains de Claude Passart, trésorier du duc, aux échéances qui seront fixées.

Folio 7. — *10 avril 1627.* — Pardevant Angier, notaire à Reims. — Second traité, par lequel la Ville accepte de toucher 20,000 liv. en payement immédiat, au lieu de 27,000 par échéances successives. (Cette somme est destinée à la construction de l'Hôtel de Ville.)

Folio 9. — *10 mai 1627.* — Pardevant Roland et Angier, notaires à Reims. — Convention entre les Lieutenant et Gens du Conseil de Reims et Martin Regnart, carrieur à Unchair, pour fourniture de 15 à 1,600 pieds de pierre de taille, suivant les mémoires de Jehan Bonhomme, maître maçon à Reims, au prix de 35 livres tournois pour chaque cent de pieds à fournir à Reims, et au prix de 15 livres, à fournir à Unchair.

Folio 10. — *14 mai 1627.* — Pardevant Roland et Angier, convention entre les Lieutenant et Gens du Conseil de Reims

Digitized by Google

avec Laurent Thierry, receveur de la terre et seigneurie de Hourges, pour livraison de mille pieds de pierre, au même prix que précédemment.

Folio 11. — *22 mai et 18 juillet 1627.* — Pardevant Roland et Angier, conventions entre les mêmes et Denis Guimblé, carrieur à Lagery, pour fourniture de deux mille pieds de pierre, au prix de six sols six deniers et sept sols par pied.

Folio 13. — *28 mai 1627.* — Conclusion du Conseil de Ville. — Convention entre les Lieutenant et Gens du Conseil et Jean Bonhomme, pour la construction du 1er pavillon de l'Hôtel de Ville, d'après ses dessins et moyennant trois mille livres pour l'entreprise en maçonnerie, selon le traité à intervenir.

Folio 14. — *28 mai 1627.* — Pardevant Roland et Angier. — Convention entre les mêmes et Jean Coing, carrier à Serzy, pour fourniture de 2,000 pieds de pierre de Crugny et Sarzy, au prix de 35 livres le cent rendu à Reims.

Folio 15. — *29 mai 1627.* — Devant Roland et Angier, convention, précédée d'un devis pour « la face et architecture de la maison de ville », passée entre les Gens du Conseil et Jean Bonhomme, Nicolas Gendre, Jean Gentillastre et Guillaume Jeunehomme, maîtres maçons à Reims, à l'effet de construire un pavillon de la maison de ville, moyennant le prix de 3,000 livres tournois, et le livrer en dedans la Saint-Martin prochaine, le tout fait en présence de Jacques Novice et de Oudart Chastelain, maîtres des ouvrages de la ville.

Folio 21. — *29 mai 1627.* — Devant les mêmes. — Convention entre les Gens du Conseil et Laurent Regnar, croier à Reims, pour livraison des croyes nécessaires aux fondations de l'Hôtel de Ville, dans le pavillon marchandé à Jean Bonhomme, maître maçon, à raison de 100 sols par toise.

Folio 22. — *4 juin 1627.* — Devant les mêmes. — Convention entre les mêmes et Eloy Cuisset, tailleur de pierre à

Digitized by Google

Reims, pour livraison de mille pieds de pierre meulière taillée pour la première assise du pourtour du pavillon, moyennant 37 livres pour chacun cent de pieds livré à Reims.

Folio 23. — *9 juin 1627.* — Devant les mêmes. — Convention entre les mêmes et Olivier de Perthes, chaufournier à Crugny, pour livraison de 300 poinçons de chaux, moyennant la somme de 400 livres tournois pour chaque queue livrée à Reims.

Folio 24. — *12 juin 1627.* — Devant les mêmes. — Convention entre les mêmes et Jean Beaupère et Michel Dubois, carrieurs à Hourges, à l'effet d'achat de mille pieds de pierre au prix de 35 livres tournois le cent.

Folio 25. — *28 juin 1627.* — Devant les mêmes. — Convention des mêmes avec Jacques de la Fontaine et Jacques Lallemant, carriers à Unchair, pour deux mille pieds de pierre, suivant les mémoires donnés par Jean Bonhomme, à raison de 35 livres le cent à fournir à Reims.

Folio 26. — *6 juillet 1627.* — Devant les mêmes. — Convention des Gens du Conseil avec Nicolas Lefricque, marchand de bois à Reims, se portant fort pour François Noblet, aussi marchand de bois, pour la fourniture « de tout le bois qu'il conviendra pour le pavillon de l'Hostel de Ville commencé à faire », dont le détail est donné pour la couverture entière, le tout convenu en bloc moyennant la somme de 1,400 livres, et à livrer dans le délai du 1er octobre même année.

Folio 30. — *14 juillet 1627.* — Devant les mêmes. — Convention des mêmes avec Noël et Jean Rivière, autres charpentiers à Reims, pour faire le montage et la façon des bois du comble du pavillon et rendre ledit comble parfait six semaines après que les maçons auront achevé les murs, moyennant le prix total de 450 livres tournois.

Folio 32. — *17 novembre 1627.* — Devant les mêmes. —

Digitized by Google

Sommation desdits Rivière, maîtres charpentiers, aux Gens du Conseil, à l'effet de recevoir le complément du bois qui leur est nécessaire pour achever le comble, étant tenus en chômage, eux et leurs ouvriers « dès sont trois jours ».

Folio 33. — *7 janvier 1628.* — Devant les mêmes. — Convention entre les Gens du Conseil et Jean Regnart, marchand à Reims, pour livraison par ce dernier de 12 à 1,300 de planches pour la couverture du pavillon, au prix de 200 livres tournois.

Folio 34. — *31 janvier 1628.* — Devant les mêmes. — Convention des mêmes avec Olivier de Perthes, marchand chaufournier à Crugny, pour fourniture de 300 poinçons de chaux, moyennant 4 livres par queue.

Folio 35. — *31 janvier 1628.* — Devant les mêmes. — Convention des mêmes avec Jean Regnart, marchand bonnetier à Reims, pour fourniture de 400 doubleaux, plus 15 à 1,600 pieds de cartelage, moyennant 3 sols pour chaque pied de doubleaux, et 15 deniers pour chaque pied de cartelage.

Folio 36. — *10 avril 1628.* — Convention des mêmes avec Jean Rivière, charpentier, pour les planchers et escaliers, le tout moyennant 155 livres tournois.

Folio 38. — *8 juin 1628.* — Devant les mêmes. — Convention des mêmes avec Thierry du Puis, carrieur à Hourges, pour mille pieds de pierre à 32 livres 10 sols le cent.

Folio 40. — *8 juin 1628.* — Devant les mêmes. — Convention des mêmes avec Jacques Regnart, Christophe de Mauge et Jacques de Mauge, carriers à Unchair, pour livraison de 1,000 pieds de pierre, selon le mémoire de Jean Bonhomme, au prix de 32 livres 10 sols le cent de pieds.

Folio 41. — *9 juin 1628.* — Devant les mêmes. — Convention des mêmes avec Pierre Marot, maître menuisier à Reims, pour façon des croisées et portes, à livrer le 24 juin prochain 1629, au prix de 255 livres tournois.

Digitized by Google

Folio 43. — *13 juin 1628.* — Devant les mêmes. — Convention des mêmes avec Roland Regnart, croier à Reims, pour fourniture de craies » pour les fondations de la salle et entrée principale », au prix de 17 sols 6 deniers pour chaque toise.

Folio 44. — *14 juin 1628.* — Devant les mêmes. — Convention entre les Lieutenant et Gens du Conseil et Jean Bonhomme, Nicolas Gendre, Jean Doriot, Jean Gentillastre, Guillaume Jeunehomme, et Pierre Pinart, maîtres maçons à Reims, à l'effet de démolir de fond en comble l'ancien hôtel de ville et les maisons adjacentes, construire les laresses du bâtiment nouveau jusques à la porte et principale entrée, construire l'escalier, etc., livrer cette construction pour le 15 octobre prochain 1629, le tout au prix de 1,000 livres tournois.

Folio 46. — *1er juillet 1628.* — Devant les mêmes. — Convention des mêmes avec Jean Hubier et Antoine Guimblé, carriers à Lagery, pour fourniture de 1,000 pieds de pierre au prix de 31 livres 10 sols le pied.

Folio 47. — *18 juillet 1628.* — Devant les mêmes. — Convention des mêmes avec Jacques le Cancre, carrieur à Sarzy-les-Maupas, pour livrer 400 pieds de pierre rousse, pierre de Lierval au pied de vicomté, au prix de 35 livres le pied, selon les mémoires de J. Bonhomme.

Folio 48. — *29 juillet 1628.* — Devant les mêmes. — Convention des frères de Mauge, carriers à Unchair, avec Gabriel Deshaies, dem. à Champigny, et Jean Champenois, dem. à Saint-Brice, à l'effet de charrier « les pierres pour servir à faire des colonnes pour le bastiment de la ville de Reims », partie en 1628 et partie en 1629, moyennant sept livres pour chaque grosse pierre et cent sols pour les petites.

Folio 49. — *1er septembre 1628.* — Devant Angier et Roland. — Convention entre les Lieutenant et Gens du Conseil

Digitized by Google

et Pierre Marot, maître menuisier à Reims, pour façon de ventelles et châssis, « fenestres flamandes ornées par hault de deux figures d'enffans taillez à demy bosses », faire au milieu de chaque cadre « ung R ou une fleur de lys », et autres travaux dans le pavillon, le tout moyennant la somme de 63 livres tournois.

Folio 50. — *15 septembre 1628.* — Devant les mêmes. — Convention entre les mêmes et Philippe Noël, marchand à Reims, pour seize sommiers de chêne, au prix de 1,900 livres tournois.

Folio 51. — *19 décembre 1628.* — Devant les mêmes. — Convention entre les mêmes et les maîtres maçons Jean Bonhomme et consorts, mentionnés à la précédente convention du 14 juin dernier, à l'effet de faire « la larresse de la devanture du corps de logis où sera la salle de la maison de ville », et de la faire « de deux estages de hauteur, suivant et conformément au premier et second estage du pavillon, ensemble faire l'avancement où sera la porte principalle entrée, suivant le dessin qui en a esté faict par Nicolas Jacques, maître sculteur... », sauf les figures et armoiries, buste du roi, captifs, cartouches, etc., lesquelles figures seront faites et posées par un sculpteur aux dépens de la ville, le tout moyennant la somme de 5,400 livres tournois.

Folio 55. — *6 février 1629.* — Devant les mêmes. — Convention des mêmes avec Jean Rivière, maître charpentier à Reims, à l'effet de démolir le comble de l'ancien hôtel de ville moyennant la somme de 42 livres tournois.

Folio 56. — *28 avril 1629.* — Devant les mêmes. — Convention des mêmes avec honorable homme Jean Baiart, marchand au Chesne, à l'effet de charrier deux chênes de 35 pieds de longueur et de 17 à 18 pouces d'épaisseur, à prendre dans la prairie de Sauville pour les rendre à Reims dans quinze jours, moyennant la somme de 126 livres tournois... ledit Baiart aura deux hommes et le char de la ville pour charger et décharger lesdits chênes.

Digitized by Google

Folio 57. — *15 juin 1629.* — Devant les mêmes. — Convention des Lieutenant et Gens du Conseil avec Nicolas Lefricque et François Noblet, marchands, pour livraison « du bois pour servir au comble de la salle qui se faict de neuf en l'hostel de ville », dont le détail suit avec les prix, article par article.

Folio 61. — *27 juin 1629.* — Devant les mêmes. — Convention des mêmes avec Noël et Jean Rivière, m^tres^ charpentiers à Reims, pour pose des sommiers au comble de la salle et du dôme et autres ouvrages de charpenterie aux beffroi et galeries dudit dôme dont le dessin « en est tiré sur le plancher du grenier du pavillon neuf », moyennant la somme de 900 livres tournois.

Folio 63. — *6 juillet 1629.* — Devant les mêmes. — Convention des mêmes avec Jean Hubier et Antoine Guimblé, carrieurs à Lagery, pour livraison de 2,000 pieds de pierre, au prix de 32 livres 10 sols le cent de pieds.

Folio 64. — *5 mars 1630.* — Devant les mêmes. — Convention des mêmes avec Pierre Roussel, maître fondeur de cloches à Reims, pour la fonte de la cloche ou timbre de l'horloge de l'hôtel de ville, laquelle aura « 4 pieds de roi par bas et 2 pieds 2/3 ou environ de haulteur », le métal lui sera fourni, ainsi que les manœuvres, moyennant la somme de 90 livres.

Folio 65. — *6 avril 1630.* — Devant les mêmes. — Convention des mêmes avec Jean Richer, marchand à Verzenay, pour livrer 600 de doubleaux, à raison de 3 sols tournois pour chacun pied.

Folio 66. — *12 juin 1630.* — Devant les mêmes. — Convention des mêmes avec Jean Rivière, m^tre^ charpentier à Reims, pour les « deux planchers de la grande salle du premier et du second estage, à rendre parfaictz au 25 décembre prochain à dictz d'ouvriers et gens à ce cognoissans ».

Digitized by Google

Folio 68. — *27 juillet 1630.* — Devant les mêmes. — Convention des mêmes avec François Noblet, marchand, à l'effet de « desmolir tout le bois qui est au dessus de la gallerie du dosme » et « en faire et fassonner ung aultre, suivant le dessin signé des parties », à rendre le 10 septembre prochain, moyennant le prix de 410 livres tournois.

Folio 69. — *27 juillet 1630.* — Devant les mêmes. — Convention de François Noblet avec Pierre Marot, m^tre^ menuisier à Reims, et Jean Rivière, charpentier, en leur transmettant le marché passé par lui ledit jour avec les Lieutenant et gens du Conseil pour la confection du nouveau dôme, dont il se réserve seulement de fournir les bois, et il devra payer 225 livres à ses co-entrepreneurs pour leur travail.

Folio 70. — *19 juillet 1634.* — Devant les mêmes. — Convention pour l'effigie du Roi et autres travaux de sculpture à la façade de l'hôtel de ville, entre les Lieutenant et gens du Conseil et Nicolas Jacques, maître sculpteur à Reims, moyennant le prix de 1,200 livres tournois, dont quittance est annexée à la convention sous la date du 3 juin 1636.

(Dossier de copies, entièrement de la main de M^r^ A. Duchénoy, et prises par lui sur les Minutes originales dans l'étude de M^e^ Lemoine, notaire à Reims, vers 1875.)

II.

Acquisitions de maisons au Marché aux Chevaux (1), pour bâtir l'Hôtel de Ville.

N° 1. — *Le 8 juin 1199.* — Vente faitte par M^e^ Charlier à MM. de l'Hôtel de Ville d'une maison située au Marché aux Chevaux, où pendoit pour enseigne le Blanc Lyon, avec deux petittes maisons y tenantes, et faisant le coin de la rue des Écrevés, la vente faite moyennant la somme de 1,100 livres.

(1) Actuellement place de l'Hôtel de Ville.

Digitized by Google

N° 2. — *Le 11 février 1542.* — Vente faite à faculté de remeré par MM. de Ville à Nicolas Forest de la maison tenante au Blanc Lyon, moyennant la somme de 600 livres. (Transport, saisine, etc.).

N° 3. — *Le 8 novembre 1542.* — Vente faitte par la Ville à Remy Cauchon, de la maison précédemment acquise, faisant le coin de la rue, moyennant 300 livres, avec faculté de remeré pour 6 ans.

N°s 4, 5. — Baux à loyer des maisons ci-dessus.

N° 6. — *Année 1607 (?).* — Plans et dessins des bâtimens de l'Hôtel de Ville. — N^a Les mémoires et quittances des ouvriers sont placés en la liasse première des Renseignemens du Domaine patrimonial (1).

N° 7. — *Année 1608.* — Audience des consuls installée à l'Hôtel de Ville du consentement du Conseil.

N° 8. — *Année 1711.* — Acquisition faitte par MM. du Conseil de Ville de la maison sur la place de ville, où pendoit pour enseigne le *Saumon*, pour unir aud. Hôtel de Ville. (Pièces jointes.)

(Inventaire de Copillon en 1690, copié par Le Moine dans son inventaire des Chartes de l'Hôtel de Ville en 1787, p. 73-75.)

III.

Travaux exécutés par Jean Bonhomme aux remparts de Reims.

Compte des deniers communs de la ville de Reims, année mil six cent vingt-sept, f^os 18 et 19.

Autres deniers paiés par ledit comptable pour ouvrages auparavant faictes ès bastimens et forteresses de ladite ville de Reims... .....

(1) Il y a erreur dans la date, il s'agit évidemment de l'année 1627. Les mémoires et quittances des ouvriers n'existent plus aux Archives de Reims.

Digitized by Google

A Jehan Bonhomme, masson dem. audict Reims, la somme de six cens vingt livres tournois par ordonnance des Lieutenant et gens du Conseil de la Ville du VIIIe aoust mil VIcXXVI, moyennant laquelle bail et adjudication au rabais lui auroit esté faict par les Lieutenant et gens du Conseil des ouvrages de massonnerie nécessaires à faire en plusieurs endroicts de ladicte ville de Reims et portes d'icelles..... pour ce cy..... VIcXX liv.

Audict Bonhomme (pour autres travaux du même genre)..... pour ce cy IXcLV liv. VI s.

fo 59 recto et verso.

Autres deniers payés par ledit comptable pour ouvrages et réparations faictes ès bastimens et forteresses de lad. ville.

A Jehan Bonhomme, mtre maçon, la somme de deux mil sept cens quarante livres... (pour) ouvrages de massonnerie qui estoient nécessaires à faire pour la construction d'une muraille de trente thoizes de long et huict piedz de hault dans la rivière, dans eau et hors eau, et plusieurs aultres ouvrages de maçonnerie ..... et pour ce cy VIIcXL liv.

(Archives de Reims, Chambre des Comptes, Deniers communs, année 1627.)

IV.

Conclusions du Conseil de Ville de Reims relativement aux premiers travaux de l'Hôtel de Ville.

Du samedy vingt quatriesme avril mil six cens vingt sept, de rellevée,

Au Conseil où présidoit Monsieur le Lieutenant et y estoient présents Messieurs Blondel, Ancelet, de Sors, Souin, d'Adon, Beguin, Josseteau, Roland, Cocquebert, H. Cocquebert, Barrois, de la Salle, Tho. Cocquebert, Forest, Combraine, le Procureur syndicq aussy présent,

Digitized by Google

Sur ce que Monsieur le Lieutenant a représenté qu'il est à propos d'adviser à quoy on emploira les deniers qui sont ès mains du Receveur de céans, provenant de la debte quy estoit deue aux habitans par Monseigneur le duc de Guise, l'affaire mise en délibération, conclud a esté que les deniers seront employez à l'embellissement et réparation de la maison de céans, et pour ce faire qu'il sera faict dresser ung desseing du bastimens qu'il conviendra faire, et cependant, à la diligence de Messieurs du Conseil quy ont charge des ouvrages de la massonnerie, sera faict achapt de pierres de taille et croyes pour employer ausdicts bastimens.

Du lundy troisieme may mil six cens vingt sept, du matin, au Conseil ou présidoit Mr le Lieutenant, etc., conclud a esté, conformément à la conclusion du vingt quatriesme avril dernier, qu'il sera promptement travaillé à la maison de céans, et à ceste fin que les devis dressés des bastimens à faire en icelle seront veus par Mr le Lieutenant des habitans et Messieurs Fremyn, de Sors et Souin avec Mrs qui ont charge des ouvrages des bastimens et fortifications de la ville, avec tel habitant et expert qu'ils jugeront appeler avec eux pour arrester un desseing desdits bastimens.

Du jeudy sixiesme may 1627,

Au Conseil ou présidoit Mr le Lieutenant, etc., conclud a esté qu'il sera faict un nouveau desseing du pavillon qu'on prétend faire construire de neuf sur le coing de l'hostel de ville ou derrière la cour François Jacotin, faisant coing de la rue des Escrevés, où seront representez les deux faces avec les enrichissemens requis et remarques avec six pieds de figure de la salle qu'il fauldra faire joignant ledit pavillon pour estre les fassons des bastimens publiés au rabais, et que la Ville fournira les matériaux nécessaires.

Du 28e jour de may 1627,

Sur la proposition faicte par Monsieur le Lieutenant des habitants que Messieurs Fremin, Moet, de Sors, Souin, Roland,

Digitized by Google

Josseteau et Forest, déléguez pour marchander les ouvrages de massonnerie qu'il convient faire pour la confection d'ung pavillon pour commancer ung hostel de ville, ont parlé et offert à Jehan Bonhomme, m^tre masson dem^t audit Reims, la somme de trois mil livres tournois, pour les façons seullement dudit pavillon, suivant et conformément au desseing par luy faict, ce qu'il n'auroit voulu accepter, quy auroit donné lieu à une publication quy a esté faicte pour délivrer lesditz ouvrages au rabaiz dimanche prochain. En suitte de laquelle ledit Bonhomme auroit accepté les offres à luy faictes, et declairé qu'il feroit lesditz ouvrages suivant ledit desseing pour ladite somme de trois mil livres. Est à propos de déliberer sy on passera ledit marché suivant les clauses quy en ont esté dressées ce jourdhuy, ou sy on passera oultre à la délivrance suivant la publication quy en a esté faicte.

L'affaire mise en délibération, conclud a esté que sans s'arrester à ladicte publication cy devant faicte desditz ouvrages et sans y avoir esgard, qu'il sera contracté avec ledit Bonhomme pour faire lesditz ouvrages, suivant et conformément à son desseing, et aux conditions avec luy arrestées ce jourdhuy à ladite somme de trois mil livres.

Et pour en passer le marché sont nommez lesditz sieurs Fremyn, Moet, de Sors, Souin, Josseteau, Roland et Forest, auxquelz est donné pouvoir de ce faire.

(Signé) BOURGONGNE.

(Registres des Conclusions du Conseil de Ville, aux Archives de Reims, t. 31, f^os 197 et suivants.)

Digitized by Google

V.

Pose de la première pierre du Pavillon neuf de l'Hôtel de Ville.

Du vendredy dix huitième juin mil six cent vingt sept,

Au Conseil où présidoit Monsieur Lespagnol, lieutenant des habitans,

A esté ledit sieur Lieutenant supplié de prendre la peine d'asseoir la premiere pierre de fondation du pavillion de l'hotel de ville, et pour faire assembler le corps de ceans pour l'accompagner et faire telle cérémonie qu'il trouvera à propos.

Et ledit jour, environ les six heures de rellevée, ledit sieur Lieutenant, accompagné de Messieurs du Conseil, a assis la premiere pierre dudit pavillion neuf qui est sur le coin de la rue en retournant aux Escrevées.

Quoy faisant, fut sonné les trompettes qui estoient au dosme de l'horloge de l'ancienne hotel de ville, tiré deux douzaines de petarts qui furent mis sur la platte forme de porte Mars, et en après crié : Vive le Roy.

(*Archives de Reims*, Domaines, carton de l'Hôtel de Ville. — Copie ancienne de la conclusion.)

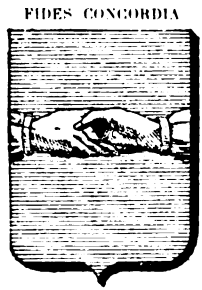

Armes de Nicolas Lespagnol, Lieutenant des habitants, qui posa la première pierre de l'Hôtel de Ville de Reims, en 1627.

D'azur à la foi d'argent posée en fasce.

Digitized by Google

VI.

Convention entre le Conseil de Ville, Jean Bonhomme et consorts (29 mai 1627).

1627, 29 may. — Dellivré coppie aux Srs du Conseil. — Devis quy a esté faict pour le retranchement et ordre de la face et architecture de la maison de ville que Messieurs les Lieutenant et gens du Conseil de la ville de Reims désirent faire construire; le tout suivant l'arresté quy en a esté faict le vingt quatriesme jour du présent mois de may par l'assemblée faicte par lesditz Sieurs de Ville, Premier.

A esté retranché sur le desseing quy a esté donné les balustres quy estoient figurez au dessus la corniche servant d'entablement. Et à la place où estoit figuré l'ordre ionique a esté trouvé bon y applicquer l'ordre corinte; rehaulser les croisées et planchers, scavoir lesdictz planchez de seize piedz soubz poultre et les croisées les plus élevées que le plancher le permettra, comme est figuré par le profil quy en a esté faict. L'estache au dessoubz, qui est le premier estage, quy est l'ordre dorique, sera suivy le même ordre et les estages auront quinze pieds soubz poultre de haulteur, et les croisées le plus hault que faire ce pourra, comme il est représenté par ledict profil. Lesquelles croisées seront ornées de leur architecture et fermeture d'icelles, suivant le même profil; et au lieu des frontispice et amortissement quy sont faictz au desseing, il y sera applicqué des tables de marbre au droict et au dessus de chacune fenestre pour rapporter aux colonnes corintes. A la fermeture des croisées du premier estage sera faict suivant l'eslévation et profil quy en a esté arresté, le tout de mesme. La basse et première assize seront aussi construites de mesme qu'il est désigné par ledit profil et touttes les corniches, tant de l'ordre bas que hault, ne seront

Digitized by Google

retournez sinon au premier membre au droict des sailliz des colonnes. Et à la frize de l'ordre dorique sera faict suivant

l'ordre des triglifes tout du lon et pour tout l'architecture sera tenu l'ouvrier prendre garde à observer la haulteur des membres des corniches et arquitrave suivant que la colonne le permect et demande, le tout sera représenté à Messieurs pour en donner leur advis.

Premier fault desmolir le bastiment de dessus le coing où demeure la veuve Jacotin de huit toizes de longueur du cotté de la rue tirant vers les Ecrevez attenant le viel grenier à sel et de largeur six toizes de costé du marché aux chevaulx. Fault aussy desmolir la muraille quy faict séparation de la porte pour entrer en la cour de la maison de ville et dudit bastiment de dessus le coing où demeure ladite veufve, affin de faire place pour chever les fondations du pavillon quy se fera en ladite place, lequel pavillon aura quarante deux piedz de longueur et trente de largeur hors œuvre, et cinquante deux piedz de haulteur à prendre après les aires du pavé du marché aux chevaulx, scavoir la première estache de quinze piedz de hault dessoubz le somier, le second estache de seize piedz aussy dessoubz le somier, et le troisiesme estache treize piedz jusques au dessus de l'entablement.

Chever les fondations pour faire le mur de refent pour fermer les chambres, garderobbe et escallier, suivant le plan

Digitized by Google

dudict pavillon quy en est faict; mesme chever les fondations des trois retours, scavoir les deux pour commancer la larresse du bastiment de la salle, pour faire des attentes d'ung pied et demy de large, affin de faire les liaisons du pavillon avec le bastiment de ladicte salle et le bastiment de la gallerie.

Chever et creuser les fondations de la face dudict pavillon du costé dudict marché aux chevaulx de quatre piedz et demy d'espesseur et quinze piedz de profondeur et de plus sy besoing est jusques au ferme; les remplir de croyes jaulgées jusques à deux pieds proche des aires du pavé; et le reste se rempliera de pierre blocaille jusques à quatre poulces proche des ayres dudit pavé. Et les trois aultres faces dudict pavillon seront chevez de trois piedz et demy d'espesseur et quinze piedz de profondeur et plus jusques au ferme, comme les précédans pour les remplire aussy de croyes jaulgées jusques à la haulteur à deux piedz près des ayres; et le reste sera remply de pierres blocailles jusques à quatre poulces près desdictes ayres. Et au dessus des dictes fondations sur les faces du costé du marché aux chevaulx et de la rue du viel grenier à sel sera posé trois piedz de haulteur de pierres de meullières, et au dessus d'icelles sera aussy posé une assize de pierres rousses non subject à geller, quy portera la basse du pied d'estal des colonnes et pilastres. Et à la face du costé de la cour sera aussy posé une assize de pierre de meullière d'ung pied et demy de haulteur de ce quy se verra oultre la gallerie avec une assize de pierres rousses portant la basse des pilastres. Et la face de la rue du grenier à sel sera massonée de pierre de taille jusques à la haulteur de l'acoudoy des demyes croisées du premier estache, et le reste dudict premier estache se massonera de blocailles jusques au dessoubz des somiers; et le second et troisiesme estache se massonera de croyes taillées par dehors, et de croyes en grumes par dedans, renduictz de bon ciment avec deux chaines [ou chuniers] de pierres de taille d'ung à deux piedz en liaisons. Et les demye croisées et pilastre faictz comme il est représenté par le desseing. En laquelle muraille sera faict

Digitized by Google

deux cheminées de pierre de taille, scavoir, les jambages, bandes et le cadre d'un ornement honneste et convenant en l'ordre de la face de devant, bien ornées et enrichies, l'une servant à la chambre du premier estache, et l'autre à la chambre du second estache ; et conduire les thuyaux jusques à la feste du comble de croyes taillées ou bricques ; et au-dessus poser ung couronnement de pierre de taille comme il est porté par ledict desseing (1).

Pour la muraille qui faict face au marché aux chevaux sera faict suivant le plan, desseing, profil et devis, comme il est cy devant escript, à l'exception des coulonnes de marbre qui se poseront au second estache, quy seront livrées toutes taillées, lesquelles néanmoings on sera tenu de poser.

Et la muraille qui faict séparation du pavillon et du bastiment de la salle sera massonnée de pierre blocailles jusques au premier estache, et le reste jusques à la haulteur du comble de la salle sera massonnée de croyes en grume, et ce quy excédera ledict comble de la salle sera massonné de croyes taillées jusques au dessoubz de l'entablement quy sera faict tout à l'entour dudict pavillon, lequel entablement se fera de pierre de Lagery de mesme ordonnance qu'il est porté par ledict desseing ; dedans laquelle muraille sera conduit ung creu pour faire deux cheminées lorsque l'on bastira le bastiment de ladicte salle, et conduire le thuyault jusques à la haulteur du comble dudict pavillon de croyes taillées ou bricques, sur lequel thuyault sera faict pareil couronnement que le précédent.

Et la muraille quy faict face à la cour, au dessus de l'assize de pierre rousse, sera massonné de pierre blocaille jusques à la haulteur du premier estache, et au dessus sera massonné de croyes taillées. Ce quy sera oultre la gallerie jusques à l'entablement et le dedans sera massonné de croyes en grume. En laquelle muraille sera conduit deux cheminées, l'une servant

(1) Les deux cheminées mentionnées ici n'existent plus, ni au premier, ni au second étage de l'Hôtel de Ville.

Digitized by Google

au premier estache et l'aultre au second, les jambages et bandes desquelles cheminées seront faict de pierre de taille et le cadre de croyes avec une corniche par dessus de pierre de taille; et conduire les thuyaux aussy hault que la feste du comble de croyes taillées ou bricques avec un couronnement de pierres pardessus; et faire les croisées, demye croisées, huisseries, arrestes et pilastres suivant le desseing représenté à ladite face. Et touttes les quatre murailles dudict pavillon seront de deux piedz et demy d'espesseur jusques au premier estache, et au second estache sera faict une retraicte de trois à quatre poulces, et le troisiesme estache aura deux piedz d'espesseur (1).

Fault chever et creuser les fondations des murs de refent pour faire fermeture des chambres, champ de place et escallier; l'ung desquelz murs sera de deux piedz et demy d'espesseur et les aultres de deux piedz rempliz de croyes jaulgées à deux piedz près des ayres, et le reste de blocailles jusques au premier estache, et le pardessus jusques au second estache de croyes en grume. L'une desdictes murailles aura deux piedz d'espesseur oultre les aires, et l'aultre ung pied et demy; et le mur de refent quy sera faict pour faire séparation au champ de place et à l'escallier, et celuy quy se faict pour servir de noyault audict escallier pour porter les marches et paeslier du premier et second estache seront faictz d'ung parpin de pierre de taille de dix poulces d'espesseur, lesquelles marches seront desgaulchies par dessoubz.

Faire et parfaire lesdictz ouvrages, mesmes ledict escallier, et renduire les murailles quy seront faictes de blocailles; et faire en sorte que ledict pavillon soit faict et construict de massonnerie en dedans la sainct Martin prochain, en peine de tous despens dommages et interestz.

Et où il arriveroit en construisant ledict pavillon suivant le plan, desseing et devis d'iceluy, que l'adjudicataire vint à

(1) On compte ici les étages sans distinguer le rez-de-chaussée, qui est compté comme étant le premier étage.

Digitized by Google

faire des plus faictz ausdictz ouvrages, lesdictz Lieutenant et gens du Conseil ne seront tenuz en payer aulcune chose, et généralement sera tenu de faire tous les ouvrages de massonnerie qu'il conviendra faire audict pavillon.

Oultre, tenu l'adjudicataire d'espardre toutes les terres et décombres en tel lieu qu'il leur sera désigné dans ledict hostel de ville et le surplus, sy surplus y a, sera tenu de le faire charier proche la porte de Mars, à ses frais et despens, mesme de payer les expertz quy seront nomez et acceptés par les parties pour la réception des ouvrages.

Par devant les Notaires du roy nostre sire, en son baillage de Vermandois, demeurans à Reims soubzsignez, furent présens en leurs personnes Jehan Bonhomme, Nicolas Gendre, Jehan Gentillastre et Guillaume Jeunehomme, m^es^ massons demeurans à Reims, lesquelz ont recongnuz et confessez avoir convenu et marchandé à Messieurs les Lieutenant et gens du Conseil de la ville de Reims, ce stipulant par Jehan le Bel, escuier, S^r^ de Sors, venerable et discrette personne M^e^ Hierosme Fremin, prebtre, chanoine et seneschal de l'église Nostre Dame de Reims, M^e^ Pierre Moet, presbtre, relligieux de l'abbaye Sainct Denis, M^e^ Garlache Souin, grenetier au grenier et magazin à sel de Reims, Thomas Josseteau, Pierre Roland, marchans, et M^e^ Edouard Forest, Lieutenant en l'Eslection, tous conseillers dudict conseil, desléguez par conclusion du vingt huictiesme jour du présent mois de may quy sera attaché avec ces presentes, de faire et parfaire bien et deuement tous et chacuns les ouvraiges de massonnerie qu'il conviendra faire pour la construction du pavillon mentionné au devis devant et d'autre part escript suivant et conformément aux desseins et plan quy en sont dressez, quy ont esté paraphez de nous, affin d'y avoir recours au besoing; lequel devis, plan et dessein lesdictz Bonhomme et consors ont dict avoir dressé, et duquel a esté faict lecture aux parties; et rendre lesditez ouvraiges faictz et parfaictz dans le temps porté par ledict devis et conformément à icelluy et sur les

Digitized by Google

peines y contenues. Le présent marché et convention faictz moiennant le pris et somme de trois mil livres tournois; laquelle somme leur sera paié à mesure qu'ilz travailleront ausdictz ouvraiges, soubz les ordonnances de Messieurs du conseil quy sont depputez pour les ouvrages de massonnerie, par Me Esme Chaalons, receveur des deniers communs et extraordinaires de ladite ville de Reims. Promettans les parties esdictz noms tenir, entretenir, non contrevenir, paier, satisfaire, fournir et entièrement accomplir à tout le contenu cy dessus, ainsy qu'il y est dict, soubz l'obligation, savoir lesditz Srs desléguez les biens communs de ladicte ville, et lesdictz entrepreneurs l'un pour l'autre et chacun d'eulx seul pour le tout sans division ny discution, renonciation au bénéfice de division, droict et ordre de discution, leurs corps et biens sur l'amende du roy, sans en ce défaillir, sur peine de tous despens, dommages et interestz. Ce fut faict et passé en la chambre du Conseil de ladicte ville en présence de Me Jacques Novice et Oudart Chastelain, mes des ouvraiges de ladicte ville, le sabmedy vingt neufiesme jour de may mil six cent vingt sept; et ont les parties et intervenans signez.

(Signé) : Lebel, Moet, H. Fremyn, Souyn, T. Josseteau, E. Forest, Novisse, O. Chastelain, P. Roland, J. Bonhōme, N. Gendre, J. Gentilliatre, Guillaume Jeunehōme, Roland, Angier.

(*Archives de Reims*, Dossier de la construction de l'Hôtel de Ville, pièce copiée par M. Duchénoy dans les minutes de Me Lemoine, notaire à Reims.)

Digitized by Google

VII.

Convention entre le Conseil de Ville, Jean Bonhomme et consorts (14 juin 1628).

1628, 14 juin. — MASSONNERIE, FONDATION DE L'AILE ET DU PAVILLON D'ENTRÉE. — Par devant les notaires du roy en son baillage de Vermandois demeurans à Reims, furent présens en personne Jehan Bonhomme, Nicolas Gendre, Jehan Doriot, Jehan Gentillastre, Guillaume Jeunehomme et Pierre Pinart, m^tres^ massons demeurans à Reims, lesquelz ont recognuz et confessez avoir convenu et marchandé à Messieurs les Lieutenant et gens du Conseil dudict Reims, ce stipulans par honorables hommes Thomas Josseteau, Jehan Frizon et M^e^ Edouart Forest, conseillers du conseil de ladicte ville de Reims, preposez pour les ouvraiges de massonnerie, presens, de desmolir de fondz en comble le bastiment de la maison de Ville depuis le pavillon neuf jusques à la maison du S^r^ Charles Polonceau, excepté la chambre du conseil, de desmolir aussi jusques à rez de chaussée la larresse de derrière et le pignon royé ledict pavillon; ensemble celuy de la maison où demeuroit M^e^ Remy de Lucquy, aussi jusques à rez de chaussée, avec les murailles quy sont dans œuvre au celier bas quy se trouveront à l'endroict des fondations, mesme la descente du celier et mectre tous les matereaux en la place du marché aux chevaulx. Faire les fondations des deux larresses respondantes, l'une sur le marché aux chevaulx, et l'autre sur la court, et ce depuis ledict pavillon neuf jusques au pignon de la maison dudict Polonceau; faire les fondations de la séparation du champ de place et de la salle, ensemble celles de l'escaillier, savoir la larresse du costé du marché aux chevaulx de quatre piedz et demy d'espesseur jusques à la porte et principalle entrée; la fondation de laquelle porte aura cinq toizes ou environ de longueur et six

Digitized by Google

pieds et demy d'espesseur, et la larresse respondante sur la court aura mesme longueur et de largeur trois piedz et demy ou environ. La muraille, quy faict séparation de la salle et du champ de place, aura deux piedz et demy d'espesseur et de la mesme haulteur desditz acoudoirs; et les fondations de l'escaillier auront deux piedz de largeur pour le pourtour de l'escaillier. Touttes lesquelz fondations les entrepreneurs seront tenuz faire jusques au ferme, et faisant icelles, s'ils se trouvent quelques fossés, ilz seront rempliz au ferme ou faict une arche aux choix desdictz Srs du Conseil; seront lesdictes fondations chevées et remplies de croies jaulgées à deux piedz près des aires du pavé et le reste faict de blocailles. Et en la fondation de la larresse de devant, sera faicte une arche de pierre de taille au dessus de la descente de la cave de l'espesseur de ladicte fondation et de la largeur de ladicte descente (1). En la larresse de derrière, faire trois essortz qui auront chacun deux piedz de haulteur et ung pied et demy de largeur. Plus poser les meullières de niveau après celles quy sont posez audict pavillon; Et au dessus tailler et poser les piedz d'estalle et acoudoires jusques à la première croisée, savoir ceulx dudict pavillon; ensemble celle de la larresse de derriére de la mesme haulteur et ordonnance que celles dudict pavillon respondant sur ladicte court et suivant le plan et dessin signé des entrepreneurs et paraphé de nous notaires; lesquelz ouvrages lesdictz entrepreneurs ont promis et seront tenuz rendre faictz et parfaictz bien et deuement dans le quinziesme jour d'octobre prochain; et ausquelz, pour ce faire, seront livrez par lesdictz Srs du Conseil touttes les croies et aultres matéreaux à ce nécessaires. Le présent marché et convention faict moiennant le pris et la somme de mil livres tournois, laquelle somme leur sera payé à mesure qu'ilz travailleront par Me Esme Chaalons, receveur des deniers communs et extraordinaires dudict Reims. Et ad ce

(1) Toutes les anciennes caves se trouvant sous la partie primitive de l'Hôtel de Ville ont été comblées en 1857.

Digitized by Google

faire, tenir, entretenir, paier, faire et parfaire lesdictz ouvraiges, satisfaire, fournir et entièrement accomplir au contenu cy dessus, ont les parties obligez, savoir lesdictz Srs Josseteau, Frizon et Forest les biens communs de ladicte ville, et lesdictz entrepreneurs l'un pour l'autre et chacun d'eulx seul pour le tout sans division ny discution, renonceans au bénéfice de division, droict et ordre de discution, leurs corps et biens sur l'amende du roy sans en ce deffaillir, sur peine de tous despens, dommages et interestz. Ce fut faict et passé à Reims le quatorziesme jour de Juing mil six cens vingt huict, en la présence de Mes Jacques Novice et Oudart Chastelain, mres des ouvraiges de ladicte ville; Et ont les parties signez avec lesdicts mres des ouvrages.

[Signé :] T. Josseteau, J. Frizon, E. Forest, Novisse, J. Doriot, J. Bonhōme, N. Gendre, J. Gentilliatre, Guillaume Jeunehōme, Pier Pinart, Roland, Angier.

(Méme provenance que la pièce précédente.)

VIII.

Convention entre le Conseil de Ville, Jean Bonhomme et consorts.

1628, 19 décembre. — Delliyré copie aux parties. — Massonnerie du corps de logis, ensemble l'avancement où sera la porte et principale entrée, suivant le dessin qui en a été fait par *Nicolas Jacques*. — Par devant les notaires du roy en son bailliage de Vermandois demeurans a Reims soubzsignetz, furent présens en personnes Jehan Bonhomme, Nicolas le Gendre, Jehan Doriot, Jehan Gentillastre, Guillaume Jeunehomme et Pierre Pinart, maistres massons demeurans à Reims, lesquelz ont recognuz et confessez avoir convenu et marchandé à Messieurs le Lieutenant et gens du Conseil de la ville de Reims, ce stipulans par Jehan Lebel, escuier, Sr de

Digitized by Google

Sors, Lieutenant des habitans de ladicte ville de Reims, vénérable et religieuse personne domp Pierre Moet, prebtre, relligieux en l'abbaie sainct Denis dudict Reims, Thomas Josseteau, Pierre Roland, Jehan Frizon et M^re^ Edouart Forest, conseillers du conseil de ladite ville de Reims, présens et ce acceptans.

De faire la larresse de la devanture du corps de logis où sera la salle de la maison de ville, à prendre au pavillon basty de neuf jusques à la maison du sieur Charles Polonceau et la faire de deux estages de haulteur, suivant et conformément au premier et second estage dudict pavillon; ensemble faire l'avancement où sera la porte et principalle entrée suivant le dessin qui en a esté faict par Nicolas Jacques, m^re^ sculteur, signé des entrepreneurs et paraphé de nous notaires, sans que lesditz entrepreneurs soient tenuz de faire les figures et armoiries réservées, et mentionnées au dotz dudict dessin, savoir au premier estage les deux figures quy seront posées dans les niches, les deux armoiries de la ville de dessus les dictes niches, le busque du roy, le cartouche et les deux captifz.

Au second estage, les deux figures qui seront posées dedans deux niches, les figures de batailles qui seront faictes soubz les croizées quy sont en nombre de trois ou quatre, les deux cherubins de dessoubz les dictes niches.

Et au troisiesme estage, les deux enffans qui seront sur les consoles, ensemble les feuillages qui sortent desdictes consolles sur lesquelles lesdictz enfans sont assis; au dessus de l'armoirie du roy, ung cherubin dedans la frize; l'armoirie du Roy, les deux lions et le vaze. Touttes lesquelles figures seront faictes et posées par ung sculteur aux despens de ladicte ville; et à ceste fin lesdictz entrepreneurs seront tenuz d'y poser les pierres et bosses necessaires pour les chérubins, armoiries et cartouches; et de faire des muffles de lions pour geeter les eaues hors du ballecon et toutes les autres ouvraiges représentées au dessin à la reservation susdicte seullement.

Plus de faire la larresse du costé de la court de mesme longueur et haulteur des deux estages quy sont faictz audict

Digitized by Google

pavillon et de mesme ordonnance suivant le commancement quy en est faict.

Faire ung escailler de pierre de taille de deux estages de haulteur ; le premier estage sera pris moictié dans œuvre, l'autre moictié en dehors du costé de la court ; et pour le second estage sera pris tout hors œuvre, partie à vue et partie en escaillier suivant le plan quy en est faict, dont les marches auront chacune six pieds de longueur et demy pied haulteur ; faire et poser les marches de l'entrée suivant le dessin (1).

Faire au premier estage des ballustres en ce quy est dans le champ de place avec les basse et appuy.

Faire le mur quy faict séparation de la salle basse et du champ de place avec parpin de pierre de taille ; et en icelluy faire une porte pour entrer en ladicte salle, lequel mur aura quatorze poulces d'espesseur et de la haulteur du premier estage. Ensemble faire six lucarnes tant par dehors que par dedans suivant le dessin.

Comme aussy faire la descente pour aller aux celiers des bastiments au lieu qui a esté arresté. Et généralement faire par lesditz entrepreneurs tout ce quy sera necessaire pour rendre ledict bastiment parfaict et habitable suivant ledit dessin, à l'exeption des caves et celiers et des deux cheminées des deux salles, le pignon du costé du S^t^ Polonceau, ny rempliage des terres dudict bastiment ; et sans qu'ilz puissent demander aucuns plusfaictz en cas qu'ilz n'excedent trois cens livres tournois par estimation ou qu'il ne leur soit commandé par ceulx quy ont la conduitte des ouvraiges de ladicte ville, et pietter touttes les pierres quy seront emploiées audict bastiment. Pour faire lesquelz ouvraiges lesdictz sieurs du Conseil seront tenuz fournir et livrer tous les matéreaux à ce nécessaires, mesmes le bois quy est desmoly en la grange de ladicte maison de ville pour eschafaulder, à l'exception des

(1) L'escalier primitif a été démoli en 1875 environ, et un grand escalier construit dans un bâtiment neuf annexé sur la cour au bâtiment principal.

Digitized by Google

sommiers, doubleaux, planches fassonnées en menuserye, et le surplus de ce qui conviendra pour lesditz eschaffaulx, angins et cordaiges seront livrez par lesditz entrepreneurs. Lesquelz ouvraiges ilz ont promis et seront tenuz rendre faictz et parfaitez bien et deuement à dictz d'ouvriers et gens à ce congnoissans à leurs despens dans le jour Sainct Remy d'octobre prochain venant, et, en cas que les sommiers que lesditz Srs du conseil ont achepté ne soyent prestz après le premier estage posé, a esté accordé que lesdictz entrepreneurs ne pourront prétendre contre lesdictz Srs du conseil aulcuns dommages ny interestz pour le chommaige desdictz ouvraiges durant ung mois. Le présent marché et convention faict moiennant la somme de cinq mil quatre cent livres tournois, laquelle somme leur sera payé par Me Esme Chaalons, receveur des deniers communs et extraordinaires dudict Reims, à mesure et au rata qu'ilz travailleront audictz ouvraiges, et, moiennant ce, lesdictz Srs Lieutenant et gens du Conseil demeurent quictes de touttes les ouvrages quy ont esté faictes jusques à huy audict bastiment sans que lesditz entrepreneurs en puissent demander aucune chose en quelque sorte et manière que ce soit. Et ad ce faire, tenir, entretenir, paier, faire et parfaire lesditz ouvraiges, satisfaire, fournir et entièrement accomplir au contenu cy dessus, ont les parties obligez savoir lesditz Srs Lieutenant et gens du Conseil les biens communs de ladicte ville, et lesditz entrepreneurs l'un pour l'autre et chacun d'eulx seul pour le tout sans division ny discution, renonceans au bénefice de division, droict et ordre de discution leurs corps et biens sur l'amende du roy sans y deffaillir, sur peine.

Ce fut faict et passé audict Reims en la présence de Jacques Novice et Oudart Chastelain, Mes des ouvraiges de ladite ville, le dix neufiesme jour de décembre mil six cens vingt huict, et ont les parties signez.

[*Signé :*] Lebel, Moet, Roland, Frizon, Josseteau, E. Forest, Novisse, Chastelain, N. Gendre, J. Doriot, J. Bon-

Digitized by Google

HOME, J. GENTILLIATRE, Guillaume JEUNEHOME, P. PINARD, ROLAND, ANGIER.

(Même provenance que la pièce précédente.)

IX.

Convention pour la fonte de la cloche de l'horloge de la maison de ville de Reims.

5 mars 1630. — Fut présent en personne Pierre Roussel, m^tre^ fondeur de cloches demeurant à Reims, lequel a recognu et confessé avoir convenu et marchandé à messieurs les Lieutenant et gens du Conseil de la ville de Reims, ce stipulans et acceptans par honorables hommes Jehan Frizon le moien, et Thomas Cocquebert, conseillers dudict conseil, fondez de conclusion desdits sieurs du Conseil du *(en blanc)* jour de febvrier dernier, de faire et parfaire bien et deuement une cloche appellé timbre pour servir à l'orloge de l'hostel de ladicte ville, laquelle aura quatre piedz de roy par bas et deux piedz deux tiers ou environ de haulteur. Laquelle il sera tenu de rendre faicte et parfaicte dans le jour de bon Pasques prochain. Et pour ce faire seront lesdits s^rs^ du Conseil tenuz livrer audict entrepreneur tous les mestaulx qu'il conviendra et autres choses pour la construction d'icelle, mesmes les hommes pour l'assister et aider lorsqu'il y travaillera, quy sont deux manouvriers pour chever les fosses et aider à faire le fourneau. Le present marché et convention faicte moyennant la somme de quatre vingtz dix livres tournois, laquelle somme luy sera paié par M^e^ Raoul Viscot, receveur des deniers communs et extraordinaires de ladicte ville, savoir trente livres durant qu'il travaillera et soixante livres tournois après que ladicte cloche sera faicte et receue, sans que, pour quelque cause et occasion que ce soit, il

Digitized by Google

puisse avoir ny pretendre aulcuns plusfaictz, et rendre ladicte cloche bien sonnante, sans que ledict entrepreneur puisse prétendre aulcune chose aux sandres, ny souspiraux, ny autre chose quelconque (1). Et sy sera tenu faire les armes et inscriptions telles que lesditz s^rs du Conseil trouveront à propos, et assister et aider les charpentiers à la conduire et monter dans le dosme de ladicte maison de ville (2). Et ad ce faire, tenir, entretenir, faire et parfaire ladicte cloche, paier, satisfaire et fournir au contenu cy dessus ont les parties obligez savoir lesdictz s^rs desléguez les biens communs de ladicte ville, et ledict entrepreneur ses corps et biens sur l'amende du roy, sans y deffaillir, sur peine de tous despens, dommages et interestz, renonciation. Faict et passé à Reims, le cinquiesme jour de Mars mil six cent trente par devant nous notaires royaulx audict Reims, et ont signé.

[*Signé :*] FRIZON, T. COCQUEBERT, P. ROUSSEL, ROLAND, ANGIER.

(Transcrit par M. A. Duchénoy sur les minutes de l'étude de M^e Lemoine, 1874.)

(1) Il y avait une horloge dans l'ancien Hôtel de Ville qui fut démoli en 1627, mais rien n'indique le poids de la cloche qui s'y trouvait. Il est seulement dit dans le procès-verbal de pose de la première pierre, le 18 juin 1627, que l'on sonna « les trompettes qui estoient au dosme de l'horloge de l'ancien hôtel de ville ».

(2) La cloche fondue en 1630 n'existe plus, elle a été refondue, avec sept anciennes petites cloches, par F. Lecomte, fondeur à Reims, en vertu d'une conclusion du Conseil de ville, du 16 avril 1764. — On lit sur la nouvelle cloche : *M^r Jean Baptiste Sutaine étant lieutenant des habitan* (sic), *cette cloche a été fnodue* (sic) *en 1764*. — Les armes de la ville et la marque du fondeur décorent cette cloche, qui pèse 1,630 livres et a un diamètre de 1^m 10. — Deux forts timbres ont été fondus en même temps. — Quant à l'horloge actuelle, elle sortait des ateliers de l'École des Arts et Métiers de Châlons, en 1826, et fut sans doute bien des fois remaniée depuis.

Digitized by Google

X.

Convention de l'effigie du Roy, à l'Hôtel de Ville de Reims, passée entre N. Jacques et les Gens du Conseil.

19 juillet 1634. — Pardevant les notaires du roy en son baillage de Vermandois, demeurant à Reims soubzsignez fut présent en personne Nicolas Jacques, m^e^ sculteur, demeurant audict Reims, lequel a recongnu avoir convenu et marchandé à Messieurs les Lieutenant et Gens du Conseil de la ville dudict Reims, ce stipulans et acceptans par noble homme Claude Lespagnol, s^r^ de Malouzin, Artaize et du Vivier, viconte de Bouilly, conseiller du roy, son procureur au siège présidial de Reims et Lieutenant des Habitans de ladicte ville, vénérable et discrette personne M^e^ Thierry Thuret, presbtre, chanoyne, official, et l'un des seneschaulx de l'église Nostre Dame de Reims, Jehan Rogier l'aisné et Henry Bachelier, conseillers du conseil de ladicte ville, desleguez par conclusion dudict conseil du huictiesme jour de juillet dernier, de laquelle est apparu, quy demeurera attaché avec ces présentes, de faire et tailler la figure du roy à présent regnant, monté sur un cheval bondissant, suivant le model quy demeurera en l'hostel de ville, et ce dans les pierres qu'on a laissé en bosse à cest effect et faire le tout en sy grand volume que la place le peult permettre. Plus faire et tailler deux figures en forme de captifz accompagnez de trophées de guerre, le tout pour remplir et orner deux grandes consolles quy sont aux deux costez des colonnes torses, et ce suyvant ung model qu'en a aussi faict ledict entrepreneur. Plus de faire et tailler l'armoirie de la ville de Reims avec deux anges ou telles autres figures quy luy seront designez par lesditz s^rs^ Lieutenant et gens du conseil, pour tenir ladicte armoirie ; ce quy sera faict sur les frontons de la porte dudict hostel de ville,

Digitized by Google

suivant la place et la pierre qui y est gardée à cest effect. Et oultre de faire et tailler deux armoiries du Roy ès cheminées des salle et chambre haulte dudict hostel de ville accom-

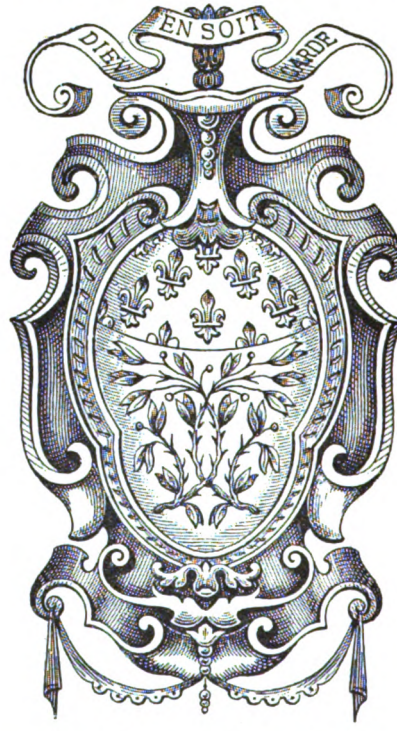

pagnées et enrichiz de leurs ordres. Et le tout rendre bien et deuement faict et parfaict a dictz d'ouvriers et gens à ce congnoissans à ses despens, savoir ladicte figure du roy dans le jour de feste de Thoussaint prochain, et le reste desdictz ouvraiges dans le jour saint Jehan Baptiste ensuivant (1). La

(1) C'est à dire le 24 juin 1635. L'engagement fut tenu à cette date, d'après les Conclusions du Conseil de Ville de Reims relatant la fin des travaux, la première « du Samedi XXV[e] aoust 1635 : Sur ce que M. le Lieutenant a représenté qu'il est à aviser si l'on veult

Digitized by Google

présente convention faicte moiennant le prix et somme de douze cens livres tournois, laquelle somme sera paié audict entrepreneur, savoir ung thier au commencement de l'ouvraige, ung aultre thier au milieu des ouvraiges, et l'autre thier après la réception d'iceulx. Et ad ce faire, tenir, entretenir, faire et parfaire lesditz ouvraiges, paier et fournir au contenu cy-dessus ont les parties obligé, savoir lesditz s^rs^ desléguez les biens communs de ladicte ville, et ledict entrepreneur ses corps et biens, sur l'amende du roy, renonciation. Ce fut faict et passé en l'hostel dudict s^r^ Lieutenant, en la présence de M^e^ Jehan Bourgeois, advocat à Reims et procureur scindicq de ladicte ville, ce jour d'huy dix neufiesme jour de juillet l'an mil six cens trente quatre, avant midy. Et ont les parties signées.

[*Signé:*] C. Lespaignol, J. Rogier, Thuret, Bachelier, Bourgeois, N. Jacques, Roland, Angier.

Présens les notaires royaulx susdictz le troisiesme jour de juing, l'an mil six cens trente six, est comparu ledict Nicolas Jacques, m^e^ sculteur, demeurant audict Reims, quy a confessé avoir receu de M^e^ Raoul Thierry, receveur des deniers communs et extraordinaires de la ville dudict Reims la somme de douze cens livres tournois pour les causes portées par le contract de convention devant escript, de laquelle somme de douze cens livres tournois ledict Nicolas Jacques s'est tenu et tient pour contant, et en quicte ledict s^r^ Thierry, receveur, et tous autres. Et au moien de la présente, les autres quittances

faire bronzer l'effigie du roy qui est au devant de l'hostel de ville avant l'hiver prochain pour esviter que ladite effigie ne se gaste et endomage durant l'hiver. L'affaire mise en délibération, conclud a esté que sy ladite effigie ne se peult conserver durant l'hiver prochain qu'elle sera bronzée le plus tost que faire ce pourra. » — La seconde confirme l'achèvement : « Du mardi 6 octobre 1635. Conclud a esté que les deux captifs qui sont aux deux costiers de l'effigie du roy seront bronzez, et à ceste fin sera convenu avec les pintres par M. le Lieutenant... »

(*Archives de Reims,* Registres des Conclusions.)

Digitized by Google

que ledict Nicolas Jacques a par cy devant baillé audict Thierry demeurent cassées et nulles. Faict audict Reims et a signé.

[*Signé :*] N. JACQUES, ROLAND, ANGIER.

(*Extrait des minutes de Me Lemoine, notaire à Reims,* pièce transcrite par M. Duchénoy.)

FORTITUDINE ET FIDELITATE

Armes de Claude Lespagnol, Lieutenant des habitants, qui inaugura la statue de Louis XIII au fronton de l'Hôtel de Ville (1636).

D'azur à la fasce d'or, accompagnée en chef de deux têtes d'Épagneuls d'or, et en pointe d'une tour du même. (Cette tour fut substituée à une troisième tête d'épagneul, en souvenir de l'achèvement de l'Hôtel de Ville. *Armorial des Lieutenants des habitants de Reims,* par Ch. GIVELET, p. 135 et 143).

XI.

Bibliographie monumentale de l'Hôtel de Ville de Reims.

DÉRODÉ-GÉRUZEZ (P.-A.). — Observations sur les monuments et établissements publics de la ville de Reims, sur les embellissements projetés et les améliorations dont ils sont susceptibles, in-8°, *Reims*, 1827, p. 3-9, Hôtel de Ville.

GÉRUZEZ (J.-B.-F.). — Description de l'Hôtel de Ville, avec vues de la façade et de la statue de Louis XIII, dans la *Description historique et statistique de la ville de Reims*, *Reims*, 1817, p. 350-51.

Digitized by Google

JADART (Henri). — Statue de Louis XIII à l'Hôtel de Ville de Reims (1636), avec planche, dans *Les Statues de Reims en 1888, Reims*, 1888, p. 16-18, extrait du t. LXXXI des *Travaux de l'Académie de Reims*, p. 334-36.

JADART (Henri). — Article publié dans le *Courrier de la Champagne* du dimanche 9 décembre 1894, sur *Jean Bonhomme et la construction de l'Hôtel de Ville de Reims*, 1627-1634, et reproduit dans la *Revue de Champagne* (janvier 1895).

LA CHÈZE (René de). — Le Roy triomphant ou la statue équestre de l'invincible monarque Louis le Iuste XIII du nom, roy de France et de Navarre, posée sur le front de l'Hostel de Ville de Reims, à la gloire de sa Majesté, l'an M·DC·XXXVI, ensemble d'autres pièces sur le même sujet. — *A Reims chez François Bernard*, M DC·XXXVII, pet. in-4° non paginé, avec le *Portrait de la statue du Roi Louis XIII, E. Moreau fecit et ex.*

MARTIN (Ch.). — L'Hôtel de Ville, notice historique publiée par le *Courrier de la Champagne*. — *Reims, Imp. A. Huet*, 1857, in-8° de 25 pages.

MOREAU (Edme). — LE SOMPTUEUX ET MAGNIFICQUE ÉDIFICE DE L'HOSTEL DE VILLE DE REIMS (1) A MESSIEURS LES LIEUTENANT, GENS DU CONSEIL ET ESCHEVINS DE LA VILLE DE REIMS, *Messieurs, j'ose bien me promettre que ce petit ouvrage ne vous sera pas désagréable, puis qu'il tire de vous son origine ; vous en êtes les Auteurs, je n'en suis que le copiste : C'est donc à vous de le reconnoistre de peur qu'on ne m'accuse de larcin, s'il paroissoit sans vostre aveu ; quoy que ce me seroit un crime innocent et une faute glorieuse de donner à tout le monde ce qui vous appartient sans vous l'oster, vous l'avez fait si grand et si admirable en son original, que cela m'a donné l'envie de le racourcir comme vous le voyez ; Outre qu'ayant fait voir au*

(1) Estampe mesurant 0m51 de largeur sur 0m39 de hauteur.

Digitized by Google

public tous les vieux miracles de vostre ville, je n'ay deu le priver de cette nouvelle merveille, sous la faveur de laquelle tous les défauts des autres peuvent estre à couvert. Ne craignez pas que s'il va jusque dans les cabinets de nos curieux, il y porte les secrets de vostre Chambre et les fideles resolutions quy s'y prennent pour le service de Nostre Très-Juste et Très-Heureux Monarque. Nos figures sont muettes, sinon en ce qui est de publier vostre magnificence et l'obligation que j'ay de me dire, Messieurs, Vostre très humble et très obéissant serviteur,

E. Moreau.

La Planche est au Cartulaire de l'Hostel de Ville. [Vers 1636.]

Paris (Louis). — L'Hôtel de Ville, notice avec planche, dans la Revue *Reims pittoresque ancien et moderne*, in-8°, 1835, p. 1-11 du premier fascicule.

Paris (Louis) et Leblan (Eugène). — *Les Monuments historiques de la ville de Reims*, texte avec dessins, par E. Leblan, 1882, in-f°, première et deuxième livraison, *L'Hôtel de Ville de Reims*, 18 pages, 10 bois dans le texte, et VIII planches gravées par J. Sulpis, Pfnor, etc.

Paris (Louis) et Leblan (Eugène). — Le Moniteur des Architectes, Revue de l'Art ancien et moderne, sous la direction de MM. Reimbeau, Leblan, pour les planches, et Louis Paris, pour le texte. — *Paris*, in-4°, année 1857, *Hôtel de Ville de Reims, histoire et description*, pages 9, 26, 52, 92 du texte, et planches 464-66, 469-70, 497, 498, 517-19, 536, 572, 586, 587. — Année 1888, page 152, et planches 57-58, façade. — Année 1892, planche 19, pavillon d'angle, élévation géométrale du 1er étage, *R. Pfnor sc.*

Reimbeau (Auguste). — L'Achèvement de l'Hôtel de Ville de Reims, œuvre posthume publiée dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XLIX, p. 80-97, et tirée à part, in-8°, 1869.

Digitized by Google

TABLE

AVANT-PROPOS

Pages

L'Hôtel de Ville de Reims..... 283

NOTICE

L'architecte Jean Bonhomme et la construction de l'Hôtel de Ville de Reims (1627-1634)..... 287

DOCUMENTS

I. — Table analytique du dossier de la construction de l'Hôtel de Ville aux Archives communales de Reims (1627-1634)..... 297

II. — Extraits de l'Inventaire de Le Moine relatifs aux achats de maisons pour la construction de l'Hôtel de Ville (1499-1711) 304

III. — Extraits des Comptes de la ville sur les travaux exécutés par Jean Bonhomme aux remparts de Reims en 1626-27..... 305

IV. — Extraits des Conclusions du Conseil de Ville des 4 avril, 3, 6 et 28 mai, relativement aux premiers travaux de l'Hôtel de Ville adjugés à Jean Bonhomme 306

V. — Pose de la première pierre de l'Hôtel de Ville (18 juin 1627)..... 309

VI. — Convention du 29 mai 1627 entre le Conseil de Ville et Jean Bonhomme..... 310

VII. — Convention du 14 juin 1628 entre les mêmes..... 317

VIII. — Convention du 19 décembre 1628 entre les mêmes..... 319

Digitized by Google

IX. — Convention avec Pierre Roussel pour la fonte de la cloche de l'horloge (5 mars 1630)..... 323
X. — Convention avec Nicolas Jacques pour l'effigie du Roi (19 juillet 1634)..... 325
XI. — Bibliographie monumentale de l'Hôtel de Ville de Reims 328

Digitized by Google

JEANNE D'ARC

dans la Littérature et devant l'Opinion en Angleterre

Par l'abbé A. HAUDECŒUR, Membre titulaire.

PRÉFACE

L'idée du présent travail date de six ou sept ans. Lorsque nous fréquentions le *British Museum* et les divers dépôts d'archives de la Grande-Bretagne, il nous parut curieux de rechercher ce que les Anglais avaient pensé de notre Jeanne d'Arc, après son supplice et dans les siècles suivants, et comment leur opinion s'était peu à peu modifiée, au point d'en arriver à l'admiration sans bornes que nous remarquions partout.

Le résultat de nos recherches était demeuré, sous forme de notes, dans nos cartons, lorsque le mouvement général qui se manifesta l'an dernier, d'une façon si unanime, en faveur de l'héroïque Pucelle, nous détermina à apporter, nous aussi, une humble fleur à sa couronne.

Digitized by Google

Mais notre sujet n'était déjà plus si nouveau. D'autres écrivains avaient de leur côté fouillé les ouvrages de la littérature anglaise qui pouvaient les renseigner sur l'évolution de l'opinion à l'égard de Jeanne d'Arc dans la Grande-Bretagne, de sorte que nous avons été devancé.

Cela au moins nous a permis de donner à notre travail plus d'ampleur et de solidité, car nous avons complété nos renseignements par ceux de nos devanciers (1).

Puisse cette modeste étude concourir à la gloire de Jeanne d'Arc, et montrer que notre héroïne a su, par la seule force de la vérité et l'ascendant de ses nobles vertus, convertir tout un peuple à sa mission

(1) Nous devons particulièrement citer :

M. James Darmesteter : *Jeanne d'Arc jugée par les Anglais (Nouvelle Revue,* juin 1883).

M. Félix Rabbe : *Jeanne d'Arc en Angleterre,* in-12 (Paris, Savine, 1891).

Mme Marie Dronsart : *Jeanne d'Arc en Angleterre (Correspondant,* 25 août 1891). — *Jeanne d'Arc,* par Lord Gower *(Correspondant,* 10 juillet 1893).

M. le comte de Contades : *La Jeanne d'Arc, de Thomas de Quincey (Revue des Deux-Mondes,* 15 février 1893).

M. A. Sévin : *Jeanne d'Arc dans la littérature anglaise contemporaine (Revue de Lille,* août, septembre, octobre 1894).

M. G. Colclough : *Jeanne d'Arc dans l'Histoire (Month,* février 1895). — *Jeanne d'Arc (Dublin-Review,* octobre 1894).

Digitized by Google

divine et porter ceux qui l'ont brûlée à s'agenouiller devant son angélique et sainte figure.

Il est beau aussi pour l'Angleterre d'avoir fait taire ses préventions et de rendre à celle qui l'a vaincue les hommages enthousiastes qu'elle lui rend. C'est son honneur de s'unir à nous dans l'admiration et le culte de Jeanne d'Arc, et une preuve que chez elle, quoiqu'en disent certains publicistes, la générosité, la conscience du bon et du bien existent, et l'emportent enfin sur la passion et le préjugé.

Digitized by Google

Digitized by Google

JEANNE D'ARC

dans la Littérature et devant l'Opinion en Angleterre

Tous les peuples ont célébré les merveilles accomplies par l'âme et le bras de Jeanne d'Arc pendant son court et brillant passage sur cette terre de France, que son « immense pitié » vint arracher au joug étranger pour la rendre au « petit roi de Bourges, qui la perdait si gaiement », pour réveiller au cœur de nos ancêtres le sentiment de la patrie, et pour clore en quelques mois l'ère d'abaissement, de ruine, de démoralisation où se trouvait la France. Mais on peut dire en toute justice que nulle part en Europe la mission divine de la Pucelle n'est actuellement plus profondément sentie et plus fermement proclamée que par les descendants de ceux qui l'ont brûlée. Comment ce revirement s'est-il opéré, par quelles péripéties la mémoire de Jeanne d'Arc a-t-elle passé en Angleterre, c'est ce que nous voudrions montrer.

I

Tout d'abord, Jeanne d'Arc passa dans toute l'Angleterre pour une sorcière et une fille de rien, et cela s'explique par l'état des esprits au XV^e^ siècle. En effet, on ne saurait ouvrir une chronique du temps, à quelque parti qu'appartienne l'auteur, sans être frappé du rôle

Digitized by Google

prédominant qu'y jouent la pensée religieuse et les préoccupations surnaturelles. Mais le surnaturel revêt constamment un double aspect : l'infernal et le divin ; aussi, n'est-il pas étonnant que les Anglais aient cru que la Pucelle était réellement l'instrument du Démon, d'aussi bonne foi que les Français saluèrent en elle l'aide de Dieu. En effet, c'était au nom de Dieu, pour obéir à sa volonté interprétée par les saints de son Église, que Henri V, se jetant sur la France comme sur une proie, y poursuivait l'envahissement et les dévastations commencées par Édouard III. Dans toutes les occasions solennelles, il ne manque pas de se donner comme l'envoyé du Très-Haut, chargé par lui de châtier et de corriger la France rebelle à Dieu et à sa loi ; sa guerre n'est qu'une croisade réformatrice, entreprise au nom du Christ, et les victoires des Anglais sur les Français sont les victoires du Christ, ainsi qu'il est écrit au revers des premières monnaies frappées en France par Henri V : « *Christus regnat, Christus vincit, Christus imperat.* » L'Église d'Angleterre avait béni ses armes, l'Église de France elle-même, quand il entra à Paris, le 1^er^ décembre 1420, le recevait comme l'ange et l'oint du Seigneur. Cet hommage, l'Église le lui rendra jusque sur son lit de mort, de sorte que les Anglais pouvaient se dire : Nous sommes les instruments de Dieu contre la France, donc Dieu nous doit la victoire ; tout succès, tout triomphe de nos ennemis, ne peut être que l'effet des puissances de l'Enfer. C'est ce raisonnement qui perdit la Pucelle. En la faisant mourir, les Anglais croyaient sauver la gloire de Dieu, qui, à leurs yeux, s'identifiait avec leur propre gloire. A peine Jeanne d'Arc a-t-elle paru, qu'elle est saluée par les Anglais de ce nom de sorcière qui allumera son bûcher. Il impor-

Digitized by Google

tait souverainement aux chefs de la représenter comme telle, et de montrer à leurs soldats, dans ce prétendu secours divin, si soudainement suscité au parti du Dauphin, un stratagème inventé par l'enfer pour essayer d'intimider leurs cœurs et d'arrêter leur marche victorieuse. Ce qui devait relever leur courage acheva de l'abattre; la crainte du diable l'emporta sur la confiance dans le bras de Dieu. Pour la plupart de ces âmes ingénues, la pensée seule d'avoir affaire à une puissance surnaturelle glaça leur sang et énerva leur bras. Ils avaient beau se dire que c'était la dernière des hontes de trembler et de fuir devant une femme; cette femme, pour eux, c'était plus qu'un capitaine, plus qu'une armée, c'était l'enfer en personne conjuré contre l'étranger, envahisseur de la France.

Au xv^e^ siècle, en Angleterre, comme d'ailleurs dans les autres pays de l'Europe, les esprits étaient vivement préoccupés des cas de sorcellerie, et le règne de Henri VI, qui vit le procès de la Pucelle, vit aussi celui de la duchesse de Glocester, pour crime de sorcellerie contre la personne du roi. Aussi, au nom de Jeanne ou à sa vue, les imaginations s'exaltent et se troublent; la Pucelle se transforme aux yeux des Anglais en magicienne, maîtresse des éléments; elle fait tonner quand il lui plaît; si elle a pu faire pénétrer avec elle dans Orléans des vivres et des munitions, c'est par une nuit d'orage, qui l'a rendue invisible aux Anglais. Les guerriers se multiplient en nombre merveilleux autour d'elle; le déploiement de son étendard éblouit les regards de ses ennemis; ils voient deux oiseaux blancs voltiger sur ses épaules, ou une nuée de papillons blancs qui volent à l'entour. Talbot lui-même, l'intrépide Talbot, ne peut se défendre d'une terreur secrète

Digitized by Google

devant cette force étrange et divine qui s'impose à son orgueil et fait bouillonner la colère et la rage dans son âme. Des Anglais, des héros comme Talbot, pouvaient-ils être battus par une fille, si cette fille n'était aidée du démon, ou plutôt n'était elle-même un démon incarné? « C'est un limier dressé par le diable ! » écrit Bedford à Henri VI. Les théologiens, un Henri de Gorcum, Nider, un clerc de Spire, peuvent contrebalancer tous les arguments que leur offre la scolastique, pour ou contre la nature infernale ou divine de l'esprit qui l'anime, sans oser conclure. Le soldat anglais, du premier coup, est convaincu : le prodige vivant est là qui le harcèle et le tue. Le premier cri qui s'élève contre la Pucelle est un cri de mort; il faut la pendre et la brûler, cette sorcière du diable. C'est le cri de la foule dans le drame populaire :

« *Hang her, beat her, kill her.* »

Ils veulent faire un essai préalable sur un de ses hérauts qu'elle leur a envoyé. Dès le premier jour, elle ne peut douter du sort qui l'attend si elle tombe entre leurs mains. Et quand on la jugera, ces forcenés s'indigneront des lenteurs du procès et trouveront que c'est faire beaucoup de façons avec une sorcière.

Le langage de Bedford est, dans le fond et presque dans la forme, le même que celui de ses soldats. « C'est un limier dressé par le diable, » a-t-il dit de la Pucelle. Il ne s'exprime pas autrement dans l'espèce de cartel qu'il adressa au dauphin Charles, le 7 août 1429, pour stigmatiser sa conduite devant l'opinion publique de la France et de l'Europe : « De s'aider de gens supersti-

Digitized by Google

tieux et réprouvés, comme d'une femme désordonnée et diffamée, étant en habits d'homme, et de gouvernement dissolu, et aussi d'un frère mendiant, apostat et séditieux, comme nous sommes informés, tous deux, selon l'Écriture, abominables à Dieu. »

Cette crainte superstitieuse, qui faisait regarder Jeanne d'Arc comme une sorcière acharnée à la perte des Anglais, avait pris tant de force dans le pays, que les hommes d'armes destinés à renforcer l'armée anglaise refusaient de partir, et Bedford se voyait forcé, pour les y contraindre, à recourir à un édit spécialement dirigé contre « les capitaines et soldats réfractaires, qui sont terrifiés par les enchantements de la Pucelle ».

La joie et le triomphe qui accueillirent chez les Anglais la prise de la sorcière ne met pas fin à leurs alarmes; même captive, elle les fait trembler encore : ils redoutaient ses prestiges et son évasion. Ces craintes seules peuvent expliquer l'impatience singulière que font éprouver aux Anglais les lenteurs de la procédure, et les égards ou la pitié que lui témoignent les moins endurcis de son entourage, la torpeur qui les retient dans l'inaction, les essais d'intimidation sur les membres du tribunal, toutes les violences et les insultes dont ils accablent la malheureuse Jeanne, en attendant le bûcher.

D'autres préoccupations animaient encore l'âme des chefs, et de Bedford en particulier. Chez eux, l'orgueil du nom anglais et le dépit de la défaite l'emportent encore sur les terreurs superstitieuses; ce qu'il s'agit de démontrer à l'Europe, au monde attentif à ce grand duel de deux nations, c'est que le droit, la justice, l'honneur, et Dieu par conséquent, sont du côté des Anglais, et que le dauphin Charles ne doit ses succès

Digitized by Google

qu'à l'intervention ténébreuse de l'enfer. Bedford employa à cette démonstration toute l'habileté dont il était capable ; aussi, est-ce à lui que revient la plus grande part de la responsabilité du crime de Rouen : l'évêque Cauchon, son âme damnée, ne fut que son très docile instrument.

Par maints détails du procès, il apparaît clairement qu'à travers la Pucelle, l'orgueil anglais poursuivait Charles VII, et essayait de faire retomber sur lui les hontes dont il accablait son « diabolique instrument ». Au moins fut-il impossible de se méprendre sur la véritable pensée de Bedford et le caractère politique de la procédure contre Jeanne. Lorsqu'à peine ses cendres furent jetées au vent, parurent les lettres envoyées « de par le roi Henri » aux princes de l'Europe, au duc de Bourgogne, aux prélats et seigneurs de France, lettres où l'exposé des griefs articulés contre la Pucelle se terminait par cet impudent mensonge : « En voyant son finement approcher, elle connut pleinement et confessa que les esprits qu'elle disait être apparans à elle souventefois, étaient mauvais et mensongiers, et que les promesses que ceux esprits lui avoient plusieurs fois faictes de la délivrer étaient fausses, et ainsi se confessa par les dicts esprits avoir été déçue et démoquée. » — Cette confession *in extremis* de l'accusée absolvait l'Angleterre.

Ce manifeste solennel, qui ne s'inspirait ostensiblement que « de la louable et religieuse intention de servir à l'honneur de notre mère sainte Église, fortification de notre foi et extirpation d'erreurs pestilentieuses », n'était en réalité qu'un habile plaidoyer en faveur de l'Angleterre, et une dénonciation non équivoque devant l'opinion de l'Europe du prince mécréant qui avait osé

Digitized by Google

s'autoriser et s'appuyer de pareilles impostures. En tout cas, il devait désormais faire foi aux yeux de tous ceux qui s'intéressaient à l'honneur de l'Angleterre, et devenir la source la plus authentique, la plus irréfragable, de la légende anglaise de la Pucelle. Ce n'est que par ces lettres que les chroniqueurs anglais, à la suite des chroniqueurs bourguignons, de Monstrelet en particulier, connaîtront et jugeront le procès de Rouen. La chronique anglaise et l'opinion anglaise sur la Pucelle ne seront guère, pendant plusieurs siècles, qu'un écho des accusations et des mensonges de Bedford.

II

En effet, la légende de la sorcière française, telle que nous venons de la voir se former dans l'armée anglaise, et se répandre en Angleterre, du vivant même de la Pucelle, s'y perpétua plus de deux siècles, grâce aux chroniques qui s'en emparèrent et continuèrent à l'envi l'œuvre de Bedford.

De tous les documents historiques anglais contemporains du règne de Henri VI, il ne nous reste que les maigres *Annales* de William Worcester, qui écrivait en 1470. Il s'exprime ainsi, dans les deux lignes qu'il consacre à Jeanne d'Arc : « 1430, le 23 mai de cette année, fut prise par les Anglais, près de la ville de Compiègne, une femme appelée : *Pucelle de Dieu.* » — Nous avons d'autant plus à regretter le silence de Worcester, qu'il aurait pu nous donner des détails curieux puisés à une source authentique, recueillis de la bouche du fameux sir John Falstaff, cause de la défaite de Patay, qui avait

Digitized by Google

été son bienfaiteur, et dont il fut le secrétaire et le biographe.

Même silence sur la Pucelle et sur les désastres du commencement du règne de Henri VI, dans les *Ballades* des minstrels ou les chroniques rimées des poètes de cour. Il est vrai que leur principal thème était d'établir le droit héréditaire des rois d'Angleterre sur les couronnes de France, de Léon, de Castille et de Normandie ; tout ce qui semblait de nature à jeter quelque ombre sur la légitimité de ces prétentions était scrupuleusement éliminé. Quant aux ballades populaires, dont les vers s'adaptaient à l'accompagnement de la harpe, elles s'évertuaient sur les grandes victoires remportées par les Anglais, et se gardaient bien de mêler à leur enthousiasme patriotique la mélancolie des désastres et des revers.

Pour retrouver le nom de Jeanne d'Arc, il faut attendre l'invention et la divulgation de l'imprimerie et la *Chronique* de William Caxton, le premier imprimeur d'Angleterre (1412-1495) : « Vers ce temps-là, dit-il, le royaume de France étant en grande misère et tribulation, le Dauphin avec son parti commença à faire la guerre, à reprendre plusieurs places, et à mettre à mal les Anglais par le moyen de ses capitaines, à savoir, Lahire et Ponton de Xaintrailles, et en particulier d'une jeune fille qu'on nommait la *Pucelle de Dieu*. Cette jeune fille chevauchait comme un homme et était un vaillant capitaine parmi eux. Elle se chargea de maintes grandes entreprises, si bien qu'ils en vinrent à croire qu'ils recouvreraient par elle toutes leurs pertes. Néanmoins, à la fin, après de grands exploits, par le secours et la vaillance de sir Jean de Luxembourg..... devant la ville de Compiègne, le 22 mai, la dite Pucelle fut

Digitized by Google

prise sur le terrain, armée comme un homme et beaucoup d'autres capitaines avec elle. Ils furent tous amenés à Rouen, où elle fut jetée en prison et condamnée judiciairement à être brûlée. Alors, elle déclara qu'elle était enceinte ; en considération de quoi un sursis lui fut accordé. Mais à la fin, on reconnut qu'elle ne l'était pas, et elle fut alors brûlée à Rouen. » — C'est la première fois qu'apparaît dans la légende Anglaise ce conte de Jeanne alléguant sa grossesse pour obtenir un sursis. Il faut faire remonter l'origine de cette fable à l'époque même du procès, dont elle pouvait, aux yeux de la soldatesque impatiente, justifier les lenteurs, tout en jetant sur l'inattaquable pureté de la Pucelle d'injurieux soupçons. Ce que le procès, malgré toute la bonne volonté de ses instigateurs, n'avait pu faire : flétrir juridiquement la pureté de Jeanne, le bruit populaire s'en chargea, grâce à cette fable répandue parmi les Anglais. Ce conte fit fortune, et nous le retrouvons dans presque toutes les chroniques postérieures, d'où Shakespeare le tirera pour en faire le thème d'une des scènes les plus cyniques et les plus révoltantes de son drame *Henri VI*.

Au commencement du XVI^e^ siècle, Robert Fabyan, dans ses *Nouvelles chroniques d'Angleterre et de France*, sur la vie et les exploits de la Pucelle, ne fait que copier Caxton mot à mot. Seulement, ne le trouvant pas assez explicite sur le jugement et la réprobation de l'héroïne, il y revient plus loin, à la date de l'avènement de Charles VIII, pour prendre à partie un historien français, Robert Gaguin, dont les *Grandes chroniques* pouvaient être connues en Angleterre vers 1515. Après lui avoir emprunté une partie de son récit, il s'interrompt au milieu de sa narration, reculant, dit-il, « devant certains détails si obscurs et si fantastiques, qu'il ne veut pas en

Digitized by Google

salir son livre ». Toute son érudition historique se borne à Caxton et à Gaguin, et il est tout étonné de trouver dans Gaguin l'affirmation que ce fut par l'aide de la Pucelle que le Dauphin fut couronné roi de France à Reims ; « Ce qu'il n'a lu, dit-il, nulle part ailleurs » ; mais il ajoute, en forme de conclusion, que : « Le Dieu tout-puissant, qui pour un temps permet que pareilles sorcelleries et voies démoniaques prospèrent et règnent pour la correction des pécheurs, à la fin, pour montrer son pouvoir et pour empêcher les gens de bien de tomber dans l'erreur, dévoile le mystère de ces ténèbres ; et ainsi fit-il dans ce cas, car à la fin, elle fut prise par un chevalier bourguignon, puis envoyée à Rouen, et là, brûlée pour ses démérites. »

Cette dernière note dénigrante va s'accentuer dans la chronique de Hall, le plus original et le plus coloré des annalistes anglais du XVI^e^ siècle.

C'est à lui que la légende anglaise de Jeanne d'Arc doit ses traits les plus saillants et les plus odieux. En sa qualité d'avocat et de juge à la cour du shériff, Hall refait le procès de la Pucelle en s'inspirant de ce qu'il y a de plus injurieux, de plus flétrissant dans les lettres de Bedford et les actes de la procédure de Rouen. Il conclut en ces termes : « Les Français ont exalté et glorifié cette sorcière, cette *femme-homme*, appelée la Pucelle de Dieu, disant que par elle Orléans fut ravitaillé et les Anglais souvent repoussés et abattus. O Seigneur ! Quelle honte pour la noblesse de France ! Quelle tache à la nation française ! Quel plus grand affront peut-on faire à un pays renommé que d'affirmer, écrire et confesser que toutes les victoires notables ... ont été l'œuvre d'une fille de bergère, d'une chambrière d'auberge, d'une engeance de mendiant, laquelle, aveu-

Digitized by Google

glant les esprits de la nation française par des révélations, des rêves et des visions fantastiques, leur a fait croire des choses incroyables et ajouter foi à des choses impossibles ! » — Après Hall, la *Chronique* de John Stowe paraît terne et incolore. Son récit sur Jeanne d'Arc, sans acrimonie ni passion, n'est guère que la répétition de la *Chronique* de Fabyan. Il ne met quelque vivacité qu'à insister sur un point « parfaitement connu, dit-il, en France, à l'époque du siège d'Orléans, c'est qu'au moment où parut la Pucelle, les Anglais ne veillaient pas avec leur diligence accoutumée, ce qui permit à Jeanne de pénétrer dans la ville en pleine nuit, à la faveur d'une grande pluie mêlée de tonnerre ».

Nous arrivons enfin au plus populaire et au plus important des recueils historiques anglais au XVI^e^ siècle, à celui d'Holinshed. Ce chroniqueur a tout lu sur la Pucelle, mais toute son érudition n'aboutit qu'à de virulentes censures de ces « historiens papistes si peu soucieux du véritable honneur de la France et de son roi ; ignorants et crédules au point de prendre pour des révélations et des miracles d'en haut, les plus grossiers prestiges de l'enfer ». Sa polémique s'inspire surtout du fanatisme anglican ; il a hérité de toute la bile de l'évêque anglican Bale, qui lui aussi, dans son *Catalogue des Écrivains illustres de la Grande-Bretagne,* reproche aux chroniqueurs français « de vanter comme la libératrice de leur pays, non sans un insigne déshonneur de leurs propres princes, cette Jeanne de Domremy, qui conduisit d'abord des porcs, puis des Français ».

Le ressentiment de l'orgueil anglais, soigneusement entretenu par ses écrivains, eut un jour pour interprète, le 3 mars 1592, la voix retentissante de William Shakespeare. Ce n'est pas dans les auteurs français,

Digitized by Google

chez les Christine de Pisan, les Alain et Jean Chartier, les Thomas Bazin, les Béroulde de Viriville, les Perceval de Cagny (le plus complet, le plus instruit, le plus juste des chroniqueurs de la Pucelle), que le grand dramaturge allait chercher ses documents et ses inspirations ; c'était chez les écrivains de son pays, tous hostiles à l'héroïne. Il n'avait aucune raison de penser autrement que ses concitoyens, et avant tout, comme tous les auteurs dramatiques, il voulait leur plaire. La Jeanne d'Arc qu'il leur montra dans la première partie de son *Henri VI,* fut donc la sorcière de la tradition anglaise. L'Angleterre ne pouvait avoir été vaincue que par une puissance surnaturelle ; cette puissance n'avait pu venir du Ciel : il fallait donc qu'elle fût l'instrument de l'enfer. On a dit que cette partie n'était pas de Shakespeare ; Malone a écrit une longue dissertation sur ce sujet sans convaincre personne : la griffe du lion est trop visible en certains passages, pour qu'on puisse la nier. Il s'est inspiré d'Holinshed et de Hall ; mais il n'a emprunté qu'à lui-même la scène entre Jeanne et le duc de Bourgogne, et surtout la scène entre la Pucelle et ses esprits familiers. Dans celle-ci, le génie du poète s'est laissé pénétrer malgré lui, inconsciemment peut-être, par la grandeur morale de Jeanne, par la sublimité de son dévouement. Ce mutisme des puissances ténébreuses, qui ne veulent ou ne peuvent plus la servir, l'intensité croissante de son désespoir, à chaque silence, contre lequel se brisent ses adjurations, sont plus tragiques que toutes les tirades imaginables, et lorsqu'enfin, après avoir tout offert, elle s'écrie : « Eh bien ! si mon corps et mon sang ne vous suffisent pas, prenez mon âme, prenez tout, mais que l'Angleterre ne triomphe pas de la France, » la sorcière a

Digitized by Google

disparu ; il ne reste plus que l'image de la patrie aux abois, et s'il y a là un démon, c'est un démon qui se souvient d'avoir été un ange ! Shakespeare semble n'avoir accepté qu'à regret la tradition qui le forçait à rapetisser Jeanne. Jusqu'à la dernière et odieuse scène, où il lui fait renier son père et invoquer, pour sauver sa vie, une maternité imaginaire, il la montre fière, hautaine, brave, habile ou désespérée, mais jamais vulgaire.

Talbot veut son sang, parce que l'homme qui fait couler celui d'une sorcière échappe ainsi à son pouvoir. « C'est moi qui te ferai honte, » répond-elle, et elle tient parole ! — « O Cieux ! s'écrie le chef anglais, comment pouvez-vous permettre à l'enfer de prévaloir contre vous ? » Il s'épuise en vains efforts, et Jeanne lui dit : « Adieu, Talbot, ton heure n'est pas encore venue. Il faut que j'aille ravitailler Orléans ; rejoins-moi si tu peux ; je dédaigne ta force ; va, va ragaillardir tes hommes affamés ; aide Salisbury à faire son testament ; la journée est à nous, comme bien d'autres qui suivront. » Ne retrouve-t-on pas là cette railleuse Pucelle qui répondait à son interrogateur auvergnat, curieux de savoir en quelle langue lui parlait saint Michel : « Il me parlait en meilleur français que vous. » Talbot est éperdu : « Mes pensées, s'écrie-t-il, tourbillonnent comme la roue d'un potier, je ne sais plus où je suis, ni ce que je fais... Concitoyens, écoutez, renouvelez le combat ou arrachez les lions des armes d'Angleterre ; renoncez à votre sol ; mettez des moutons à la place des lions ; les moutons ne fuient pas devant les loups, ni le cheval ou bœuf devant le léopard, avec moitié autant de crainte que vous fuyez vos esclaves, si souvent vaincus. Cela ne sera pas ! Rentrez dans vos tranchées. Tous

Digitized by Google

vous avez consenti à la mort de Salisbury, car pas un de vous n'a voulu frapper un coup pour le venger. La Pucelle est entrée dans Orléans, malgré nous et malgré tout ce que nous avons tenté. Oh ! que ne puis-je mourir avec Salisbury ! De honte, je veux cacher ma tête ! » Le discours que le poète fait tenir par Jeanne au duc de Bourgogne est un petit chef-d'œuvre de sentiment et de diplomatie. On comprend que le duc s'écrie : « Je suis vaincu ; ces nobles paroles m'ont abattu, désarmé ; peu s'en faut que je ne cède en m'agenouillant. » Aussi, l'ignoble et sotte scène qui termine le rôle de Jeanne, détonne-t-elle au point de sembler appartenir à un autre personnage. C'est une concession du dramaturge à la niaiserie populaire, malgré son propre cœur et son propre génie.

III

Une tradition anglaise prête à Shakespeare ces paroles, dans un entretien avec Ben Johnson : « Trouvant la nation généralement fort ignorante de l'histoire, j'ai écrit mes pièces historiques pour instruire le peuple. » Ce mot, plus ou moins authentique, exprime une vérité : c'est que le théâtre historique de l'Angleterre a plus contribué à l'instruction du peuple que toutes les chroniques ou histoires dont il était né. Longtemps en effet, pour le peuple anglais, le théâtre tint lieu d'histoire. Combien ressemblaient à ce niais, à qui Ben Johnson fait dire dans une de ses comédies : « Je l'avoue, j'ai appris ces choses des livres de théâtre, et je les tiens pour bien plus authentiques. » — La légende de Jeanne

Digitized by Google

d'Arc, grâce au drame de *Henri VI,* était désormais fixée pour longtemps dans l'imagination populaire, trop grossière et trop passionnée pour que la contre-partie idéale qu'y avait mêlée le poète lui en voilât l'image. Quant aux esprits cultivés et lettrés, ils s'en tinrent pendant plus d'un siècle au texte des chroniques, dont les historiens du XVII^e^ siècle perpétuèrent à l'envi les erreurs et les fables. Ils étaient du reste encouragés dans cette voie par les combats d'opinion qui se livraient en France autour du nom de la Pucelle ; le plus souvent, à partir de la fin du XVI^e^ siècle, l'opinion anglaise n'est que l'écho et le contre-coup de celle de la France : calomnies des détracteurs français de la Pucelle, ou exagérations de ses défenseurs, tout devient une arme légitime entre les mains des Anglais. C'est ainsi que les plus odieuses inventions de la haine anglaise, adoptées par quelques esprits français, retournent en Angleterre, comme rajeunies et fortifiées par l'adoption même de ceux qui, par simple pudeur patriotique, auraient dû n'en pas souiller leur plume. Il suffit de citer parmi ces écrivains éhontés, qui ne rougirent pas de se faire contre Jeanne d'Arc les plagiaires de l'Angleterre, un historiographe de France, dont l'autorité va devenir prépondérante de l'autre côté de la Manche, un secrétaire du duc d'Anjou, Bernard de Girard, plus connu sous le nom de seigneur du Haillan. Il eut un imitateur dans Guillaume du Bellay, seigneur de Langey. On conçoit facilement que les insinuations de ces Français durent avoir du succès auprès du public anglais et de ses historiens. L'animosité de l'Angleterre contre la France au XVII^e^ siècle, entretenue par les guerres qui remplissent cette période, ne permettait pas de prêter l'oreille, de l'autre côté de la Manche, aux éloquents

Digitized by Google

plaidoyers que les grossières inventions contre la Pucelle inspiraient en sens contraire à de nobles et libres esprits, tels que l'historien Pasquier, par exemple. Cependant un changement s'opère dans l'opinion anglaise. La légende de la sorcière va s'effaçant, et une théorie nouvelle la remplace : du rôle surnaturel de sorcière, Jeanne d'Arc descend à celui de simple instrument politique. Elle n'est plus, comme l'avait dit Bedford, « un disciple et un membre du démon, qui usait de faux enchantements et de sorcellerie » ; mais comme il fallait absolument qu'elle fût détestable, elle devient la personnification de l'imposture, du mensonge, de la duplicité, sans qu'on lui fît grâce d'aucune des accusations infamantes proférées contre elle à l'origine. Telle on la voyait dans « la *Chronique des rois d'Angleterre,* depuis le gouvernement des Romains jusqu'à la mort du roi Jacques I^er^ », due à sir Richard Baker, l'historien favori du gentilhomme campagnard dont Addison a immortalisé le type sous le nom de sir Roger de Coverley. L'auteur déclarait modestement avoir compilé ses chroniques avec tant de soin et d'application, que si toutes les autres étaient perdues, les siennes suffiraient à les remplacer près de la postérité. Il a été prouvé qu'il exagérait ses mérites.

Rymer fut l'un des derniers qui insistèrent sur la question de sorcellerie ; avant lui, vers 1642, Thomas Fuller, dans son *État profane,* avait donné des types de sorcières, et fait de Jeanne une émule de la pythonisse d'Endor. Entre ces deux écrivains se place Howell, conscience plus droite, esprit plus éclairé, qui laisse échapper cet aveu : « La célèbre bergère lorraine a fait de bien grandes choses, et les Anglais auront beau dire, elle ne leur en aura pas moins arraché cette

Digitized by Google

ville d'Orléans dont ils se croyaient déjà maîtres. » — Peu à peu, pendant tout le XVIII^e^ siècle, le sentiment des Anglais se modifie en ce qui touche le caractère et la mission de Jeanne ; le caractère surtout, car, si on rejette l'idée d'imposture, on continue à dénaturer les mobiles qui déterminent son action, à faire d'elle l'instrument d'un parti politique.

En 1764, paraissent les *Lettres d'un Seigneur à son fils,* attribuées d'abord à lord Harrington, mais écrites par Goldsmith ; et dans ces lettres, voici ce qu'on lit : « Rien ne pouvait sauver le roi Charles VII, si ce n'est un secours miraculeux ou prétendu tel ; il eut recours à cet expédient, qui répondit pleinement à son attente. De nation vaincue, la France devint subitement victorieuse, et les Anglais vainqueurs furent chassés du royaume. Baudricourt, le premier, résolut de mettre en pratique cette heureuse imposture, et choisit pour instrument une servante d'auberge, à qui l'on enseigna aussitôt à jouer le rôle d'une guerrière et d'une prophétesse. Ce fut Jeanne d'Arc, la fameuse Pucelle d'Orléans, femme douée d'une force et d'un courage masculins, qui prétendit n'avoir que 18 ans, lorsqu'elle en avait 27 ; elle revêtit l'habit et l'armure d'homme, et il fut annoncé qu'elle était inspirée. Elle fut amenée devant le roi, examinée par les docteurs de l'Université, et, soit qu'ils se trompassent eux-mêmes, soit qu'ils fussent disposés à aider l'imposture, ils affirmèrent que sa mission venait du ciel, etc... » — Il faut avouer que cette servante d'auberge, si subitement transformée, devait être au moins une bien intelligente personne !

A partir de la captivité de Jeanne, le bon Goldsmith, l'auteur du *Vicaire de Wakefield,* prend le dessus et déclare : qu'il est triste pour l'humanité de voir les juges

Digitized by Google

se ranger si souvent du côté du pouvoir ; que la superstition ajoute à la violence à la cruauté de l'homme, et que la cruelle sentence, en frappant la Pucelle, réussit seulement à envenimer la haine de deux nations, sans servir la cause de l'Angleterre.

L'idée qui faisait de Jeanne l'instrument de certains personnages politiques, avait dès lors tellement pris racine en Angleterre, qu'en 1847, un historien sérieux, Charles Knight, qui voyait dans l'héroïne un singulier mélange de *prétendue mission* et de foi sincère en son inspiration, de simplicité candide et de bon sens avisé, écrivait encore : « Il est difficile de ne pas croire qu'à ce moment (à Chinon) elle n'était pas devenue un instrument dans les mains de certains personnages qui entouraient le roi : Toute précaution semble, au reste, avoir été prise pour empêcher que la cause de Charles ne fût compromise par l'imposture. » On sent, chez l'historien, la préoccupation d'écarter toute pensée d'inspiration surnaturelle ou d'action extraordinaire : « Le secret des succès de la Pucelle est dans la hardiesse de ses attaques, à une époque de prudente stratégie. Il n'est pas nécessaire de lui attribuer une puissance miraculeuse ; elle croyait sincèrement être inspirée, et son enthousiasme était contagieux. » Knight va plus loin ; toujours dans le désir inavoué de rapetisser cette grande figure, il affirme que le courage de Jeanne l'abandonna, qu'elle exprima sa soumission et sa contrition. Nous savons qu'il n'en est rien, et que jamais elle ne dit mot qui ressemblât à un aveu de soumission envers ses bourreaux ou de repentir de sa conduite. Knight avait évidemment négligé de lire les admirables documents que Jules Quicherat livrait au public depuis 1841 ; il ne faisait que suivre ses prédécesseurs du XVIII^e^ siècle, les

Digitized by Google

Thomas Carle, les Higgans, les Bicknels, les Rapin Thoyras et après eux les Robert Henry, les Smollet, les Hume, qui s'en rapportaient, faute de mieux, aux récits des vieux chroniqueurs. Toutefois, ils les sentaient autrement, et un esprit nouveau peu à peu les pénétrait. L'opinion anglaise commençait à devenir sympathique à la Pucelle. Tandis qu'en France on riait volontiers de la *Pucelle* de Voltaire, et que les plus vertueux, comme M. de Malesherbes, assure-t-on, en récitaient plaisamment des fragments, on se révoltait si ouvertement en Angleterre contre la traduction qu'en avait donnée lord Charleville, que sa femme se défendait publiquement d'y avoir collaboré, et que la famille du noble lord faisait disparaître le livre. Il blessait trop le sentiment nouveau exprimé par l'historien David Hume, en ces termes éloquents : « La vengeance barbare de ceux qu'elle avait vaincus lui dressa des bûchers ; la superstition généreuse des anciens lui aurait dressé des autels. » — Vers la même époque, c'est à dire dans les dernières années du règne de Louis XVI, l'opinion publique eut l'occasion de se manifester à Londres. On joua sur le théâtre Nicolet à Paris le *Mystère de la Pucelle d'Orléans*. Le grand succès de cette représentation fut dépassé à Londres, au théâtre de *Covent-Garden ;* la foule s'y porta et s'attendrit sur les malheurs de la victime. On avait imaginé, croyant flatter ainsi le préjugé populaire, de faire enlever Jeanne, au dernier tableau, par une troupe de démons. L'effet produit fut tout différent de celui qu'on attendait. L'indignation des spectateurs fit explosion de manière si menaçante, qu'à la seconde représentation, un ange fut substitué aux suppôts de Satan et chargé de porter sur ses ailes la suppliciée au Paradis.

Digitized by Google

Parmi les causes qui changèrent ainsi les cœurs et les remplirent progressivement de sympathie et d'admiration pour Jeanne d'Arc, il y en eut deux principales, dont l'une fit subir son influence au monde entier, dont l'autre agit plus spécialement sur l'Angleterre; la première fut la Révolution française, longuement préparée par le mouvement des idées; l'autre fut le réveil religieux inspiré par Wesley, et dont l'action s'exerça surtout sur les masses.

Rien ne pouvait plus sûrement amener les populations anglaises à comprendre la pieuse libératrice, à croire en sa sincérité, en la réalité du secours divin directement octroyé, que l'exaltation mystique dans laquelle se trouvèrent tout à coup plongées tant d'âmes arrachées, par des paroles enflammées, à l'indifférence et au péché. Pour ces ardents convertis, rien n'était impossible si la volonté divine le décrétait, et la plus humble créature pouvait être l'instrument de cette volonté. Or, Jeanne avait toujours agi et parlé au nom du Seigneur « en nom Dieu ou de Messire », selon expression immuable; elle était pure, innocente, obscure, ignorante, et d'autant plus évidemment inspirée; elle avait souffert le supplice atroce du feu pour l'amour de sa foi; elle avait dit vrai en déclarant : « Je suis chrétienne et bonne chrétienne ». C'était, pour les disciples de Wesley, le premier de tous les titres à leur vénération. Leur maître avait répété, sans arrière-pensée de malveillance, certaines erreurs relatives à Jeanne; il la croyait âgée de 27 ans lors de son départ pour Chinon et il faisait d'elle une servante d'auberge; mais à part cela, Wesley rendait hommage à la modestie et à la piété de la Pucelle. « Elle était disposée, disait-il, à prendre les impulsions de son âme pour des inspirations du ciel.

Digitized by Google

Son attitude pendant le procès ne fut nullement indigne de la vaillance qu'elle avait montrée jusque-là ; elle ne laissa voir ni faiblesse, ni soumission de femmelette, mais elle en appela à Dieu de la vérité de ses révélations. Certes, elle ne méritait en rien le traitement qu'elle subit, qu'on la considérât comme une enthousiaste loyale ou comme une personne qu'il avait plu à Dieu de susciter pour le salut de son pays. » Puis, comme Goldsmith, Wesley terminait en affirmant : « Que cette horrible cruauté, loin de servir la cause des envahisseurs, n'avait eu pour résultat que d'envenimer la haine des deux pays. » Pendant que le réformateur anglais s'exprimait ainsi en Angleterre, un autre prédicateur, William Guthrie, démontrait en Écosse, avec bien plus d'ardeur, la gloire et les vertus de Jeanne d'Arc, la sincérité de son enthousiasme, l'impossibilité que le mensonge eût jamais souillé sa pensée, « car il en eut éteint la force et la vertu ». — « Si la Providence, dans son infinie sagesse, daigne jamais, disait-il, venger la perfidie, la cruauté, l'infamie des individus sur une nation entière, les Anglais peuvent lire, dans les maux qui bientôt s'abattirent sur eux, l'histoire de leur châtiment pour la mort de cette vierge incomparable. »

Il est à remarquer d'ailleurs que les écrivains écossais ne partagèrent jamais l'animosité des Anglais contre la Pucelle. Hostiles à leurs voisins, amis et alliés de la France pendant une longue période, ils étaient plus disposés à entrer dans nos sentiments qu'à sympathiser avec les hommes « d'au delà de la frontière, *Over the border* ».

Digitized by Google

IV

Ce que le mouvement religieux avait fait pour Jeanne d'Arc dans l'ordre moral, la Révolution française l'opéra dans l'ordre politique. Il n'est pas de pays en dehors du nôtre, où ce grand événement ait produit une aussi profonde impression qu'en Angleterre. On peut affirmer qu'avant les excès et les crimes la sympathie pour les idées que représentait la Révolution était presque générale chez nos voisins. Ils voyaient, dans la conversion de la grande rivale aux principes libéraux sur lesquels reposait leur constitution, un hommage à leur prescience politique, à leur pratique sagesse. Jeanne d'Arc bénéficia des idées d'indépendance, de liberté, de patriotisme, de philanthropie qui flottaient dans l'atmosphère; on pouvait répéter sur elle encore quelques erreurs de détail, quelques niaiseries même; mais les jours de haine étaient passés. Un jeune poète se chargea de propager la bonne nouvelle.

Southey avait vingt ans, et, comme une grande partie de la jeunesse anglaise, celui qui devait être plus tard un tory convaincu était presque républicain en 1793. Les jeunes poètes conservaient encore naïvement l'amour du poème épique, qui valait bien, en vérité, celui de cet envahissant *moi* auquel nous devons toutes les lamentations et les confidences de l'égoïsme contemporain. Or, certain jour de juillet, Southey rencontrant un de ses condisciples à Oxford, fit tomber la conversation sur Jeanne d'Arc, et démontra à son ami quel beau sujet de poème épique il y aurait dans l'histoire

Digitized by Google

de la Pucelle. L'ami fut de son avis, si bien que six semaines après, le monde possédait une épopée de plus, divisée en douze livres, œuvre assez médiocre, il faut l'avouer, conçue dans un esprit républicain, comme l'a déclaré l'auteur, opposant l'image de Jeanne, symbole de la France libre et régénérée, à celle des tyrans, fléaux des peuples; œuvre inexpérimentée, très incomplète, puisqu'elle ne conduit la Pucelle que jusqu'à Reims, lui enlevant ainsi la poésie du martyre, et que l'auteur se prive lui-même, on ne sait pourquoi, d'exploiter des matériaux si précieux, si pleins d'idéale beauté; mais néanmoins, œuvre dans laquelle passe un souffle de jeunesse, d'ardeur, de générosité, de conviction. Southey admirait sincèrement son héroïne, il avait consulté tous les documents connus alors, et il disait, après en avoir donné la liste : « J'ai eu la patience de lire Chapelain, mais je ne suis pas coupable d'avoir même regardé le livre de Voltaire. » De la parfaite bonne foi de Jeanne, il ne doute pas un instant : « Personne, déclare-t-il, ne niera qu'elle ne se crût inspirée; qu'elle le fût réellement, personne ne se hasardera à l'affirmer. » — On le voit et on le verra partout, le rationalisme protestant ne désarme jamais entièrement; toutefois Southey ajoute : « L'enthousiasme seul pouvait la soutenir; simple jouet aux mains d'un parti, elle aurait forcément échoué; elle n'agissait que d'après les suggestions de son propre esprit. » — Le principal mérite de ce poète à nos yeux, c'est d'avoir inauguré en Angleterre, pour notre Jeanne d'Arc, l'ère du triomphe qui ne se fermera plus. Désormais, elle a ses dévots, elle est l'objectif de tout un monde artistique et littéraire, et constamment la collection des œuvres qui lui sont consacrées augmente en nombre et en valeur.

Digitized by Google

V

L'opinion populaire en Angleterre n'attendait que le signal poétique de Southey pour se déclarer en faveur de la Pucelle, flétrir la vieille légende de la sorcière et reconnaître en Jeanne d'Arc la sainte et pure héroïne, digne du ciel. Tout le XIXe siècle n'est, sous toutes les formes de la littérature et de l'art, que la glorification de l'antique sorcière, devenue, aux yeux des savants et du peuple, des poètes comme des historiens, des penseurs comme des rieurs, le type le plus pur, le plus surhumain de tout ce qu'il y a de plus saint dans le dévouement, de plus sublime dans l'héroïsme.

Ici, la critique n'a plus qu'à se taire et à laisser parler sans commentaires les voix éloquentes qui trouvèrent en Angleterre, pour exalter Jeanne d'Arc et son martyre, des accents que pouvait seul inspirer le remords de l'avoir méconnue et traitée en ennemie : l'amour pénitent a des larmes de tendresse, des ardeurs de cœur que ne connaît pas l'impeccable fidélité.

Les écrivains même que la tournure de leur esprit ou le caractère du genre adopté par eux semblaient devoir condamner à traiter légèrement ce grand épisode de la Pucelle, sentent, en abordant ce sujet, s'émousser leur verve caustique et fléchir leur ironie, pour rendre à la sainte héroïne un hommage d'autant plus flatteur qu'il a l'air moins sérieux et moins apprêté dans la forme. C'est Nathaniel-William Wraxall, l'indiscret et malin auteur des *Historical Memoirs of my own time* (1772-1784), qui s'étonne « qu'aucun autel n'ait été

Digitized by Google

encore dédié à la Pucelle d'Orléans ». — C'est Courtney Littleton, dans son *Histoire d'Angleterre,* qui trouve : « que la Pucelle d'Orléans mourut sacrifiée à la politique barbare et au bigotisme superstitieux de l'Angleterre, après avoir accompli, en défendant la liberté et l'indépendance de son pays, ces nobles exploits qui doivent la recommander hautement à l'estime et à l'admiration de toute âme humaine et généreuse ». — C'est George Aun Grave, 1812, dans les *Memoirs of Joan d'Arc,* tirés de l'histoire de l'abbé Lenglet Du Fresnoy, qui ne voit « dans le procès de la Pucelle qu'une tragique conspiration, une moquerie solennelle de la justice, uniquement inspirée par la défiance de toute honnêteté et de tout honneur, qui jeta sur la vertu l'opprobre du crime, laissant aux âges à venir l'une des plus lamentables preuves de la perversion dont l'humanité est capable, quand elle est aveuglée par la bigoterie, la vengeance et le préjugé ». — C'est Thomas Dibdin, l'auteur comique et chansonnier populaire (1813), qui s'écrie : « Pourrai-je raconter sans honte l'histoire de cet infâme traquenard ouvert sous les pas de la pauvre fille, à qui on a fait un crime d'avoir porté une armure? Honte aux chefs qui purent la maltraiter ainsi! Honte éternelle à tous ceux qui condamnèrent aux flammes la vierge intrépide! » Enfin arrive le grave historien Sharon Turner, l'un des chefs de la nouvelle école historique anglaise, dont les travaux coïncidèrent avec ceux de la pléiade illustre qui renouvela ou plutôt créa l'histoire de France, pendant la première moitié de notre siècle. « Jamais Jeanne d'Arc ne sera oubliée, même de nous, écrivait-il en 1832, et nous pouvons lui donner libéralement les acclamations et les larmes que nos pères effrayés lui ont trop

Digitized by Google

durement refusées dans l'irritation de la lutte. »

Au moment où paraissait le premier volume de J. Quicherat sur la Pucelle, lord Mahon, qui admirait les nouveaux procédés historiques français, choisit comme un thème de réhabilitation historique l'histoire de Jeanne d'Arc ; il résuma sa vie, pénétré d'admiration pour son sujet. Il le fit en esprit éclairé, avec l'impartialité la plus entière, avec une émotion contenue mais profonde. Il ne reste rien dans son récit des calomnies, des mensonges, des absurdités, pieusement enregistrés dans les vieilles chroniques ; mais le rationalisme protestant le porte à vouloir expliquer ce qui est inexplicable ; ainsi, Jeanne d'Arc avait passé deux jours à Fierbois, avant d'arriver à Chinon ; elle avait donc pu, dit-il, voir la fameuse épée ou en entendre parler. Elle avait dû voir aussi des portraits du roi Charles VII, et se trouver par conséquent en mesure de le reconnaître à Chinon. On savait le roi très tourmenté sur la légitimité de sa naissance. Jeanne ne l'ignorait sans doute pas ; il n'y a, dans cette coïncidence d'idées sur un sujet si connu, rien de surnaturel, ni rien d'étonnant. Quant aux visions de Jeanne, elle était parfaitement sincère ; elle croyait les voir et les entendre. Qu'elle les vît et les entendît réellement, la science moderne a prouvé que c'était tout à fait impossible. Lord Mahon a recours à un état maladif, et si Charcot eût vécu de son temps, il aurait fait de la Pucelle une de ses pensionnaires. Quant au reste, il exalte l'héroïne et parle comme un Français pourrait parler. Il nous refuse ensuite le droit de jeter l'anathème à l'Angleterre pour le crime commis et nous rappelle notre complicité, ce qui n'est malheureusement que trop légitime. Lorsqu'il rapproche le pamphlet de Voltaire du poème de Southey, il nous

Digitized by Google

jette ces paroles : « Qui a lancé sur la Pucelle les traits du ridicule et de la calomnie? Une main française. — Qui lui a donné des preuves de respect? Une main anglaise. » — Qu'avons-nous à répondre? Le mieux serait de ne plus nous reprocher mutuellement la faute, puisque nous sommes désormais unis pour la réparation.

VI

En 1847, Michelet venait de publier son *Histoire de France,* et le public s'était senti ému au récit incomparable qu'il avait fait de la vie et de la mort de Jeanne d'Arc. Or, un jour cette histoire tomba entre les mains de Thomas de Quincey. Ce critique éminent, humoriste satirique, trouva que Michelet s'était laissé aller trop loin contre les Anglais, et il voulut le lui dire, — de là son étude sur la Pucelle. « Que penser d'elle, s'écrie-t-il au début, que penser de la pauvre petite bergère des forêts et des collines de la Lorraine, qui, semblable à l'enfant berger des collines et des forêts de la Judée, sortit tout à coup de son repos, de sa sécurité, de ses inspirations religieuses, des profondes solitudes pastorales, pour prendre place à la tête des armées, et, poste plus périlleux encore, à la droite des rois? » — Après une émouvante comparaison de la destinée si différente des deux enfants, et un hommage enthousiaste au désintéressement « de la pure, innocente et noble fille, de la sainte enfant, née pour agir et souffrir », de Quincey nous la montre « sachant qu'elle devait souffrir, que sa vie serait courte, entendant la voix qui l'appelait

Digitized by Google

à la mort, et ne reculant jamais ». « Déjà, et même en ces jours, le trône de France était grand, déjà les lys de France étaient splendides ; mais Jeanne savait bien, l'amère vérité lui avait été connue dès Domremy, que les lys de France n'orneraient pas de guirlandes pour elle, que pour elle ne seraient ni les boutons, ni les fleurs épanouies. » De Quincey n'entreprend point de raconter la brève carrière active de Jeanne, qui, « bien que merveilleuse, forme seulement la partie terrestre de son histoire ; la partie spirituelle, c'est la *sainte passion* de son emprisonnement, de son procès et de sa mort. Elle avait agi, il lui restait à souffrir ». A partir de ce moment, l'enthousiasme de l'écrivain anglais va toujours croissant. Il a célébré le courage, le dévouement, la bonté, la noblesse de la femme ; il se prosterne devant la grandeur sublime de la sainte et de la martyre. « Jamais, déclare-t-il, depuis que la terre existe, il n'y eut de procès comparable à celui-ci pour la beauté de la défense et le caractère infernal de l'attaque. Oh ! enfant de la France ! bergère, paysanne, foulée aux pieds par tous autour de toi, combien j'honore ta fulgurante intelligence, vive comme l'éclair de Dieu ; comme l'éclair de Dieu allant droit à son but ; toi, qui devanças de plusieurs siècles la marche de la France et de la lente Europe, qui confondis la malice des imposteurs et rendis muets les oracles du mensonge ! » Pourquoi Jeanne se défendait-elle, sachant qu'elle était condamnée d'avance, se demande de Quincey ? Et il répond : « Parce que son ardent dévouement à la vérité ne pouvait souffrir qu'elle fût obscurcie par le mensonge et la fraude, que seule elle pouvait dévoiler ; parce que son impérissable grandeur d'âme, qui lui enseignait de se soumettre avec douceur à son

Digitized by Google

supplice, ne lui enseignait pas de se soumettre un seul instant à la calomnie, quant aux faits, quant à la fausse interprétation, quant aux motifs. En outre, il y avait autour d'elle des scribes qui enregistraient ses paroles ; pas pour son bien sans doute, mais la fin ne correspond pas toujours aux intentions. Jeanne se disait peut-être : Ces paroles seront tournées contre moi demain et les jours suivants ; mais peut-être aussi se lèveront-elles en face de quelque génération plus noble pour me justifier? Oui, Jeanne, elles se lèvent aujourd'hui même à Paris, et pour plus, bien plus, qu'une justification ! ! »

« O femme, ma sœur, s'écrie-t-il dans son enthousiasme, il est des choses que vous ne faites peut-être pas aussi bien que votre frère l'homme,... mais il en est une que vous savez faire aussi bien que le plus supérieur des hommes, une chose au-dessus de tout ce que Milton, Mozart, Phidias ou Michel-Ange ont fait : vous savez mourir grandiosement, comme mourraient les déesses, si elles étaient mortelles. Si les sphères célestes peuvent voir ce que nous faisons sur notre terre, que pouvons-nous leur montrer de plus sublime? Un échafaud sur lequel meurt une femme comme Marie-Antoinette, Charlotte Corday ou Jeanne d'Arc! »

Voilà en quels termes l'Angleterre parle au XIX^e^ siècle de celle qui chassa ses armées de France. Il est vrai que de Quincey, pas plus que lord Mahon, ne regrette ce résultat de la défaite : « La France était devenue une province de l'Angleterre, dit l'un, et c'eût été pour la ruine des deux pays, si un tel joug eût pu être maintenu. » « Si les diadèmes de France et d'Angleterre avaient été réunis sur la même tête, déclare l'autre, il est difficile de décider laquelle des deux nations aurait eu le plus de raison de le regretter. » C'est ce qui a poussé une dame,

Digitized by Google

auteur d'une vie récente de Jeanne d'Arc, à l'intituler : *Jeanne d'Arc, libératrice de la France et de l'Angleterre.*

Qui se serait attendu à voir l'admiration de Michelet pour la vierge guerrière dépassée par un Anglais, et l'historien français taxé de *calomnie* envers la sainte victime, pour avoir parlé d'abjuration ? « A-t-elle dit le mot ? C'est chose incertaine, mais j'affirme qu'elle l'a *pensé* », écrit Michelet. « Et moi j'affirme qu'elle ne le pensa pas, réplique de Quincey, et voilà, continue-t-il, la France qui calomnie la Pucelle, et l'Angleterre qui la défend ! » Jusqu'au bout, son admiration accompagne la martyre : il la montre sur le bûcher, s'oubliant elle-même pour ne penser qu'au danger auquel s'expose le Dominicain qui veut l'aider à mourir : « Même alors que le dernier ennemi se précipitait pour la saisir, même à ce moment, cette plus noble des jeunes filles ne songeait qu'à lui, le seul ami qui ne l'abandonnait pas, le suppliant avec son dernier souffle, de penser à son propre salut et de la laisser à Dieu ! Celle qui mourait ainsi n'avait prononcé le mot d'abjuration ni du cœur ni des lèvres. Non ! je ne le croirais pas, même si elle se levait de sa tombe pour le jurer. »

En 1849 paraissait, en huit volumes in-4°, l'*Histoire pittoresque d'Angleterre,* par George Craik et Charles Mac Farlane, histoire curieuse au point de vue de la description des mœurs et de la civilisation anglaise. Le récit de la vie de Jeanne d'Arc y est en partie emprunté à M. de Barante. Voici sa conclusion, qui résume assez bien l'opinion moyenne critique de l'Angleterre à cette époque. « Ce sauveur annoncé à Chinon n'était ni un prince, ni un guerrier, ni un homme d'État ; c'était une pauvre fille de campagne, Jeanne d'Arc. Il serait sans doute merveilleux qu'à l'histoire d'une intervention

Digitized by Google

miraculeuse et d'une série de miracles ne se trouvent pas mêlés beaucoup de doutes et de confusion. Cependant, sur l'autorité des plus récents historiens, nous pouvons hardiment établir les points suivants : 1° Il n'y a pas eu d'action surnaturelle dans le cas de Jeanne, quoiqu'elle y crût profondément ; 2° Son imagination échauffée, exaltée par les misères de la France, par les superstitions courantes, et aidée par un tempérament particulier, produisit ses visions et ses voix ; 3° Son dessein fut pur et glorieux, lui donnant droit dans tous les âges au titre de patriote et de libératrice ; 4° Il n'y eut pas de coalition préalable entre Jeanne et le roi Charles, ni entre elle et aucun des amis du roi, quoique quelques-uns d'entre eux aient sagement voulu tirer profit d'un prestige auquel ils ne croyaient pas eux-mêmes. » — Plus élevée est l'opinion de Carlyle ; dans son ouvrage : l'*Héroïsme dans l'histoire* (1857), il ne pouvait manquer de parler de Jeanne d'Arc : « Considérée, dit-il, comme objet de poésie ou d'histoire, Jeanne d'Arc, le plus singulier personnage des temps modernes, présente un caractère qui peut être considéré sous une grande variété d'aspects, auxquels correspond une égale variété d'émotions. Pour les Anglais de son temps, bigots dans leurs croyances et déconcertés par ses prouesses, elle apparut comme inspirée par le diable, et fut naturellement brûlée comme sorcière. C'est sous ce jour qu'elle est peinte dans les poèmes de Shakespeare ; pour Voltaire, dont le principal métier était de guerroyer contre toute espèce de superstition, cette fille, embrasée d'une ardeur religieuse, n'était qu'une fanatique insensée, et le peuple qui la suivit et crut en elle, un ramassis de lunatiques. La gloire de ce qu'elle avait accompli fut oubliée quand on se sou-

Digitized by Google

vint des moyens employés pour l'accomplir, et la Pucelle d'Orléans fut considérée comme un sujet excellemment fait pour le plus spirituel et le plus ignoble des poèmes dont la littérature ait à rougir. Notre illustre *Don Juan* cache sa tête, quand on le compare à la Pucelle de Voltaire ; le biographe de Juan, avec tout son zèle, n'est qu'un innocent, un novice à côté de l'Archirailleur. Une telle façon de considérer la Pucelle d'Orléans est évidemment injustifiable. Des sentiments aussi profonds et aussi ardents que les siens ne sauraient jamais être un objet de ridicule ; quiconque poursuit un dessein avec un si fervent dévouement a le droit d'éveiller des émotions au moins sérieuses dans le cœur des autres..... Cette jeune paysanne, en qui se manifesta une telle véhémence de résolution qu'elle put soumettre à sa volonté les esprits des rois et des capitaines, et conduire des armées à la bataille, allant de conquête en conquête jusqu'à ce que son pays fût délivré de ses envahisseurs, devait évidemment réunir en elle tous les éléments d'un caractère magnanime. Sentiments bienveillants, idées sublimes, et avant tout une volonté irrésistible, telles sont les marques indubitables qui la caractérisent..... Les splendides inspirations de la religion catholique sont aussi réelles que le fanatisme d'une renommée posthume ; l'amour du sol natal est aussi louable que l'ambition ou le principe de l'honneur militaire. Jeanne d'Arc devait être une créature de rêves pleins d'ombre et de lumières profondes, de sentiments indicibles, de pensées qui erraient à travers l'éternité. Qui peut dire les épreuves et les triomphes, les splendeurs et les terreurs dont ce simple esprit était la scène? Français sans cœur, railleurs, oublieux de Dieu, comme disait le vieux Souvaroff : ils ne sont point dignes de la noble

Digitized by Google

vierge !!... « Il faut croire, répond très justement M. Darmesteter, que les Français étaient dignes de la noble vierge, puisqu'ils l'ont produite ; quant aux dédains du russe Souvaroff, dont parle Carlyle, ils ne sont pas pour beaucoup nous émouvoir. »

Lorsque le cardinal Newman était recteur de l'Université de Dublin, il avait fondé une revue périodique intitulée l'*Atlantis*. Dans le courant de l'année 1858, M. John O'Hagan, juge à la Cour suprême d'Irlande, y publia un essai sur Jeanne d'Arc. Dans cet essai, l'auteur résume les faits avec la précision d'un juge, et les apprécie avec une indépendance absolue et une grande hauteur de vues : « La France, dit-il, allait tomber sous le joug des Anglais..... Mais cela ne devait pas être. La Providence n'avait pas décrété que la France, dont le rôle dans le drame de l'histoire devait être si magnifique, celui de préceptrice de l'Europe, d'avant-garde des nations dans la civilisation, dans les sciences et dans les armes, aurait sa glorieuse carrière coupée en deux, sa nationalité compromise et son peuple attaché au char de triomphe d'un rival orgueilleux et détesté. Les nations ont, comme les individus, une tâche à remplir; aux unes l'action, aux autres la souffrance, et peut-être que mon pays d'Irlande, dans son humiliation, n'a pas rempli moins providentiellement sa tâche que n'importe quel peuple dans sa gloire. Mais la destinée de la France était différente. Un siècle après l'époque dont nous parlons, éclata la grande révolte contre l'Église, dans laquelle la France, humainement parlant, tint la balance; et il n'entrait pas dans les desseins de la Providence qu'elle fût alors la servante de l'Angleterre. La cause de la France, selon tous les calculs humains était perdue ; mais c'est quand les

Digitized by Google

efforts humains et l'humaine prévoyance sont le plus en défaut, que les voies surhumaines de Dieu semblent le plus merveilleuses dans leur simplicité et leur puissance. » Donc, conclut M. O'Hagan, sans Jeanne d'Arc, la France aurait cessé d'être la fille aînée de l'Église ; sans elle, aux jours néfastes de Henri VIII, soumise au sceptre des Tudors, elle fût devenue la proie du schisme et de l'hérésie. — A propos du procès, M. O'Hagan relève deux circonstances curieuses et bien caractéristiques : la première est que les Anglais accomplirent leur dessein de se débarrasser d'une ennemie si redoutable, sous couleur d'obéissance aux lois, et dans des formes strictement légales ; la seconde, qu'ils se servaient pour cette besogne, comme d'instruments dociles, d'individus nés dans le pays même auquel ils cherchaient à imposer leur joug. La conclusion de l'honorable juge est particulièrement remarquable : « Il serait intéressant, dit-il, si l'espace nous le permettait, de rappeler en peu de mots les vicissitudes subies par la mémoire de Jeanne, longtemps obscurcie et défigurée par l'oubli et la calomnie....., de dire quelque chose aussi de cette suprême honte pour la France, de cette composition où la profanation sacrilège le dispute à la débauche et à l'obscénité, et qui porte si dignement le nom de Voltaire. Cet ouvrage était digne du XVIII^e^ siècle et de son patriarche ; mais le XIX^e^ siècle a d'autres pensées ; la France est revenue aux hommages dus à son héroïne. Ceux que leurs principes conduisent à la négation de toute intervention miraculeuse dans les affaires humaines, n'en placent pas moins Jeanne d'Arc au premier rang des plus étonnantes créatures ; et l'on peut dire qu'il n'est guère de chercheur en qui la foi s'allie à une intelligence élevée, qui n'en soit venu à se déclarer

Digitized by Google

un ferme croyant en la vérité de sa mission divine. »

Un historien de renom, le Rév. Joseph Stevenson, dans son ouvrage d'une importance capitale, qui fait partie de la collection des *Historiens du moyen âge en Angleterre*, intitulé : « *Letters and papers illustrative of the wars of the English in France, during the reign of Henry the sixth, king of England* » (1861-1864, trois volumes in 4°), apprécie ainsi Jeanne d'Arc : « L'intérêt qui s'attache à la Pucelle d'Orléans tient moins au souvenir de ses exploits, quelque merveilleux qu'ils soient, qu'à l'étude de son caractère. Elle est femme, en même temps qu'héroïne. Sa courte vie, si pleine d'action et de passion, alternant si brusquement entre le triomphe et la défaite, commencée dans la gloire et achevée dans la souffrance, commande notre attention et touche notre sympathie. Aussi difficile à saisir et aussi mystérieuse qu'intéressante, elle est un personnage entièrement exceptionnel, si loin du cours habituel des impulsions et des actions humaines, que nous ne pouvons lui appliquer les règles de la critique ordinaire..... En mettant à mort Jeanne d'Arc, le duc de Bedford mit fin à la puissance anglaise en France. Si elle était retournée au foyer paternel après le couronnement de Reims, si elle avait échappé de prison, ou si même elle avait été absoute par ses juges, il en eût été tout autrement. Elle serait devenue une héroïne de roman, au lieu d'être l'héroïne de l'histoire. Mais le régent voulut qu'il n'en fût pas ainsi, et il couronna son œuvre; car la mort de Jeanne d'Arc fut son triomphe, et des cendres de son bûcher de Rouen sortit la liberté de la France régénérée. » — Un autre historien de valeur, John Richard Green, auteur d'une *Histoire abrégée du peuple anglais* (1876, in-8°), a porté comme le Rév. J. Ste-

Digitized by Google

venson, sur la vie et la mort de Jeanne d'Arc, un jugement aussi vrai qu'impartial. A ses yeux, « Jeanne est la seule figure vraiment pure dans cette époque d'égoïsme, de rapacité, de corruption et d'incrédulité que fut le commencement du xv^e^ siècle ».

VII

L'opinion au sujet de notre héroïne est changée ; sa vie est aussi admirée en Angleterre qu'en France, et les anciens préjugés, les légendes hostiles ont disparu. Aussi, des biographies de Jeanne d'Arc ont-elles été composées, qui débordent d'enthousiasme et qu'on pourrait attribuer aux plumes les plus françaises. Tout d'abord, l'épopée merveilleuse et poignante, dont Jeanne d'Arc est la grande figure, devait naturellement séduire l'imagination des femmes et tenter la plume de celles qui écrivent ; aussi, la liste des ouvrages qu'elles ont consacrés à la Vierge de Domremy est-elle bien fournie. Ce sont autant de panégyriques. Dans la foule, on doit distinguer Miss Manning, dont l'œuvre tient à la fois du roman, de la chronique et de l'histoire, tout en restant fidèle à la vérité des faits ; Miss Harriet Parr, la meilleure peut-être des historiennes de la Pucelle en Angleterre, dans son ouvrage : *Vie et Mort de Jeanne d'Arc, appelée la Pucelle*. Elle s'est inspirée de Quicherat et de Wallon et elle a fait passer dans son œuvre les qualités de ses maîtres. M^me^ Bray, une autre admiratrice de notre Pucelle, donna en 1873 une traduction abrégée d'Henri Martin, en y ajoutant des extraits de la *Chronique de la Pucelle*, et intitula le tout : *Jeanne*

Digitized by Google

d'Arc et l'époque de Charles VII, 1873. — Voici son appréciation sur la Pucelle et son œuvre : « On ne peut, à notre avis, douter que les actions de Jeanne n'aient été l'œuvre de Dieu. S'il a plu à Dieu de faire connaître d'une manière mystérieuse, qui est au-dessus de notre raison, mais qui n'y est pas contraire, sa volonté à une simple et humble créature qu'il choisit pour l'accomplir, qui peut y objecter quelque chose ? » — Vint ensuite Miss Janet Tuckey, avec son livre : *Jeanne d'Arc la Pucelle* (1880). C'est un récit ému, sincère, simple et fidèle. « De toutes les histoires de l'histoire, écrit Miss Tuckey, aucune ne demande moins de commentaires que celle de Jeanne d'Arc. Plus elle est simplement racontée, plus celui qui raconte et celui qui écoute doivent être remplis d'admiration et touchés de pitié. Parmi toutes les héroïnes de l'histoire, cette jeune fille occupe le premier rang par l'unique réunion des qualités qu'on trouve en elle : Le courage du soldat, le dévouement du patriote, la pureté de la sainte, la constance du martyr, unis à la pure vertu de la femme. » — Tel est le début ; voici maintenant la conclusion : « Il semble extraordinaire qu'aucun poème digne de Jeanne n'ait jamais été écrit en son honneur ; et pourtant, cela ne doit pas surprendre ; elle est du petit nombre de ceux pour qui le poète et le romancier ne peuvent rien, car rien de sa vie ne doit être caché, ne peut être embelli ; et la lumière éclatante, pénétrante de l'histoire est celle qui nous la fait mieux voir. »

Mais l'hommage le plus émouvant rendu par une plume féminine anglaise à la glorieuse fille de la France est dû à une *authoress* de grand talent, qui voile de l'anonymat son nom peu *suggestif* (pour parler l'idiome actuel), de M^rs^ Charles : *Jeanne la Pucelle, libératrice*

Digitized by Google

de l'Angleterre et de la France (1879). Ce titre suffit à révéler l'esprit dans lequel est conçu le livre, qui a pour épigraphe : « Il n'y a de fécond que le sacrifice. » — C'est essentiellement l'expression d'une ardente conviction religieuse, un hymne, une ode sacrée en l'honneur de Dieu et de son envoyée. L'auteur a présenté son récit sous une forme saisissante : Deux jeunes gentilshommes anglais ou plutôt gallois, contemporains de Jeanne, deux frères, vont en France gagner leurs éperons et assister au drame tout entier. L'un deux, âme d'apôtre, pénétré de vénération pour l'héroïne, raconte les événements avec une émotion profonde et sympathique, qui donne à son récit un cachet de réalité extraordinaire. Ce n'est plus une lecture ; on vit avec lui ; on voit Jeanne, on entend « cette douce et claire voix de femme », qui est venue jusqu'à nous à travers les siècles ; on triomphe avec elle à Reims, « où, dans son armure brillante, elle apparaît comme un ange, où tous les cœurs sentent que la source et le centre de tout, ce n'est pas l'armée, ce ne sont pas les grands, ce n'est pas le roi lui-même, mais la simple jeune fille debout près de lui, sa bannière blanche à la main ». Fait prisonnier, Percival Trevelyan est emmené dans un château près de Domremy ; libre sur parole, il parcourt, comme en pèlerinage, tous les sites qu'aimait Jeanne. Avec lui, nous entrons dans la maison de son père, dans les sanctuaires où elle priait ; nous rencontrons ses amies, nous parcourons la chère vallée, les champs où parfois elle s'écartait pour prier « comme si elle voyait Dieu », et, pour nous, comme pour sir Percival, toute la région est semblable à une nouvelle *Terre Sainte*. Nous entendons le vénérable curé répéter avec bonheur : « C'est la plus belle âme que j'aie connue ; »

Digitized by Google

nous partageons la joie, la fierté de ces simples villageois, quand arrivent les triomphantes nouvelles ; joie et fierté qui, aux yeux du pieux gentilhomme, semblent mêlées de respect, de solennité ; « comme s'ils avaient eu une vision d'anges et raconté les actes d'une sainte plutôt que d'une guerrière ». Puis, la rançon est payée ; les captifs, retournant en Angleterre, s'arrêtent à Rouen, et Percival suit pas à pas « le nouveau chemin de la croix sur lequel Jeanne était destinée à suivre Notre-Seigneur », et, si familières que soient à notre souvenir les stations de cette voie douloureuse, placées ainsi devant nos regards par un témoin supposé, elles étreignent le cœur d'une émotion nouvelle et indicible. Car l'auteur, parlant par la bouche de son héros, « est aussi certain que de l'existence du soleil que Jeanne fut donnée à cette pauvre époque stérile et troublée, pour être aux yeux des hommes comme une image du Christ, roi, libérateur, victime, sauveur ». Les premiers mots de Percival sont une protestation véhémente contre les accusateurs de l'héroïne : « Sorcière, s'écrie-t-il, Jeanne la Pucelle une sorcière ! Pas plus que sainte Catherine ou tous les saints bienheureux qui lui parlaient comme à une compatriote de la Cité d'Or, où les hommes l'ont envoyée ! Abusée ! pas plus que la sainte phalange des martyrs, considérés comme fous par les chercheurs de biens terrestres de leur temps ! Je suis aussi sûr qu'elle a été envoyée par Dieu que je suis sûr de vivre ! Envoyée pour sauver la France déchirée et sanglante, pour détourner l'Angleterre du pillage et de la rapine, du faux but qu'elle poursuivait, afin qu'elle reprît sa vraie mission parmi les peuples. » — « Retournez à votre petite cotte, » disait la Pucelle aux Anglais, qui la trouvaient fort insolente. « Oui,

Digitized by Google

répond sir Percival, c'est une petite côte, comparée au monde entier ; et conquérir la France, ce serait pour l'Angleterre en devenir une province détachée. Mais qui sait si Dieu ne destine pas notre Angleterre à autre chose? S'il n'a pas suscité la Pucelle pour nous renvoyer chez nous et faire de notre petite côte quelque chose de plus que nous ne le savons aujourd'hui? » — Pour Percival, le triomphe de Reims n'est pas seulement celui de la Pucelle, c'est celui de la substance sur l'ombre, de la vérité sur les apparences, de l'humilité divine sur l'orgueil humain. — Mrs Charles, par la bouche de Percival, défend ainsi son patriotisme : « L'Angleterre est mon pays, et c'est parce que je l'aime tant, que je puis aussi aimer et vénérer la Pucelle. Le patriotisme, comme le sentiment de la famille, peut n'être qu'une vanité exagérée, un grand égoïsme, si nous souhaitons pour notre patrie une gloire égoïste et misérable comme nous-mêmes. »

Quand la mort de Jeanne est arrivée, « quand ce cœur brave et aimant a cessé de battre, quand le noble et doux esprit s'est envolé, un vide terrible tombe sur le monde ». Sir Percival se hâte de regagner sa petite côte. Vingt-cinq ans après, les prophéties de Jeanne sont accomplies ; l'Angleterre est délivrée du grand crime de jeter ses fils sur le sol de France pour le piller et le ravager, et la France va essayer d'expier son oubli en réhabilitant la victime. Percival veut assister à cet acte de tardive justice, et nous assistons avec lui à Paris, à Orléans, à Rouen, à Toul, aux dépositions des témoins, à la révision du procès infamant et à la destruction des calomnies accumulées sur l'innocente, sur la sainte. Si Mrs Charles fait parler son héros trop en annaliste et en psychologue, sans s'être suffisamment

Digitized by Google

assimilé les mœurs, les idées, le langage du xv^e^ siècle, c'est peu, dans un travail où percent tant de beautés et où circule un souffle puissant de mystique épopée : *Non paucis offendar maculis.*

Enfin, suivant l'attrait de ses compatriotes pour les voyages et les *tours* sur le continent, comme ils les appellent, M^me^ Florence Caddy entreprit et raconta : *Un Pèlerinage sur les pas de Jeanne d'Arc* (1886). Son livre n'est pas une histoire proprement dite. Mue par un sentiment de vénération pieuse, M^me^ Caddy a voulu connaître et décrire tous les lieux où vécut, où passa, où souffrit celle en qui elle honore « une amazone sans cruauté, une héroïne qui ne perdit jamais sa pureté, une patriote qui ne combattit jamais dans un but d'intérêt personnel, une prophétesse qui proclama exclusivement la puissance de Dieu ! » Tout, en effet, dans cet ouvrage, est d'une précision très grande ; on voit qu'il a été composé sur le terrain, lentement, pas à pas, avec un enthousiasme réel et une conviction profonde. Se rappelant une pensée de lord Carlisle, « le ciel fut fait pour ceux qui échoueraient en ce monde », l'auteur se pose cette question : « Mais Jeanne échoua-t-elle ? » Et elle répond : « Non, car si elle souffrit la France fut libre ! Fidèle jusqu'à la mort, il lui fut donné une couronne de gloire ! »

Ce ne furent pas seulement les femmes que tenta la vie si belle de notre Pucelle. Elle trouva parmi les hommes aussi des interprètes éloquents, mais avec une note moindre d'enthousiasme et de poésie. En premier lieu vient lord Gower (1893). La mère du noble lord avait un véritable culte pour l'héroïne française. Dans sa résidence de Cliveden, près de Windsor, elle lui avait élevé une statue en bronze sur le socle de laquelle une

Digitized by Google

inscription rappelant « la grande pitié du royaume de France » résumait en un trait saisissant l'incomparable épopée de Jeanne d'Arc. Héritier des traditions maternelles, le fils a voulu, lui aussi, élever à la Pucelle un monument durable. Il a écrit son histoire. Rédigée d'après les travaux de Quicherat, de Wallon et de Fabre, cette histoire est un livre sérieux qui contribuera à répandre davantage, en Angleterre, dans les classes élevées, la connaissance de la vie de Jeanne d'Arc et l'admiration pour ses vertus.

Cependant lord Gower, trop imbu des principes protestants et philosophiques du jour, se montre sceptique à l'égard des visions de Jeanne. Il déclare se ranger à l'avis d'un contemporain de Jeanne d'Arc, Thomas Bazin, évêque de Lisieux, lequel ne se prononce pas sur l'origine de ses révélations, parce qu'il ne connaît rien des signes qu'elle a donnés au roi pour l'y faire croire ; mais il affirme en même temps que de tout le procès, il n'y a rien qui rende sa foi suspecte, ou justifie sa condamnation comme hérétique et comme relapse. C'est aussi l'opinion d'un auteur anonyme d'une *Vie de Jeanne d'Arc écrite pour les Enfants*, éditée à Édimbourg, et qui est, à n'en pas douter, d'un puritain d'Écosse : « Le jeune lecteur se souviendra, dit-il sans détour, que les visions de Jeanne n'étaient pas réelles ; que les voix des saints, la lumière qui les environnait, leurs figures, étaient tout simplement les conceptions d'une imagination vive, surexcitée par le jeûne et les méditations solitaires. » — Mais passons aux catholiques. Le cardinal Moran, archevêque de Sydney, publia en 1875 une notice sur Jeanne d'Arc. Procédant avec la prudence de l'Église, il discuta en historien et en théologien la question de la Pucelle : « Dans nos

Digitized by Google

recherches historiques, écrit-il, nous devons prendre trois anges pour diriger nos pas. Le premier explorera les monuments du passé et rassemblera ces annales en poussière, ces parchemins en lambeaux que nous appelons les archives de l'histoire. Le second, l'Ange de la Vérité, effacera de leurs pages les mensonges si nombreux qui les souillent. Le troisième, l'Ange de la Résurrection, soufflera sur cette poussière recueillie des siècles passés et lui rendra la vie, en sorte que nous puissions voir les faits de l'histoire dans toute leur vérité, réalisant dans leur marche les desseins de la Providence. Ces trois anges ont fidèlement gardé l'honneur de la Pucelle d'Orléans. Ils ont placé sa renommée sur un piédestal élevé. Ils proclament au monde entier qu'une mission providentielle lui a été assignée, mission qu'elle a fidèlement remplie ; et ils nous apprennent que, par l'accomplissement de sa mission, elle a mérité une place d'honneur au premier rang des héroïnes chrétiennes, pour son amour de la religion et son amour de sa terre natale. » — A côté de ces graves paroles du cardinal Moran, qui sont l'écho fidèle des sentiments des catholiques et des prélats anglais, il faut placer une œuvre qui eut la sanction du cardinal Manning, puisqu'elle fut lue en sa présence à l'Académie de Saint-Thomas qu'il présidait, et qu'elle est honorée d'une préface de l'Éminent Cardinal ; c'est une *Vie de Jeanne d'Arc,* par le R. P. Francis Wyndham, importante surtout au point de vue de la mission de la Pucelle. Dans la première partie, nous voyons Jeanne d'Arc à la lumière des documents originaux ; dans la seconde, sa mission est définie avec sa portée et son étendue. C'est une dissertation en règle, au cours de laquelle l'auteur passe en revue les mémoires et

Digitized by Google

les documents du xv[e] siècle, réfute les histoires en contradiction avec eux, décrit les phases diverses subies par l'histoire de la Pucelle à travers les âges, établit l'évidence de sa mission divine, interprète la prédiction faite par elle de sa délivrance, et conclut enfin à sa sainteté et à la terminaison de sa mission seulement à sa mort. « Enfin, sa mission avait été accomplie. Sans en avoir elle-même conscience, pendant ces longs mois de souffrance et de captivité, elle n'avait cessé de témoigner, non seulement devant les hommes de son temps, mais encore pour toutes les générations à venir, qu'en vérité elle avait été envoyée par Dieu. Un juge servile, malicieux et prévenu, notait avec soin ses réponses, pour s'en servir au besoin d'armes contre elle. Mais la sagesse de Dieu fait sortir le bien du mal..... Ce fut l'acharnement de ses ennemis qui déjoua leurs projets. L'iniquité de leurs actes fit surgir une quantité de témoignages rendus sous la foi du serment, dont chacun projette un vif rayon de lumière sur la Pucelle et fait briller à nos yeux la sainteté de son enfance, la sainteté de sa vie, à la cour des rois et au milieu des camps, et son héroïque sainteté à l'heure de la mort. »

VIII

Outre ces témoignages des catholiques anglais, nous ne saurions passer sous silence un événement qui est, à nos yeux, la plus belle, la plus concluante, la plus généreuse expression du sentiment moderne des Anglais pour leur ennemie d'autrefois. On sait que chaque

Digitized by Google

année, le 8 mai, Orléans célèbre par des fêtes solennelles la mémoire de la libératrice qui vint à son secours ; dans cette même cathédrale de Sainte-Croix où Jeanne voulut aller remercier Dieu dès son arrivée, quelque prédicateur autorisé, illustre parmi le clergé français, monte en chaire et prononce le panégyrique de la Pucelle d'Orléans. Or, le 8 mai 1857, celui qui prenait place dans la chaire de Mgr Dupanloup, pour rappeler à un immense auditoire que sous ces voûtes avait sonné l'heure de la délivrance nationale, avait été chanté le premier *Te Deum* après la première victoire, cet orateur sacré, qui allait mettre tout son savoir, toute son éloquence au service de la sainte guerrière envoyée de Dieu pour chasser l'Anglais, c'était un Anglais, un prince de l'Église catholique d'Angleterre, Mgr Gillis, évêque de Limyra, vicaire apostolique d'Édimbourg. Et ce descendant des vaincus laissait, avec une noble et courageuse franchise, tomber ces paroles sur la foule qui l'écoutait, émue et curieuse : « Il y a une page que, pour l'honneur de mon pays, je ne voudrais pas trouver dans l'histoire, la page qu'éclaire, à notre honte, le bûcher de Rouen. » Et peu après, il disait encore : « Un Anglais, ce me semble, doit admettre dans tout son brillant ce phénomène de vos chroniques, ou n'y voir que ténèbres. Pour lui, on ne divise pas la Pucelle. Eh bien ! j'aime à le proclamer ici, je crois à Jeanne d'Arc ; je ne puis voir en elle autre chose qu'une envoyée de Dieu, et je viens, de parmi ceux qui la brûlèrent, inscrire au temple de sa mémoire, non une apologie de ses vertus, mais l'aveu du crime de mes pères, et déposer aux pieds de sa sainte image l'offrande bien tardive d'une réparation de justice. » — A la suite d'un tel exorde, on pouvait s'attendre à ce que l'orateur entrât

Digitized by Google

sans peine dans le sentiment de l'assistance : l'espoir ne fut pas trompé. Afin de mieux rehausser la gloire si pure de l'héroïne, Mgr Gillis avait pris pour texte ce passage de saint Paul aux Corinthiens : « Dieu a fait choix de ce qui n'est rien pour réduire au néant ce qui est. » Avec une lucidité admirable, il fit un tableau fidèle des misères matérielles et morales de notre pays en 1429 ; avec le tact le plus délicat, il montra les deux nations rivales « ayant chacune assez de gloire pour se pardonner mutuellement la bravoure de leurs chevaliers, et, dans la défaite ou la victoire, ne rencontrant que des adversaires dignes d'elles » ; avec une émotion communicative, il raconta son pèlerinage au pays de Jeanne, « à cette tranquille vallée de la Meuse, où Dieu alla quérir, comme David près des troupeaux de son père, la jeune pastoure, pour qu'elle conduisît et sauvât un autre Israël ». Puis, avec l'autorité de l'Apôtre, il parla de « ces *folies sublimes du sentiment* que le Sauveur permet quand il veut sauver le monde » ; il rappela les miracles accomplis par le faible instrument qu'avait choisi la volonté divine ; il fit voir « notre superbe néant se jetant à la traverse des œuvres de Dieu » ; il flétrit les traîtres et les ingrats, pour lesquels pourtant « du temple de feu ne sortirent que des accents de prière et de pardon qui arrachèrent des larmes à dix mille hommes, et leur firent comprendre enfin qu'ils brûlaient une sainte. » Si du ciel Jeanne a pu voir, dans sa cathédrale, l'auditoire pressé au pied de la chaire pour écouter ces paroles de regret, d'hommage et de réconciliation, quel cantique d'actions de grâce a dû s'élever de son âme si pleine de douceur et de mansuétude, de ce cœur qui, avant de faire couler le sang dont il avait horreur, invitait les Anglais à s'unir aux Français pour

Digitized by Google

aller délivrer le Saint-Sépulcre, au lieu de s'entretuer avec des chrétiens !

Cette année, la même date du 8 mai va ramener un même spectacle dans la cathédrale d'Orléans. Le cardinal Vaughan, archevêque de Westminster, prélat qui représente non seulement l'opinion catholique, mais encore le parti éclairé et profondément anglais de la Grande-Bretagne, a promis son assistance aux fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans, comme un hommage dû à la Pucelle de la part de l'Angleterre.

Les Évêques anglais et leurs fidèles sont pénétrés, tout aussi bien que la grande majorité des protestants, des mêmes sentiments à l'égard de notre héroïne ; ainsi toute trace d'inimitié, au fur et à mesure que la lumière se fait en ce qui touche Jeanne d'Arc, tend de plus en plus à disparaître.

IX

La presse joue de nos jours un si grand rôle ; elle reflète si fidèlement l'opinion qu'elle même concourt à former, que notre Étude serait incomplète si nous ne disions rien de son attitude envers Jeanne d'Arc. La revue catholique, *Merry England* (avril 1894), nous apprend « que les journalistes de toute sorte et de toute condition, depuis les imaginatifs à la plume alerte... jusqu'aux graves auteurs des articles de fond du *Times*, se sont enrôlés de nos jours parmi les admirateurs de la Pucelle d'Orléans ». Il nous plaît de citer le témoignage du *Times*. Il est le plus considérable des journaux d'Angleterre, et il est le plus anglais. En politique, en littérature, toutes

Digitized by Google

ses idées, ses goûts, ses tendances, ses aspirations sont absolument anglaises. Il reflète donc exactement l'esprit de la nation : « L'élévation et la beauté morale du caractère de Jeanne, lit-on dans ce journal, 29 janvier 1894, ont gagné les cœurs de tous les hommes... Mais ce n'est pas pour son amour de son pays, ni pour ses exploits guerriers, ni pour ses mystiques visions, que le monde, en général, rend hommage à Jeanne d'Arc. C'est parce que, dans un âge sombre et cruel elle a prouvé, par ses paroles et par ses actes, que le véritable esprit de la femme chrétienne vivait encore parmi les plus humbles des gens du peuple, et portait encore en abondance, même dans les conditions les plus défavorables, ses fruits magnifiques. C'est la vérité, la tendresse, la pureté et la profonde pitié de sa nature qui parlent le plus à ceux qui aiment son histoire... sa vie était celle d'une simple, modeste, dévote fille de la campagne..... Sa mère avait fait passer dans son âme sa foi de paysanne lorsque, assise auprès d'elle, l'enfant apprenait sous ses yeux à filer et à coudre. Elle aimait à prier, à visiter l'église du village et à entendre le son des cloches. Elle soignait les malades et savait gagner les cœurs des petits enfants..... Aux prisonniers et aux blessés elle est aimable et tendre ; même pour les Anglais son âme est souvent remplie de pitié. Elle les invite à se joindre à elle dans une grande croisade contre l'ennemi commun de la chrétienté ; et quand, avec l'aide de quelques-uns de ses lâches compatriotes, ils l'ont enfin enlacée dans leurs filets et condamnée à une mort horrible, ses derniers mots sont des mots de pardon pour ses persécuteurs. En prenant l'initiative de béatifier Jeanne d'Arc, l'Église Romaine honore un type auquel non

Digitized by Google

pas seulement une nation, mais le monde entier sera heureux de rendre hommage, *le type de la pureté et de la tendresse féminine dans un âge sensuel et impitoyable.* » Un journal catholique pourrait-il mieux parler de Jeanne d'Arc?

A côté de ce témoignage de la feuille sérieuse, plaçons le témoignage du *Punch*, le journal comique de Londres. Le 26 mai 1894, il représentait la République triste et plaintive, pleurant dans l'ombre les malheurs de la France, quand la Vierge d'Orléans lui apparaît et la console. « Hélas, s'écrie la République, la France ne voit plus ta vision, ô Vierge! Elle n'entend plus ta voix! Maintenant nos visions sont de gain vil et vénal; les voix qui nous séduisent sont les cris des revendeurs, et non ceux des héros..... la gloire même est souillée des éclaboussures de l'or. O glorieuse Vierge, nos seules dianes sont les bruits de la Bourse, nos péans vibrent sur les lèvres impures des héros de café-chantant et des actrices, nos litanies les plus bruyantes sont des hymnes impies à la bassesse triomphante et au libertinage effréné, des chants en l'honneur de nos cultes préférés, ceux de Mammon et d'Astaroth. » — « Il est vrai, répond Jeanne d'Arc, mais cependant ne désespère pas. Mon temps était un pire enfer de cruauté et de débauche, de lâche convoitise et de superstition insensée ... sans honneur, sans courage, sans foi. » — « Oui, reprend la République, mais la France vous avait! Avec le patriotisme et la pureté que ne pourrais-je pas faire? Oh! pour une héroïne comme vous, ô Vierge, que ne donnerais-je pas!... » Sous cette leçon à la France moderne, le journal comique reconnaît et admire les vertus de notre héroïne, et sa plaisanterie revêt le caractère sérieux qui lui convient.

Digitized by Google

Inutile de grossir ce travail par des citations plus nombreuses tirées des journaux ; nous avons aussi exactement que possible, dans ces deux fragments du *Times* et du *Punch*, l'opinion de la presse anglaise à l'égard de Jeanne d'Arc.

X

Les poètes ont aussi de nos jours, suivant les traces de de Quincey, essayé leurs talents sur le sujet si séduisant de Jeanne d'Arc. Nous ne citerons que pour mémoire le poème de M. Simcox *(Jeanne d'Arc, 1867)*, qui prit pour thème la légende de la fausse Jeanne d'Arc qui épousa le chevalier des Armoises. Ce poème peut être l'œuvre d'un homme de mérite, mais, selon le jugement de M. Darmesteter, il est aussi « l'erreur d'un homme d'esprit ». Un autre poème mérite toute l'attention du lecteur français : *Jeanne d'Arc et autres poèmes, 1868*. Il est dédié « Aux sœurs de Jeanne d'Arc, les filles de France, pays que son génie a sauvé, que sa mort rend sublime ». Modestement, sans prétention, l'auteur, M. Robert Steggal, suit son héroïne de Domremy à Rouen, en passant par Chinon, Orléans, Beaurevoir, et il trouve moyen de nous donner une œuvre sage et en même temps véritablement belle, qui emprunte à l'histoire sa vérité, et à la poésie son charme et ses attraits. Dans le premier chant, il décrit la pieuse enfance de la Pucelle, ses visions angéliques, sa fuite de la maison paternelle pour obéir à l'appel de Dieu, ses démarches et celles de son oncle auprès du sire de Baudricourt. Le second chant nous raconte le voyage de

Digitized by Google

Chinon qu'entreprend Jeanne d'Arc, « armée dans la puissance de sa faiblesse, et sa radieuse innocence la couvrant comme d'un bouclier ». Dans le troisième chant, nous voyons les exploits de la Pucelle et la levée du siège d'Orléans. Le quatrième chant nous fait assister aux douleurs de la défaite et de la captivité de l'héroïne jusqu'à l'infâme marché qui la remit entre les mains des Anglais. Il se termine par un touchant épisode, celui des adieux de la dame de Luxembourg à la pauvre prisonnière, qu'elle eût voulu rendre à la liberté. Enfin le dernier chant nous représente la mort de Jeanne d'Arc; c'est un morceau parfait, plein de force et de sensibilité qu'il faudrait citer tout entier. Voici seulement la fin : « Un millier de lâches s'écrient : « Qu'on en finisse avec elle ! » Vilains ! dont la barbare clameur donne une voix au muet désir de leurs misérables lords, honteux de le proférer. Semblables à des démons, chacun s'efforçant de dépasser l'autre hors des infernales profondeurs du fleuve de feu, ils sont là, rouges de la flamme qui ne doit pas mourir, mais jeter un brûlant affront sur la joue de l'Angleterre pour toujours! Ils crient : « Q'on en finisse, qu'on en finisse avec elle ! »... O Dieu ! ils portent leurs cruelles mains sur elle !... ils traînent son corps délicat serré dans une tunique de toile grossière, avec la furie d'hommes fous, vers le hideux bûcher, dont la charpente combustible s'élève, dominant tout autour d'elle... et au froid poteau ils la lient avec une ceinture de fer, et la voilà seule, debout, avec une muette prière sur les lèvres, qui brillent comme brille l'extase d'une sainte, ravie en Dieu. Appelez-la, Anges du ciel ! Que ses yeux levés vers la voûte céleste ne voient pas le héraut de la mort... O flammes impures, qui vous élancez pour baiser ses pieds blancs et

Digitized by Google

nus, pour étreindre son corps tremblant dans votre embrassement cruel, que le Ciel vous dérobe votre victime! Et voyez, déjà montent les grises spirales compatissantes, qui étouffent les flammes avant leur effroyable étreinte, et la prennent doucement dans leurs tournoyants replis, et la revêtent, comme d'une robe, d'un nuage d'or, afin que les yeux mortels ne la voient plus! O Dieu! Ce cri perçant, frappant l'air, retentissant et sourd, un cri long, triste et amer qui demande le repos! Et voici que des hauteurs des cieux tombe le suave écho d'une voix d'ange, et tout est silence après... »

« Ainsi s'accomplit le plus damnable des meurtres commis au nom de Dieu : un crime qui fit rougir le Ciel! Ainsi, dans une rage aveugle, fut jetée aux vents tout ce qui restait de sa poussière bénie, pour devenir dans le monde, parmi les nations éplorées, les germes des victoires sans nombre remportées sur la tyrannie de l'ambition, pour être désormais une partie de l'âme et du pouvoir de la liberté sur la terre et sur l'océan et dans l'air que nous respirons! »

Un autre auteur, M. Robert Blake, dont le vrai nom est R. H. Thompson, a essayé de suivre les traces de M. Robert Steggall; mais son poème, publié en 1876 à Londres sous ce titre : « *Jeanne d'Arc,* poème qui n'a pas obtenu le Prix du Vice-Chancelier », n'est qu'une rapide ébauche d'une œuvre qui, travaillée à loisir, eût put s'élever plus haut. L'auteur, dans sa préface, se plaint de n'avoir pas obtenu le prix au concours qu'avaient ouvert les dignitaires du Collège de la Trinité, près de Dublin, et en appelle au jugement du public. Malheureusement, le public ne peut guère que ratifier l'appréciation des juges du concours. Quoiqu'il en soit, le fait de ce concours est une preuve de

Digitized by Google

plus de la popularité de notre héroïne en Angleterre.

Mais pénétrons dans les sphères les moins élevées; quittons les hauteurs de la poésie pour nous abaisser jusqu'à l'opéra-bouffe et la scène du *Music-Hall*. Nous y trouverons le même respect, la même sympathie pour Jeanne d'Arc. En 1891, MM. J.-L. Shine et Adrian Ross mettaient sur la scène un opéra-bouffe en deux actes, intitulé *Jeanne d'Arc*. C'est une composition burlesque, où, suivant le goût anglais, on passe d'incohérences en incohérences, en faisant des allusions aux choses et aux personnes du moment. Ainsi, Charles VII nous vante les entreprises du général Booth et de l'*Armée du Salut;* Richemont nous fait une odyssée invraisemblable de Stanley à la recherche d'Emin-Pacha, etc. Mais dans cette pièce, faite pour exciter le rire, Jeanne d'Arc est respectée, et elle conserve le caractère que lui a donné l'histoire : tendre, héroïque, dévouée. Il semble que devant sa figure angélique, les clowns, saisis d'une religieuse admiration, aient craint d'en profaner la beauté. Les auteurs, d'ailleurs, avaient eu soin, dans leur préface, de nous avertir qu'ils ne voulaient pas insulter ni rabaisser Jeanne d'Arc : « Non, ce n'est pas celle qui accomplit la grande délivrance, celle qui battit et chassa nos pères autrefois, ce n'est pas elle que sur notre scène nous voulons montrer, la jeune paysanne patriote, l'âme de la France. Nous voulons suspendre la trame de nos chants et de nos danses à la renommée d'un nom connu de vous; la satire moderne demande à jaillir de masques anciens, et nos acteurs à manier la lance des chevaliers. » C'est donc un hommage curieux et extraordinaire en son genre, et qui peint l'opinion anglaise, qu'ont rendu à notre Pucelle les auteurs de cette drôlatique composition.

Digitized by Google

Mais il y a plus. A l'*Oxford Music-Hall,* espèce de théâtre des Variétés, ouvert à un monde ayant peu le souci de l'idéal, et appartenant à la classe plutôt inférieure de la société de Londres, on monta luxueusement un monologue dramatique et musical intitulé : *Jeanne d'Arc*, composé par M. Henry Grey. Le succès a justifié l'attente des directeurs, et l'on a vu, grâce à leur audace, le spectacle inconnu jusqu'à ce jour, d'une assistance anglaise peu éclairée et peu élevée, acclamant publiquement dans l'héroïne française l'incarnation du pur patriotisme. Voici comment le poète salue l'arrivée de l'héroïne : « La belle France était depuis longtemps dans le malheur, son avenir était sombre comme la plus sombre nuit; mais c'est quand la nuit est le plus obscure que l'aurore est plus proche, et l'espérance revint à cette belle terre par la douce et simple Jeanne d'Arc. »

L'auteur, par cette évocation de la Pucelle, voulait ressusciter dans les cœurs anglais cet amour de la patrie, ces sentiments chevaleresques que l'on dit près de mourir pour laisser la place à l'amour de l'or; et l'exemple qu'il croyait meilleur pour ranimer le patriotisme et le dévouement, c'est le souvenir de Jeanne d'Arc. A ses compagnons, il montre les Français réveillés par la voix de la Vierge et s'élançant au combat avec des cris d'enthousiasme et d'espoir : « Pour Jeanne, pour Jeanne, nous voulons vaincre ou mourir ! Pour Jeanne, nous brandissons nos épées et nos lances ! Nous combattons aujourd'hui pour Jeanne et pour la France ! Hurrah ! »

* * *

C'est ainsi que dans tous les milieux notre héroïne est admirée, honorée, chantée, et que de sorcière,

Digitized by Google

de fille de rien, d'hérétique et de relapse, elle est devenue pour les descendants de ceux qui la brûlèrent la vierge inspirée, l'ange du patriotisme, la pure image de la vertu, le modèle de la douceur, de la tendresse, du dévouement dont est capable le cœur de la femme, soutenue de Dieu et transformée par la religion.

Qu'en ce culte commun de l'antique sorcière, l'Angleterre et la France abjurent leur haine et leurs vieilles rancunes, et que toutes deux, marchant dans la voie de la Paix et de la Justice, obtiennent de la Pucelle de revenir l'une à la vraie foi, l'autre à la pratique de cette foi, et toutes deux seront plus heureuses, et pourront avoir dans le monde un rôle plus grand, plus utile et plus glorieux.

28 mars 1895.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

SÉANCE PUBLIQUE

Pages

Discours d'ouverture, prononcé par M. V. Duchataux, président annuel..... 1

Compte rendu des Travaux de l'année 1893-1894, par M. Henri Jadart, secrétaire général..... 9

Rapport sur le Concours d'Histoire, par M. Thirion, membre titulaire..... 31

Sciences, Rapport par M. H. Michaut, membre titulaire..... 41

Science et Industrie, Rapport sur le dallage en ciment, par M. Ch. Givelet, membre titulaire..... 43

Cain, poésie par M. Henri Richardot, membre correspondant..... 49

Rapport sur le Concours de Poésie, par M. Albert Benoist, membre titulaire..... 55

Prix et Médailles décernés dans la Séance publique du 19 juillet 1894..... 69

Programme de la Séance publique du 19 juillet 1894..... 71

Programme des Concours ouverts pour les années 1895 et 1896 73

Tableau des Membres composant l'Académie nationale de Reims pendant l'année 1894-1895..... 77

Liste des Ouvrages adressés à l'Académie nationale de Reims pendant l'année 1894-1895..... 83

NÉCROLOGIE

M. Prosper Soullié, membre titulaire et ancien président, Esquisse de sa Vie et de ses Œuvres, par M. Henri Jadart, secrétaire général..... 93

Digitized by Google

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE

Documents inédits sur l'église Notre-Dame de l'Épine, par M. L. Demaison, membre titulaire 105
Vestiges d'Architecture moyen âge, rue de Sedan, 1, par M. Ed. Lamy, membre titulaire 127
Les Espions anglais à Reims, sous Élisabeth, par M. l'abbé A. Haudecœur, membre titulaire 131
Les Guillemites et leur Fondateur, par M. l'abbé A. Haudecœur, membre titulaire 147
Note sur un Vase antique en verre, ayant la forme d'un Poisson, par M. Léon Morel, membre titulaire 163
Statuette antique en bronze, trouvée à Reims, au faubourg de Laon, par M. Léon Morel, membre titulaire 165
Notes sur quelques objets du Musée Léon Morel, par M. Léon Morel, membre titulaire 169
Concours régional de Reims. — Exposition rétrospective de 1895. — Appel collectif aux Amateurs de la région 175
Le Musée lapidaire rémois, dans la chapelle basse de l'Archevêché (1865-1895), par MM. Ch. Givelet, H. Jadart et L. Demaison, membres titulaires 183
Jean Bonhomme, architecte de l'Hôtel de Ville de Reims (1627-1634), par M. Henri Jadart, secrétaire général 283
Jeanne d'Arc dans la Littérature et devant l'Opinion en Angleterre, par M. l'abbé A. Haudecœur, membre titulaire 333

PLANCHES ET FIGURES

Dessin original d'une chapelle de Notre-Dame de l'Épine (1509 ou 1515) ..... *planche* 113
Quelques objets de la Collection Léon Morel ..... *planche* 174
Vue générale du Musée lapidaire dans la chapelle basse ..... *planche* 193
Statues de Cybèle, quatre figures ..... 210 à 213
Tombeau de Jovin, face principale et faces latérales, sommet du pilastre, quatre figures ..... 214 à 216
Chapiteaux de l'abbaye de Saint-Remi, deux figures. 233 et 234

Digitized by Google

Armes de Reims, xvᵉ siècle..... 248
Armes de la famille de Thuisy 249
Armes de la famille Bachelier..... 256
Épitaphe de J.-Fr. Rogier 262
Emblème de l'Hôtel-Dieu, Sainte-Face 268
Armes des familles Noël et Moët, deux figures..... 269 et 270
Frise de l'ancienne église Saint-Symphorien 277
Façade de l'Hôtel de Ville de Reims..... 295
Armes de Nicolas Lespagnol, Lieutenant qui posa la première pierre 309
Frise de l'Hôtel de Ville avec la lettre R et un rinceau..... 311
Armes de Reims, dessin de Baussonnet, artiste contemporain..... 326
Armes de Claude Lespagnol, Lieutenant qui vit l'achèvement du fronton et posa la statue de Louis XIII..... 328

42215 — Reims, Imprimerie de l'Académie (N. Monce, dir.), rue Pluche, 24.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 05447 6042

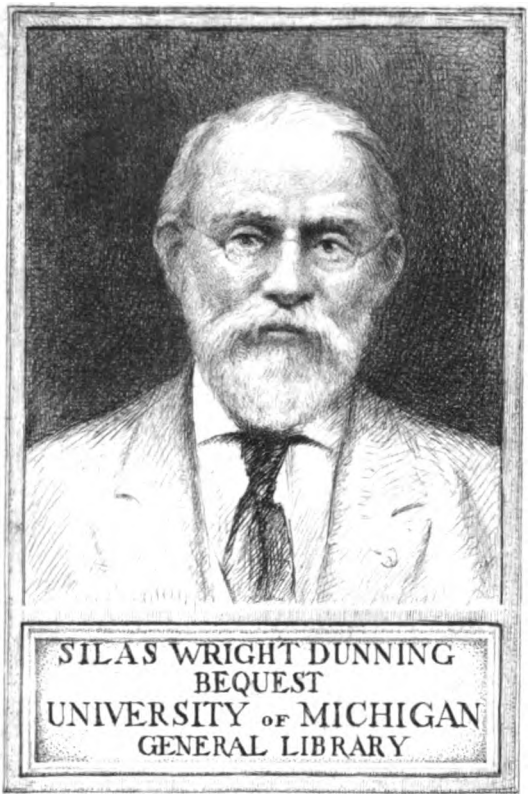

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google